LA

GUERRE DU PARAGUAY

ET

LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DE LA PLATA

Au milieu même des préoccupations causées par les affaires européennes, on ne saurait s'empêcher d'accorder quelque attention aux événemens dont le bassin de la Plata est le théâtre. En dépit de troubles trop fréquens, ces pays ont acquis déjà au point de vue commercial une importance réelle (1), et semblent commencer à se rendre compte des causes qui entravent un plus complet développement. Il leur est donc permis d'espérer un meilleur avenir, et peut-être viendra-t-il un jour où ils agiront à leur tour sur les destinées du monde. L'Europe ne peut d'ailleurs rester indifférente au sort des émigrans français, allemands, suisses ou italiens, établis en assez grand nombre au Brésil, dans l'Uruguay, dans la confédération argentine; à ces divers points de vue, il n'est pas superflu de suivre les péripéties de la lutte soutenue par le Paraguay contre le Brésil et ses alliés, et de rechercher si le but que poursuivent les belligérans doit avoir quelque influence sur les intérêts politiques ou commerciaux. La *Revue* a donné (2) des détails sur l'aspect phy-

(1) Le commerce général du Brésil en 1864 avec la France a été de 198 millions. Il tient le 9e rang sur la liste par ordre d'importance, et précède les États-Unis. Le commerce général de la confédération argentine a été de 93 millions. Elle occupe le 15e rang, avant les Pays-Bas.

(2) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 novembre 1865.

sique et l'histoire politique de ces contrées. Elle a exposé les incidens de la guerre civile qui, après avoir sévi dans la Bande-Orientale en 1863 et amené l'intervention armée du Brésil, se terminait par le triomphe du général Florès à Montevideo. Depuis cette époque, une nouvelle guerre a éclaté. N'ayant à l'origine d'autre motif que des revendications de territoires et des questions de navigation, elle a depuis changé de caractère : il s'agit aujourd'hui de renverser le président du Paraguay, de donner à ce pays une liberté qu'il ne semble pas réclamer, et des institutions analogues à celles des états voisins. Si l'importance d'une lutte se mesure à l'acharnement des combattans et à l'étendue des pertes, on trouvera peut-être, même après le récit des batailles de Custozza, de Sadowa et de Lissa, encore quelque intérêt à suivre les opérations militaires entreprises au même moment sur l'autre hémisphère dans des conditions bien différentes de celles que présentent les guerres européennes.

I.

En jetant les yeux sur la carte de l'Amérique du Sud, on est frappé de la disproportion qui paraît exister entre les forces respectives des belligérans; on s'étonne que le Paraguay ait osé provoquer la lutte, et plus encore qu'il n'ait pas déjà été écrasé. Toutefois il ne sera pas malaisé de voir que l'infériorité du Paraguay n'est pas aussi grande qu'on pourrait le supposer tout d'abord, et que les moyens offensifs dont les alliés disposent ne dépassent guère ceux dont il peut user pour sa défense. Il existe une intime corrélation entre l'organisation politique et sociale d'une nation et sa puissance militaire. Un examen de la situation intérieure spéciale à chacun des états engagés dans la guerre montrera comment le gouvernement du Paraguay s'est trouvé, pendant quelque temps, seul en mesure de disposer de forces relativement considérables. On sait comment la république argentine, arrêtée jadis dans son essor par sa dépendance aux lois de sa métropole, et depuis par une longue série d'agitations intérieures, n'a pu tirer parti d'aucune des conditions favorables qui lui étaient naturellement assurées, la richesse du sol, l'avantage d'une heureuse situation, la salubrité du climat. C'est à peine si sur une superficie de 2,362,000 kilomètres carrés (quatre ou cinq fois celle de la France) elle compte 1,200,000 habitans (1). L'expé-

(1) La France compte 230 habitans par mille carré; la moyenne de l'Europe est estimée à 90 par mille carré. La confédération compte 1 3/4 habitant par mille carré.

rience a montré qu'une société politiquement organisée n'existe dans des conditions régulières et n'emploie utilement la totalité de ses forces qu'autant que le territoire occupé est en rapport avec le nombre de ses membres. Quand la population est trop clair-semée sur un espace trop étendu, la nation perd une partie des efforts et des moyens d'action dont elle bénéficierait en se condensant dans des limites plus étroites. Ce vice d'organisation, que l'on rencontre plus ou moins dans tous les états de l'Amérique du Sud, et qui remonte aux premiers temps de la conquête et aux accidens de la colonisation, annihile en partie les ressources de la confédération argentine comme celles du Brésil. L'empire brésilien représente à lui seul plus des deux cinquièmes du continent sud-américain; il offre sur l'Atlantique un développement de côtes d'environ 4,400 kilomètres; il pénètre dans l'intérieur à une profondeur de plus de 2,000, et sur cette immense superficie de 7,516,840 kilomètres carrés (quatorze fois environ celle de la France) se trouve disséminée une population que l'on estime atteindre à peine aujourd'hui 8 millions d'âmes (1). Encore fait-on entrer dans ce chiffre près de 2 millions de noirs esclaves, qui, à certains égards, ne sauraient être regardés comme citoyens actifs. Ces pays présentent ainsi ce spectacle sans précédens de nations qui, après s'être assimilé au même degré que les peuples les plus policés et les plus anciennement constitués tous les élémens de la civilisation et du progrès, se trouvent pourtant à peu près dans les mêmes conditions géographiques que les tribus sauvages qu'elles ont remplacées.

Depuis l'émancipation, les divers gouvernemens qui se sont succédé dans la république argentine, ainsi que la monarchie héréditaire du Brésil, se sont préoccupés d'une situation aussi anormale. L'exemple des États-Unis du Nord leur indiquait le remède. Ils ont donc cherché à détourner à leur profit le courant d'émigration qui emporte, année moyenne, plus de 200,000 individus hors d'Europe (2). La confédération argentine n'a réussi encore à attirer chez elle depuis 1840 qu'une moyenne de 7 à 8,000 émigrans par an, la plupart Basques ou Italiens, qui viennent volontiers accroître la population industrielle ou commerçante des villes, mais se soucient peu d'entreprendre des travaux de culture ou de défrichement. Sur 100,000 individus (3), chiffre auquel on fixe à peu près le nombre des

(1) On évalue en outre la population indienne errant dans les forêts à 2 millions environ; mais ces Indiens ne peuvent être comptés à aucun titre dans la population brésilienne.

(2) L'émigration a été en 1854 de 460,697 individus, en 1858 de 185,529. Elle a paru reprendre depuis 1860. De 1820 à 1855, les États-Unis ont reçu 4,207,624 émigrans.

(3) M. Martin de Moussy dit 120,000. (Description de la confédération argentine.)

étrangers établis en 1862 dans la confédération, 70,000 au moins résident à Buenos-Ayres ou dans les environs. Sans en être encore à repousser les bras qui se mettent au service des manufactures et du commerce, la confédération aurait plus d'intérêt à acquérir une population sédentaire, accoutumée aux travaux des champs, prête à se répandre dans la campagne pour relier entre eux les centres déjà habités. C'est la situation politique du pays qui apparaît toujours comme un obstacle beaucoup trop sérieux.

Sollicité à la fois sur tous les points du globe où l'homme manque à la terre, en Algérie, en Australie, aux États-Unis comme au Mexique et dans toute l'Amérique du Sud, l'émigrant fixe son choix sur les pays qui lui offrent à la fois, avec la richesse du sol et la salubrité du climat, la liberté de tirer à son gré parti de son industrie et une sécurité suffisante pour ne pas craindre de perdre le fruit de son travail au milieu de révolutions auxquelles il demeure indifférent. L'histoire de la république argentine n'est que le récit d'une suite de désordres qui viennent plus encore des défauts d'une organisation vicieuse que du fait même des hommes. On sait les résultats fâcheux que des institutions empruntées aux États-Unis, mais appliquées dans des conditions différentes, ont produits dans la Plata. On connaît les luttes intestines qui, même après la chute de Rosas, ont déchiré le pays, la séparation de Buenos-Ayres du reste de la confédération, les guerres qui l'ont contrainte à y rentrer, l'agitation constante des provinces, la division qui règne entre les partis. On a vu combien le pouvoir était faible, de combien de défiances il était entouré, quels obstacles il avait à vaincre pour réaliser ses meilleures intentions. Cette situation n'a été de nature ni à augmenter par l'émigration le chiffre de la population, ni à développer la puissance et la prospérité de la république. On doit néanmoins rendre justice aux efforts que tente le gouvernement du général Mitre pour faire cesser le désordre, et aux résultats incontestables que son administration prudente obtient depuis deux ans. Quelques personnages importans, le général Urquiza à leur tête, semblent rompre avec le passé, et tenir à honneur de concourir à la pacification. Aussi, dans les quatre premiers mois de 1866 et malgré la guerre étrangère, la confédération a-t-elle reçu 4,780 émigrans européens.

De même que la confédération argentine, le Brésil souffre de l'insuffisance de la population, et voit l'immensité même du territoire devenir un obstacle à l'emploi de toutes ses ressources. Dans ces derniers temps, et sans prendre garde que ce même état de choses se rencontre dans les pays voisins, on a voulu en rejeter la faute sur les institutions propres à l'empire, on a même cru avoir à

blâmer les républiques qui acceptaient son alliance (1). Si pourtant on étudie la constitution du Brésil, on y verra que, tout en conservant une monarchie héréditaire, elle a su donner de véritables garanties à toutes les libertés désirables, qu'elle est basée sur la souveraineté et la représentation nationale, que le vote, bien qu'à deux degrés, appartient en somme à la presque universalité des citoyens, que les attributions du pouvoir législatif sont suffisamment étendues, puisqu'à lui seul appartient l'initiative en matière d'impôts et de recrutement. Une large part a été faite à la décentralisation, indispensable jusqu'à un certain point dans un empire aussi vaste. Des conseils provinciaux élus décident de tout ce qui concerne les questions d'administration et de finances spéciales à chaque province, et les délégués du pouvoir exécutif, gouverneurs ou autres, disposant, comme il est juste, de la force publique, ont seulement à veiller à l'exécution de ces décisions.

En réalité, le Brésil paraît dans une situation meilleure que celle de presque tous ses voisins. Ses engagemens financiers fidèlement remplis ne l'exposent pas, comme la plupart des républiques américaines, à des réclamations continuelles de la part des gouvernemens étrangers, et lui assurent un crédit sérieux. Au commencement d'août 1866, sur la place de Londres et malgré la crise, le 4 1/2 pour 100 brésilien était coté de 70 à 71 fr. On voit enfin l'exportation brésilienne en Angleterre, qui était en 1854 de 2,083,589 liv. sterling (2), augmenter graduellement pour atteindre en 1864 le chiffre de 7,019,992 livres, et l'importation anglaise, qui était en 1854 de 3,011,822 livres, arriver en 1863 à 4,082,641 livres. Durant la même période, l'exportation argentine en Angleterre, qui était en 1854 de 1,285,186 livres, a atteint en 1859 1,663,792 liv., pour retomber en 1864 à 1,183,181 livres. L'importation anglaise dans la confédération argentine, qui en 1854 était de 1,229,690 liv., n'est remontée en 1864 qu'à 1,348,122 liv. L'exportation du Brésil en France en 1864 s'est élevée au chiffre de 85,876,698 francs. Elle a été en 1858 de 21,255,401 francs. L'importation de France au Brésil était en 1864 de 129,220,266 fr., en 1858 de 67,747,989 fr. La confédération argentine a exporté en France en 1864 pour 41,512,000 fr., en 1858 pour 17,200,000 francs; elle a importé de France en 1864 pour 51,910,115 fr., en 1858 pour 18,900,000 fr.

La population du Brésil, qui comptait en 1830 moins de 6 mil-

(1) M. John Lelong, qui a longtemps habité ces pays, montre dans une brochure récemment publiée chez Dentu que les institutions politiques qui éloignent du Paraguay les républiques argentine et orientale ne sont pas un obstacle à une entente avec le Brésil.

(2) *Statistical abstract for the united Kingdom. (Twelfth number.)*

lions d'âmes (1), est bien près d'atteindre, en 1862, 8 millions. Cette augmentation provient en partie de l'excédant des naissances, en partie de l'émigration européenne. Les Indiens que le gouvernement est parvenu à faire vivre près de la civilisation, cantonnés dans des villages (*aldeas*), où ils s'occupent de quelques travaux de culture, étaient à peine en 1856 au nombre de 30,000. On a renoncé, après des essais qui ont mal réussi, à faire venir des colons chinois. Enfin, depuis que l'exercice rigoureux du droit de visite non moins que les efforts du gouvernement lui-même, ont amené la suppression de la traite, la population noire, décimée d'ailleurs par l'invasion du choléra, a plutôt diminué qu'augmenté. Seul entre tous les peuples civilisés, le Brésil hésite encore à abolir définitivement l'esclavage, et le maintien de cette institution lui a enlevé bien des sympathies. Le Brésil se trouve pourtant placé dans des conditions particulières dont il y aurait lieu de lui tenir compte. La population indigène de race portugaise est habituée à s'occuper dans les villes de négoce et d'industrie. Elle répugne absolument à se charger des travaux agricoles, dangereux pour la santé des blancs, surtout dans les provinces qui avoisinent l'équateur. L'élément étranger, provenant de l'émigration européenne, peu nombreux d'ailleurs, peut encore moins s'y astreindre, surtout dans les parties chaudes, sans courir risque de la vie. Depuis la suppression de la traite et la diminution du nombre des esclaves qui en a été la conséquence, le prix des substances alimentaires a augmenté progressivement, et le Brésil est aujourd'hui contraint de tirer de l'étranger une partie de son alimentation. Les frais de cette importation ne peuvent être couverts que par les revenus du café et du sucre (2); mais ces produits, ne se trouvant précisément que dans les provinces les plus chaudes, rendent indispensable le travail des noirs.

Quand en 1853 la confédération argentine a décrété l'abolition complète de l'esclavage, elle se trouvait dans de tout autres conditions. Les noirs n'y étaient qu'en très petit nombre. Le produit de leur travail ne comptait pas parmi les revenus nécessaires. Le

(1) Géographie Malte-Brun. — *L'Empire du Brésil*, par M. C. Barril, comte de La Hure; Paris 1862.

(2) Exportation moyenne annuelle du café brésilien de 1852 à 1858. 83,065,735 kil.
du sucre. 50,015,583
Exportation du café en France de 1864, en chiffres ronds. . . . 44,000,000
du sucre 7,000,000

Une circulaire anglaise établit pour la consommation du café dans le monde en 1859 les chiffres de 380 millions de kilogrammes, et pour la production dans la même année 348 millions de kilogrammes. Le Brésil en a fourni seul 173 millions de kilogrammes.

Brésil au contraire paraît avoir un intérêt capital à ne pas en être privé, et malheureusement on a trop lieu de craindre qu'une fois émancipés, les noirs n'envisagent la liberté comme un droit absolu à la paresse. Il est vrai que le Brésil est coupable de n'avoir pas cherché à sortir de cette fâcheuse nécessité, en essayant au moins d'introduire chez lui, non plus à titre de colons libres, mais comme ouvriers payés, les travailleurs ou coulies que l'Inde anglaise fournit à d'autres pays. Il lui faut absolument songer à remédier enfin à ce danger de voir l'abolition de l'esclavage, quand elle ne pourra plus être retardée, modifier instantanément le régime économique dans l'empire tout entier. En attendant, et dans les conditions actuelles, si l'on songe au chiffre de la population blanche, on comprend que le Brésil hésite à adopter une mesure commandée il est vrai par l'humanité, mais qui peut faire courir aujourd'hui de grands risques à sa prospérité et même à sa sécurité. Ces observations n'ont pas pour but de défendre l'institution de l'esclavage; elles peuvent faire comprendre la situation particulière dans laquelle le Brésil est placé. L'expérience faite dans les colonies anglaises et françaises s'est opérée dans des conditions trop différentes pour servir de leçon. L'émancipation récente des noirs dans les anciens états esclavagistes de l'Amérique du Nord fournira un plus utile enseignement. Est-il interdit d'en attendre le résultat? Cependant, loin de songer à une propagande esclavagiste, le Brésil cherche les moyens d'arriver sans danger à l'émancipation. En 1865, les chambres ont eu à s'occuper d'un projet de loi tendant à déclarer libres les enfans nés d'esclaves. Ces enfans seraient élevés sur la terre où ils sont nés, ils y prendraient l'habitude du travail. Peut-être cette combinaison conserverait-elle en effet à l'état les bras dont il ne saurait se passer. On pourrait aussi examiner un système qui, attribuant à l'esclave une partie de la plus-value produite par son travail sur la terre qu'il cultive, et lui conférant le droit légal et absolu de racheter sa liberté avec le fruit de ses économies, l'intéresserait à la prospérité publique, et lui donnerait l'habitude et le désir de l'épargne avec le sentiment de la propriété.

Quoi qu'il en soit, le moyen le plus sûr de lever les obstacles qui retardent l'abolition de l'esclavage, c'est d'augmenter la population blanche. A ce point de vue, plus encore que la confédération argentine, le Brésil a besoin de l'émigration; il faut dire, puisqu'il s'agit d'apprécier les ressources et l'avenir des états engagés aujourd'hui dans une même querelle, que si les difficultés ne viennent pas, comme dans la république argentine, de la situation politique, elles tiennent à des conditions physiques contre lesquelles il sera peut-être plus malaisé de réagir. Au lieu des plaines qui s'étendent

sur la rive droite de la Plata, le colon qui veut défricher se trouve, au-delà des tropiques, en présence de forêts immenses sillonnées de montagnes et de vallées profondes où les débris de milliers d'êtres accumulés dans des terrains marécageux exhalent au sein d'une chaleur torride des miasmes insalubres. La fièvre jaune, qui a paru pour la première fois au Brésil en novembre 1849, paraît s'y être établie à l'état endémique. Il est vrai qu'elle a également visité les provinces de la Plata, et qu'elle semble beaucoup moins redoutable au Brésil, surtout dans les parties méridionales, qu'à la Vera-Cruz et aux Antilles. Les conditions climatériques se modifieront d'ailleurs à mesure que la culture en s'étendant empêchera les détritus de toute sorte de pourrir sur le sol et les fleuves de se répandre périodiquement dans les vallées. L'île de Sainte-Catherine fournit un exemple d'une transformation de ce genre (1). Actuellement le laboureur européen ne peut s'établir sans danger qu'au-dessous du 22e degré de latitude sud. La province de Matto-Grosso, où le terrain est sec en beaucoup d'endroits et où l'élévation du sol tempère la chaleur, celles de São-Paulo et de Santa-Catharina, et surtout celle du Rio-Grande-do-Sul, où les forêts moins profondes sont coupées par de vastes plaines, semblent seules aptes à recevoir utilement la colonisation européenne.

C'est donc dans les provinces les plus méridionales de l'empire, enclavées dans le bassin de la Plata et avoisinant les républiques de l'Uruguay, du Paraguay et la confédération argentine, que le Brésil place l'espoir de sa grandeur future. On conçoit ainsi l'importance qu'il attache à toutes les questions qui en intéressent le repos et la prospérité. On distingue le mobile auquel il a obéi lorsque, craignant la contagion du désordre et la propagande révolutionnaire, il s'est ingéré dans les affaires intérieures de la république orientale; on comprend aussi pourquoi sa politique a eu de tout temps pour objectif principal le cours de la Plata et de ses affluens, le Parana, le Paraguay, l'Uruguay, et comment la possession des rives de ces fleuves a été l'objet de tant de prétentions rivales. Un coup d'œil sur la géographie du bassin de la Plata en donnera facilement l'intelligence. Le Parana et le Rio-Paraguay, sortant tous deux du plateau central du Brésil, se dirigent sensiblement vers le sud-ouest, le premier en traversant les provinces brésiliennes de Matto-Grosso, de Goyaz et de São-Paulo, la république du Paraguay et le territoire argentin des Missions, le second en passant par la province de Matto-Grosso, et en séparant la ré-

(1) Dans le courant du XVIIIe siècle, dom Pernetty trouva l'île Sainte-Catherine couverte de forêts, enveloppée de brumes malsaines et d'exhalaisons fétides. L'île a été défrichée depuis, et les voyageurs du XIXe siècle en vantent le climat.

publique argentine de celle du Paraguay. Tous deux se rejoignent à 270 lieues de l'Océan, à la hauteur de Corrientès. Grossi des eaux du Rio-Paraguay, le Parana continue sa course à travers le territoire argentin. A 70 lieues de la côte, il rencontre l'Uruguay, qui, sorti de la province brésilienne de Santa-Catharina, a coulé du nord au sud, longeant à gauche la province du Rio-Grande et la république de l'Uruguay, à droite la confédération argentine. Les deux fleuves, réunis sous le nom de Rio-de-la-Plata, séparent alors la république argentine de l'Uruguay, et versent leurs eaux à la mer par une embouchure large de 35 lieues.

Dans l'espace compris entre le Parana et le Rio-Paraguay s'étend la république du Paraguay, qui borde la rive droite du Parana en face des provinces brésiliennes de Matto-Grosso et de Sâo-Paulo et du territoire de Corrientès, et la rive gauche du Paraguay vis-à-vis la confédération argentine. Tandis que la confédération dispose sans interruption d'une voie fluviale qui traverse son territoire dans sa plus grande étendue, le Brésil reste privé d'un pareil avantage. Aussi eût-il eu tenu à posséder au moins la rive gauche de l'embouchure avec le beau port de Montevideo, rival souvent heureux de celui de Buenos-Ayres, ainsi que tout le cours de l'Uruguay, déversoir naturel des produits de la province du Rio-Grande. Le roi Jean IV profita en effet de la lutte entre l'Espagne et les colonies de la Plata pour annexer au Brésil, encore dépendant de la couronne de Portugal, la bande orientale tout entière; mais la haine nationale, qui au Nouveau-Monde plus encore qu'en Europe existe entre les populations espagnoles et portugaises, et l'appui que Montevideo reçut alors des Argentins devenus indépendans ne lui laissèrent pas longtemps sa précieuse conquête. En 1829, l'état oriental recouvra son autonomie, et le Brésil parut s'y résigner, se réservant de veiller à ce que jamais une réunion à la confédération argentine ne mît entre les mains du même gouvernement les deux rives de la Plata. Du moins tenait-il à conserver sur le plus long parcours possible la navigation du haut Parana et du haut Paraguay, grâce auxquels les provinces du centre de l'empire pouvaient remplacer par le cabotage les voies de communication artificielles qui leur manquent encore. Là il eut à compter avec l'état du Paraguay. Celui-ci, situé au centre du continent, sans autre accès à l'Océan que par les fleuves, prétendait, de même que le Brésil et pour des raisons plus plausibles encore, s'approprier les territoires bordant la rive droite du Parana jusqu'au Rio Ivenheima et les terres de la rive gauche du Rio-Paraguay jusqu'au fort Olympo. La navigation du Rio-Paraguay, plus facile que celle du Parana, avait encore à ses yeux un intérêt d'autant plus grand que l'Assomption,

la ville capitale et le principal centre de commerce, est assise sur les bords de ce fleuve. Il réclamait en même temps de la confédération argentine une partie du territoire des Missions à la jonction du Parana et du Rio-Paraguay. Les revendications de territoire entre ces trois états, possédant chacun tant d'espaces encore déserts, n'ont en effet de véritable objet qu'à cause de la possession des voies fluviales enclavées. Une convention entre les quatre gouvernemens riverains qui eût assuré la liberté constante et absolue de la navigation eût sauvegardé tous les intérêts et terminé les querelles. On crut réussir en ce qui concerne la portion du fleuve enfermée dans les territoires orientaux et argentins. Des traités conclus en 1853 avec la France et l'Angleterre en ont stipulé la libre navigation. Il fut moins facile de s'accorder avec le Paraguay. Chacun apportait dans les négociations d'égales défiances et d'inconciliables prétentions. Chacun, sachant que les traités ne sont pas toujours observés, tenait à conserver en sa possession les portions de territoire qui le rendaient maître de la navigation. Néanmoins depuis 1859 le Brésil semblait s'être désintéressé des affaires de la Plata. Les autres états s'occupaient de leur situation intérieure, quand au mois de mai 1863 le général Florès, parti de Buenos-Ayres avec trois compagnons, vint débarquer sur le territoire oriental, où, rejoint bientôt par ses partisans, il entama contre le gouvernement une lutte qui devait avoir de si graves conséquences. Comment une insurrection qui n'intéressait en apparence que l'état oriental fit-elle sortir le Brésil de son repos et amena-t-elle une conflagration générale sur les bords de la Plata? C'est ce qu'un retour sur les événemens antérieurs permettra peut-être de concevoir, autant du moins qu'il est possible de suivre l'enchaînement de la politique dans ces pays où les entraînemens spontanés et irréfléchis de l'opinion ont plus encore qu'ailleurs une influence considérable sur la conduite des affaires.

Avec une population de 132,000 âmes d'après le recensement officiel de 1852, dont 28,000 étrangers répandus sur une superficie d'environ 6,000 milles carrés (1), l'état oriental, tout en adoptant des institutions républicaines calquées sur la constitution argentine, conserva l'unité à laquelle l'avait habitué la domination espagnole, et, ne formant qu'une seule province, n'eut pas à se préoccuper des difficultés du régime fédéraliste. Toutefois, et bien que l'exiguïté relative du territoire présentât moins d'obstacles à la vigilance du gouvernement, les tendances décentralisatrices, inhé-

(1) *Le Guide de Montevideo* donne pour 1859 301,000 habitans, dont 45,000 à Montevideo. D'autres ouvrages disent 450,000 : ces chiffres semblent exagérés.

rentes aux institutions et au caractère national, ne tardèrent pas à se produire, servant de prétexte aux ambitions personnelles et aux luttes de partis. La guerre contre Rosas créa encore de nouveaux motifs de discorde. Les uns parurent disposés à accueillir l'alliance du dictateur de Buenos-Ayres, les autres la repoussèrent avec acharnement. Telle fut l'origine des deux partis qui, sous le nom de *blanquillos* et de *colorados*, divisent aujourd'hui la république. Autant qu'il est permis d'en juger au milieu de la confusion des idées et de l'agitation des esprits, les premiers fortifieraient volontiers le pouvoir exécutif, les seconds en subordonneraient toujours l'action à l'initiative des assemblées délibérantes. Quoi qu'il en soit, après la chute de Rosas, le parti *colorado*, celui qui avait persisté à se défendre, et que dirigeait le colonel, depuis général Florès, conserva naturellement le pouvoir; mais les dissensions intérieures reparurent bientôt. Le Brésil se souvint que de l'état oriental était parti le signal de l'insurrection qui, de 1835 à 1844, établit dans la province du Rio-Grande un gouvernement républicain défendu par quelques étrangers, par Garibaldi notamment. Il offrit son intervention, qui fut acceptée, et une garnison brésilienne maintint la paix à Montevideo (mai 1854). Le départ des soldats impériaux fut suivi d'une insurrection générale, Florès se vit contraint de fuir (août 1855), les plus exaltés entre les *colorados* furent expulsés. La protection brésilienne leur avait valu la perte de leur popularité; ils se tournèrent du côté de Buenos-Ayres, qui, séparée à ce moment de la confédération argentine, songeait à former avec Montevideo un état fédéralisé maître des deux grands ports de la Plata, dont il eût monopolisé le commerce à son profit. Mal accueillie du parti au pouvoir, cette idée ne fut acceptée que par quelques exilés *colorados*. Aussi, quand en 1858 le général César Diaz sortit de Buenos-Ayres pour renverser le président oriental Pereira, l'escadre brésilienne, interceptant les communications, l'empêcha-t-elle de recevoir aucun secours de la rive argentine. Néanmoins le Brésil était mécontent de la façon dont on ajournait à Montevideo les ratifications du traité de 1851 et la solution de ses réclamations. Quand le général Florès reparut dans l'Uruguay, le gouvernement brésilien ne songea tout d'abord qu'à maintenir la tranquillité dans ses provinces et à s'assurer de la neutralité absolue de Buenos-Ayres. L'envoi de M. Loureiro auprès du général Mitre en 1863 n'eut probablement pas d'autre but. Des incidens nouveaux modifièrent la situation.

Bien que le général Florès ne reçût de la confédération aucun appui officiel, la ville de Buenos-Ayres au moins l'accompagnait de ses vœux. Soit que le gouvernement national fût trop faible pour

s'y opposer, soit qu'il y mît une certaine complaisance, il paraît hors de doute qu'il arriva du territoire argentin aux insurgés des secours d'armes, de vivres et même d'hommes. Le gouvernement oriental s'en émut, et à la suite de certains actes hostiles suivis de représailles immédiates les Argentins établirent une escadrille en face de l'îlot de Martin-Garcia. La possession de cette petite île, très rapprochée de la côte orientale et longue à peine de deux milles, est d'une importance capitale au point de vue de la navigation dans la Plata. Située à l'endroit où les canaux du fleuve se resserrent, elle domine complétement la passe de l'ouest, la seule où les bâtimens d'un fort tonnage puissent s'engager, et deviendrait facilement une position militaire redoutable. Durant les guerres de Rosas, quelques batteries assez mal armées y suffirent pour maintenir le blocus du Parana et de l'Uruguay. Le traité du 10 juillet 1853 entre la France, l'Angleterre et la confédération argentine reçut même une clause portant que l'île ne pourrait appartenir qu'à un état ayant adhéré au principe de libre navigation. Depuis 1852, Martin-Garcia était occupée par quelques soldats argentins; néanmoins la présence d'une escadrille excita de vives réclamations de la part de Montevideo. Le Paraguay, commençant à sortir de l'immobilité et de l'isolement où l'avaient tenu ses deux premiers présidens, protesta de son côté contre un acte qu'il considérait comme une atteinte à la liberté du fleuve. Le gouvernement argentin cependant ne prenait souci que de l'attitude du Brésil, dont il craignait les desseins sur la bande orientale autant que l'empire redoutait ses projets d'union avec Montevideo. Il proposa de laisser la solution du conflit à l'arbitrage impérial, espérant ainsi empêcher toute action isolée et paralyser toute intention de conquête, s'il en eût réellement existé. Montevideo refusa l'arbitrage. Dès lors la confédération, sans s'inquiéter du Paraguay, maintint son escadrille à Martin-Garcia, et, tout en protestant officiellement de sa neutralité, ne dissimula plus ses sympathies pour Florès.

En présence de cette situation nouvelle, le Brésil avait le choix entre deux partis, ou bien soutenir contre Florès et les Argentins le gouvernement *blanquillo*, ou bien sympathiser avec l'insurrection *colorado* et accepter la communauté d'action que proposait Buenos-Ayres. L'attitude de la province jadis rebelle du Rio-Grande détermina sa conduite. Parmi les réclamations que le gouvernement brésilien présentait depuis 1856 au cabinet oriental, la plupart intéressaient cette province, qui demandait en outre l'accomplissement des promesses relatives aux frontières et à la navigation de l'Uruguay, dont le Brésil, en 1851, avait fait le prix de son

alliance contre Rosas. Florès y comptait donc de nombreux partisans et en recevait des secours en hommes et en argent. Au commencement de la session législative de 1864, les députés du Rio-Grande interpellèrent violemment le gouvernement sur son attitude dans la question orientale, et, sans aller encore jusqu'à exiger une alliance déclarée avec Florès, le sommèrent d'obtenir, fût-ce par la force, le redressement de tous leurs griefs. Sans trop s'irriter d'avoir la main forcée, le gouvernement promit d'agir. De ce moment, les événemens se hâtent. Buenos-Ayres, qui s'inquiète alors de la situation qu'elle a en partie créée, essaie sincèrement cette fois d'amener une pacification qui ne laissera plus de prétexte à l'intervention; mais il est déjà trop tard. L'armée brésilienne se joint aux partisans *colorados* (novembre 1864), tandis que l'escadre établit un blocus bientôt converti en bombardement. Le Salto et Paysandu tombent, Montevideo est investi (janvier 1865), et Florès ne tarde pas à y rentrer en vertu d'un traité qui lui rend le pouvoir, tandis que l'armée brésilienne reste campée sous les murs de la ville (20 février 1865).

La confédération argentine n'avait qu'à accepter le fait accompli; mais il n'en était pas de même pour le Paraguay, dont le nouveau président, don Solano Lopez, redoutait avant tout une entente entre le Brésil et la confédération, avec lesquels il était déjà en conflit. Attribuant au Brésil le projet de s'établir en maître dans l'Uruguay et ne supposant pas aux Argentins des vues moins intéressées, le général Lopez se crut fondé à penser que les deux états méditaient de se partager la navigation de la Plata et de ses affluens. Il regarda l'intervention à Montevideo comme un premier pas dans cette voie, et fit savoir à Rio-Janeiro qu'il considérerait comme un cas de guerre l'entrée des troupes brésiliennes dans l'Uruguay. Passant sans autre déclaration de la menace à l'exécution, il commença les hostilités en saisissant dans le port de l'Assomption un navire brésilien qui venait d'y entrer (novembre 1864) et en envahissant le Matto-Grosso. Puis, comme la confédération argentine lui refusait le passage pour secourir le parti *blanquillo* de Montevideo, dont il s'était fait le protecteur, il jeta brusquement ses soldats dans la ville de Corrientès (14 avril 1865), et s'empara de deux bâtimens argentins à l'ancre dans le port. Le président du Paraguay entamait ainsi de propos délibéré la guerre contre ses deux voisins, auxquels, ainsi qu'il devait s'y attendre, le nouveau gouvernement installé à Montevideo par l'armée brésilienne ne tardait pas à se joindre. Le 1er mai 1865, un traité signé à Buenos-Ayres confirma l'alliance du Brésil, de la confédération argentine et de l'Uruguay contre le gouvernement du Paraguay. Les alliés

s'engageaient à respecter le territoire paraguayen, moins les parties contestées; mais ils s'obligeaient à poursuivre la guerre tant que le général Lopez conserverait le pouvoir. Malgré le peu de connaissance que l'on a de l'histoire intérieure du Paraguay, il faut essayer d'examiner si réellement les ressources du pays permettaient au président de concevoir quelques espérances.

II.

L'état du Paraguay, sous le nom de république et malgré l'apparence de certaines institutions constitutionnelles, vit en réalité sous un pouvoir entièrement despotique. Avec le titre modeste de président, le chef de l'état tient dans ses mains tous les rouages du gouvernement et de l'administration. Il choisit et révoque à son gré tous ceux qui tiennent les emplois publics, même les magistrats. Il a le commandement de l'armée, dont les officiers de tout grade restent toujours à sa discrétion. Il fait la paix et la guerre. Il édicte des lois qui, s'il le veut, n'émanent que de lui; il fixe lui-même la quotité, l'assiette et la répartition des impôts, perçus soit en espèces, soit en nature. Parfois il convoque sous le nom de congrès national une sorte d'assemblée délibérante et consent à lui demander une approbation qui n'est jamais refusée; mais ces réunions ne sont pas périodiques, le président seul en détermine l'opportunité. Les lois pénales comme les lois civiles ne fonctionnent qu'à son gré. L'état a monopolisé jusqu'au commerce et à l'industrie. L'esclavage a été supprimé en 1848, mais pour l'avenir seulement : les enfans d'esclaves naissent libres, leurs pères restent esclaves jusqu'à leur mort. L'institution devenait inutile, puisque le travail de tous était désormais enrégimenté et soumis à une sévère discipline. Un tel système de gouvernement n'est inscrit dans aucune constitution. Jadis un président a reçu la dictature par une sorte de vote national. Il en a usé pour créer l'état de choses qui vient d'être exposé. La nation s'y est facilement pliée, et aujourd'hui l'habitude de la soumission est assez complète pour que la volonté de celui qui gouverne ou l'intervention étrangère puissent seules désormais mettre des bornes à ce pouvoir exorbitant. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit à côté des populations argentines, si turbulentes et si peu disposées à l'obéissance, un peuple, soumis autrefois comme elles à la domination espagnole et qui l'a secouée à la même époque, accepter sans impatience le joug de l'absolutisme le plus complet. Ce contraste ne s'explique que par la différence des races et par suite du caractère et des sentimens. Les premiers Espagnols qui pénétrèrent dans la Plata remontèrent à la

recherche de l'or les fleuves Paraguay et Parana, leur premier établissement se fit à l'Assomption; mais, quand il fut avéré que l'or ne se rencontrait pas dans ces régions, les nouvelles expéditions, sans avancer aussi loin, ne dépassèrent guère Buenos-Ayres ou tout au plus Corrientès. Les familles d'origine européenne demeurées à l'Assomption, presque sans relations avec la mère-patrie, abdiquèrent peu à peu les préjugés de la couleur, et se rapprochèrent des populations indiennes du voisinage. C'était une race de mœurs douces et tranquilles, d'habitudes pacifiques et nonchalantes. En butte aux attaques de tribus plus belliqueuses, elle-même sollicita le secours des Espagnols contre des voisins dangereux. Des rapports intimes s'établirent, et insensiblement il se forma une population métisse où les Espagnols, bien moins nombreux, finirent par se confondre presque entièrement avec les Indiens. D'autres tribus indigènes vinrent probablement se joindre à ce peuple, qui ne leur était plus étranger. La destruction des établissemens des jésuites accrut encore l'élément indien. Les anciens habitans des Missions, fuyant de nouveaux maîtres, furent heureux de s'établir au Paraguay auprès d'hommes de leur race. La population paraguayenne resta donc presque en totalité composée d'Indiens. La langue parlée en fournit la preuve. L'espagnol, réservé pour les actes officiels, cède dans la vie habituelle la place au guarani, qui s'est conservé comme le véritable idiome national. Ce fait établit, ce semble, la prédominance de l'élément indigène. C'est donc, on peut le dire, une partie de la race peuplant autrefois l'Amérique du Sud, qui, par un exemple unique, se constitue en nation au Paraguay. A ce titre, son histoire peut attirer la curiosité, et la guerre actuelle, où elle se trouve de nouveau en face des anciens conquérans, munie cette fois des armes qu'elle leur a empruntées, mérite de fixer l'attention.

Cette population, mélangée à peine de sang espagnol, conserva le caractère et les instincts primitifs : horreur du travail, disposition à l'obéissance, indifférence complète pour les nouveautés politiques ou gouvernementales, dont la portée lui échappait. Aussi, quand arrivèrent les événemens de 1810, les Espagnols, qui se trouvaient en petit nombre à l'Assomption, furent-ils seuls à s'en préoccuper. Réunis en congrès, ils proclamèrent leur indépendance; mais Buenos-Ayres, prétendant faire du Paraguay une province de la confédération, refusa de la reconnaître. Effrayés de cette menace et sentant le besoin d'organiser les élémens épars de la nation, ils confièrent à l'un d'eux, le docteur Francia, une dictature qui, établie d'abord pour cinq ans, devint ensuite définitive (1816). Francia commença par isoler complétement le pays, en interdit

l'accès aux étrangers et défendit à tout Paraguayen d'en sortir. Dans le mystère et le silence, il se mit à former une petite armée d'Indiens toujours soumis, avec laquelle il dompta la résistance de ceux qui s'opposèrent d'abord à ses vues. Une fois maître absolu, il se trouva en face d'une population peu intelligente, ayant peu de besoins, ennemie du travail régulier. Il avait tout à créer. Éclairé par l'exemple des jésuites, dont les établissemens avaient longtemps prospéré, et adoptant leur système avec moins de douceur toutefois, il imposa aux habitans le travail commun, le seul auquel on pût d'abord les astreindre. Il exigea des redevances, payées le plus souvent en nature, car l'argent était rare et ne circulait pas. Pour tirer parti de ces denrées qu'il recevait à titre d'impôt, l'état dut se faire lui-même commerçant. Pour fixer les Indiens au sol, on les força d'élever des habitations réunies en village. L'état devint entrepreneur et industriel. La tâche journalière de chacun fut réglée. Il ne pouvait être question de liberté personnelle, de garanties sociales. Chaque individu ne fut qu'un membre d'une immense communauté, où sa personnalité disparut, et à laquelle il dut compte de son temps et de ses facultés. Francia mourut en 1842. Son successeur, don Antoine Lopez, tout en conservant à l'intérieur le même système de gouvernement, se sentit assez fort pour le modifier quant aux relations extérieures. Sous Francia, un seul point était ouvert au commerce avec le Brésil, Itapua, sur le Parana. Don A. Lopez songea bientôt à s'ouvrir les fleuves. Menacé par Rosas, il entra dans l'alliance de Corrientès et du Brésil. Son armée, déjà organisée, lui permettait d'être moins timide. L'indépendance du Paraguay fut enfin reconnue en 1852. Aussi le fils de A. Lopez, le général Solano Lopez, qui lui succéda en octobre 1862, entra-t-il plus résolûment dans cette voie. Sans cesser de concentrer tous les pouvoirs politiques et sociaux dans ses mains, sans tolérer encore ni journaux ni manifestation libre de l'opinion, il semble néanmoins montrer quelques dispositions à initier sans secousse le pays à la vie politique. Avant de commencer les hostilités, il a exposé les motifs de sa conduite devant le congrès national, dont il a demandé l'approbation pour l'émission d'un papier-monnaie. Il a pourtant rencontré certains symptômes d'opposition. On a parlé d'un complot dirigé par un ecclésiastique, le père Maïz, d'une conspiration où l'on aurait cherché à soulever quelques nègres encore esclaves, et dans laquelle des étrangers, des Français, auraient été compromis : il a même été question de mésintelligence dans la famille du président; mais l'absence de toute publicité rend difficile de recueillir à cet égard autre chose que de vagues indications. Quoi qu'il en soit, ces tentatives n'ont pas trouvé grand appui dans le

pays, et leurs auteurs les expient probablement au fond de quelque prison. De même que ses prédécesseurs, le président tient peu à attirer les étrangers. C'est pourtant de l'extérieur qu'il fait venir les ouvriers employés à l'arsenal et aux manufactures d'armes de l'Assomption, les mécaniciens de ses bateaux à vapeur, les ingénieurs qui dirigent les travaux du chemin de fer. Des médecins et des pharmaciens anglais, appelés pour soigner les soldats et diriger l'hôpital, sont également autorisés à visiter toutes les classes de la population. Enfin quelques jeunes gens du pays ont été envoyés en France et en Angleterre pour étudier les services publics. Les discussions de frontières avec les états voisins, le désir de maintenir la liberté de navigation, ont déjà modifié complétement les rapports internationaux du pays. Le Paraguay, absolument fermé il y a vingt-cinq ans, possède aujourd'hui entre l'Assomption et Buenos-Ayres une ligne de vapeurs dont le service est parfaitement organisé. Il a un commerce d'exportation estimé en 1863 à 8 millions, et il importe pour une somme à peu près égale. Enfin don Solano Lopez a manifesté l'intention de prendre part à l'exposition française de 1867, et il cherche les moyens de faire parvenir à Paris, malgré le blocus du Parana, les échantillons des produits de son pays. Si, laissant de côté la question du système inauguré par le docteur Francia, on se borne à constater ce qu'il a produit, on ne peut qu'être frappé du résultat obtenu. Que l'on songe aux élémens qu'il a fallu mettre en œuvre. La population du Paraguay est aujourd'hui infiniment plus dense que celle des pays voisins. Estimée à 100,000 âmes au commencement de ce siècle, elle serait aujourd'hui, suivant M. Du Graty (1), de 1,450,000 âmes, suivant M. Martin de Moussy, de 350,000 environ, suivant M. le lieutenant de vaisseau Mouchez, de 800,000 (2). Le chiffre de M. Du Graty paraît exagéré. M. Martin de Moussy, dans ses calculs très justes d'ailleurs, semble pourtant n'avoir pas tenu compte de la puissance d'attraction que ce peuple de race indienne doit exercer à mesure qu'il s'organise sur les tribus errantes des territoires environnans. Le gouvernement, laissant une partie du pays encore déserte, a cherché habilement à concentrer la population sur un espace assez restreint. Ainsi, tandis que plus de deux millions d'Indiens errent dans les forêts du Brésil et dans les déserts de la confédération argentine, sans cesse menaçans et refusant de s'assimiler aucun des élémens de la civilisation européenne, les Indiens du Paraguay, devenus sédentaires, cultivent, travaillent et

(1) *Histoire du Paraguay*, Paris 1862.
(2) Carte du Paraguay, 1862. Dépôts des cartes et plans de la marine.

prennent toutes les allures d'une nation organisée. C'est là un résultat auquel on ne saurait trop applaudir. La culture fait des progrès; les produits qu'elle fournit suffisent à l'alimentation du pays; le gouvernement lui accorde des primes d'encouragement; le tabac du Paraguay commence à être connu (1); l'exportation de la *yerba-mate*, herbe odorante analogue au thé, donne un revenu de près de 5 millions. Le président avait réussi en 1863 à faire planter 16,600,000 pieds de cotonniers, produisant environ 4,000 balles. Les environs de l'Assomption possèdent déjà quelques routes carrossables; le chemin de fer de l'Assomption à Villa-Rica est presque terminé. Enfin, depuis 1856, le Paraguay a émis 200,000 piastres fortes (à 5 fr. 10 c.) environ en monnaie de papier, et ce papier est resté au pair du métallique, contrairement au papier argentin, qui subit une énorme dépréciation. Il est vrai que le papier paraguayen n'a guère cours qu'à l'Assomption.

C'est le propre des gouvernemens absolus de chercher à développer la force militaire. Les dictateurs du Paraguay n'y manquèrent pas. Par leurs soins, des manufactures d'armes et des fonderies de canons existent à l'Assomption sous la direction d'ouvriers étrangers. Des forts ont été construits sur la frontière, entre autres la forteresse considérable d'Humayta, et celle d'Itapiru au confluent du Parana et du Rio-Paraguay. La race indienne, disposée à l'obéissance passive, sobre, patiente et méprisant la mort, fournit de bons soldats. En 1862, le général Lopez disposait, d'après la carte de M. Mouchez, de 15 à 18,000 hommes parfaitement disciplinés et tout prêts à combattre pour lui à l'intérieur comme à l'extérieur. En attendant, il les utilisait dans les travaux du chemin de fer. Sa marine se composait de 10 petits vapeurs en bois, construits presque tous dans le port de l'Assomption et propres seulement à la navigation fluviale. Dès que les prétentions de Buenos-Ayres sur l'île de Martin-Garcia firent pressentir la tournure que prendraient les événemens, M. Lopez prit ses dispositions pour agir. L'armée ne dépendait que de lui. N'ayant aucun contrôle à subir, il pouvait l'organiser à son gré, l'augmenter sans autre limite que le chiffre de la population. Une levée générale de tous les hommes en état de servir fut ordonnée et opérée avec une grande rigueur. Les nouvelles recrues se réunissaient dans un camp près de l'Assomption, où elles étaient exercées au maniement des armes. De là on les envoyait soit à Cerro-Leon, sur le haut Paraguay, soit sous les murs de Humayta. En 1864, l'armée dut compter de 40 à 42,000 hommes immédiatement disponibles. Le recrutement continua cependant,

(1) Le tabac du Paraguay a obtenu une médaille à l'exposition universelle de Londres.

et, au dire de témoins oculaires, on enrôla jusqu'à des adolescens de seize ans. Les troupes sont organisées sur le modèle des armées européennes. Elles paraissaient assez bien équipées à l'ouverture des hostilités; mais, autant qu'on en peut juger à distance, les cadres et les officiers leur manquaient, ce qui s'explique par l'état moral de la population. Elles se composaient de 40 bataillons d'infanterie de 700 hommes chacun, formant un total de 28,000 hommes, de 32 régimens de cavalerie de 500 hommes, soit 16,000 hommes, de 3,000 artilleurs avec 120 pièces de canon. Quant aux finances, le président n'avait pas à s'en préoccuper, le soldat ne touchant d'autre paie que la nourriture et l'équipement. Enfin il possédait 18 vapeurs de petite dimension, mais armés d'une forte artillerie. Aussi put-il, le 4 décembre 1864, jeter subitement dans la province de Matto-Grosso 10,000 hommes qui, remontant le Rio-Paraguay escortés de chalands chargés de vivres, s'avancèrent jusqu'à Cuyaba, capitale de la province.

Les institutions militaires d'une nation procèdent toujours de son organisation politique et sociale. On doit donc s'attendre à trouver de notables différences entre ce qui vient d'être dit du Paraguay et ce qui existe dans les trois états alliés. Chez ces derniers, la composition, le mode de formation de l'armée, le nombre d'hommes sous les drapeaux, tout est réglé par la loi. La crainte de porter atteinte à la liberté individuelle y a fait reculer devant l'idée d'imposer par une conscription permanente l'obligation du service militaire. En temps ordinaire, l'armée se recrute par les engagemens volontaires. Ce système, qui a, entre autres inconvéniens, celui d'imposer au trésor des dépenses considérables hors de proportion avec les ressources effectives qu'il procure, est adopté au Brésil aussi bien que dans les républiques argentine et orientale. Toutefois les différences qui existent dans la forme même du gouvernement de chacun de ces états ne laissent pas subsister une analogie complète dans les institutions militaires.

Au Brésil, c'est aux chambres seules qu'appartient l'initiative en matière de recrutement; mais, une fois le mode adopté, le chiffre des hommes à tenir sous les armes fixé et le budget de la guerre réglé, le reste est du ressort du pouvoir exécutif. C'est lui seul qui préside à la formation des divers corps, qui veille au service de chaque arme, à tout ce qui concerne l'équipement et l'entretien des arsenaux. L'armée brésilienne, en 1864, comptait environ 25,000 hommes ainsi répartis : 16,000 hommes d'infanterie, partagés en 21 régimens; 4,500 de cavalerie, formant 6 régimens; 3,500 d'artillerie, dont 1 régiment d'artillerie monté, plus 1 régiment du génie. Ce chiffre est peu considérable sur une population

prennent toutes les allures d'une nation organisée. C'est là un résultat auquel on ne saurait trop applaudir. La culture fait des progrès; les produits qu'elle fournit suffisent à l'alimentation du pays; le gouvernement lui accorde des primes d'encouragement; le tabac du Paraguay commence à être connu (1); l'exportation de la *yerba-mate*, herbe odorante analogue au thé, donne un revenu de près de 5 millions. Le président avait réussi en 1863 à faire planter 16,600,000 pieds de cotonniers, produisant environ 4,000 balles. Les environs de l'Assomption possèdent déjà quelques routes carrossables; le chemin de fer de l'Assomption à Villa-Rica est presque terminé. Enfin, depuis 1856, le Paraguay a émis 200,000 piastres fortes (à 5 fr. 10 c.) environ en monnaie de papier, et ce papier est resté au pair du métallique, contrairement au papier argentin, qui subit une énorme dépréciation. Il est vrai que le papier paraguayen n'a guère cours qu'à l'Assomption.

C'est le propre des gouvernemens absolus de chercher à développer la force militaire. Les dictateurs du Paraguay n'y manquèrent pas. Par leurs soins, des manufactures d'armes et des fonderies de canons existent à l'Assomption sous la direction d'ouvriers étrangers. Des forts ont été construits sur la frontière, entre autres la forteresse considérable d'Humayta, et celle d'Itapiru au confluent du Parana et du Rio-Paraguay. La race indienne, disposée à l'obéissance passive, sobre, patiente et méprisant la mort, fournit de bons soldats. En 1862, le général Lopez disposait, d'après la carte de M. Mouchez, de 15 à 18,000 hommes parfaitement disciplinés et tout prêts à combattre pour lui à l'intérieur comme à l'extérieur. En attendant, il les utilisait dans les travaux du chemin de fer. Sa marine se composait de 10 petits vapeurs en bois, construits presque tous dans le port de l'Assomption et propres seulement à la navigation fluviale. Dès que les prétentions de Buenos-Ayres sur l'île de Martin-Garcia firent pressentir la tournure que prendraient les événemens, M. Lopez prit ses dispositions pour agir. L'armée ne dépendait que de lui. N'ayant aucun contrôle à subir, il pouvait l'organiser à son gré, l'augmenter sans autre limite que le chiffre de la population. Une levée générale de tous les hommes en état de servir fut ordonnée et opérée avec une grande rigueur. Les nouvelles recrues se réunissaient dans un camp près de l'Assomption, où elles étaient exercées au maniement des armes. De là on les envoyait soit à Cerro-Leon, sur le haut Paraguay, soit sous les murs de Humayta. En 1864, l'armée dut compter de 40 à 42,000 hommes immédiatement disponibles. Le recrutement continua cependant,

(1) Le tabac du Paraguay a obtenu une médaille à l'exposition universelle de Londres.

et, au dire de témoins oculaires, on enrôla jusqu'à des adolescens de seize ans. Les troupes sont organisées sur le modèle des armées européennes. Elles paraissaient assez bien équipées à l'ouverture des hostilités; mais, autant qu'on en peut juger à distance, les cadres et les officiers leur manquaient, ce qui s'explique par l'état moral de la population. Elles se composaient de 40 bataillons d'infanterie de 700 hommes chacun, formant un total de 28,000 hommes, de 32 régimens de cavalerie de 500 hommes, soit 16,000 hommes, de 3,000 artilleurs avec 120 pièces de canon. Quant aux finances, le président n'avait pas à s'en préoccuper, le soldat ne touchant d'autre paie que la nourriture et l'équipement. Enfin il possédait 18 vapeurs de petite dimension, mais armés d'une forte artillerie. Aussi put-il, le 4 décembre 1864, jeter subitement dans la province de Matto-Grosso 10,000 hommes qui, remontant le Rio-Paraguay escortés de chalands chargés de vivres, s'avancèrent jusqu'à Cuyaba, capitale de la province.

Les institutions militaires d'une nation procèdent toujours de son organisation politique et sociale. On doit donc s'attendre à trouver de notables différences entre ce qui vient d'être dit du Paraguay et ce qui existe dans les trois états alliés. Chez ces derniers, la composition, le mode de formation de l'armée, le nombre d'hommes sous les drapeaux, tout est réglé par la loi. La crainte de porter atteinte à la liberté individuelle y a fait reculer devant l'idée d'imposer par une conscription permanente l'obligation du service militaire. En temps ordinaire, l'armée se recrute par les engagemens volontaires. Ce système, qui a, entre autres inconvéniens, celui d'imposer au trésor des dépenses considérables hors de proportion avec les ressources effectives qu'il procure, est adopté au Brésil aussi bien que dans les républiques argentine et orientale. Toutefois les différences qui existent dans la forme même du gouvernement de chacun de ces états ne laissent pas subsister une analogie complète dans les institutions militaires.

Au Brésil, c'est aux chambres seules qu'appartient l'initiative en matière de recrutement; mais, une fois le mode adopté, le chiffre des hommes à tenir sous les armes fixé et le budget de la guerre réglé, le reste est du ressort du pouvoir exécutif. C'est lui seul qui préside à la formation des divers corps, qui veille au service de chaque arme, à tout ce qui concerne l'équipement et l'entretien des arsenaux. L'armée brésilienne, en 1864, comptait environ 25,000 hommes ainsi répartis : 16,000 hommes d'infanterie, partagés en 21 régimens; 4,500 de cavalerie, formant 6 régimens; 3,500 d'artillerie, dont 1 régiment d'artillerie monté, plus 1 régiment du génie. Ce chiffre est peu considérable sur une population

libre de 6 millions d'âmes (les noirs esclaves ne servent pas); mais on a tenu à n'enlever que le moins de bras possible à l'agriculture et à l'industrie. L'empire entretient aussi une école militaire et une école d'application pour l'instruction des jeunes officiers sur le modèle des écoles européennes. Le budget de la guerre pour 1861-1862, y compris les dépenses d'administration, montait à 33,495,117 francs, — dont 18,271,254 francs pour le personnel de l'armée proprement dite, et 5,280,470 francs pour le matériel. — Le budget de 1863-1864 a été à très peu de chose près le même. L'empire possède des manufactures d'armes et de poudre et une fonderie de canons.

En temps de paix, l'armée, disséminée dans les provinces, qui forment autant de subdivisions militaires, y maintient l'ordre public. L'immense étendue de l'empire et l'absence sur beaucoup de points de routes praticables rendent difficile en cas de guerre la rapide concentration des troupes. Les provinces ne peuvent d'ailleurs pas rester entièrement dégarnies. Le chiffre des hommes prêts à entrer immédiatement en campagne est donc fort inférieur à celui qui vient d'être indiqué. Après que les hostilités contre Montevideo eurent été décidées, il fallut un temps assez long pour amener à la frontière les 10,000 hommes qui rejoignirent le général Florès, et pour les pourvoir d'un matériel suffisant. Dès cette époque, on augmenta le chiffre des engagemens volontaires en offrant des primes plus élevées (mai 1864). En temps de guerre, on a recours à la mobilisation d'une partie déterminée de la garde nationale. Ce n'est en somme autre chose que le recrutement forcé appliqué pendant un temps limité. On évalue à 25,000 hommes le nombre des gardes nationaux qui peuvent être immédiatement mobilisés. Cette mesure, autorisée par les chambres à la fin de 1864, fut mise à exécution dès que le Paraguay eut commencé les hostilités; on réunit ainsi 15,000 hommes. Ce sont les délégués militaires et civils du pouvoir exécutif qui surveillent ce recrutement; les conseils provinciaux n'ont pas à y intervenir. Il y a dans chaque chef-lieu de province un commandant militaire supérieur, un état-major complet, une garnison qui fournit les cadres dans lesquels sont versées les nouvelles recrues. Le commandement des gardes nationaux mobilisés reste confié à des officiers pris dans l'armée ou sortant de l'école militaire. Quand les événemens exigent de la célérité, ce système n'est pas sans inconvénient; outre la lenteur avec laquelle s'opère la réunion des recrues au milieu d'une population extrêmement disséminée, il faut encore du temps pour faire l'éducation des nouveaux soldats; enfin les hommes, venus de provinces éloignées et peu habitués au métier des armes, supportent souvent

avec peine le changement de vie et de climat. Le corps de santé de l'armée et les hôpitaux semblent assez bien organisés. Ce service entrait dans le budget de 1863-1864 pour 1,600,000 francs environ. Des chirurgiens militaires sont attachés à chaque corps. L'intendance, établie sur le modèle de l'intendance française, fonctionne régulièrement. Ces élémens réunis ont permis au Brésil d'envoyer successivement du mois de décembre 1864 au mois de juillet 1866, et sans dégarnir complétement les provinces, plus de 50,000 hommes sur le théâtre de la guerre, dont, à vrai dire, il a supporté à peu près tout le poids.

La marine brésilienne offrait, au commencement des hostilités, des ressources plus immédiatement disponibles; c'est le concours de la flotte qui a seul permis de poursuivre la lutte. En 1862, elle se composait de 60 navires, 31 à voiles et 29 à vapeur. Le budget, y compris les frais d'administration, était fixé à 19 millions de francs environ, dont 3,500,000 francs pour la réserve des arsenaux, et 5,977,632 francs pour l'amélioration et l'entretien du matériel. Ce dernier chiffre a progressivement augmenté dans les deux budgets suivans. Depuis le conflit avec l'Angleterre, le gouvernement brésilien a en effet cherché à transformer rapidement son matériel. Le nombre des navires à vapeur s'est accru; des bâtimens cuirassés, corvettes ou avisos, ont été commandés en France et aux États-Unis; les chantiers de Rio ont mis eux-mêmes à flot une corvette cuirassée. Depuis le commencement de la guerre, ces mêmes chantiers ont fourni cinq autres bâtimens cuirassés d'un faible tirant d'eau, construits spécialement pour la navigation des fleuves. Les forêts du Brésil fournissent les matériaux nécessaires aux constructions navales, mais le manque de voies de communication en rend l'emploi assez difficile. Ce sont toujours les conditions physiques et la disproportion entre le nombre des bras et l'étendue du territoire qui, au point de vue politique comme au point de vue militaire, s'opposent à la mise en œuvre des ressources dont l'empire dispose. Au commencement de 1865, la flottille employée dans les rivières contre le Paraguay se composait de 17 chaloupes canonnières, dont 4 cuirassées, montées par 4,000 marins environ et armées de 77 bouches à feu.

Les ressources militaires de la confédération argentine sont fort inférieures à celles du Brésil. En 1864, l'armée argentine ne comptait que 6,200 hommes, divisés presque également en bataillons et compagnies d'infanterie, armés de fusils à percussion, et en régimens de dragons et de grenadiers à cheval, tous armés du sabre et de la lance, arme nationale à laquelle les dragons joignent en outre la carabine. Il existait aussi quelques compagnies d'artillerie mu-

nies de pièces de campagne de petit calibre. L'armée, recrutée par les engagemens volontaires, contient dans ses rangs un assez grand nombre d'étrangers, Français et Irlandais surtout, attirés par l'appât des primes d'engagement. Le service militaire est aussi parfois imposé à titre de punition pour certains délits plus ou moins graves. Les troupes sont sous les ordres du gouvernement national, siégeant à Buenos-Ayres; mais ni le président de la république, ni le ministre de la guerre ne sont libres de l'organiser à leur gré. Ils ne peuvent nommer les officiers supérieurs. Toute nomination, à partir du grade de colonel, doit être approuvée par les chambres. Ces dernières sont également en droit d'instituer des commissions d'inspection indépendantes du pouvoir exécutif et chargées de contrôler le personnel, ce qui diminue d'autant l'autorité nécessaire au commandement supérieur. Tout citoyen argentin de dix-sept à quarante-cinq ans, sauf quelques exceptions spécifiées, fait partie de la garde nationale. Une portion de cette garde est sujette à la mobilisation : c'est ce qu'on appelle les milices. Cette mesure, ordonnée par le gouvernement national, c'est-à-dire par le président de la république avec autorisation des chambres, est exécutée par les gouvernemens provinciaux, qui peuvent ainsi la retarder ou l'éluder. Bien que la confédération soit partagée en cinq subdivisions militaires, commandées chacune par un brigadier-général, il n'existe pas, à proprement parler, de lieu disposé pour recevoir et former les nouvelles recrues en dehors du petit camp de San-Jose, près du fleuve Uruguay. En temps ordinaire, l'armée de ligne est disséminée le long des frontières, dans quelques fortins destinés à tenir les Indiens en respect. Au moment où s'ouvrirent les hostilités contre le Paraguay, les gardes nationales mobilisées, sans instruction préalable, sans cadres organisés, durent entrer immédiatement en campagne. Elles y apportèrent un esprit d'insubordination assez peu compatible avec des opérations militaires. Quelques jours après leur arrivée au camp, au mois de juillet 1865, celles de l'Entre-Rios et de Corrientès, sous les ordres du général Urquiza, se débandèrent et désertèrent en masse. Au mois de décembre 1865, le général Mitre dut interdire par un ordre du jour sévère toute discussion politique au camp; pourtant les troupes argentines étaient contenues par le voisinage de l'armée brésilienne, beaucoup plus docile. Pendant la guerre contre Rosas en 1852 et plus tard en 1859, il y eut de 25 à 50,000 Argentins sous les armes; mais c'étaient surtout des bandes de partisans, des cavaliers *gauchos*, comme on les appelle dans le pays, qui, sans s'astreindre au service régulier, tenaient la campagne pendant quelques jours et se débandaient après une bataille ou quelque pillage. De pareils élémens, bons peut-être pour la guerre civile,

ne pouvaient être employés utilement dans une campagne régulière contre un ennemi étranger.

Depuis quelques années, on a créé au collége de l'Uruguay une sorte d'école militaire destinée à former de jeunes officiers. Cette institution est encore à l'état d'essai. Les officiers qui commandent les gardes nationaux mobilisés sont choisis parmi eux, et n'ont probablement guère plus d'instruction que les soldats. La confédération ne possède ni arsenaux, ni fonderie de canons, ni manufacture d'armes. Le service de santé, celui des intendances ne sont pas organisés. C'est la charité privée à peu près seule qui a pris soin des malades et des blessés pendant la guerre. On a organisé à Buenos-Ayres des quêtes en leur faveur, et sur le champ de bataille ce sont presque uniquement les chirurgiens attachés à l'armée brésilienne qui sont restés chargés des ambulances. Avec une organisation aussi imparfaite, l'armée absorbe pourtant plus de la moitié du budget de la république, environ 3 millions de piastres, c'est-à dire plus de 15 millions de francs. Il est vrai que, par une conséquence des guerres civiles et des changemens de gouvernement, le chiffre de l'état-major est énorme, et que la solde de ces officiers de tout grade, la plupart sans emploi, entre pour une très grande partie dans les dépenses militaires. Un message du vice-président de la république du 1er mai 1866 fixe à 25,000 le nombre des soldats argentins qui jusqu'à cette époque avaient pris part à la guerre. Cette allégation semble exagérée. Il ne paraît pas que le contingent argentin, qui eut, il est vrai, à pourvoir à d'assez fortes pertes, ait jamais dépassé 10,000 hommes; il est actuellement bien au-dessous de ce chiffre.

Il n'existe pas de marine militaire. La confédération a simplement converti quelques vapeurs de commerce en navires de guerre assez mal armés. Elle a trouvé facilement des équipages parmi les nombreux mariniers, les Italiens surtout, qui font le cabotage sur les rives du Parana et de l'Uruguay. Le rôle de cette flottille s'est borné à transporter des troupes et du matériel, et à exécuter quelques sondages.

La république orientale n'a pas, à proprement parler, d'armée régulière. Quelques centaines d'hommes seulement avaient été demandés sous les gouvernemens précédens aux engagemens volontaires. Le budget de la guerre est pourtant relativement considérable, mais il sert surtout à entretenir un nombre exorbitant d'officiers sans troupes. La garde nationale mobilisée fournit seule les élémens de l'armée. Elle fut réorganisée par un décret du général Florès du 8 mai 1865. Les mêmes défauts qui viennent d'être signalés pour Buenos-Ayres se retrouvent à Montevideo. Toutefois le

général Florès recruta d'abord avec assez de facilité le contingent oriental de 1,500 fantassins et de 3 ou 4,000 cavaliers qu'il s'était engagé à fournir. Les partisans *colorados* qui venaient de faire la guerre avec lui le suivirent dans cette nouvelle campagne, et y déployèrent comme lui une grande bravoure. Ils formèrent constamment l'avant-garde et furent cruellement éprouvés; mais on ne put les remplacer par de nouvelles recrues. Celles-ci désertaient soit en arrivant, soit même en chemin. Au mois d'août 1866, le contingent oriental au Paraguay comptait à peine deux ou trois cents hommes.

III.

Ce qui vient d'être dit montre que le président du Paraguay était seul en mesure d'entrer en campagne. Quand le 4 décembre 1864 ses troupes envahirent le Matto-Grosso, elles trouvèrent la province presque sans défense. Quelques hommes seulement restaient dans la forteresse de Coïmbra et dans les postes fortifiés d'Albuquerque, Corumba et Dourado, le long du fleuve Paraguay. Ces petites places se rendirent l'une après l'autre; toutefois la courte résistance qu'elles opposèrent donna le temps de concentrer à Cuyaba, chef-lieu du Matto-Grosso, quelques centaines de gardes nationaux et les compagnies de ligne qui tenaient garnison dans les provinces voisines de São-Paulo et de Goyaz. Du reste Cuyaba ne fut pas menacée. Le général Lopez eût pu s'en tenir là. Il se trouvait en possession des territoires contestés, et le Brésil, empêché par la neutralité de la confédération argentine de l'attaquer au sud par terre, eût été singulièrement embarrassé pour prendre l'offensive du côté du nord. La population brésilienne se montrait, il est vrai, surtout à Rio, très disposée à la guerre. Le chiffre des engagemens volontaires, rapidement augmenté, portait déjà l'armée à plus de 30,000 hommes. Un décret de janvier 1865 mobilisa 15,000 gardes nationaux sans que les chambres, favorables à la guerre, fissent aucune difficulté pour autoriser l'application de ce mode de recrutement, qui opéra concurremment avec les engagemens volontaires. Les chambres votèrent aussi d'enthousiasme un emprunt de 120 millions de francs. L'empereur s'occupa lui-même de remplir les arsenaux, dont les ressources ne suffisaient plus à équiper une armée portée à plus du double de l'effectif ordinaire; mais tous ces préparatifs demandaient du temps. Une partie de l'armée brésilienne disponible était encore retenue dans l'Uruguay. On s'inquiétait surtout des difficultés que présenterait le transport des troupes à travers les déserts et les forêts presque inconnues de São-Paulo

et du Matto-Grosso, quand, outre son artillerie, il lui faudrait traîner derrière elle les vivres nécessaires. Le président Lopez se chargea lui-même d'aplanir ces difficultés en forçant la république argentine à sortir de la neutralité.

Le prétexte et probablement le véritable but de la guerre entreprise par le président du Paraguay, c'était le maintien contre le Brésil du gouvernement de Montevideo et la défense de la libre navigation de la Plata. La diversion opérée sur le haut Paraguay n'étant pas de nature à inquiéter assez immédiatement le Brésil pour que son armée abandonnât Montevideo, il fallait se décider soit à diriger une attaque plus directe contre le centre de l'empire, soit à venir combattre les Brésiliens dans la Bande-Orientale. Il était donc indispensable de traverser le territoire argentin. La route du nord-ouest au sud-est longeant le cours du Parana, presque impraticable pour l'armée brésilienne, l'était également pour les Paraguayens. Le président Lopez demanda le 24 janvier 1865 à Buenos-Ayres le passage par le territoire des Missions jusqu'à l'Uruguay. On le lui refusa. Le 18 mars, M. Lopez fit voter par le congrès de l'Assomption la déclaration de guerre à la confédération argentine, et dès le 14 avril l'avant-garde de l'armée paraguayenne, réunie au nombre de 30,000 hommes environ sur la rive droite du Parana, auprès du confluent de ce fleuve avec le Rio-Paraguay, dans le camp retranché d'Itapiru, passa sur la rive gauche, entra sans coup férir dans Corrientès, tandis que quatre vapeurs paraguayens pénétraient dans le port et y saisissaient deux vapeurs argentins.

La brusque attaque de Corrientès ne causa pas à Buenos-Ayres moins d'émotion que l'invasion du Matto-Grosso n'en avait excité à Rio-Janeiro. Un décret du gouvernement ordonna la mobilisation de vingt-neuf bataillons de gardes nationales, chacun de 500 hommes. Les gouvernemens provinciaux s'empressèrent de donner leur adhésion à cette mesure. Des listes d'engagemens volontaires s'ouvrirent partout. On rappela en toute hâte les troupes de ligne qui garnissaient les frontières, sauf à les remplacer contre les Indiens par des gardes nationales. Les négociations politiques entamées avec le Brésil et le nouveau gouvernement de Montevideo ayant abouti à un traité d'alliance signé le 1er mai 1865, des négociations ultérieures déterminèrent la quotité du contingent à fournir par chacun des alliés, et fixèrent le rendez-vous général à la Concordia, village argentin de l'Entre-Rios, situé sur la rive droite de l'Uruguay, à quatre-vingts lieues de l'embouchure. Ce fut sur ce point que les troupes argentines eurent ordre de se diriger à mesure qu'elles se formaient. Les corps brésiliens qui se trouvaient

déjà dans l'Uruguay, très éprouvés par la maladie, durent se réorganiser et se compléter près des ports du Salto et de Paysandu, sur la rive gauche de l'Uruguay, de manière à présenter un effectif de 15 à 20,000 hommes. Un autre corps brésilien d'environ 10,000 hommes, partie garde nationale mobilisée, partie engagés volontaires, se formait en même temps dans la province du Rio-Grande, et on cherchait à rassembler près de Rio-Janeiro une réserve de 20,000 hommes. De son côté, le général Florès recrutait à Montevideo les 5,000 hommes qu'il devait fournir et les dirigeait à mesure sur la Concordia.

L'escadre brésilienne, sous le commandement supérieur de l'amiral baron de Tamandaré, dont une partie se trouvait déjà dans le Parana depuis le mois d'avril, se mit immédiatement en mouvement. Dès les premiers jours de mai 1865, la première division, sous les ordres du commandant Barroso et composée de neuf vapeurs, dont un cuirassé, arriva devant Corrientès, et établit un blocus rigoureux un peu au-dessous du port, là où les eaux du fleuve n'étaient pas trop basses pour empêcher les manœuvres. Une flottille de canonnières brésiliennes entrait en même temps dans le fleuve Uruguay pour protéger le point de ralliement des alliés à la Concordia. Enfin le général argentin Paunero, à la tête d'environ 1,500 hommes de troupes de ligne, presque tous Français ou Irlandais, transportés par la marine brésilienne jusqu'à Corrientès, essaya le 25 mai de reprendre la ville par un coup de main. Appuyé par le feu des navires brésiliens, il réussit à y pénétrer et à s'y maintenir un jour; mais il fut forcé de l'évacuer le lendemain devant des forces supérieures.

En effet, le corps paraguayen d'environ 10,000 hommes qui avait le premier passé le Parana, prenant pour base d'opérations la ville de Corrientès, s'était dirigé vers l'angle opposé du quadrilatère formé par l'Uruguay et le coude du Parana, quadrilatère qui comprend les provinces argentines de l'Entre-Rios et des Missions. Il avait pour objectif la province brésilienne du Rio-Grande-do-Sul, où il devait pénétrer en traversant l'Uruguay près de la frontière orientale où ce fleuve n'est distant que de dix-huit lieues environ du fleuve Parana. Un autre corps paraguayen, et c'était celui même dont l'approche décidait la retraite du général Paunero, composé de 10,000 hommes environ, devait suivre à partir de Corrientès le cours du Parana et s'avancer vers l'embouchure de l'Uruguay. Le reste de l'armée paraguayenne demeurée sur la rive droite du Parana, soit à Humayta, soit dans le camp retranché d'Itapiru, servirait de réserve pour renforcer tour à tour l'un et l'autre corps. Le

maréchal (1) Lopez dut aussi faire entrer dans ses plans le concours qu'il comptait trouver parmi les ennemis du gouvernement argentin, surtout chez les populations entrerianes. Il se trompait à cet égard : loin de l'aider, les provinces de l'Entre-Rios envoyèrent, sous les ordres du général Urquiza, leur contingent au camp de la Concordia. Il est vrai qu'il ne tarda pas à déserter en masse, mais sans pour cela prêter un appui actif à l'invasion.

La grande difficulté pour les troupes envahissantes dut être de se procurer les moyens de vivre dans ces contrées peu peuplées et mal cultivées. Le maréchal Lopez avait sévèrement défendu le pillage dans l'Entre-Rios, probablement pour ne pas mécontenter une population qu'il espérait toujours se rallier. On doit dire à la louange de l'armée paraguayenne que ses ordres à cet égard furent presque partout exécutés fidèlement. Le corps paraguayen traversant l'Entre-Rios remonta probablement le coude du Parana jusqu'à l'endroit où il est le moins éloigné de l'Uruguay, et put être suivi sur le fleuve par des chalands chargés de vivres. Sa marche fut donc assez rapide. Arrivé devant l'Uruguay, il se sépara en deux divisions : la première, de 6 à 7,000 hommes, traversa le fleuve le 10 juin, pénétra dans San-Borja, abandonnée par ses habitans, puis, descendant la rive gauche, entra dans Itaqui et vint assiéger Uruguyana, point extrême touchant la frontière orientale. Elle s'empara de cette ville au bout de quelques jours. La seconde division, forte de 3,500 hommes à peu près, restée sur la rive droite, la descendait parallèlement pour conserver le libre passage du fleuve et marcher vers la Concordia à la rencontre du corps venant du Parana, avec lequel elle eût attaqué le camp des alliés; mais le corps du Parana, sous les ordres du général Roblès, ne poursuivait que lentement le général Paunero en retraite sur la Concordia. Après être entré à Goya et à Bellavista, il suspendit sa marche, arrêté probablement par la difficulté de vivre. En effet, l'escadre brésilienne, établie devant Corrientès, empêchait les chalands paraguayens de descendre le Parana avec le matériel et les subsistances. Elle menaçait même de couper, si les eaux venaient à monter, les communications avec la rive droite et le camp d'Itapiru. Il importait au maréchal Lopez de forcer le blocus et de dégager le fleuve. Le 11 juin, la flottille paraguayenne, composée de 8 vapeurs, tous en bois, mais munis d'une artillerie de gros calibre, et de 6 chalands, également armés de forts canons, vint attaquer la division brésilienne, forte de 9 canonnières, dont une

(1) M. Lopez s'est vu décerner le titre de maréchal par le congrès réuni à l'Assomption le 5 mars 1865 après la déclaration de guerre à la république argentine.

cuirassée, qui commandait le cours du fleuve. L'infériorité de ses forces navales avait suggéré au maréchal Lopez l'idée assez ingénieuse d'établir sur la côte 26 pièces d'artillerie attelées, disposées en batteries volantes, qui, suivant toutes les évolutions de l'escadre, couvrirent de leurs feux les navires brésiliens. Le combat fut long et très acharné. Les Paraguayens, qui se battaient pour la première fois, montrèrent une extrême bravoure. Le succès des Brésiliens fut dû surtout au commandant Barroso, qui, usant de la supériorité d'évolutions du navire cuirassé qu'il montait, et imaginant une manœuvre pratiquée depuis avec un égal succès par l'amiral autrichien Tegethoff à Lissa, se lança à toute vapeur sur l'escadre paraguayenne, et, abordant successivement quatre navires ennemis par le travers, les coula tous quatre du choc. Le reste de l'escadrille, aux trois quarts désemparé, dut regagner le fleuve Paraguay et chercher un abri sous les canons d'Humayta. Telle fut l'issue du combat du Riachuelo. L'attaque vigoureuse des Paraguayens et les feux partis de terre avaient causé aux Brésiliens des pertes sensibles; mais le but du maréchal Lopez n'était pas atteint: le blocus était maintenu, et le corps d'armée du Parana demeurait sans vivres et menacé de se voir couper sur ses derrières, si l'escadre brésilienne dépassait Corrientès. Dans ces conditions, loin de songer à s'avancer vers la Concordia et l'Uruguay, on dut se replier vers Corrientès. Le général Roblès, à qui on reprochait la lenteur de sa marche, fut destitué et mis en jugement. La retraite de son corps d'armée eut de fâcheuses conséquences pour le corps opérant sur l'Uruguay.

L'armée alliée avait fini par s'organiser à la Concordia. Bien que les gardes nationales argentines et les renforts brésiliens n'arrivassent que lentement, bien que le contingent levé dans l'Entre-Rios se fût débandé et dispersé quelques jours après son arrivée au camp, elle comptait à la fin de juin 15,000 Brésiliens, 4 ou 5,000 Orientaux et 6,000 Argentins, en tout 25,000 hommes environ. Aux termes du traité du 1er mai, la guerre ayant lieu sur le territoire argentin, le général Mitre avait le commandement en chef de toute l'armée. Le commandement spécial des troupes brésiliennes était confié au général Osorio; le général Florès commandait les Orientaux. L'empereur dom Pedro II lui-même quitta Rio pour diriger en personne la défense du Rio-Grande. Il arriva dans cette province le 20 juillet avec ses deux gendres, le comte d'Eu et le duc de Saxe, les généraux Cabral et de Beaurepaire-Rohan, et le ministre de la guerre. Sa présence sembla donner plus d'activité aux mouvemens des alliés. D'ailleurs, une fois le corps paraguayen du Parana rentré à Corrientès, on n'avait plus à s'occuper que d'ar-

rêter le corps de l'Uruguay. Le général Florès, qui commandait l'avant-garde de l'armée, quitta la Concordia au commencement d'août, remontant la rive droite de l'Uruguay avec 8,000 hommes environ, 5,000 Orientaux et une division brésilienne de 3,000 hommes. Le corps argentin du général Paunero, débouchant enfin après une marche très pénible des bas-fonds marécageux et des forêts de palmiers qui couvrent une partie de la province de Corrientès et de l'Entre-Rios, ne tarda pas à le rejoindre portant ses forces à plus de 9,000 hommes et 36 canons. Il rencontra, le 13 août, près du village argentin Restauracion, sur la rivière Yatay, la division paraguayenne de 3,500 hommes qui descendait la rive droite du fleuve, sous les ordres du major Duarte. L'action s'engagea aussitôt. Elle fut très vive, et malgré la disproportion des forces les Paraguayens, entourés de tous côtés, écrasés par l'artillerie, n'ayant ni canons ni cavalerie, refusèrent de se rendre, et se défendirent en désespérés. Au dire des bulletins alliés, ils laissèrent 1,000 morts sur le champ de bataille. Le reste se dispersa ou fut fait prisonnier. Les alliés ne perdirent que deux cent cinquante hommes (1).

Après la prise d'Uruguyana, la deuxième division paraguayenne voulait continuer sa marche sur la rive gauche. La déroute du major Duarte, qu'elle n'avait pu secourir, lui fit rebrousser chemin. Menacée de front par le général Mitre, qui avait quitté la Concordia avec 18,000 hommes environ pour marcher à sa rencontre, sur ses derrières par le corps brésilien formé dans le Rio-Grande, de flanc par les canonnières brésiliennes avec leur artillerie à grande portée, qui essayaient de remonter l'Uruguay; isolée sur le territoire ennemi, sans bases d'opérations, sans vivres, elle se rejeta dans Uruguyana. Le général Mitre l'y suivit. A la fin d'août, la place se trouva assiégée, et le général Florès, repassant sur la rive gauche de l'Uruguay, compléta l'investissement. Le colonel Estigarribia, qui commandait les Paraguayens, refusa d'abord de se rendre au général en chef Mitre. On s'attendait à une défense vigoureuse. L'arrivée de l'empereur au camp, le 11 septembre, avec toute sa maison militaire, changea les dispositions du colonel paraguayen. Le 18 septembre, il rendit la place à l'empereur dom Pedro lui-même, lui livrant, sans avoir tenté une sortie ni essuyé une attaque, 6,000 prisonniers, 5 canons, 9 drapeaux et 5,000 armes à feu. C'est le seul acte de faiblesse que l'on puisse reprocher aux troupes paraguayennes durant toute la guerre. On a parlé de trahi-

(1) Il faut noter dès à présent que, durant toute la guerre, le président du Paraguay n'a publié aucun bulletin. Il n'y a pas de journaux à l'Assomption; on est donc obligé de s'en tenir uniquement aux bulletins des alliés, dont il est à peu près impossible de contrôler les allégations.

son. Le manque de vivres et l'irrésolution naturelle chez des officiers qu'un pouvoir absolu n'a pas accoutumés à savoir prendre une décision suffisent pour l'expliquer. Le maréchal Lopez s'est plaint, et avec raison, paraît-il, de la manière dont ses soldats prisonniers auraient été traités par les alliés. Au Brésil, on les aurait employés aux travaux les plus pénibles; dans les républiques, on fit plus encore : on les incorpora de force dans des bataillons formés de prétendus réfugiés ou exilés paraguayens. La plupart moururent de misère et de nostalgie, quelques-uns désertèrent et purent regagner leur pays. Cette conduite barbare et contraire à toute morale contraste avec l'humanité que le président du Paraguay semble avoir témoignée à l'égard des prisonniers alliés.

La destruction totale du corps de l'Uruguay, la réunion des forces alliées, la tranquillité des populations argentines rendaient désormais impraticable le plan de campagne médité par le maréchal Lopez. Déjà l'escadre brésilienne essayait de dépasser Corrientès. Contrainte de reculer devant les batteries élevées à Cuevas, elle menaçait de nouveau de forcer le passage. Le maréchal Lopez se décida donc à se retirer sur son territoire, où il attendrait l'ennemi. Le 21 octobre 1865, il évacua Corrientès; le 4 novembre, après avoir démantelé les batteries de Cuevas, ses troupes étaient toutes rentrées au Paraguay, où il s'occupa de les réorganiser et de leur amener de nouvelles recrues. Aux termes du traité du 1er mai 1865, demeuré longtemps secret, les alliés s'étaient engagés à ne pas traiter de la paix tant que le président Lopez serait au pouvoir. Il était entendu que les territoires contestés seraient rendus au Brésil et à la république argentine, que le Paraguay, ainsi diminué, verrait ses forteresses rasées, ses arsenaux détruits et surtout ses institutions politiques complétement modifiées. Les alliés restaient décidés à désorganiser cette puissance militaire, qui venait de se révéler d'une façon redoutable entre les mains d'un pouvoir absolu, et dont le maintien les eût contraints de leur côté à entretenir des armées permanentes plus considérables. On remarquera qu'à Rio ce fut le parti libéral avancé, dont faisait partie le représentant brésilien auprès des deux républiques signataires du traité d'alliance, qui poussa le plus vigoureusement à la guerre malgré les dépenses qu'elle entraînait et les embarras du trésor. Aucun des partis qui ont lutté à Buenos-Ayres ne sembla non plus désapprouver la continuation des hostilités. Il fut donc résolu qu'on envahirait le territoire ennemi, et qu'une fois le président Lopez amené à merci, le Paraguay serait doté d'institutions politiques analogues à celles des républiques voisines. On ne s'inquiéta pas de chercher si ce changement radical conviendrait au tempérament du peuple paraguayen.

S'il avait été facile au président Lopez de traverser le Parana et de jeter ses troupes sur la rive argentine sans défense, il était moins aisé pour les alliés de se frayer un accès jusqu'à lui. La pointe sud du Paraguay s'avance sous forme de triangle entre les fleuves Parana et Paraguay et se termine au confluent même, faisant presque face à la ville de Corrientès, située au sud sur la rive gauche du Parana. Des ouvrages d'art assez importans se joignent aux difficultés naturelles, et rendent le passage et le débarquement plus difficiles encore pour une armée. A six lieues de ce point, à un endroit où le Rio-Paraguay fait un brusque détour connu sous le nom de *Vuelta d'Humayta*, s'élève la forteresse considérable d'Humayta. Le lit du fleuve, très rétréci, n'a pas plus de 200 mètres de large. Sur toute l'étendue de la *Vuelta*, on a élevé des batteries casematées ou à barbettes, armées de 100 à 120 pièces de canons de gros calibre. Ces batteries sont reliées entre elles par des palissades à embrasures destinées à recevoir des pièces volantes. Ces ouvrages se présentent sur un front de 1,500 mètres d'étendue. Un peu plus près du confluent s'élève le fortin de Curupayti, destiné à couvrir les premiers ouvrages d'Humayta contre une attaque par terre. Une route tracée entre des terrains marécageux conduit de la forteresse à la rive droite du Parana, et aboutit à un camp retranché où l'armée paraguayenne se concentra lors de l'évacuation de Corrientès. Au-dessous du camp s'élève sur le Parana une série d'ouvrages en terre défendus par de l'artillerie, que l'on appelle le fort d'Itapiru. Le maréchal Lopez devait avoir au camp environ 25,000 hommes, et le recrutement, opérant toujours au Paraguay, lui amenait probablement encore des renforts.

L'armée alliée, déjà massée à la Concordia, se mit, dès les premiers jours de novembre, en marche vers Corrientès, où elle se trouva tout entière réunie au mois de décembre 1865. De nombreux renforts venus du Brésil, des gardes nationales argentines, une partie du contingent de l'Entre-Rios, l'avaient rejointe, et en portaient l'effectif à 50, 47 ou 40,000 hommes, suivant les versions. Un autre corps brésilien d'environ 12,000 hommes, sous les ordres du baron de Porto-Allegre, arriva plus tard, vers la fin de février 1866, à travers les anciennes missions corentines, au village de Candelaria, toujours sur la rive gauche du Parana, en face du bourg paraguayen d'Itapua, à 40 lieues environ de l'armée principale. Celle-ci, dépassant Corrientès, s'étendit presque jusqu'à Itati, en face même du fort d'Itapiru et du camp retranché paraguayen. L'avant-garde était formée par le contingent oriental, très réduit par les maladies, et qu'aucunes nouvelles recrues ne venaient renforcer. On lui avait adjoint une division brésilienne. Le général Florès,

dont la bravoure et l'énergie eurent souvent occasion de se déployer pendant cette campagne, la commandait. L'armée brésilienne, qui devait être de plus de 25,000 hommes, formait le centre, sous les ordres du général Osorio. Le corps argentin restait à l'arrière-garde. Son chef direct, le général Mitre, conservait le commandement supérieur de l'armée. Pendant les mois de décembre et de janvier, l'été de ces régions, des pluies torrentielles tombent presque constamment, en même temps qu'il règne une chaleur souvent excessive. On conçoit ce que l'armée dut souffrir et ce qu'elle dut perdre de monde, campée sur un sol détrempé, dans les terrains marécageux qui s'étendent au-delà de Corrientès. Cependant l'inaction lui était imposée. L'escadre brésilienne, dont le concours était indispensable, ne pouvait encore agir. Le Parana forme devant Corrientès une immense nappe de plus d'une lieue d'étendue, mais de profondeur médiocre. Durant la saison des basses eaux, c'est-à-dire d'octobre à février, on y trouve à peine 2 mètres d'eau. En 1866, la crue que l'escadre, en partie échouée sur les sables de Corrientès, attendait pour se remettre à flot ne se produisit qu'au mois de mars.

Le maréchal Lopez ne laissa pas les alliés s'établir tranquillement en face d'Itapiru. A tout moment, des reconnaissances paraguayennes, portées sur des bateaux plats très en usage dans le pays, s'abritant derrière les îles du Parana et profitant de l'immobilité forcée de l'escadre, débarquaient sur la rive gauche, tenant en éveil les avant-postes des alliés, et enlevant des bestiaux. Le 31 janvier, une de ces reconnaissances, poussée avec une grande hardiesse, surprit les premières troupes argentines, et engagea une lutte dans laquelle la plus grande partie de l'arrière-garde alliée finit par être engagée, et subit des pertes assez fortes, surtout en officiers. C'est sur la garde nationale de Buenos-Ayres qu'était principalement tombé le poids de la journée, et plusieurs des jeunes gens tués ou blessés appartenaient aux meilleures familles. Aussi ce combat, dit de San-Cosmo, causa-t-il une grande sensation. Les journaux argentins ne se firent pas faute d'attaquer l'inaction du contingent brésilien, que la distance avait probablement empêché de prendre part à la lutte. On blâma l'immobilité de l'escadre, on l'imputa à l'absence de l'amiral Tamandaré et à la jalousie prétendue des officiers brésiliens, qui refusaient, dit-on, d'obéir au général en chef de l'armée. Il eût été plus simple de s'en prendre à la baisse des eaux. Le combat de San-Cosmo eut toutefois l'avantage d'engager les alliés à se garder avec plus de soin. Les expéditions paraguayennes sur la rive gauche devinrent moins faciles et moins fréquentes.

Enfin, le 17 mars 1866, l'escadre brésilienne put se mettre en mouvement. Elle comptait 17 vapeurs, dont 4 cuirassés, avec 77 canons, et formait trois divisions. La première, composée de 7 canonnières à vapeur, dont 2 cuirassées, et de 6 transports, s'avança jusqu'au point qui fait face à Itapiru, le long des positions de la rive gauche occupées par les alliés. L'amiral Tamandaré la dirigeait lui-même. La seconde division, composée de 5 canonnières à vapeur, dont une cuirassée, s'établit à l'embouchure du Rio-Paraguay. La troisième, de 6 canonnières, dont une cuirassée, resta devant Corrientès. Ce n'était pas une manœuvre aisée que de faire traverser à une armée de 40,000 hommes un fleuve large de trois quarts de lieue, en présence d'une armée ennemie défendue par des positions assez fortes. Les opérations préliminaires commencèrent immédiatement au point dit le *Paso de la Patria*, situé un peu au-dessus du fort d'Itapiru, en face du camp retranché. Le fleuve est en cet endroit partagé par une île assez considérable appelée *Isla-Grande*. Trois vapeurs brésiliens et un argentin furent chargés de faire les sondages et d'étudier les positions ennemies sur la rive droite du Parana. Malgré la crue des eaux, les navires menaçaient à tout instant de s'ensabler. Un d'eux, l'*Iraguary*, s'échoua dès le premier jour. D'ailleurs les Paraguayens ne demeuraient pas immobiles. Outre que les batteries d'Itapiru inquiétaient dans un certain rayon la marche des navires brésiliens, le maréchal Lopez avait imaginé de faire construire des espèces de bateaux plats, sans fonds, composés de simples pièces de bois solidement ajustées, sur lesquelles reposait un canon de 68. Ces bateaux, appelés *chatas* dans le pays, où ils servent à descendre les rapides, sortant des nombreux canaux formés par les îles du fleuve, ne laissèrent pas que de causer assez de mal aux alliés. On peut se figurer la lenteur avec laquelle l'escadre dut agir, au milieu de bas-fonds inconnus, consultant incessamment la sonde, interrogeant l'épaisse verdure de chaque rive, dans la crainte d'en voir sortir à l'improviste quelque nouvel ennemi. Le 26 mars, un boulet de 68, pénétrant dans la tour du vapeur cuirassé *Tamandaré*, y tua quatre officiers, en blessa trois autres, parmi lesquels le commandant Maris y Barros, qui mourut quelques jours après, et atteignit également une vingtaine d'hommes de l'équipage. L'escadre brésilienne détruisit plusieurs de ces *chatas*, mais il paraît que ce ne fut pas sans avoir, de son côté, deux vapeurs gravement avariés (1). Elle eut aussi à se garer des brûlots et des torpilles qui la menacèrent plusieurs fois, mais, à ce qu'il semble, sans grand effet.

(1) Il ne faut pas oublier qu'on n'a aucun bulletin ni aucun renseignement venus du Paraguay.

Au commencement d'avril, les alliés étaient parvenus à établir sur l'*Isla-Grande*, en face d'Itapiru, une batterie qui se mit à canonner le campement paraguayen et le fort. Les Paraguayens essayèrent en vain de la faire taire. Débarqués dans l'île pendant la nuit du 10 avril, ils furent obligés de regagner la rive droite après avoir subi d'assez fortes pertes. Tout semblait se préparer pour le passage au *Paso de la Patria*. Le général brésilien Hornos, avec une division de 3,000 hommes, remontait même vers l'est au-dessus d'Itati, comme pour chercher un gué accessible à la cavalerie. Toute l'attention des Paraguayens se concentrait de ce côté, lorsque le 16 au matin, tandis que les batteries de l'*Isla-Grande* et l'escadre canonnaient vigoureusement Itapiru, les troupes brésiliennes qui formaient le centre de l'armée alliée, au nombre d'environ 10,000 hommes embarqués sur des transports, prirent pied à une assez grande distance au-dessous, non sur la rive droite du Parana, mais sur la rive gauche du premier bras du Paraguay. En ce point, habilement choisi, les Brésiliens ne rencontrèrent que quelques piquets ennemis qui ne purent les empêcher ni de se former ni d'avancer dans la direction d'Itapiru, que l'escadre et les batteries continuaient à couvrir de boulets. Cette forteresse ne présenta bientôt plus qu'un monceau de ruines; le camp menacé par derrière, canonné par devant, devenait intenable : il fut abandonné le 17 au matin.

Le 20 avril, l'armée alliée tout entière, comptant 35,000 hommes, dont 25,000 Brésiliens pour le moins et 140 pièces d'artillerie, avait passé sur le territoire ennemi. Elle restait sous le commandement supérieur du général Mitre, et devait se diriger soit sur Humayta, soit de préférence, si cette forteresse pouvait sans danger être laissée en arrière, droit sur l'Assomption. Le corps d'armée du baron de Porto-Allegre, fort de 12,000 hommes, comme on a dit plus haut, arrivé en face d'Itapua, après avoir franchi au prix de fatigues excessives les marécages et les forêts qui s'étendent le long du Parana, depuis Itati, et sur le territoire aujourd'hui dépeuplé des Missions, ne trouvant personne pour lui disputer le passage, s'apprêtait à traverser le Parana à son tour. On parlait aussi d'une attaque que 4 ou 5,000 hommes réunis à Cuyaba opéreraient par le nord en descendant le Rio-Paraguay vers l'Assomption. En attendant, l'armée alliée se trouvait à découvert au milieu des marais insalubres, désignés sous le nom d'*esteros de nembucu*, qui couvrent toute la pointe sud du Paraguay. Au bout de quelques jours, elle comptait déjà un grand nombre de soldats malades des fièvres dangereuses causées par les émanations. Les chevaux qu'elle avait pu débarquer périssaient par centaines. Il lui fallait songer à s'avancer au plus vite;

mais le maréchal Lopez n'était pas disposé à regarder la partie comme perdue. Après avoir évacué le camp retranché du Parana, il s'établit un peu plus loin, dans une bonne position couverte par un cours d'eau et flanquée de lagunes ou *esteros* d'un accès difficile. De là il surveillait les alliés. Le 2 mai à midi, au moment de la sieste, 7 ou 8,000 Paraguayens se jettent dans l'*Estero Bellaco* sur les premières lignes alliées, composées d'une division brésilienne et du reste de la division orientale. Les alliés plient sous le choc et perdent même quatre canons. Les Paraguayens veulent profiter de leur avantage et les poursuivent. Ils sont attaqués de flanc par les troupes brésiliennes du maréchal Osorio (1), de front par celles qui avaient déjà cédé, et que le général Florès, avec une grande énergie, ramenait lui-même à l'attaque. A leur tour, ils sont forcés d'abandonner le champ de bataille, laissant 1,000 ou 1,200 morts ou blessés. La perte des alliés dut être de 8 à 900 hommes. La moitié de la petite division orientale, déjà si fort éprouvée, disparut. Elle ne formait plus que deux bataillons. L'un d'eux, celui de la *Florida*, eut 21 officiers hors de combat. D'autres escarmouches sans importance, qui suivirent le combat de l'*Estero Bellaco*, prouvèrent que les Paraguayens ne se lassaient pas, et suffirent pour retarder la marche des alliés. Enfin le 24 mai, au moment où ceux-ci débouchaient des marais près du lieu appelé Tuyuti, le maréchal Lopez les fit attaquer par son armée tout entière, forte d'environ 20,000 hommes. Les maladies et les pertes des jours précédens avaient réduit les alliés à 30,000 combattans, mais ils disposaient d'au moins 100 pièces d'artillerie. Les Paraguayens, espérant les couper, les attaquèrent à la fois sur les deux flancs avec une ardeur extraordinaire. La cavalerie paraguayenne se rua plusieurs fois jusqu'aux batteries brésiliennes malgré les feux qui la décimaient. Enfin, après une lutte acharnée, les Paraguayens, n'ayant pu enfoncer les lignes alliées, durent se replier. Toutefois cette violente attaque empêchait encore une fois les alliés d'avancer. On estime que le combat de Tuyuti coûta aux Paraguayens 4,500 morts ou blessés et prisonniers. Les alliés accusent de leur côté 3,409 hommes hors de combat, dont 672 tués. Ce serait une perte totale de 8,000 hommes, chiffre énorme sur 50,000 hommes engagés. Ce furent les Brésiliens et les Orientaux qui eurent encore cette fois à supporter presque tout le poids de la bataille. Le contingent oriental ne paraît pas maintenant compter plus de 2 à 300 hommes sur 5,000 partis de la Concordia. Les Paraguayens, au dire des bulletins alliés, combattent avec une grande bravoure. Ils ne laissent de prisonniers

(1) Le général brésilien Osorio a été fait maréchal au commencement de l'année 1866.

que les blessés. Ce qui est certain, c'est que les malades et les blessés brésiliens sont en si grand nombre que les hôpitaux ne suffisent plus à les contenir, et pourtant une grande partie sont morts en route sur les transports.

Après la bataille de Tuyuti, les alliés semblèrent se décider à s'arrêter, l'escadre, d'où ils tirent leurs approvisionnemens, ne pouvant avancer au milieu des obstacles de toute sorte, chaînes, barrages, bateaux échoués, dont on avait obstrué les bras du fleuve où elle devait s'engager. Les fonds du Parana sont encore très mal connus, et elle avait à opérer des sondages longs et difficiles. L'armée ne pouvait se séparer de l'escadre, et d'ailleurs elle manquait totalement de chevaux. Un décret du 7 juillet 1866 a ordonné à Buenos-Ayres l'expropriation, sauf une faible indemnité allouée aux propriétaires, de 5,000 chevaux et de 1,500 mulets pour le service de l'artillerie et du train. L'armée alliée, réduite, au dire de quelques officiers blessés rentrés à Buenos-Ayres, à 24,000 hommes, a dû prendre le parti de camper, se protégeant par des fortifications de campagne, contre lesquelles les Paraguayens ont découvert le 14 juin une batterie de grosses pièces qui a fait quelques ravages. Elle attendra probablement sous cet abri l'arrivée des bêtes de somme sans lesquelles l'artillerie ne pourrait suivre l'armée. On voit que les difficultés de cette guerre, où les alliés ont contre eux la ténacité de l'ennemi, des ouvrages d'art assez considérables, des obstacles naturels, tels que les mauvais terrains, la distance, les fleuves, enfin l'insalubrité du climat et le défaut d'approvisionnemens, seraient de force à éprouver sérieusement même des armées européennes.

Au moment où ce récit se termine, vers le 10 juillet 1866, l'armée alliée se tenait immobile, repoussant chaque jour les attaques des Paraguayens. Elle n'avait encore menacé ni Humayta ni même Curupayti; elle allait être renforcée par le corps du baron de Porto-Allegre, qui avait passé le Parana à Itapua. La direction supérieure appartenait toujours au général Mitre; mais le commandement des troupes brésiliennes, abandonné par le maréchal Osorio, venait d'être remis au général Polydoro. Le président du Paraguay, bien que, d'après certains dires, son armée ne compte plus guère que 15,000 hommes, ne parle pas encore de céder. Au Brésil du reste, on ne se montre pas davantage disposé à terminer la lutte avant que le programme tracé dans le traité du 1er mai 1865 ne soit entièrement accompli. Bien que les dépenses aient atteint un chiffre très considérable et dépassé de beaucoup les premières prévisions, et que l'on se préoccupe à Rio de la question financière et de la fâcheuse situation de la banque, on ne cesse pas de préparer des ren-

forts en hommes et en matériel. Ce serait plutôt dans les républiques qu'on pourrait découvrir quelques symptômes de lassitude et de mécontentement, quoique jusqu'ici, au point de vue financier du moins, elles aient eu peu à souffrir, puisque le trésor brésilien leur a fait l'avance des frais nécessités par leurs dépenses militaires. De fait, les ressources que la guerre consomme à peu près stérilement seraient mieux employées par le Paraguay à poursuivre les améliorations intérieures et le développement moral de la population, — par le Brésil à faciliter l'exécution du plan proposé par le colonel Wood pour établir dans les provinces du sud tous ceux qui, dans les anciens états confédérés de l'Union américaine du nord, répugnent à se soumettre au gouvernement de Washington, — par la confédération argentine à coloniser le désert du Chaco et à en civiliser les nombreuses tribus indiennes, ainsi que deux voyageurs français, M. Amédée Jacques et M. le capitaine Page, le croient possible.

Si, en résumant les événemens de cette campagne, on évalue les ressources que chacun des états belligérans a pu mettre en œuvre, on jugera de l'influence que les institutions politiques ont exercée chez eux sur la force militaire. Les deux républiques n'ont pu fournir que des soldats braves et résolus, mais dépourvus du matériel suffisant, animés d'un esprit d'insubordination dont la désertion du contingent de l'Entre-Rios a fourni un exemple, et assez mal organisés pour se laisser surprendre par une armée inférieure en nombre au combat de San-Cosmo et à celui de l'Estero Bellaco. Le gouvernement constitutionnel du Brésil, soumis au contrôle parlementaire, assujetti à un certain mode de recrutement, limité dans ses dépenses par un budget fixe, ne s'est pas tout d'abord trouvé en mesure de prendre l'offensive; mais l'unité de direction résultant de la stabilité du pouvoir lui avait préparé des élémens dont il a pu tirer parti. L'armée sur le pied de paix a fourni des cadres pour les nouvelles recrues. Les arsenaux, les fonderies, les manufactures qui existent depuis longtemps, ont livré un matériel très complet. Enfin une flotte bien entretenue a permis de transporter les troupes et leur a prêté un concours et un appui sans lesquels rien n'aurait pu se faire. Malgré des pertes considérables, les troupes brésiliennes ne semblent avoir montré aucun symptôme d'indiscipline; ce sont elles qui ont accompli avec bonheur l'opération périlleuse du passage d'un grand fleuve, et qui à l'Estero Bellaco et à Tuyuti ont rétabli le combat, compromis d'abord malgré la bravoure du général Florès. Quant au président du Paraguay, le pouvoir absolu exercé sans contrôle, avec assez peu de souci de l'opinion publique pour ne publier aucun bulletin, aucune nouvelle de la

guerre, lui a permis d'organiser une armée relativement nombreuse, bien équipée, fournie de tout le matériel nécessaire, et de la jeter à son heure sur tel point qui lui a convenu. Il faut remarquer pourtant qu'éloignés de sa présence, ses généraux, habitués à obéir, n'ont trouvé ni la décision, ni l'activité, ni la présence d'esprit nécessaires au commandement. Les opérations qu'il ne dirigeait pas ont été désastreuses. Aujourd'hui, poursuivi sur son territoire, ayant déjà dépensé une grande partie des ressources de son petit état, il imprime encore aux troupes qu'il commande lui-même une énergie surprenante; il se défend sans insuccès et trouve d'ailleurs, dans les obstacles matériels contre lesquels les alliés ont à lutter, un auxiliaire qui double sa force.

Il est imprudent de préjuger l'avenir. Toutefois, sans chercher à prédire l'issue de la guerre, il est permis de prévoir dès à présent que la liberté, dont chacun des belligérans ne s'inquiète qu'au point de vue de ses intérêts particuliers, n'aura en somme rien à y gagner. Le dictateur absolu du Paraguay s'est fait deux fois l'agresseur pour maintenir à son profit le principe de la libre navigation; mais son triomphe, en donnant le prestige de la victoire à une puissance militaire relativement considérable qui augmentera en même temps que la population, éveillerait peut-être chez lui de nouvelles convoitises, et deviendrait une menace pour les états voisins. Ceux-ci seraient conduits à accroître leurs armées permanentes, à introduire chez eux un système militaire dangereux pour leurs institutions et incompatible avec les nécessités de leur situation. L'empire constitutionnel du Brésil semble plus soucieux d'acquérir pour lui-même le cours des fleuves que d'en ouvrir l'accès aux autres nations. Les deux républiques qui ont uni leurs intérêts aux siens se donnent pour mission d'imposer à un peuple étranger des institutions conformes peut-être à leurs antécédens et à leurs goûts, mais dont le Paraguay ne semble pas encore en état d'apprécier les mérites et de recueillir les avantages. Les événemens dans le Nouveau-Monde offrent donc un sujet d'études et de réflexions. On y voit les peuples défendre la liberté quand elle s'accorde avec leurs désirs et leurs intérêts, et déguiser sous les mots de droit, de justice et d'humanité, les succès qu'ils attendent parfois de la violence et de l'usurpation.

P. Duchesne de Bellecourt.

LE

RACHAT DE JANE

SECONDE PARTIE (1).

V.

Millbank, novembre 1859.

Ces pages amoncelées dans mes tiroirs, et que j'ai dû relire pour retrouver le fil d'un récit longtemps interrompu, me suggèrent aujourd'hui bien des réflexions dont je ne m'avisais guère en les traçant. Jane et sa maternité précoce me font malgré moi songer aux pauvres enfans qu'une Providence étrangement rigoureuse fait naître dans cette demeure sombre. Comment se défendre d'un sentiment de tristesse en voyant s'ébattre dans la *nursery* de Millbank, devant une énorme cheminée que protége un épais grillage, ces petits êtres, insoucieux, il est vrai, de l'avenir qui les attend, mais flétris dès l'heure où ils viennent au jour, et sur qui pèse la fatalité des penchans héréditaires combinée avec celle de la première éducation qu'ils reçoivent dans un pareil milieu? Il me semble, et je ne suis pas seule à penser ainsi, qu'on devrait les soustraire plus tôt qu'on ne le fait aux désastreuses influences d'un pareil séjour. Les anciennes règles voulaient qu'on les renvoyât, dès la seconde année, à ceux de leurs proches qu'on jugeait capables d'en prendre soin. Maintenant, par une tolérance de plus en plus fréquente, — surtout

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

si la condamnation de la mère est à long terme, — l'enfant est souffert près d'elle jusqu'à l'âge de quatre ans, pareilles exceptions demeurant d'ailleurs facultatives.

La pitié que m'inspirent ces innocens captifs ne m'empêche pas de reconnaître qu'ici — comme ailleurs, et dans des conditions quelquefois bien moins tolérables, — cet âge heureux conserve ses priviléges imprescriptibles, son insouciance légère et sa gaîté contagieuse. Je constate aussi que nos *convicts* sont généralement des mères assez tendres et assez soigneuses. Sans que le règlement soit modifié en leur faveur d'une manière explicite, on leur concède dans la pratique certains adoucissemens. Elles se lèvent plus tard, on n'exige point d'elles la même somme de travail; leur régime alimentaire est adapté aux nécessités de l'allaitement. Quant à l'enfant de prison, un peu plus pâle, plus délicat et plus chétif que les gamins de la rue qui viennent, à travers la grille extérieure, le voir jouer dans la cour d'entrée, il manifeste assez fréquemment une intelligence vive et subtile, une sagacité au-dessus de son âge et qu'on pourrait croire un don de naissance. La jalousie maternelle dont il est l'objet va quelquefois un peu loin, si j'en juge par l'aventure d'une de mes collègues, frappée rudement au visage alors qu'elle se baissait pour embrasser la fille d'une de nos condamnées. En revanche, j'ai vu l'une de ces femmes s'inquiéter bien plus vivement des infidélités de sa *pal* que des progrès faits par une étrangère dans l'affection de son enfant.

Ces détails me ramènent tout naturellement à l'humble héroïne de ce trop véridique récit. En dépit de tout ce qui pourrait et devrait me rebuter, elle m'inspire toujours un vif intérêt, et je ne veux désespérer d'elle à aucun prix. En quelle passe critique ne l'avons-nous pas laissée! Dénuée de tout secours, privée de sa fidèle compagne, réduite à recevoir l'aumône de ceux qui la sollicitent, suspecte, justement suspecte à une police implacable, et, malgré la misère qui l'y assiégeait, retenue chez elle par les soins que réclamait impérieusement le nouveau-né, Jane, en cette extrémité, dut songer à la *maison de travail;* mais ces établissemens, qu'on redoute de voir trop aisément encombrés et dont la prudence administrative a voulu rendre le séjour aussi peu attrayant que possible, sont par là même investis d'un fâcheux renom. Les mendians au milieu desquels vivait Jane la détournaient d'une résolution selon eux désastreuse. Si jeune et déjà mère, n'intéresserait-elle pas tous ceux qui la verraient réduite à tendre la main pour elle et son enfant?.. Fallait-il laisser perdre le bénéfice d'une pareille situation?.. Un soir, malade encore et se traînant à peine, la pauvre fille se laissa persuader. Elle n'avait pas la force de suivre les pas-

sans qui hâtaient le pas pour se dérober à ses importunités; mais son visage amaigri, ses yeux plombés, sa pâleur morbide, les arrêtaient, pour ainsi dire, malgré eux, et bien rarement elle rentrait les mains vides. Les *policemen* eux-mêmes, ses éternels ennemis, la regardaient avec compassion. — Mendier ne vaut-il pas mieux que voler? avait-elle répondu nettement au premier d'entre eux qui hasarda une observation sur ce nouveau mode d'existence.

— L'un n'est pas plus permis que l'autre, répondit-il en haussant les épaules, mais il se garda bien désormais de la prendre en flagrant délit. Ce fut donc volontairement qu'après trois semaines de cette triste vie, elle y renonça pour toujours. Naturellement franche et hardie, les obséquiosités, les mensonges larmoyans, les subterfuges hypocrites de son nouveau métier lui coûtaient plus qu'à bien d'autres. L'enfant d'ailleurs, promené dans les rues par tous les temps, avait gagné un mauvais rhume. Il ne faisait plus que tousser et crier. Tel quel, les voisins de Jane continuaient à lui envier ce puissant auxiliaire. On le lui empruntait quelquefois; on finit par vouloir le lui acheter. Ceci la révolta plus que tout le reste. Elle craignit enfin qu'on ne le lui volât, et dès qu'elle se sentit à la tête de quelques shillings, elle abandonna le *close* et la mendiante irlandaise qui s'était montrée si charitable. Dans sa situation actuelle, cette espèce de coup d'état ne pouvait s'expliquer que par un parti bien arrêté de reprendre ses anciens erremens. Elle y était tout à fait décidée.

L'enfant lui devint alors un immense embarras. Il la retenait fréquemment au logis et lui faisait manquer l'exécution des plans concertés avec les nouveaux associés qui l'avaient acceptée comme auxiliaire. Il troublait leur sommeil par ses continuelles doléances, et on ne comprenait pas que sa mère s'accommodât d'un accessoire si gênant; mais plus le fardeau était lourd, plus elle semblait s'y rattacher. En revenant un soir auprès de l'enfant, qu'elle avait laissé endormi sur le tas de chiffons qui lui servait de berceau, elle ne le vit plus, et son cœur se serra étrangement. — Me l'auraient-ils tué? pensa-t-elle en se remémorant les conseils que ses nouveaux compagnons lui avaient plus d'une fois donnés à mots couverts. Au moment où elle se sentait envahie par un frisson de terreur, le marmot cria. Une voisine l'avait recueilli chez elle. Sur ce, fureur de la jeune mère : — Qui vous a donné le droit de toucher à mon enfant?

— Il piaillait à tue-tête, les voisins se fâchaient, un d'eux avait déjà parlé de venir tordre le cou à ce pauvre petit. — Mais Jane n'écoutait rien, et peu s'en fallut que la querelle ne dégénérât en bataille. Un autre jour, vaguant par les rues, elle rencontra sa mère. Leur dialogue fut caractéristique.

— Vous voilà donc revenue? dit Jane.

— Oui, répliqua mistress Cameron, et justement je vous cherchais. Où logez-vous?

Jane le lui ayant dit : — Nous irons ailleurs, continua sa mère... Je ne veux pas tant de monde autour de moi... Quel paquet avez-vous là?

— C'est mon enfant.

— En vérité!... vous avez déjà fait tout ce chemin?... Je pensais bien que vous tourneriez mal... Où est le père?

— En prison pour sept ans...

— Pauvre petite, vous n'avez guère de chance!... Allons causer de tout ceci... Un verre de whiskey nous fera du bien à toutes deux.

Mistress Cameron, quand le whiskey eut délié sa langue, ne fut point avare de confidences. Son homme l'avait trahie, abandonnée. Il était parti pour l'Amérique avec une jeune fille dont il eût pu être le père, et sans le moindre avis ni le moindre adieu. Par suite de cet incident, elle était allée tout d'abord habiter Perth, puis Aberdeen, laissant s'éteindre à Glasgow le souvenir des poursuites entamées contre elle. L'amour de la terre natale maintenant l'y ramenait; peut-être aussi un vague désir de savoir ce qu'était devenue sa fille. Du reste, pas un mot d'explication sur le brusque abandon de cette pauvre créature, qui de son côté n'imagina pas de s'en plaindre. Ce fut très simplement, pour compléter son récit, que mistress Cameron dit à Jane : — Vous savez qu'il ne vous aimait guère, notre homme. Il ne voulut jamais entendre parler de vous emmener avec nous.

La mère et la fille vécurent quelques jours en assez bons termes dans le *close* où leurs pénates étaient transférés. Elles avaient, d'un commun accord, « repris les affaires, » et vous devinez ce qu'elles entendaient par ce mot. Seulement pour ce genre d'opérations, qui demande le moins de bruit possible, l'enfant créait des embarras considérables. Mistress Cameron suggéra divers expédiens plus ou moins acceptables, que Jane écartait les uns après les autres. Elle ne voulait à aucun prix se séparer de son *bairn* (1), et s'inquiétait de voir avec quelle lenteur il se développait par rapport aux autres *maillots* de son âge. Elle eut enfin le mot de l'énigme un soir que, rentrée à l'improviste, elle surprit mistress Cameron administrant au pauvre petit une boisson stupéfiante. Jane le lui arracha des mains avec de vifs reproches et passa le reste de la nuit à le bercer

(1) Expression écossaise, forme corrompue du mot *born; baby* pourrait bien en être le diminutif caressant.

sur son cœur. Désormais elle ne pouvait presque plus se résoudre à le quitter. De là des querelles sans fin, car mistress Cameron, toujours âpre au gain, n'entendait pas qu'on perdît son temps, et que les bonnes aubaines fussent délibérément sacrifiées à la santé de son petit-fils. Les discussions s'envenimèrent, et l'enfant n'en alla guère mieux. Sa mère le vit tout à coup frappé d'un mal qu'elle ne connaissait pas; ce n'était ni cette langueur chronique dont elle s'inquiétait naguère, ni cette toux opiniâtre qu'il avait contractée dès les premiers temps de sa venue au monde. Il fallut, malgré les remontrances intéressées de mistress Cameron, appeler le médecin. Pourquoi pas le dispensaire, pourquoi pas l'hôpital? Non; Jane ne croyait qu'aux médecins *payés*. Celui-ci vint, examina le petit malade et hocha la tête en reconnaissant cette fièvre spéciale qu'engendre la *malaria* des maisons mal tenues et trop habitées. Peu après, un des locataires de hasard qui prenaient gîte chez mistress Cameron contracta la même maladie et récrimina violemment contre le petit pestiféré, qu'il accusait de la lui avoir communiquée. Ce fut alors un concert de plaintes et de menaces à tous les étages d'*Old-Vennel*. Jane ne pouvait y opposer que des pleurs; ses craintes superstitieuses lui revinrent. — Le malheur me poursuit depuis que j'ai trahi Jock Ewan, redisait-elle à chaque minute... Je suis sûre que l'enfant mourra.

— En ce cas, tant mieux pour vous, interrompit un jour sa mère, que fatiguait cette jérémiade éternelle.

« Je me pris alors à détester ma mère, » ajoutait Jane en me racontant ce triste épisode. Bref, l'enfant mourut. Jane voulut le placer elle-même dans son petit linceul, et comme elle pleurait encore, sa mère l'emmena du côté d'une *public house* où elles furent bientôt attablées l'une en face de l'autre. — Contre le chagrin, disent les pauvres gens de Glasgow, il n'est rien de tel que le whiskey.

Avec l'enfant, les bons instincts étaient morts. Jane, dont la douleur démonstrative et bruyante devenait petit à petit pour son entourage un sujet de raillerie, ne trouvait de consolation que dans l'oubli de soi-même et dans cette insanité temporaire qui accompagne l'ivresse. Ce remède toutefois n'était pas sans inconvéniens pour une personne dont l'indiscrétion pouvait en compromettre tant d'autres. On eut peur de ses bavardages, de son langage téméraire, des insolences qu'elle se permettait à tout risque, n'ayant plus souci de rien. Mistress Cameron grondait de plus belle; mais le temps était passé où Jane avait encore quelque déférence pour ses conseils, quelque désir de lui complaire. Après quelques altercations de plus en plus aigres, la mère exaspérée

voulut recourir à la violence pour se faire obéir: elle eut bientôt à le regretter, car elle n'était pas la plus forte et se vit expulsée du domicile commun. — C'est bon, c'est bon, dit-elle en le quittant, vous ne serez pas longtemps à retourner sous les verrous. L'exaltation de sa victoire soutint Jane pendant un jour ou deux, puis l'ennui la prit, et d'ailleurs un loyer de quinze *pence* par semaine lui parut trop lourd pour ses ressources, fort diminuées depuis qu'on ne voulait plus *travailler* avec elle. Glasgow lui devint odieux. Elle partit — à pied et pieds nus, faute de pouvoir prendre un billet de chemin de fer, — pour l'ancienne capitale du royaume écossais. A Édimbourg, mille déceptions l'attendaient. Elle ne connaissait pas la ville, et l'avantage d'y être inconnue ne compensait pas les difficultés qu'elle eut à s'y créer des relations d'un certain ordre. On se moquait de son accent, ce qui la jetait hors des gonds; puis elle trouvait là beaucoup moins de population flottante, beaucoup moins de ces oiseaux de passage, — marins anglais, espagnols, américains, — qui viennent débarquer directement à Glasgow et dont on exploite aisément les instincts aventureux. D'ailleurs Jane était arrivée à cet état de malaise intérieur et d'inquiétude permanente où on ne peut plus se fixer nulle part. Malgré les risques inhérens à cette détermination, elle voulut revoir son vieux *Glasgie* et faillit s'attendrir en se retrouvant au milieu des magasins de Salt-Market. Elle y retrouva Mary Loggie, qui venait d'achever son temps, et dont l'amitié vivace ne s'était en rien altérée depuis leur séparation. Les deux amies n'hésitèrent pas un moment à se réunir pour reprendre ensemble leur ancien métier. Cette alliance ne dura guère; une espèce de loi providentielle les condamnait à n'être jamais libres en même temps. Cameron fut arrêtée presque aussitôt; le complice du vol dont elle avait été reconnue coupable passa devant une cour supérieure. Jane elle-même, qui s'attendait, vu la récidive, à un an de prison, fut condamnée au double de ce temps. « Bien que le cœur me manquât, disait-elle, je fis bonne contenance, car un grand nombre d'amis étaient venus me voir juger; mais, une fois dans ma cellule, la perspective de ces deux années me donna littéralement le frisson. »

Cet effroi n'impliquait aucun repentir. Ses plans étaient arrêtés d'avance; elle s'était promis, tout en se conduisant le mieux possible, de n'écouter qu'à bon escient les exhortations dont on allait lui rebattre les oreilles. Garder strictement les apparences, ne se permettre aucune révolte, puisque toute révolte serait punie, travailler de bonne grâce, suivre strictement la règle, se concilier le bon vouloir des supérieurs, tout ceci rentrait dans son programme; mais elle entendait bien aussi garder intacte sa liberté intime, et

puisque ni la prière ni les sermons ne l'avaient rendue meilleure, elle comptait n'en user que pour la satisfaction d'autrui, s'efforçant même de penser à autre chose pendant que le chapelain et la *Scripture reader* s'efforçaient de la persuader. Ils pressentirent cette résistance obstinée, ce défi intérieur, et se réduisirent tout naturellement à obtenir ce que Jane n'avait aucune envie de leur contester, une déférence purement extérieure, les semblans de repentir, les vaines promesses de mieux faire, que bien peu de nos *convicts* refusent à leurs gardiens spirituels. Au fond, elle était si peu convertie que, dans ses longs entretiens avec sa compagne de cachot, elles convinrent de s'embarquer ensemble pour l'Amérique aussitôt que la liberté leur serait rendue. New-York leur semblait un théâtre digne d'elles, et la police transatlantique passe à bon droit pour très indulgente ou très maladroite. Sur ces entrefaites, notre prisonnière reçut par l'intermédiaire des autorités de la prison, et après qu'elles en eurent pris connaissance, une lettre de mistress Cameron. Celle-ci annonçait son prochain départ pour les États-Unis et demandait à prendre congé de sa fille. Jane se hâta de solliciter l'autorisation requise et l'obtint sans difficulté. Les deux femmes se revirent en présence d'un tiers, conformément à la règle, et mistress Cameron, que sa fille avait eu peine à reconnaître sous des vêtemens à peu près corrects, ne voulut s'expliquer qu'avec force allusions et réticences sur les motifs de son expatriation. — Le *bonhomme*, disait-elle, une fois à New-York, a fait bail d'une nouvelle existence... Ses *affaires* vont bien et réclament impérieusement mon secours. Il reconnaît ses erreurs et m'appelle auprès de lui... Grâce aux regards d'intelligence qui accompagnaient cette phraséologie énigmatique, Jane crut comprendre qu'il s'agissait, pour l'homme qu'elle avait longtemps regardé comme son père, d'exercer à New-York l'industrie passablement ambiguë qui naguère les faisait vivre à Glasgow. Les réponses évasives qu'elle obtint de sa mère quand elle s'enquit de l'adresse où elle pourrait lui écrire la confirmèrent dans cette idée. — Soyez tranquille, répondit mistress Cameron, nous ne vous laisserons pas sans nouvelles,... et, s'il y a lieu, vous serez conviée à venir nous joindre... Quant à notre adresse là-bas, croiriez-vous bien que je ne la sais pas encore moi-même?...

Ce mensonge bien évident n'empêcha point Jane de ressentir, beaucoup plus vivement qu'elle ne s'y attendait, une séparation qui menaçait d'être longue et que rien n'empêchait de devenir définitive; ses pleurs, ses sanglots étonnèrent mistress Cameron, qui avait conscience de ne mériter point pareils regrets, et qui n'avait pas prévu tant de faiblesse chez une créature aussi bien trempée.

Au surplus, après cette première émotion, toute d'instinct, Jane fut aussi surprise que sa mère. « Je ne savais pas au juste pourquoi j'avais tant larmoyé, me disait-elle en toute franchise, et la nuit d'après, quand je me remémorai la surprise consternée de ma mère, je me redressai sur mon séant avec un éclat de rire subit qui réveilla ma compagne. Elle crut un moment que j'étais devenue folle... C'est égal, ajouta Jane, nous nous sommes quittées bonnes amies, et j'avoue que cela me soulage, car depuis lors je n'ai plus entendu parler ni de maman ni de son homme. »

Je voudrais, — et je m'y efforce de mon mieux, — vous faire comprendre cette nature à part, toute d'impressions et de contrastes; y réussirai-je, Henry Gillespie? Franchement le doute à cet égard m'est permis. Vous, et bien d'autres comme vous, n'admettez pas que, si profondément viciée, l'âme humaine puisse, dans une mesure quelconque, se relever de sa déchéance. Je ne sais même si vous n'écartez pas cette idée comme antipathique aux notions d'une saine morale, et je suis d'autant mieux portée à le croire que j'ai partagé ces idées absolues. Plus tard, il est vrai, j'en ai bien rappelé, peut-être un peu trop. Il me semble que, par degrés à peine sensibles, la prosaïque expérience de chaque jour restreignant ce que l'essor de l'imagination peut avoir d'exagéré, je rentre dans une appréciation plus vraie de ce que la nature permet et de ce qu'elle exclut. Pour Jane, par exemple, j'ai cessé de croire à une métamorphose absolue. Je ne me flatte plus d'en faire une chrétienne dans la plus noble acception du terme : elle est descendue trop bas pour remonter si haut; mais, en m'aidant de tous les bons germes qu'elle croit définitivement étouffés et qui me semblent aptes à revivre, je puis espérer qu'elle deviendra, grâce à mes efforts, si Dieu les bénit, une brave femme comme tant d'autres. De ce but, si modeste qu'il soit, je me sais encore très loin; mais les premiers pas sont faits, du moins je veux le croire. Perdre cette illusion serait perdre courage, aussi regretterais-je qu'on me détrompât. Pour le présent, voici où nous en sommes.

Miss Baly, que j'essayais d'éclairer sur le compte de Jane, et qui malgré tout n'a jamais pu se rendre raison des boutades, des inégalités, des caprices de cette femme-enfant, miss Baly a fini par me la céder. Profitant de l'attachement bizarre que Jane m'a voué, l'augmentant encore par quelques menues indulgences au courant desquelles personne n'a été mis, j'ai acquis sur elle une certaine autorité. Bien certainement elle est meilleure. Je l'ai rendue à une sorte de calme. En lui confiant, soit à la chapelle, soit dans les cuisines, des travaux pénibles, j'ai atténué l'exubérance d'énergie qui la tourmente et l'exalte. La fatigue du corps est une soupape

de sûreté qu'il faut savoir ouvrir à propos. Imaginez bien que je n'ai pas toujours réussi. Malgré tous ses efforts et avec la pleine conscience de sa folie, ma néophyte a succombé plus d'une fois; mais elle a recommencé la lutte sur nouveaux frais après un découragement passager. J'ai fini par la conduire ainsi jusqu'à l'*association*, qui est la récompense d'un certain nombre de bonnes notes (*marks*) obtenues dans un temps donné. Ici l'amélioration a été sensible quant à la conduite. Or trois mois de vie en commun franchis sans mauvaise note mettent une prisonnière de Millbank en passe d'être transférée à Brixton, où l'attend une amélioration marquée dans les conditions de sa captivité. Huit jours avant l'expiration de ce trimestre d'épreuve, je félicitais Cameron (qui par parenthèse est sensible aux éloges comme aux reproches) sur le succès de ses vaillans efforts. — A la bonne heure, miss Weston, me dit-elle avec un accent particulier que j'ai appris à connaître, mais il faudrait me changer de cellule... Je suis avec une femme qui m'agace les nerfs par ses méchantes plaisanteries, continua-t-elle en voyant ma surprise... C'est tout ce que j'ai pu faire que de ne pas lui apprendre de quel bois je me chauffe en pareil cas... Il n'y avait pas à se méprendre sur le geste qui accompagnait cette menace directe. Je promis donc à Jane qu'on la débarrasserait de cette fâcheuse voisine. Malheureusement, parmi tant d'autres soins à prendre, je perdis de vue celui-là. — Miss Weston, me dit Jane le lendemain, vous voulez donc que je retourne parmi les *isolées?* J'y serai dès ce soir, si vous *la* laissez sous ma main.

Je remerciai Dieu d'être encore à temps, et, moyennant une complaisance que miss Baly se fût fait un devoir de refuser, Cameron est allée à Brixton. Y restera-t-elle? Je n'en suis pas certaine, il s'en faut. Les impressions religieuses n'ont pas grande prise sur elle, et je la sais encore désespérant d'un changement absolu qui lui semble impossible. Elle se garderait bien de ne pas exprimer tout haut le regret d'avoir si mal vécu; mais je vois clair dans ces bons propos légèrement hypocrites. Une fois rentrée dans la cellule qu'elle partage maintenant avec deux autres *convicts*, elle hausse les épaules, et se demande et demande à ses compagnes si elle a pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. Toutes en sont là. Toutes ont été les innocentes victimes d'une irrésistible destinée. Toutes se plaignent, avec une sincérité parfaite, des rigueurs de la société envers elles, et chacune se croit en butte à une persécution personnelle dont elle cherche en vain le mot.

VI.

Brixton, août 1860.

Me voici à Brixton, et vous n'aurez pas de peine à vous expliquer ce qui m'a poussée à faire quelques démarches pour y entrer. Jane avait exprimé très hautement son regret de me laisser à Millbank. Après quelques mois de séjour dans sa nouvelle prison, et bien qu'elle apprécie les « douceurs » relatives qu'on y ménage aux *convicts* dont la bonne conduite en a forcé les portes, — le thé quotidien par exemple et les récréations plus longues dans l'*airing-ground*, l'association, qui est ici de règle (1), enfin les chances de la promotion à l'*insigne* n° 1, qui entraîne une notable augmentation de salaire, — elle menaçait d'un *éclat* qui l'eût fait rentrer à Millbank, c'est-à-dire auprès de moi. — Peut-être aussi pensait-elle à Susan Marsh, son ex-*pal*, dont elle est toujours férue malgré ses griefs contre cette *infidèle*. J'ai dû parer le coup de mon mieux. Personne n'est et ne doit être dans les confidences des motifs qui m'ont fait agir. Cameron elle-même ne s'en doute aucunement; elle n'en est pas moins très heureuse du *hasard* qui nous rapproche ainsi. On l'a expédiée ici comme prisonnière de troisième catégorie (ou, selon le langage officiel, du *numéro trois*). C'est par une série d'efforts et après un certain nombre de bonnes notes qu'elle sera promue au numéro deux et passera dans l'aile orientale, puis au numéro un, si Dieu lui prête vie et constance. En attendant, je l'ai demandée pour femme de chambre, ce qui est réputé, — vous l'ai-je dit? — une faveur de premier ordre. La matrone en chef hésitait, Jane n'ayant pas toutes les perfections requises pour un si noble emploi; finalement, à force d'y revenir sous main et sans bruit, j'ai emporté la question. Le troisième ou quatrième jour de son entrée en fonction, la nouvelle soubrette m'a régalée d'une véritable algarade. Revenue à l'improviste dans mon logis, je l'ai trouvée le coude sur la cheminée, dirigeant un regard sombre vers quelques pièces de monnaie (parmi lesquelles brillait un *sovereign*) que j'avais oubliées là au moment de descendre. — C'est donc une épreuve? me dit Jane en me voyant entrer... Au premier abord, je ne compris rien à cette question. — Oui, reprit-elle, vous avez laissé là cet argent pour voir si je résisterais à la tentation... Eh bien! je vous assure que c'était peine perdue... — Comme vous

(1) Pendant le jour, non pendant la nuit, où chaque condamnée est réintégrée dans sa cellule. A Millbank, — un peu faute d'espace, — on place trois *convicts* dans la même cellule, où elles passent le jour et la nuit. Les prisonnières préfèrent de beaucoup cette dernière combinaison.

pouvez le penser, je me disculpai de mon mieux, me reprochant ma distraction et assurant Cameron que je n'avais pas un instant douté d'elle. L'aurais-je, sans cela, demandée pour *bed-woman?..* — Au fait, reprit-elle avec la mobilité ordinaire de son esprit, quel a été votre motif?

— L'espérance que vous justifierez mon choix en vous conduisant bien.

— C'est ce que je compte faire.

— Avec l'aide de Dieu, sans aucun doute.

— Non... avec votre aide, me répliqua l'impie.

Il y a quelques jours, ce fut bien une autre affaire. — Miss Weston, me dit-elle à brûle-pourpoint, dès qu'il y aura une vacance parmi les *numéros deux*, j'ai promesse d'y être admise. — Feignant d'ignorer ce qu'elle croyait m'apprendre, j'allais la féliciter; elle m'arrêta court. — J'ai cette promesse, reprit-elle, mais je ne compte pas en profiter.

— Vous refuseriez un pareil avancement?

— Je le refuserai net... — Puis, avec quelque hésitation, car elle est remarquablement timide dans ses effusions de cœur : — Je veux rester ici, continua-t-elle, je ne veux point vous quitter. Si on m'envoie dans l'autre *ward*, je ferai quelque petite faute pour qu'on me ramène à vous... — J'eus beau lui représenter tous les avantages attachés à la promotion qui lui était annoncée. — Je sais, je sais tout cela, répétait-elle avec une obstination inflexible, mais j'entends et prétends rester où vous êtes. — En désespoir de cause et à bout de raisonnemens : — Qui vous dit, m'écriai-je, que je ne passerai pas, moi aussi, dans l'aile orientale?.. — Ceci la réduisit au silence, et j'imagine que, bercée de cette espérance, elle ne refusera plus la juste rétribution de ses efforts sur elle-même.

Voyons, mon ami, est-ce que je m'abuse en ne retrouvant plus ici la prisonnière que nous avons laissée dans la geôle de Glasgow, bien fermement résolue à ne point s'amender, bien fermement pénétrée du néant de la prière, et se refusant de propos délibéré à toute influence morale? A cette époque et presque aussitôt après le départ de sa mère, elle reçut par voie indirecte une nouvelle bien faite pour l'étonner. Mary Loggie lui apprenait son mariage en bonnes et légitimes noces avec un honnête ouvrier anglais, charpentier de son état. Comme elle n'entrait à cet égard dans aucun détail, Cameron ne voulut accepter qu'à titre de plaisanterie l'étrange communication qui lui était adressée. Il y avait là, pour elle, une véritable énigme dont elle se réservait de chercher le mot quand elle se retrouverait dans les rues bien-aimées de Glasgow, ces rues dont la séparait l'épaisseur d'un mur et où la transportaient sans cesse les rêves

interminables auxquels tout captif s'abandonne. Après le double retour de quatre longues saisons, elle les revit enfin; mais ce jour-là elle eut beau s'enquérir de Mary Loggie, personne ne sut lui dire ce qu'elle était devenue. Différens bruits couraient sur la brusque disparition de la fille du recéleur. Quelques personnes la disaient effectivement mariée et partie pour l'Angleterre avec son mari; d'autres pensaient qu'elle avait tout simplement cherché fortune par-delà les ponts, chez ces *voleurs de rivière* à qui la négligence proverbiale des matelots procure parfois, sur les points de débarquement, de merveilleuses aubaines. Peut-être aussi avait-elle péri dans une rixe ignorée. Ses sœurs, ses frères eux-mêmes en étaient réduits à ces conjectures incertaines. Après de vaines recherches, il fallut bien prendre son parti, et Jane, comme elle l'avait pressenti, prévu, décidé d'avance, rentra dans la voie fatale où elle se croyait irrévocablement engagée. Les conseils de sa compagne de cellule, femme d'âge et d'expérience supérieure, n'avaient pas été perdus pour elle, et maintenant elle étonnait ses anciens associés par son excessive prudence. Il en est presque toujours ainsi au sortir d'une prison, ce qui prouve qu'on n'a pas grande envie d'y retourner. Ne marchant plus qu'avec d'extrêmes précautions, Jane perdait beaucoup de chances et vivotait misérablement. Il n'en fut pas de même lorsque Annette Ryan, au sortir de la geôle qu'elles avaient habitée ensemble, fut venue la rejoindre comme elle le lui avait formellement promis. Celle-ci manœuvrait avec une adresse consommée, et passée maîtresse en fait de travestissemens, déplaçant toujours à propos ses mobiles pénates, déjouait toutes les rubriques de la police. Les deux alliées se tiraient donc assez bien d'affaire, en attendant la catastrophe presque inévitable qui devait décider du sort de Jane.

Ce fut pendant ce court répit de la mauvaise fortune que, passant un beau matin sur le pont Hutcheson, elle vit arriver vers elle, sous un costume simple, mais décent, et qui annonçait une certaine aisance, cette ancienne amie dont elle avait en vain cherché la trace. Mary Loggie, baissant les yeux, passa son chemin. Jane, qui ne la reconnut tout à fait qu'après qu'elle eut passé, s'arrêta et se retourna pour la suivre du regard. Saisie de je ne sais quel remords, l'autre se retournait aussi au même moment. Il n'en fallait pas davantage pour que, revenant sur leurs pas, elles échangeassent une affectueuse poignée de main. Suivirent les récits, les confidences mutuelles. Mary, tout aussi étonnée que Jane de la bizarre rencontre qui l'avait promue au rang des honnêtes femmes, lui raconta comment le hasard l'avait placée sur le chemin d'un brave ouvrier anglais dans des circonstances qui permettaient à celui-ci

de la croire une pauvre orpheline réduite à vivre de son travail, — comment elle n'avait pu se résoudre à le tirer de cette favorable erreur, — enfin, l'étranger se montrant peu à peu disposé à lui offrir sa main, comment elle s'était décidée à profiter de son aveugle entraînement, de sa crédule ignorance. Beaucoup d'autres, moins dépravées que l'amie de Jane, n'auraient pas eu plus de franchise. Maintenant elle s'en trouvait punie, non par le remords il est vrai, mais par la crainte continuelle où elle était de voir son passé tout à coup révélé à ce trop confiant époux. N'ayant pu le déterminer à quitter Glasgow, où le retenaient des travaux avantageux, elle sortait le moins possible, et, l'ayant tout exprès déterminé à se loger dans un quartier perdu, elle évitait de se montrer avec lui partout où elle aurait pu rencontrer quelque témoin, quelque complice de sa coupable jeunesse. Il eût été bon de s'en tenir à ces explications très suffisantes, et que Jane acceptait de fort bonne grâce, enviant peut-être le bonheur de son ancienne amie, mais toute disposée à respecter le mystère dont celle-ci s'entourait à bon droit. Mary cependant n'était qu'à moitié satisfaite. Pour qu'elle le fût complétement, il fallait que Jane, déjà éblouie de sa bonne chance, l'eût vue dans cet intérieur conjugal dont elle lui vantait l'élégance et le comfort. L'occasion était favorable, l'heure propice. Pour ce jour-là seulement, Jane y serait admise en l'absence du mari : vanité d'une part, curiosité de l'autre devaient finir par s'entendre. Une fois chez Mary, qui étalait ses nouvelles splendeurs avec une complaisance bavarde, nos deux amies oublièrent facilement à quel danger elles s'étaient exposées de gaîté de cœur. Elles causaient encore lorsque le maître du logis, inopinément revenu, les surprit en tête-à-tête. Jane eut peine à dissimuler son émoi, que le brave charpentier mit sur le compte de la timidité naturelle au jeune âge. Mary, puisant une certaine assurance dans la difficulté même de sa situation, trouva sur-le-champ les mensonges qui devaient expliquer la présence d'une inconnue, — d'une inconnue aux dehors équivoques, — dans le domicile de l'honnête Simmons. Celui-ci, chez qui aucune méfiance n'était en éveil, les accepta tous. Il crut au faux nom qu'on lui donna, et se laissa persuader que sa femme lui présentait une ancienne camarade d'atelier, irréprochable d'ailleurs, mais réduite à chercher des secours. Jane au surplus s'éclipsa presque aussitôt, espérant bien que, grâce à cette prompte disparition, elle ne laisserait d'elle au mari de son amie aucun souvenir bien net.

Cependant quelques jours après, en traversant seul High-street, il la reconnut au bras d'Annette Ryan, et ce ne fut pas sans une grande surprise, car il était difficile de se méprendre sur le compte

de ces deux femmes, armées en guerre ce jour-là, et dont les joues fardées, les regards provoquans, les libres allures disaient assez haut ce qu'elles pouvaient être. Jane, poliment abordée par Simmons, n'osa feindre une méconnaissance invraisemblable. Sans prendre garde aux signaux impatiens de sa compagne, Annette Ryan interpella l'inconnu avec une familiarité de mauvais aloi. Celui-ci s'éloigna fort mal édifié, l'esprit en proie aux soupçons. Sa femme ne répondant pas aussi clairement qu'il l'eût voulu à certaines questions par lesquelles il cherchait à s'éclairer, notre homme se promit d'en finir avec les doutes tardifs que cette rencontre venait d'éveiller en lui; or la vérité n'était que trop facile à savoir. Le premier *policeman* auquel il s'adressa lui donna sur Jane des renseignemens précis et circonstanciés qui ne concordaient en rien avec les assertions de Mary Loggie, et par contre jetaient de terribles doutes sur la vie passée de cette dernière. Pour le coup Simmons résolut d'en finir. Il alla chercher Jane et la pria de l'accompagner chez lui. Elle n'osa ou ne voulut pas se refuser à cette espèce de confrontation. Je vous laisse à imaginer la scène qui suivit, lorsque Mary, — croyant que Jane l'avait méchamment trahie et la chargeant d'amers reproches, — en vint par là même aux aveux les plus explicites et les plus irrémédiables, — puis lorsque, se traînant aux pieds de son mari, elle lui demanda grâce et pardon pour l'abus qu'elle avait fait de sa confiance en elle, lui jurant qu'elle mériterait ce pardon par le plus entier dévouement, la plus inviolable fidélité. En parlant ainsi, elle était sincère. La bonté de cet homme l'avait gagnée. Elle l'aimait véritablement. Sans doute il comprit qu'en le lui disant elle ne le trompait plus. Une foule de bons souvenirs militaient en faveur de cette misérable créature, qui depuis son mariage inespéré s'était consacrée tout entière à sa nouvelle mission. Au moment décisif, alors que, chassée par lui, elle allait franchir le seuil de leur humble paradis pour retomber dans la fange d'où il l'avait retirée sans le savoir, les instincts généreux de ce brave homme prirent tout à coup le dessus. Le point d'honneur n'a point pour les gens de sa classe la rigidité qu'on lui voit ailleurs, et ne lui imposait pas absolument le sacrifice du bonheur qu'il avait goûté jusque-là, qu'il pouvait goûter encore. Il se laissa fléchir, sans l'avouer autrement que par un regard jeté sur Jane, qui se hâta de quitter la place. Elle croit, — et je suis tentée de le croire aussi, — que Mary Loggie aura tenu sa parole; mais elle ne sait à cet égard rien de positif, car depuis lors elle l'a rencontrée à peine une fois ou deux dans les rues de Glasgow, et toujours, en pareille occurrence, baissant la tête et détournant les yeux, Mary se dérobait à grands pas.

Le roman de Jane devait être tout différent, et je ne doute pas qu'elle ne soit elle-même étonnée de ce caprice providentiel qui, sans raison apparente, fit à deux êtres du même ordre, chargés des mêmes fautes, flétris par les mêmes vices, une destinée si peu semblable. Pareille surprise entre pour beaucoup dans l'obstiné fatalisme qui est trop souvent l'unique religion des ignorans et le plus terrible dissolvant de la morale à leur usage. Ce même hasard qui avait conduit Simmons chez une pauvre parente à qui Mary Loggie ramenait charitablement, au sortir de l'atelier, une enfant de fabrique victime d'une subite indisposition, ce même hasard, dis-je, amena Jane Cameron dans une espèce de *soirée* que l'élite des voleurs de Glasgow offrait à un de leurs collègues récemment arrivé de Londres, et que sa célébrité recommandait à leur accueil. Pour eux, *Black-Barney* était une sorte de héros légendaire. Ses fréquentes évasions donnaient à ses autres méfaits un relief particulier. On disait merveilles de son adresse, merveilles de sa force, merveilles de son intelligence et même de ses talens littéraires, étrangement surfaits, comme j'ai pu m'en assurer en lisant quelques lettres de ce bandit qui ne mettait pas même l'orthographe. Devant le successeur de Dick Turpin et de Jack Sheppard (1), Jane Cameron arrivait fascinée, et quand, la danse commençant, il s'avisa de la choisir pour *partner*, j'imagine facilement de quel orgueil la combla cette préférence inespérée. Quoique bien jeune encore, Cameron n'avait conservé que quelques vestiges de sa beauté première, et le choix de Black-Barney parut égayer, la jalousie aidant, une partie de l'assistance féminine; mais il fit face aux railleries, et sa danseuse, un moment déconcertée, déploya, pour le dédommager de l'espèce d'affront qu'elle lui avait valu, tout ce qu'elle possédait de bonne grâce et d'esprit naturel. Or je suis fondée à lui reconnaître mieux que personne ce don de plaire qui se devine sans pouvoir s'expliquer, et dont on subit l'empire sans se douter de ce qui le constitue. Black-Barney n'y demeura pas insensible. Après l'avoir simplement intéressé, la *scotch lassie* lui parut attrayante. Elle dansait à merveille, chantait encore mieux, elle avait fine taille et fine langue, de plus, ce charme spécial qui tient à un vif désir d'être appréciée. Plaire à Black-Barney, quelle fortune et quelle ivresse! Non qu'il l'eût frappée par ses avantages extérieurs : elle convient elle-même qu'il était de petite taille, qu'une de ses épaules dépassait l'autre, qu'il avait l'œil mauvais, le front bas, la mine farouche; mais elle ajoute avec candeur qu'elle lui aurait, dès ce premier soir, sacrifié tout au monde.

(1) Notabilités historiques de la *haute pègre* anglaise.

Aussi, quand elle put penser qu'il l'appellerait à partager ses glorieux destins, crut-elle avoir pris ample revanche de Mary Loggie. Elle ne connaissait point, il est vrai, les antécédens de son nouveau maître, mais ils ne pouvaient l'effaroucher à aucun point de vue. — Sans doute il se lassera bientôt de moi, se disait-elle. Il partira sans moi pour Liverpool ou pour Londres, mais il sera temps de s'en affliger quand l'heure de la séparation sera venue... Pour ces natures impétueuses et versatiles, l'émotion présente absorbe tout. Elles ne veulent voir l'avenir que lorsque, se dévoilant tout à coup, il les épouvante de son masque hideux. Au temps où Black-Barney la prit ainsi sous sa protection, et malgré le brillant prestige dont sa prodigalité l'entourait, ce grand *artiste* n'était point riche. De tous les produits de sa féconde industrie, il ne lui restait guère qu'une seule guinée, et Glasgow, où la police l'avait déjà signalé, lui paraissait offrir d'assez pauvres chances. L'heureux couple s'y maintint cependant, et Jane, par son expérience locale, ne demeura pas étrangère aux succès de Black-Barney, qui s'étudiait à la rendre digne de lui, l'exaltant d'ailleurs par-delà ses mérites et l'étourdissant de louanges excessives; c'était une tactique à lui pour piquer d'émulation les adeptes dont il avait entrepris l'éducation. Je ne vous redirai naturellement ni ses leçons pratiques, ni les fabuleux exploits dont il se plaisait à bercer l'imagination crédule de sa compagne. Ce sont, pour la plupart, contes à dormir debout, dans lesquels la police joue invariablement le rôle sacrifié. Je leur préfère les souvenirs de Jane elle-même; ils sont plus authentiques et s'accordent mieux avec la réalité des choses.

« Au mois de mars, raconte-t-elle, nous n'avions plus rien; mais Barney trouvait toujours du crédit sur sa renommée. Un recéleur nous fournit une mise en rapport avec le rôle que nous voulions jouer, et, sans nous en être encore revêtus, nous sortîmes à pied de Glasgow pour nous rendre à la première station du chemin de fer de Carlisle. Cette précaution devait servir à dépister la police et à l'empêcher de signaler notre départ. A Carlisle, où nous étions parfaitement inconnus, nous passâmes vingt-quatre heures, juste le temps de revêtir nos nouveaux dehors et de prendre, pour rentrer à Glasgow, des billets d'*express* qui nous permirent de monter dans un wagon de première classe, un wagon à gens riches. Barney en choisit un où se prélassait seul certain vieux *gentleman* que nous réveillâmes en nous installant près de lui, mais qui prit le parti de se rendormir bien vite, après nous avoir toisés d'un regard assez maussade. Nous le guettions à la dérobée, sans échanger la moindre parole, pas même un regard d'intelligence. Black-Barney feignit bientôt de s'endormir. Il n'entrait pas dans nos plans de rien tenter avant le

terme du voyage, pour ne point risquer une découverte et un éclat prématurés. Ce fut seulement après l'arrêt du train — et au moment où le voyageur venait de remettre en poche, après en avoir extrait son billet, un porte-monnaie de bonne apparence, — que les opérations commencèrent. Notre compagnon, doué d'un certain embonpoint, se mouvait avec quelque peine. Barney, placé entre lui et la portière, lui offrit poliment son assistance, et tandis qu'il le soutenait d'une main, de l'autre, en deux temps, il le débarrassa de sa montre et du porte-monnaie en question. Ces deux objets me furent passés avec une rapidité merveilleuse, et Barney promptement descendu s'en alla d'un côté, tandis que je m'éclipsais dans la direction opposée, et que notre honnête victime s'acheminait paisiblement derrière le wagon chargé de ses bagages.

« Rendez-vous était pris dans le domicile commun, où je trouvai Black-Barney fort impatient de me revoir, plus impatient encore de vérifier le butin que je rapportais sans m'être permis d'y jeter le moindre coup d'œil. — Je dois dire qu'il m'accueillit avec une certaine méfiance, — et j'ajouterai que c'était me méconnaître, — comme si j'eusse voulu lui faire tort, à *lui*, de la moindre bagatelle ! »

L'autopsie du porte-monnaie, savamment ajournée par Black-Barney après l'examen de la montre et de ses accessoires, fut pour les deux complices l'occasion d'un éblouissement triomphal. Quatre-vingt-cinq livres en *banknotes*, une centaine environ, y compris l'appoint monnayé, constituaient une prise de premier ordre. Black-Barney en sautait de joie; Jane au contraire prenait déjà peur et lui suggérait l'idée d'aller sans retard changer les billets, vendre la montre : — Enfant, lui dit Barney quand il eut repris quelque sang-froid, ce n'est pas ici, c'est à Londres que ces précautions doivent être prises; mais en attendant pas un mot!... Et de fait, cet homme si volontiers bavard, si porté aux fanfaronnades, garda rigoureusement le secret de sa bonne fortune aux habitués du *close* qu'il habitait. Le soir même il solda toutes les menues dettes qu'il avait contractées, et après une nuit passée à combiner l'emploi de leurs futurs loisirs, nos deux associés partirent de grand matin pour Londres, où Jane allait se trouver pour la première fois de sa vie. Les quinze jours qui suivirent sont restés dans ses souvenirs comme un rêve splendide. Vêtue de soie, promenée en voiture, passant ses journées à Richmond, à Greenwich, à Gravesend, ses soirées dans les divers théâtres, elle aspirait pour ainsi dire par tous les pores ce luxe dont elle n'avait jamais cru qu'il lui fût possible d'approcher, et ces jouissances qu'aucun remords ne troublait. A l'heure qu'il est, et malgré le réveil de sa conscience tant de fois stimulée,

j'estime qu'il lui est encore impossible de se reporter vers ce temps de délices avec d'autres sentimens que ceux d'une félicité non pareille. J'ai pu m'en assurer mainte fois avec plus de regrets que de surprise.

Un incident burlesque en lui-même, tragique pour ceux dont il abrégeait les « vacances, » rompit brusquement le cours de leur existence élyséenne. Après avoir reconnu que le coûteux séjour de la capitale imprimait une allûre trop vive à leurs dépenses quotidiennes, ils étaient allés goûter à Margate les douceurs relativement économiques de la villégiature maritime. Black-Barney, joueur par instinct, ne quittait guère la salle où se tirent ces loteries spéciales qu'on appelle *raffles* (1). Elles comportent toujours un certain tumulte, des groupes nombreux et remuans. Notre homme s'était dit souvent qu'il y aurait là de bons coups à faire; mais il s'en abstenait par un scrupule bizarre, ne voulant pas « travailler » avant l'expiration du congé qu'il s'était donné à lui-même. Il ne s'attendait guère qu'un collègue moins délicat, ou n'ayant pas les mêmes raisons de rester inactif, profiterait contre lui de l'occasion qu'il laissait échapper, et ce fut pourtant ce qui arriva. Barney rentra un beau soir dépouillé de son portefeuille. Je vous laisse à deviner l'indignation et la honte du voleur volé, qui se trouvait ainsi tout à coup sans autres ressources qu'un *sovereign* laissé par grand hasard dans les mains de Jane, et hors d'état d'acquitter la note des frais d'hôtellerie. Ce dernier point, à vrai dire, l'inquiétait peu. Après avoir rôdé toute la nuit dans l'hôtel, cherchant une proie qui ne s'offrit point, il sortit le matin, à l'issue du déjeuner, non sans avoir commandé pour le soir un repas comfortable. Jane et lui, vêtus de leurs meilleurs effets et les poches pleines de tout ce qui avait pu s'y loger commodément, gagnèrent ensuite la station, et le soir même ils rentrèrent à Londres, où ils ne se vantèrent pas de leur mésaventure. Barney avait tiré de Jane la promesse solennelle de n'en parler à personne; on eût vraiment dit que son honneur était en jeu. La vie recommença pour eux dans ses conditions habituelles; mais Jane, qui sur ce nouveau théâtre ne se montrait pas trop indigne de son professeur, restait cependant en proie à une sorte de nostalgie. Autant qu'elle croyait le pouvoir faire sans risquer d'être abandonnée, elle tourmentait Barney pour le décider à revenir à Glasgow, et lui-même, avec le penchant superstitieux des gens de sa sorte, ne résistait qu'à demi. — Cette ville m'a porté bonheur, répétait-il volontiers, et il finit

(1) Tirage au sort de quelque objet de prix. Les billets sont très nombreux, partant se vendent bon marché.

par se laisser convaincre. On eût dit qu'une fascination vengeresse ramenait Jane irrésistiblement vers le lieu où sa destinée devait s'accomplir.

Le *close* qu'ils allèrent habiter était un des repaires les plus dangereux. On arrivait par un passage voûté dans un vrai labyrinthe de ruelles étroites. Au fond de l'une d'elles, une maison ténébreuse, d'où ne filtraient au dehors aucune lumière et presque jamais aucun bruit. Sur l'escalier des nattes épaisses qui le rendaient muet. Au-dessus des greniers vides, pratiqué avec art dans la carcasse même du toit, un vaste dépôt où disparaissait en un clin d'œil tout objet suspect. Une des fenêtres supérieures, ordinairement ouverte, donnait passage à une perche dont l'extrémité posait sur l'appui d'une baie pratiquée dans le mur opposé. Sur cette perche, quelques haillons s'étalaient en permanence et semblaient guetter au passage un rayon de soleil. En réalité, cette perche, qui affectait un faux air de séchoir, était un pont jeté dans l'espace, en travers d'une petite cour intérieure. C'est par là qu'au besoin, toute autre issue lui faisant défaut, un bandit pris au gîte pouvait s'éclipser en quelques secondes et se trouver dans la maison voisine, elle-même pratiquée de manière à faciliter sa fuite. Barney et sa compagne étaient installés dans une des chambres du haut. Les autres se garnirent peu à peu de leurs affiliés, de leurs complices ordinaires. La maison devint une véritable caverne, sans rien perdre de sa tranquillité habituelle. D'un commun accord, on n'y élevait jamais la voix, on évitait de s'y quereller, toute orgie en était exclue. On n'y buvait que pour affaires, c'est-à-dire pour tenir tête à l'étranger qui s'était fourvoyé là sur les pas de quelque sirène. Des jeunes femmes vouées à cet odieux emploi, Jane était sans contredit la plus experte. Aucune ne s'entendait mieux à simuler l'embarras craintif, la timidité provoquante, la curiosité qui se dérobe avec un secret désir d'être devinée et suivie. Quand un complice aposté lui jetait au passage un reproche et la menaçait de la dénoncer à sa mère, elle savait jouer la frayeur, et ne se laissait rassurer qu'à bonne enseigne. Encore fallait-il éviter les rues fréquentées, les zones lumineuses, chercher au contraire les endroits déserts et les ténèbres propices. La conversation entamée dans High-street se continuait sous le porche voûté de *Tontine-close*, et de là chez Black-Barney nous savons qu'il n'y avait pas loin. Jamais, de son propre aveu, Jane n'avait été si profondément pervertie. Son endurcissement ne laissait place à aucun remords. Encouragée, flattée, secondée par son abject entourage, elle était fière de ses odieux succès, enivrée de l'impunité qu'elle croyait s'être assurée à jamais. Il était temps que le châtiment vînt l'at-

teindre. Elle perdait terre et commençait à effrayer Black-Barney lui-même, qui, malgré son ascendant sur elle, ne pouvait pas toujours refréner cette nature fougueuse. Voici à peu près dans quels termes elle m'a raconté la catastrophe qui devait la perdre définitivement, et qui, j'espère, l'aura sauvée.

« C'était un soir, il pleuvait. Je m'étais arrêtée, comme pour me mettre à l'abri, sous l'auvent d'une porte. Un étranger vint à passer, m'aperçut et s'approcha. Je remarquai sa démarche légèrement incertaine : au lieu de rester debout devant moi, je le vis s'adosser au mur, symptôme significatif de cette espèce de lassitude qui suit un excès de boisson. A ses propos familiers, je ne répondis pas tout de suite; il dut me rassurer à plusieurs reprises avant d'obtenir un mot de moi. Bref, tout le manége habituel : les terreurs, les incertitudes, les résistances toujours moindres. Elles reparurent, plus vives que jamais, quand il fut question de l'accompagner dans une *public house* du voisinage. En revanche, je connaissais de braves gens, tenant discrètement un *shebeen*, et chez lesquels nulle âme vivante ne nous verrait entrer. Il hésita, mais ses idées n'étaient pas bien nettes, et je finis par triompher de sa répugnance. Une fois dans les ruelles du *close*, perdu après quelques pas, il suivit machinalement. Notre escalier obscur, où il buttait à chaque marche, le fit quelque peu maugréer. Bref, il entra dans la chambre où Black-Barney attendait mon retour avec une de nos femmes et un jeune apprenti de seize ans, récemment enrôlé parmi nous. A peine l'étranger avait-il franchi le seuil qu'un vague instinct lui suggéra quelques soupçons. Je me hâtai de commander en son nom deux verres de whiskey, en me portant garant de sa discrétion. Après quelques simagrées du prétendu fraudeur, la liqueur prohibée sortit de sa cachette. Toujours riant et raillant, nous tâchions, ma compagne et moi, de distraire l'attention de notre inconnu, que la physionomie de Black-Barney semblait n'avoir pas favorablement impressionné. Aussi ne le perdait-il pas de vue, et le mélange préalable que devait subir le whiskey pour servir nos projets ne put s'effectuer tout d'abord. Malheureusement pour l'étranger, il s'acclimatait peu à peu, et, se laissant gagner par nos rires, nos chansons, nos joyeuses saillies, il ne s'aperçut pas qu'on remplaçait par un autre verre celui qu'il venait de vider. Lorsqu'il revint à la charge, chacun le suivait des yeux. C'était un homme encore jeune, robuste, dont le soleil des tropiques semblait avoir hâlé le visage ouvert et franc. Il s'arrêta tout à coup, la liqueur à moitié bue. — Que veut dire ceci?... Vous ne me donnez pas le même whiskey, s'écria-t-il.

— Plaît-il? repartit aussitôt le faux *land-lord*... La bouteille pour-

tant n'a pas changé... — Notre homme ne se paya qu'à demi de cette mauvaise raison. L'étourdissement n'était pas complet, et son intelligence fonctionnait encore assez pour lui faire déjà comprendre en quelle mauvaise passe il s'était aventuré. Il se leva, jeta son verre dans le foyer avec une malédiction contenue et fit mine de sortir; mais Black-Barney l'avait devancé à la porte, et, cachant un casse-tête derrière son dos, lui fermait résolûment le passage. Je connaissais assez sa physionomie pour y lire la détermination d'en finir à tout prix. — Laissez-moi passer, dit l'étranger. — On ne casse pas mes verres pour rien, repartit Barney. — C'est juste... combien vous dois-je?... Et le malheureux porta la main à sa poche; précisément alors se manifesta l'effet du narcotique puissant dont il avait absorbé environ la moitié. Son regard trouble, ses gestes égarés signalaient le moment décisif. Barney lui porta un coup violent qui aurait dû l'abattre sur place; mais, comme je vous le disais, c'était un homme vigoureux et qui ne s'effrayait pas aisément; il se retint, sur le point de tomber, en s'accrochant au manteau de la cheminée. — Que suis-je venu faire ici? s'écria-t-il en même temps, et les poings en avant, la tête basse, il s'élança vers Barney que cette résistance inattendue semblait avoir exaspéré. Si habituée que je fusse à des scènes de ce genre, une sorte de pressentiment me saisit à cet instant, et je sentis une espèce de nuage passer devant moi. J'entendis un second coup, plus fort que le premier, puis le bruit d'une lourde chute. Cette fois l'homme était par terre : le sang ruisselait de sa tête fracassée. Les trois témoins de la lutte demeuraient immobiles et consternés. Barney lui-même, devenu fort pâle, semblait avoir perdu quelque chose de son imperturbable assurance. — Allons! dit-il enfin,... à quoi êtes-vous bonnes?... Une éponge, du linge!... Ne voyez-vous pas que ce sang gagne le palier?... Il faut nous débarrasser de cette charogne... — Il est donc mort? m'écriai-je dans une invincible anxiété. — Allons donc!... étourdi, tout simplement... Enlevez la bourse!... Mais il avait beau dire, je croyais à un assassinat, et de la tête aux pieds je frissonnais. — Pourquoi ce dernier coup? lui demandai-je avec l'accent du reproche. — Est-ce qu'on sait pourquoi? me répondit-il plus brusquement qu'à l'ordinaire... Étanchez ce sang, ou nous sommes perdus... Il fallut bien obéir et descendre ensuite le corps inanimé que nous voulions transporter hors du *close*. — Son cœur bat encore, nous dit Barney avec l'accent du triomphe au moment où nous arrivions à la dernière marche du ténébreux escalier. A peine cependant avions-nous fait quelques pas dans la ruelle, qu'un bruit, je ne sais lequel, nous vint effaroucher, et, sans nous donner le mot, nous déposâmes à terre le fardeau sanglant pour rentrer chez nous au plus vite. Le jeune ap-

prenti, pendant notre absence, avait pris la fuite. Ma compagne se désolait : Barney la fit taire en lui remettant une légère part prélevée sur le très modeste contenu de la bourse, qu'il se hâta de jeter au feu après l'avoir vidée. Puis il sortit pour faire le guet, disait-il; mais il demeura si longtemps dehors que je jugeai bon de descendre aussi, afin de savoir ce qu'il devenait. Impossible de le retrouver, non plus que le corps, enlevé déjà de la place où nous l'avions laissé. Je remontai. Ma compagne, agenouillée, priait en se frappant la poitrine. C'était, — vous l'ai-je dit? — une catholique. — Que faites-vous là? lui demandai-je. — J'implore la bonne Vierge, me répondit-elle. Je la prie de faire en sorte qu'on ne nous découvre point... Nous ne songeâmes ni l'une ni l'autre à nous coucher et demeurâmes accroupies auprès du feu, sur lequel nous avions entassé force charbon pour sécher plus vite le plancher récemment lavé. Tout à coup on frappa... Je ne bougeai point, la peur me glaçait. Après un nouvel appel, j'entendis mon nom prononcé à voix basse; alors je me rapprochai de la porte : c'était une de nos voisines qui rentrait chez elle. — Jane, me dit cette femme, si vous m'en croyez, vous ne resterez pas ici; la foule est amassée là-bas devant la demeure d'un médecin... J'ai entendu le nom de Black-Barney, et parmi les agens j'ai vu Dick (l'apprenti dont j'ai parlé) qui semblait en bons termes avec eux...

« Si je voulais fuir, en effet il n'était que temps, et j'aurais dû quitter Glasgow sans regarder une seule fois derrière moi : mais je me croyais tenue de prendre les ordres de mon maître. J'allai donc le chercher dans une maison où avait dû le conduire, selon toute probabilité, la nécessité de se dérober aux poursuites. La maîtresse de ce logis, en qui j'avais toute confiance, m'affirma qu'elle ne l'avait point vu de la soirée, et me conseilla fortement de me mettre hors d'atteinte en me réfugiant dans un faubourg (*Pollockshields*) où la police de la ville était tenue en échec par d'anciens priviléges. Encore un conseil qu'il eût fallu écouter; mais je m'obstinai à vouloir attendre Black-Barney, qui, dans ce moment-là même, ne pensait qu'à se tirer d'affaire. Me croyant en sûreté, du moins pour quelques heures, je me couchai, je me laissai gagner au sommeil... Une voix rude me tira le lendemain de cette espèce de léthargie... J'ouvris les yeux, et je discernai dans la pénombre de la première aube l'uniforme d'un *policeman*... Le reste n'a pas besoin d'être conté. C'est l'histoire quotidienne de mes pareilles. Seulement, le blessé n'étant pas mort, je ne comptais que sur huit ans, et j'en eus quatorze,... un de moins que le nombre des jurés (1). La sentence, muette à cet égard, me laissait ignorer si je

(1) Le jury criminel en Écosse est composé de quinze membres.

subirais ma peine à Glasgow même, ou à Perth, ou dans les prisons d'Angleterre. Ces dernières, bien qu'on m'en dît merveilles, me faisaient grand'peur. Rester en Écosse, c'était en quelque sorte rester chez moi. Déjà minée par l'inquiétude, je fis mon possible pour me rendre malade, et je n'y eus vraiment pas grand'peine, car les premiers mois d'emprisonnement solitaire m'avaient exténuée. A l'infirmerie, j'étais presque heureuse; je l'aurais été tout à fait, si l'on eût pu me rassurer au sujet de Black-Barney... Après tout il était naturel que je lui fusse attachée, car cet homme si violent, si peu maître de lui, jamais ne m'avait frappée, jamais dit un mot plus haut que l'autre. Du reste, on avait beau me soigner et m'exhorter, ces quatorze ans (j'en avais dix-huit) me pesaient sur le cœur, et je me sentais plus révoltée, plus endurcie qu'auparavant. — Jamais tu n'en verras la fin, me disais-je, et alors à quoi bon tous les efforts que te coûterait une réputation à refaire?... Puis l'ordre de translation arriva, et j'en fus presque bien aise. L'ennui m'avait repris au sortir de l'infirmerie, et tout changement devait être le bienvenu. Pourtant à l'heure du départ le chagrin de quitter Glasgow domina chez moi tout autre sentiment. Et ce me fut une consolation de penser qu'à l'expiration de mes quatorze années la loi voulait qu'on me ramenât au pays. Revoir mon vieux Glasgow a été mon rêve favori depuis cette journée où je le quittais... peut-être pour n'y jamais rentrer. »

Puis-je me flatter, consultant comme je fais, des souvenirs déjà lointains, d'avoir fidèlement rendu l'accent de ce récit, fait comprendre les variations de cette pensée mobile, de cette conscience vacillante et inégalement éclairée? Je le voudrais pour ne pas laisser à l'état d'énigme l'intérêt vif que m'inspire Cameron, disons vrai, l'attachement que j'ai pour elle. Il redouble quand je la compare à la plupart de ses compagnes de captivité. Je parle ici des meilleures, de celles à qui on ne peut refuser pitié, lors même qu'elles n'inspirent aucune sympathie, — les Garnett par exemple, cette mère et cette fille condamnées ensemble pour homicide. Évidemment, bien que leur crime ait soulevé un déchaînement d'opinion presque universel, ces deux êtres extraordinairement bornés ne sont coupables que d'une rigidité absurde, aux conséquences de laquelle tout fait penser qu'elles n'avaient point réfléchi : l'une est la femme, l'autre la fille aînée d'un misérable berger, chargé d'une nombreuse famille. Un travail rude, incessant, pouvait seul éloigner de leur cottage la faim, l'horrible faim, toujours au seuil, toujours menaçante. A la mère incombaient tous les soins du ménage; les filles fabriquaient à bas prix de grosses dentelles, et la tâche quotidienne était l'irrémissible condition du repas quotidien. La cadette, enfant de seize ans, maladive et sujette aux fièvres, se

vit un jour incapable de terminer sa portion d'ouvrage; la règle commune lui fut appliquée, elle ne mangea point ce jour-là. Le lendemain, plus faible encore, ses mains tremblantes se refusèrent à tirer l'aiguille; on lui refusa de même toute nourriture. Le troisième jour, elle succomba. Selon le témoignage fourni aux jurés par celle de ses sœurs qui assistait à son agonie, ses dernières paroles avaient été une invocation naïve au Seigneur Jésus. Donne-moi, lui disait-elle, donne-moi la force de travailler la semaine qui vient!... Ce dernier détail souleva, d'abord dans l'auditoire de la cour d'assises, puis, grâce aux journaux, dans le pays tout entier, une pitié profonde, une horreur au moins aussi marquée. Quel n'a donc pas été mon étonnement en débutant à Brixton, quand on m'a cité les « abominables Garnett » comme des prisonnières modèles! Elles y sont arrivées dans un tel état de maigreur et d'épuisement, qu'elles faisaient peine à voir. La matrone chargée de les conduire chacune dans un *ward* différent ne surprit ni chez l'une ni chez l'autre le moindre semblant d'émotion. Leur flegme impassible et taciturne ne laissait entrevoir qu'une sorte d'étonnement causé par cette vie nouvelle dont elles n'avaient aucune idée. Elles semblaient particulièrement surprises d'avoir tant à manger, et se soumettaient d'ailleurs à la règle avec une docilité presque reconnaissante. Toutes deux, quand la force leur revint, se mirent à travailler du même zèle, mais sans jamais s'enquérir l'une de l'autre. Stupéfaite de tant d'indifférence, je demandais un jour à la mère si elle ne serait pas bien aise de savoir ce que devenait sa fille. — Oh! me répondit-elle, je la connais; elle n'est pas remuante et ne doit pas vous donner de tracas. J'adressai la même question à la jeune Garnett. Elle quitta des yeux le chanvre qu'elle tenait, et me regardant tout étonnée : — J'espère, dit-elle, que ma mère ne se tourmente pas trop... Jamais, que je sache, elles n'ont mérité la moindre punition, pas même une réprimande, mais jamais non plus elles n'ont reparlé l'une de l'autre. La faim, chez elles, a tué l'âme. On ne peut certes leur en vouloir; mais comment s'y prendre pour leur vouer un autre sentiment que la commisération due à leurs malheurs?...

Hélas! au moment où je traçais ce parallèle, la maudite tête de Cameron lui faisait quitter le bon chemin encore une fois. On m'apprend qu'elle est renvoyée de Brixton pour « insolence envers ses supérieures, » et, comme les sentences de cet ordre s'exécutent sans aucun retard, elle partira, si elle n'est déjà partie, pour Millbank, sans que j'aie pu lui parler, la consoler, l'exhorter... A quoi bon du reste? N'est-elle pas incorrigible bien décidément? Peu importe; je ferai en sorte de savoir ce qu'elle devient...

Brixton, juillet 1861.

Susan Marsh devait être, elle est en effet la cause de cette rechute inattendue. Les deux *pals*, à mon insu, n'avaient pas cessé de correspondre. Susan, atteinte de ce mal insidieux que la captivité développe peu à peu, et qui, minant sourdement l'organisme, éclate parfois mortel après un certain nombre d'années, Susan, dis-je, s'est crue sérieusement en danger. Elle a sommé Cameron de revenir auprès d'elle. Cameron n'a pas su se refuser à ce vœu funeste; l'*insigne* qu'elle avait eu tant de peine à gagner, le bien-être relatif d'une prison supérieure, la satisfaction qu'elle semblait éprouver à se sentir à portée de moi, de mes conseils, de ma protection, elle a tout sacrifié aux devoirs de cette amitié suspecte. Une de mes anciennes collègues, amenée ici par quelque mission fortuite, a été chargée de m'en instruire, Cameron s'inquiétant fort « des mensonges qu'on me ferait sur son compte pour m'indisposer contre elle. » Miss P***, de retour à Millbank, n'a point tardé à la trouver sur son chemin. — Eh bien! lui a demandé Jane, que dit miss Weston?... Je suis sûre qu'elle ne veut plus ni me voir, ni me parler, ni s'occuper de moi, n'est-il pas vrai?

— Vous vous trompez; elle dit seulement que vous lui avez causé une véritable peine.

— Et c'est tout?...

— Non, elle ajoute qu'elle espère encore en vous; elle croit que vous tenterez un nouvel effort, que vous serez mieux en garde contre une tentation nouvelle, en un mot que vous recouvrerez le chemin perdu.

— Vraiment?... Écrivez-lui donc qu'elle y peut compter... Il me faut huit mois pour regagner tous mes *badges* et retourner à Brixton. Promettez-lui de ma part qu'elle m'y reverra dès les premiers jours du neuvième.

Je l'attends effectivement dans une quinzaine. L'enfant m'a tenu parole.

VII.

Brixton, juin 1863.

Enfin, enfin nous touchons au port. Si j'en crois les battemens de mon cœur, Jane est sauvée. Deux années d'irréprochable conduite, trois ou quatre occasions qu'elle a saisies de se distinguer par un zèle, un dévouement particulier, une tentative d'incendie, entre autres, qu'elle a su faire avorter au dernier moment, l'ont assez puissamment recommandée pour que l'évêque de R..., prié par moi d'appuyer ses titres à la clémence officielle, ait obtenu sans

trop de difficulté une remise du restant de la peine. La sentence d'ailleurs était, on l'a compris, entachée d'une certaine exagération. Cameron va donc d'ici à quelques semaines recouvrer sa liberté. Qu'en fera-t-elle? Voilà la question. Depuis plusieurs mois, je la prépare à cette grande et redoutable épreuve. Une admirable institution, le *Home* des condamnés libérés (1), pourrait lui offrir un asile immédiat et les recommandations ultérieures sans lesquelles il lui est presque impossible de se créer une position; mais les administrateurs de cette œuvre, chargés d'une immense responsabilité morale, n'acceptent pas indifféremment tous les individus plus ou moins suspects que nos pénitenciers leur envoient, et malheureusement le passé de Jane, les flétrissures multipliées qui l'ont atteinte et avant et pendant sa captivité, la recommandaient mal à une préférence de ce genre. Elle le comprenait mieux que personne, et après avoir confié ses intérêts à notre surintendante, par qui passent nécessairement toutes les demandes d'admission, je l'ai vue se préoccuper vivement d'un refus possible, disons mieux, d'un refus probable. Peut-être pour la première fois de sa vie elle avait le sentiment complet de sa déchéance et du grave dommage porté par elle-même à ses plus grands intérêts. Appelée, quoiqu'elle ne soit pas dans mon *ward*, à la rencontrer de temps en temps, je ne manquais jamais l'occasion de mettre à profit ce nouveau développement de son être moral. — C'est étonnant, me dit-elle un jour, vous me donnez les mêmes conseils que Susan.

— Eh quoi! m'écriai-je stupéfaite, Susan Marsh vous écrit encore?

— M'écrire? et pourquoi cela? nous nous voyons chaque jour. Elle est de mes *associées*.

Or je n'ignorais pas seulement que cette fille, dissimulée entre toutes, avait fini par se frayer le chemin de Brixton, mais j'ignorais encore sa promotion toute récente au *badge* n° 1, et surtout (j'y eusse mis bon ordre) son *association* avec Jane. Le mal étant fait, il n'y avait plus qu'à y chercher remède. Pour cela, il fallait en apprécier l'étendue. — Eh bien! Cameron, repris-je sans sourciller, Marsh vous conseille le *Home?*

— Oui, répondit-elle, au moins pour les six premiers mois, en attendant qu'elle sorte d'ici.

— Et alors?...

— Alors elle me propose de mettre en commun ce que nous avons gagné pendant notre séjour ici et à Millbank... Nous monterions un petit magasin... Nous vivrions comme cela très heureuses,

(1) C'est le nom sous lequel est couramment désignée la *Discharge prisoner's aid Society*.

à ce qu'elle dit encore... tandis qu'autrement je serai seule dans le monde, et vraiment la perspecitve n'est pas gaie.

On devine mes objections à ce beau plan de campagne. Je les développai avec une certaine éloquence, et je finis par convaincre Jane du danger que lui feraient courir ses rapports avec une amie indigne d'elle. A aucun prix, ajoutai-je, il ne fallait lui donner prétexte et moyens de la revoir. — Peut-être avez-vous raison, disait Jane; elle me persuade par momens de ses bonnes intentions, mais parfois aussi je ne trouve en elle que mauvais cœur et pensées méchantes...

Je crois bien qu'à partir de cet entretien ma protégée, comme elle me l'avait promis et comme elle l'affirme, a soigneusement éludé tout engagement formel envers sa dangereuse amie; mais je ne serai complétement rassurée que quand elles seront définitivement étrangères l'une à l'autre, car Susan est par l'intelligence bien supérieure à sa compagne. Je la sais insinuante, habile, éloquente même dans son genre, et elle a un beau texte à ses pernicieux commentaires : cet isolement qui, plus que toute autre chose au monde, effraie ma pauvre dépaysée. L'espèce d'horreur qu'il inspire à celle-ci se retrouve chez presque toutes nos prisonnières, lorsque pendant plusieurs années de suite, dépouillées de toute initiative, elles ont perdu l'habitude de se régir elles-mêmes, de vouloir, de prévoir, de contrôler, d'organiser. Parties intégrantes et dépendantes d'une énorme machine où elles accomplissent mécaniquement leur évolution quotidienne, elles se trouvent fort empêchées quand toute propulsion extérieure vient à leur faire défaut.

Brixton, août, même année.

Une complication inattendue dans mes affaires de famille m'a forcée de prendre plus tôt que je ne pensais ma quinzaine de congé annuel. J'ignorais d'ailleurs le jour précis où le *warrant* de mise en liberté serait expédié par les bureaux ministériels. Avant de partir cependant je m'étais assurée, d'accord avec la surintendante, que l'une des *female lodging-houses*, fondées par la Société de secours aux prisonniers libérés, serait ouverte à Jane moyennant qu'elle remplît les conditions réglementaires, savoir, d'y arriver en droite ligne au sortir de la prison et de déposer aux mains des directeurs la totalité du petit pécule produit par l'accumulation de ses profits hebdomadaires. Jane, informée de tout, y avait souscrit de grand cœur. Depuis qu'elle se savait admise parmi les *patronées* de cette admirable institution, passant des plus vives inquiétudes à la sécurité la plus absolue, elle se croyait complétement régénérée, complétement à l'abri de toute rechute. Sans partager à cet égard sa con-

fiance exagérée, je ne voyais pas la nécessité de lui ôter une illusion qui pouvait avoir d'heureux effets, illusion qui du reste semblait quelque peu ébranlée, si l'on m'a dit vrai, pendant les dernières journées de son séjour ici. Mon absence inattendue a peut-être compté pour quelque chose dans l'agitation, le trouble extrême qu'on a remarqués en elle aussitôt que le jour de sa sortie lui a été connu et lorsque les préparatifs d'un prochain départ ne lui ont plus laissé le moindre doute à ce sujet. Pendant les trois journées dont je parle, elle ne pouvait plus vaquer à son travail de couture, ni s'appliquer à aucune autre tâche exigeant quelque attention. Elle avait perdu le sommeil et l'appétit. Une espèce de fièvre dévorait. Mon nom sans cesse revenait dans ses discours. — Il est impossible, disait-elle, que miss Weston me laisse partir ainsi... L'impossible a failli arriver. Je ne suis rentrée à Brixton que la veille du jour où Jane devait être conduite chez ses nouveaux patrons. Il était trop tard pour lui parler, et le lendemain, mon service repris, je ne pouvais guère songer à m'occuper d'elle. Cependant je m'arrangeai, dès que j'entendis dans l'avant-cour rouler la voiture qui venait les prendre, elle et la matrone chargée de l'accompagner, pour avoir affaire chez la surintendante, et me mettre à une de ses croisées donnant sur cette avant-cour. En sortant et en promenant autour d'elle un dernier regard, la pauvre enfant m'aperçut; je n'oublierai jamais le reconnaissant sourire qui transforma tout à coup sa physionomie inquiète et illumina son visage fatigué par les veilles. Ses deux mains se levèrent de mon côté, puis se rapprochèrent comme si elle remerciait Dieu de m'avoir revue. — Dites à miss Weston que je lui écrirai dès que je serai placée, s'écria-t-elle en se retournant vers sa compagne, et tout exprès assez haut pour que ces paroles arrivassent jusqu'à moi... Puis elle monta dans la voiture, qui s'ébranla aussitôt. Sans cela, je crois qu'au risque de scandaliser l'honnête concierge Lockett, je serais descendue quatre à quatre, tant je me sentais attirée vers cette pauvre créature, livrée avec si peu de chances favorables aux terribles épreuves qui l'attendent encore.

Pendant les huit jours qui suivirent et qu'elle passa dans la *lodging-house*, — où rien ne rappelle la prison, — elle ne mit pas une fois le pied dehors, bien qu'elle eût la libre disposition d'elle-même, sauf le soir, où elle devait rentrer à heure fixe. — Les rues, disait-elle, lui faisaient peur... Ses nerfs étaient comme ébranlés par le mouvement et le bruit dont elle avait été si longtemps sevrée. L'obligeante sous-directrice à qui je dus ces renseignemens me donna aussi le nom de la personne chez laquelle Jane a eu le bonheur d'entrer dès la fin de cette première semaine de liberté. Cette dame se nomme mistress Evans, et paraît avoir agi par esprit de

charité chrétienne en venant se pourvoir ainsi dans un établissement que bien des gens suspectent encore. Elle n'a pas voulu, comme cela se voit quelquefois, abuser de la position de Jane pour lui faire accepter des gages inférieurs à la moyenne ordinaire. Enfin, tenant un juste compte des susceptibilités de notre libérée, elle lui a formellement promis de ne révéler ses pénibles antécédens à aucun des autres domestiques de la maison.

Fin de septembre.

Fidèle à sa promesse, Jane m'écrivit dès son entrée chez mistress Evans pour m'annoncer cette bonne nouvelle, dont elle ne me savait pas instruite. Elle ne me demandait pas de l'aller voir, et cette réserve, sur le motif de laquelle je ne pouvais me tromper, hâta ma visite. L'émotion de Jane, qui était venue m'ouvrir la porte, fut pour le moins aussi vive que je pouvais m'y attendre. Elle n'avait osé, disait-elle, espérer que je me dérangerais pour la venir voir si tôt. Puis elle courut prévenir sa maîtresse, et sur la demande expresse de mistress Evans je me présentai chez cette dame, qui me rendit de sa nouvelle acquisition le compte le plus satisfaisant. Jane manifestait, me dit-elle, plus de zèle, plus d'activité qu'aucun des autres domestiques. Les enfans déjà la préféraient à leur *nurse*, et depuis certain jour où elle les avait promenés à la place de celle-ci ne juraient que par la nouvelle venue. La satisfaction au reste était mutuelle. Sauf quelques questions indirectes de ses camarades, qui la gênaient quelque peu, et dont elle s'était tirée jusque-là par des réponses ambiguës, Jane ne voyait que sujets de se réjouir. Les maîtres étaient la bonté même. La règle un peu stricte de la maison lui paraissait douce au prix du régime dont elle avait contracté l'habitude. On exigeait d'elle bien moins de travail qu'à Millbank et à Brixton. Bref, pas une objection pour le présent, pas une crainte pour l'avenir; de bonnes résolutions désormais inexpugnables, des espérances triomphantes, une confiance illimitée dans l'avenir. Tout cela était trop beau et me fit peur.

J'avais raison de m'alarmer. La seconde lettre de Jane, — je l'ai reçue la semaine dernière, — était tout autre que la précédente. Aucune plainte positive, mais un accent général de tristesse résignée qui me donna fort à penser. J'ai cru qu'il fallait porter quelques secours à cette imagination malade. Jane m'a vue arriver avec moins de surprise, mais avec tout autant de gratitude que la première fois. Elle s'inquiétait surtout de ce que sa maîtresse pensait d'elle.— Beaucoup de bien, lui ai-je répondu. Elle trouve seulement que vous vous exténuez de travail, et attribue à ceci la tristesse qui rend votre physionomie sombre et maussade...

— Non, m'a répondu Cameron; le travail au contraire me sou-

lage et me fait du bien. Il m'empêche de penser... Dès que je m'arrête, la réflexion me vient, et je ne sais plus où j'en suis.

— Portez votre pensée sur des sujets qui vous égaient et non sur ceux qui vous troublent.

— J'essaie, mais les autres idées reviennent toujours.

— Lesquelles, par exemple?

— Eh bien! je me demande si peu à peu vous ne cesserez pas de vous intéresser à moi... Je songe aux indignités de ma vie,... à ce que je deviendrais si la force me manquait jamais.

— Avez-vous donc quelque sujet de le craindre?... Vous sentiriez-vous menacée dans votre santé?

— Il y a là quelque chose, m'a-t-elle répondu en posant sa main sur son cœur,... des battemens que je ne puis réprimer... Et si je tombais malade, après l'hôpital que me resterait-il?... la *workhouse*...

— Priez Dieu, Cameron, et il ne vous abandonnera pas.

— Oh! je prie, je prie de toute ma force, mais sans que cela paraisse me faire grand bien, disait-elle avec découragement.

J'ai fini cependant par la remonter un peu, grâce aux enfans qui sont survenus, et dont le gai babil fait seul arriver quelques pâles sourires aux lèvres de Jane. Elle se loue de sa maîtresse qu'elle aime humblement, de ses camarades avec lesquels elle est en bons termes, bien qu'ils aient, prétend-elle, des façons à eux, et que leur langage soit parfois lettre close pour la pauvre Écossaise; pourtant elle est triste, et bien évidemment elle s'ennuie. Cette existence close et paisible ne réalise aucun de ses rêves de liberté. — C'est étonnant, me disait-elle, combien cela ressemble aux prisons.

Mistress Evans lui a proposé deux ou trois fois « un jour de sortie, » qui, dans nos usages domestiques, constitue une sorte de droit. Jane a toujours refusé. Elle n'a pris çà et là qu'une heure ou deux de congé pour aller retirer son petit pécule des mains de la *Discharged prisoners' aid Society*, et le déposer dans une banque d'épargne où elle porte régulièrement ses économies de chaque mois.

La famille Evans, paraît-il, doit prochainement passer en Amérique. J'ai sondé Cameron sur ce qu'elle comptait faire, si on lui proposait de l'emmener. — J'aimerais assez m'en aller, m'a-t-elle répondu, pourvu que cela ne m'expose pas à certaines rencontres. Je me sentirais d'ailleurs plus en sûreté dans un pays étranger... Mais je ne vous verrais plus; vous seriez morte pour moi. — Votre santé se trouverait peut-être bien d'un changement de climat. — Peut-être, et si vous saviez combien elle m'inquiète!... Oh! miss Weston, pour être certaine que la force ne me manquera pas d'ici à dix ans, je ferais marché de tout le temps qui me reste à vivre.

Brixton, mai 1864.

Rien ne me faisait prévoir ce qui vient d'arriver. Un billet énigmatique de mistress Evans m'a convoquée aujourd'hui chez elle; j'ai dû échanger avec une de mes collègues un tour de sortie, et j'ai couru chez la maîtresse de Jane. Cette malheureuse enfant m'échappe encore. Elle a quitté ce matin l'asile qui l'avait reçue, la respectable maison où sa régénération morale pouvait définitivement s'accomplir. Je le répète, rien ne m'avait préparée à ce triste résultat de tant d'efforts, à la ruine subite des espérances qui me berçaient. Tout au contraire, le prochain départ des Evans me semblait une faveur spéciale de la Providence, un gage de clémence et de réconciliation. Pour bien longtemps, pour toujours peut-être, Jane allait se trouver éloignée de tout ce qui lui rappelait un passé honteux, soustraite aux influences qu'il pouvait exercer sur elle, au contact des êtres pervers qui la revendiquaient comme une des leurs. Nous avions échangé deux ou trois lettres à ce sujet. Dans la première, elle me demandait conseil, bien décidée, disait-elle, à n'agir que selon mes inspirations. Dans la seconde, elle m'affirmait que son parti, très irrévocablement pris, était de suivre à l'étranger ses nouveaux maîtres... Et la voilà partie, la voilà perdue sans doute, sans qu'on puisse encore savoir quelle prise mystérieuse ont eue sur elle les suppôts d'enfer qui l'ont attirée hors du droit sentier!...

Voici à quoi se bornent les renseignemens que j'ai pu obtenir. Il y a environ quinze jours, Jane, qui, je l'ai déjà dit, avait toujours refusé de sortir, est venue demander à mistress Evans une journée de liberté, d'autant plus facilement accordée que depuis une huitaine de jours, plus triste, plus concentrée que jamais, elle semblait garder par devers elle le secret de quelque souffrance cachée. Le soir, à l'heure où la famille se couche, elle n'était pas rentrée. Surprise de cette irrégularité peu prévue, mistress Evans laissa tout son monde se mettre au lit et attendit la rentrée de Jane, qui du reste arriva seulement en retard d'une demi-heure. — Quand je l'entendis frapper, me racontait mistress Evans, je ne pus m'empêcher de tressaillir et de remercier Dieu. — Cameron semblait confuse, mais dissimulait son trouble sous un sang-froid de commande. Aux justes observations de sa maîtresse sur le dérangement qu'elle avait causé, les inquiétudes qu'on avait pu concevoir à son sujet, elle ne répondit pas un mot, les yeux obstinément baissés vers le tapis que ses pieds foulaient. Questionnée directement sur ce qui l'avait retenue, elle ne trouva aucune réponse satisfaisante. — J'avais perdu mon chemin, finit-elle par dire avec une certaine hésitation, et comme assurée d'avance que ce ridicule prétexte ne serait pas accepté.

Mistress Evans en effet n'y vit qu'un mensonge maladroit, et, sans dissimuler à Jane qu'il ébranlait sa confiance en elle, la laissa partir avec un avis formel de ne pas retomber dans la même faute. Le lendemain, les autres serviteurs de la maison s'étant permis quelques conjectures et quelques questions sur l'emploi que leur compagne avait dû faire de cette sortie si exceptionnelle et si prolongée, celle-ci, pour la première fois, se départit de ses allures graves et paisibles. Il y eut entre elle et ses camarades une espèce d'altercation; mais aussitôt après Cameron redevint plus sérieuse, plus renfermée que jamais en elle-même. Son service était tout aussi exact que par le passé, son zèle ne se ressentait en rien des préoccupations auxquelles on pouvait la supposer en proie. Cependant elle se trouva indisposée et dut garder le lit pendant deux jours. Quand elle se remit, on s'aperçut qu'elle était hantée par la peur de l'hôpital et des *work-houses*. Elle ne s'en expliquait pas formellement, mais certains mots de temps à autre décelaient cette préoccupation. Elle laissait de même entrevoir quelque dégoût du travail servile, auquel elle opposait les agrémens d'un métier libre, laissant à celui qui l'exerce une certaine indépendance personnelle dont elle semblait avide. Les rues aussi lui déplaisaient moins qu'autrefois, et sans une affectation trop marquée elle trouvait assez fréquemment un prétexte qui l'appelât au dehors, — une petite emplette, un message dont elle se chargeait spontanément. — Je vins avant-hier la voir et la trouvai sortie, sans m'en étonner autrement. Au retour, elle parut désolée de ce contre-temps, plus désolée que ne le méritait un incident d'aussi petite importance. — C'est un sort, un véritable sort, répéta-t-elle à plusieurs reprises. — Mistress Evans, ménagère très scrupuleuse, la manda peu après, et lui demanda compte un peu sévèrement du temps qu'elle avait passé dehors. Jane ne put fournir aucune explication plausible sur l'emploi de deux grandes heures consacrées à une commission qui devait prendre tout au plus vingt minutes. — Peut-être avez-vous rencontré miss Weston? lui demanda sa maîtresse.

— Non, répondit Jane, je n'ai rencontré personne.

— Où êtes-vous donc allée?

— Nulle part.

— Auriez-vous par hasard trouvé sur votre chemin quelque ancien ami, quelque connaissance d'autrefois? — Jane ne répondit pas immédiatement, et s'y reprit à deux fois pour articuler avec l'accent d'une sorte de défi : — Non, madame,... et si madame n'a plus confiance... — Ici mistress Evans lui coupa la parole. — Avant d'aller plus loin, lui dit-elle, prenez le temps d'y songer... Vous n'êtes pas à vous-même dans ce moment-ci... Vous pouvez vous retirer. Nous nous expliquerons une autre fois...

Ce matin, sans qu'aucun nouvel incident soit survenu depuis lors, Cameron, levée avant tout le monde, s'est mystérieusement évadée. Son lit n'avait pas été défait, sa bougie était consumée aux trois quarts. Sa malle fermée, mais que son poids indique comme étant à peu près pleine, occupait la place ordinaire. Le plus étrange, c'est que Jane, fidèle à sa routine quotidienne, n'a pas négligé, avant son départ, d'allumer le feu de la cuisine et de mettre l'eau chauffer. C'était un service qu'elle rendait chaque jour à la cuisinière, personne peu matinale. On s'est aperçu qu'elle a revêtu, l'un par-dessus l'autre, son costume de tous les jours et celui qu'elle met pour sortir. Le premier émoi fut grand lorsque cette disparition devint chose avérée. Les maîtres de la maison crurent d'abord à quelque vol, et ce soupçon leur était certainement permis; mais une exacte perquisition n'a rien fait découvrir de semblable. Dans le salon, dont elle avait réparé en toute hâte le désordre matinal, Jane a laissé une lettre pour sa maîtresse. Ce sont quelques lignes incohérentes, évidemment tracées sous l'empire d'une obsession morale bien caractérisée. Jane tantôt fait appel à des griefs imaginaires, tantôt s'humilie et s'excuse sur quelque invincible fatalité. Elle parle d'une carrière nouvelle qui lui est ouverte, et de l'insupportable ennui que lui inspirait le service, ennui qu'elle n'a jamais osé manifester. Elle espère qu'on lui pardonnera ce coup de tête insensé, et appelle la bénédiction de Dieu sur ses maîtres et leurs enfans, évitant du reste avec un soin très marqué de donner la moindre indication qui puisse servir à faire retrouver ses traces.

Précaution à coup sûr bien inutile. Qui songe à courir après cette ingrate et folle créature?... Folle, ingrate, est-ce bien cela? Je crois connaître Cameron mieux que personne, et je retrouve dans sa fuite inopinée ces impérieux instincts qui tant de fois, en prison, déconcertaient mes espérances et mes calculs. Après une longue suite d'efforts méritoires et de sacrifices à la règle, un indicible ennui, une révolte soudaine, le réveil subit d'une nature indomptable. Ici je soupçonne quelque chose de plus. — N'a-t-on pas vu récemment, demandai-je à mistress Evans, quelqu'un rôder aux abords de votre maison? La personne dont je m'enquiers ne serait-elle pas une jeune femme de petite taille, blonde, blanche et rose, simplement mise peut-être, mais avec une habile coquetterie, reconnaissable à ses lèvres minces et à son regard volontiers oblique?... — Mistress Evans a paru surprise de ma question, mais, comme je le pensais bien, n'a pu y répondre. Elle suppose seulement que Cameron doit avoir rencontré quelque ancienne compagne de captivité. C'est ainsi qu'elle s'explique maintenant et la journée de liberté que Jane a tout à coup sollicitée, et les fréquentes

sorties qu'elle s'est ménagées dans ces derniers jours. — Néanmoins, lui ai-je dit à la fin de notre conférence, si Jane reparaissait maintenant, et si elle pouvait nous expliquer par des motifs avouables une démarche dont elle aurait honte et regret, vous serait-il possible de lui rendre votre confiance? — Je crains que non, m'a-t-elle répondu franchement. — Songez, ai-je repris, que vous allez partir, et que l'épreuve nouvelle serait tentée dans des conditions tout autrement favorables. Vous ne savez pas encore à quelle tentation cette pauvre égarée a pu céder. — Si elle revenait ce soir, a repris mistress Evans, peut-être obtiendrais-je de mon mari quelque retour d'indulgence. Plus tard il serait inutile d'y songer. — Au moins, ajoutai-je, accordez-moi comme dernière faveur de ne rien laisser percer, d'ici à huit jours, sur les déplorables antécédens de cette malheureuse fille. — Pour cela, m'a-t-elle dit, je vous le promets formellement.

C'est ainsi que nous nous sommes quittées. Il me semble, sous l'apparente inflexibilité de cette charitable femme, discerner un reste de sympathie pour la pauvre fugitive. Et si je retrouvais Cameron avant que le temps n'ait détruit ce germe précieux;... mais quel intérêt puis-je prendre encore à cet ingrat labeur, sans cesse recommencé, sans cesse annulé? Je vous souhaiterais ici, Henry Gillespie, afin de vous initier à toutes mes pensées, et je demanderais à votre rare perspicacité de démêler, dans les mobiles qui me poussent, ceux qui sont de Dieu, ceux qui appartiennent à l'humaine faiblesse.

VIII.

Brixton, 28 mai 1864.

Je présumais bien que Jane, même en échappant à ma direction, en méconnaissant mes conseils, ne me laisserait pas livrée sur ce qui vient de se passer à des conjectures qui ne pouvaient être en sa faveur, à des interprétations nécessairement fâcheuses et qui devaient lui aliéner mon affection. Voici sa confession, son apologie, si l'on veut, qui m'arrive par la poste, et que je vais reproduire sans les incorrections d'orthographe et de langage qui lui ôteraient, pour un lecteur indifférent, son cachet d'émotion sérieuse et contenue. C'est à mes yeux l'inventaire d'une âme humaine, le procès-verbal d'un conflit solennel entre les deux puissances hostiles qui se la disputent. Voilà ce que la vulgarité de quelques détails ne doit pas faire perdre de vue.

CONFESSION DE JANE.

« Croyez-moi, miss Weston, je ne vous ai pas trompée. Je suis sûre que vous pensez le contraire, et cela n'est point. Dans les premiers temps de mon entrée en condition, je vous ai dit que j'étais heureuse; je l'étais effectivement. L'ennui est venu, je vous l'ai dit de même. Vous m'avez consolée, vous m'avez promis que la prière me délivrerait de la tentation. J'ai prié, je n'ai trouvé là aucun soulagement, vous l'ai-je caché?... C'est alors que la tentation est venue, plus forte que jamais. J'allais faire une commission dans le voisinage, et je marchais fort vite quand je me suis sentie retenue par les franges de mon châle... Vous devinez peut-être déjà : c'était Susan Marsh, qui me guettait depuis deux jours. J'ai senti le rouge me monter au visage; mais quand elle m'eut questionné, je répondis. Puis je la questionnai à mon tour. Elle me parla, comme autrefois, de travailler en commun. Au sortir de Brixton, elle s'était établie comme couturière. L'ouvrage abondait, elle en avait pour deux, et me proposa de nous associer. Elle portait une robe de soie, une capote de taffetas, et m'assura qu'elle gagnait bien plus que moi. Je refusai pourtant de l'aller joindre, et quand elle parla de nous revoir, je la priai de ne plus me venir chercher ainsi, mon parti étant pris de me tenir tranquille. Elle se formalisa de ma réponse, et nous nous quittâmes presque fâchées. — Dès la semaine suivante, une lettre m'arriva. Je reconnus sur l'adresse l'écriture de Susan et ne voulus pas ouvrir l'enveloppe. Toute la journée, je tins bon. Le soir, seule dans ma chambre, la curiosité devint plus forte que toutes mes résolutions... Mon ancienne *pal* me proposait de passer une journée ensemble, et demandait une réponse. Je ne me décidai que le quatrième jour, après avoir tâché de n'y plus penser, à solliciter un congé. Je sais que je n'aurais pas dû faire une pareille démarche sans prendre conseil de vous, et ne point cacher à ma maîtresse le nom de la personne qui m'écrivait; mais j'espérais toujours être assez forte à moi toute seule. En attendant, la tête me tournait, et le travail, ce travail monotone qui me rebutait de plus en plus, m'exaspérait au lieu de me calmer. Je me donnais des raisons. Pourquoi Susan m'aurait-elle trompée en me parlant de son retour au bien? Avant de partir pour l'Amérique, ne m'était-il pas permis de prendre quelques momens pour me distraire et jeter un dernier coup d'œil sur ce Londres que je connais si peu? Que dire encore? Je cédai. Susan, prévenue du jour où j'avais congé, vint m'attendre à l'embarcadère des bateaux à vapeur. Nous allâmes ensemble à Greenwich. J'étais d'abord inquiète. La tenue décente, le langage de ma compagne me rassurèrent peu à peu. Je

me sentis bientôt très heureuse. Susan me vanta son existence indépendante; et, comme je me plaignais de ma santé, en attribua le dérangement à un travail qui excédait mes forces. Que ne me dit-elle pas sur le climat d'Amérique, et la folie de quitter l'Angleterre, où maintenant, *avec les garanties que j'offrais*, je ne pouvais manquer de trouver les meilleures places! Cependant rien chez elle ne m'avait contrariée, jusqu'au moment où je la vis, à bord du bateau qui nous ramenait, lier conversation avec quelques jeunes passagers qui, nous voyant seules, s'étaient permis de nous adresser une ou deux plaisanteries. Ce premier mécontentement ne dura guère. On me fit honte de mes airs boudeurs. Je n'osai refuser une ou deux santés qui furent portées à la ronde. Il suffit de quelques doigts de whiskey, — de cette boisson familière à laquelle je me croyais faite, — pour jeter le trouble dans mes idées, et dès que je m'en aperçus, une véritable, une sincère frayeur s'empara de moi. A partir de ce moment, je refusai tout, je ne répondis plus à aucune avance, et dès que le bateau eut touché terre, je m'éloignai en courant, sans rien dire à Susan, que je laissai folâtrant avec ses nouveaux amis. Mistress Evans a dû vous dire à quel point j'étais décontenancée, humiliée quand je me retrouvai devant elle, et quand je pus craindre qu'elle ne devinât, au moins en partie, ce qui venait de se passer. Un moment je fus sur le point de lui tout dire. La moindre parole indulgente m'aurait rendu la dissimulation impossible. Elle me renvoya sèchement, dès que mes réponses lui parurent manquer de franchise, et je me considérai comme perdue.

« D'autres se fussent peut-être relevées. Pour moi, le fardeau alla s'aggravant toujours. Je n'avais plus confiance en moi. Il me semblait impossible de trouver un peu de bonheur dans la vie régulière et paisible où, après tant d'efforts, la fatigue, le découragement, m'étaient venus chercher. — Je ne suis pas de celles qui se réforment et s'améliorent, me répétais-je sans cesse. Tout est contre moi, je lutterais vainement. Ma maîtresse est lasse de moi. Je suis lasse du travail qu'elle m'impose. On n'attend probablement qu'une occasion pour me renvoyer; on se méfie de moi. Je n'ai plus de bonheur à espérer ici-bas... Ces idées me harassaient tellement que je tombai malade. On fit venir le médecin, on me soigna;... mais pendant ces deux jours passés au lit l'horrible perspective de l'hôpital et de la *work-house* n'avait pas cessé de se dresser devant moi. Une fois relevée, je me remis à l'ouvrage, machinalement, sans y prendre le moindre intérêt. Les rues, au contraire, me tentaient comme autrefois. Je m'ingéniais à trouver chaque jour quelque prétexte pour y descendre. Au fond, je désirais revoir Susan Marsh. Comme les choses sont, je vous les dis, vous le voyez, miss Weston. Nous nous rencontrâmes encore. Nous cau-

sâmes longtemps, si longtemps que j'avais peur de rentrer, craignant les reproches. Elle se moquait de mes anxiétés. — Comme je m'échapperais à votre place! finit-elle par me dire. — Ainsi ferai-je peut-être... A peine ces mots me furent-ils échappés qu'elle insista de nouveau pour m'avoir avec elle : — J'aurais du travail à foison, je gagnerais ce que je voudrais. — Tout cela m'arracha une sorte de demi-promesse.

« Quand je rentrai, j'appris que vous étiez venue me demander pendant ma trop longue absence. Ceci me causa un vif remords. Mistress Evans me gronda sévèrement. Le remords s'effaça et fit place à une colère sourde. Je remontai chez moi, je m'assis au bord de mon lit. La tête dans mes mains, je me mis à délibérer. Délibérer, à quoi bon? Mon parti était déjà pris. Je ne me dissimulais certes pas qu'on ne voudrait jamais attribuer ma fuite à des motifs avouables, et je ne me flattais pas davantage qu'on m'épargnât le blâme. Personne ne croirait que j'eusse voulu simplement changer de séjour et de travail... Je m'affirmais cependant à moi-même, avec une obstination désespérée, que je n'avais aucun autre motif de fuite. Et pour avoir le droit de me reprocher une pareille résolution, personne ne s'intéressait assez vivement à moi. Je récapitulais tout ce que j'avais de griefs, valables ou non, contre le monde en général, et contre chacun en particulier. En quoi pouvait m'importer la bonne opinion des gens qui refuseraient de me croire? Même ma maîtresse, même miss Weston, si elles me jugent si mal, si elles me condamnent d'avance, pourquoi m'inquiéter d'elles? Et si leurs prévisions se réalisent, si je me perds, après tout qui s'en préoccupera, qui s'en étonnera? Une pauvre créature ignorante et fragile comme je suis n'accomplit-elle pas sa destinée en se laissant accabler par un sort contraire? Restait une question à vider. M'en irais-je au grand jour, tête levée, en donnant à mistress Evans l'avertissement requis? Alors, pendant tout un mois, il me faudrait subir le triste reproche de ses regards austères, et cette pensée me glaçait. Et vous d'ailleurs, vous, miss Weston, n'accourriez-vous pas pour me retenir au bord de l'abîme où je courais tête baissée? Que répondrais-je à vos objections? Comment résister à vos instances? Par quel raisonnement vous faire accepter ma résolution d'aller vivre auprès de cette Susan que vous connaissez aussi bien que moi? Donc il fallait d'abord se mettre hors de portée, puis s'expliquer par écrit. Je voulais écrire deux lettres, une pour mistress Evans, une pour vous. La première me coûta tant de travail et je la recommençai si souvent que je dus renoncer à la seconde. D'ailleurs je ne savais que vous dire. Avec vous, je ne sais pas mentir. Vous m'auriez demandé : — A quoi songez-vous, malheureuse? — Je n'aurais eu que ceci à vous répondre : — Je songe à changer.

Changer le bien pour le mal, des amis sûrs pour des amis perfides, le beau temps pour l'orage, soit! mais changer cependant, car un invincible besoin m'y pousse.

« Ma lettre était terminée, la bougie s'éteignait, l'aube allait naître. Je me hâtai de passer ma robe des dimanches sur mon vêtement quotidien. Je mis mon chapeau, mon châle, et ces apprêts terminés j'eus la malheureuse idée de jeter un coup d'œil sur mon miroir. J'étais si pâle et si défaite que vous auriez eu pitié de moi. Je m'agenouillai pour prier, mais au premier mot je m'arrêtai court. Il me sembla qu'une prière à pareil moment devait me porter malheur. L'instant d'après, je descendis sur la pointe des pieds. Sans que je puisse m'expliquer pourquoi, je voulus, une fois en bas, allumer le feu, mettre l'eau à chauffer, et je fis tout cela, — par habitude très probablement, — sans quitter mon chapeau et mon châle. De même dans le salon, où j'entrai pour déposer ma lettre à mistress Evans sur le guéridon qui lui servait le plus habituellement, je rangeai quelques meubles éparpillés depuis la veille au soir. Enfin je gagnai la porte de la rue, que j'ouvris sans bruit. Je franchis rapidement le perron, et, toute frémissante, je levai les yeux vers la croisée de la chambre à coucher où mes maîtres dormaient encore, m'attendant à voir derrière la vitre leurs visages irrités... Dès mes premiers pas sur la chaussée, j'aperçus, causant familièrement avec un agent de police, un des fournisseurs de la maison, le *milkman* matinal qui pouvait et devait me reconnaître, si de son côté il me voyait. Je détournai rapidement la tête et me dérobai le plus vite possible. Une voleuse n'aurait pas eu d'autres allures. Presque aussitôt mes battemens de cœur me prirent. Je me sentis sur le point de me trouver mal. Une horloge sonna six heures, j'en comptai sept par erreur, et, toute surprise qu'il fût si tard, je me réfugiai dans une *public house* qui venait de s'ouvrir. Un verre de whiskey me remit, et, dissimulant sous les plis de mon châle mes mains noircies par le charbon, je poursuivis ma route dans la direction de Leicester-square. Les rues du West-End ne m'étaient nullement familières; je ne les avais guère hantées, du temps de Black-Barney, que le soir en allant aux théâtres. Il me fallut donc recourir à un *policeman* pour qu'il m'indiquât celle où Susan Marsh m'avait donné rendez-vous. Cet homme, avant de me répondre, jeta sur moi un regard surpris, et, comme ses explications me semblaient confuses, il héla un gamin, qui me servit de guide à travers un dédale de venelles étroites et noires. — C'est là, me dit-il enfin devant une maison délabrée dont l'aspect repoussant me remit en mémoire les *closes* de Glasgow. — La porte n'étant pas ouverte, je me hâtai d'y frapper. Je ne voulais plus réfléchir, sans cela je ne serais jamais entrée. Une femme vint m'ouvrir dans tout le désordre

d'une ménagère chargée de besogne. Elle parut fort mécontente que je n'eusse pas *frappé pour Susan Marsh*, puisque c'était à celle-ci que j'en voulais. Pour un peu, elle m'eût refermé la porte au nez. Cependant elle m'indiqua l'escalier qu'il fallait gravir et l'étage où logeait Susan. Je reconnus ces murs salpêtrés, ces hautes marches, ces vis étroites dont j'avais gardé un souvenir lointain. Je reconnus aussi le tumulte des habitations mal hantées : les portes poussées à grand bruit, la plainte criarde des enfans, la malédiction brutale qui leur répond; tout enfin, jusqu'à l'odeur fétide qui me rappelait les fiévreuses émanations de *New-Vennel*, me reportait aux matinées de ma triste jeunesse. Sur le palier où je m'arrêtai, deux hommes s'entretenaient à demi-voix, et je ne pouvais guère me méprendre sur leur compte. L'un d'eux à qui je m'informai de la chambre de mistress Marsh me répondit, se tournant à peine : — C'est justement ici,... mais elle ne doit pas être encore éveillée... Je l'ai vue rentrer hier un peu dans les vignes... Et, frappant un vigoureux coup de talon sur une porte fermée derrière lui : — Mistress Marsh! cria-t-il à tue-tête... mistress Marsh, une *lady!* — Entrez donc, imbécile, et sans faire tant de tapage, répondit la voix de Susan...

« Cinq minutes venaient de faire écrouler tout l'échafaudage de mes illusions volontaires. N'allez pas croire pourtant que ma surprise fût très grande. Susan, je m'en aperçus bien alors, ne m'avait trompée qu'à moitié, grâce à ma complicité secrète, que je n'avais jamais eu la bonne foi de m'avouer franchement. Je m'étais méfiée de ses paroles dorées; je ne croyais guère à ce prétendu travail si abondant, si bien payé. Quoi d'étonnant à ce qu'elle eût menti? Était-ce la première tromperie dont elle m'eût rendue victime? N'importe, le cœur me manqua devant ces tristes réalités. A côté de Susan, sur le même grabat, dormait une autre jeune femme, qu'elle éveilla d'un coup de coude quand elle m'eut reconnue et remerciée de lui avoir tenu parole. — Polly, lui criait-elle aux oreilles, c'est celle dont je t'ai parlé, tu sais, mon ancienne camarade?... Polly, engourdie, hébétée par le sommeil, me contemplait avec des yeux ébahis; en effet, à peine entrée, je m'étais laissé tomber sur une chaise où, la tête dans mes mains, je pleurais à chaudes larmes. Pouvais-je moins faire en comparant ce que je venais de quitter et ce qui devait désormais m'en tenir lieu? Susan, elle, me comprenait de reste. Elle sauta hors de son lit, passa rapidement les vêtemens indispensables, et sans chercher d'autre consolation me prépara une tasse de thé dans laquelle, comme par méprise, elle vida le tiers d'un flacon de rhum. — Allons, allons, me dit-elle, avalez-moi ceci!... Rien de meilleur contre la migraine, et c'est la migraine que vous avez.

— Oui, c'est la migraine, répétai-je après elle, honteuse de ma

faiblesse. Un quart d'heure après, mes regrets et mes remords me semblèrent puérils; puis, comme ma nuit blanche m'avait fatiguée, je m'étendis sur le lit encore tiède que venait de quitter Polly, et j'y dormis tout d'une traite jusqu'à trois heures. Le feu était allumé, le dîner se préparait. Nous convînmes de nos arrangemens provisoires. — Avez-vous du travail? demandai-je à Susan, non sans balbutier un peu.

— Eh quoi! me dit-elle, vous avez donné là-dedans? Il y a beau temps que j'ai planté là l'ouvrage... Nous n'allons guère ensemble, la couture et moi.

— Comment alors gagnez-vous de quoi vivre?

— Belle question!... N'avais-je pas un métier? me répondit-elle avec son insouciance accoutumée. Je ne répondis rien, car en vérité je me doutais déjà de ce qu'elle venait de m'apprendre. L'avenir se dessinait devant moi aussi nettement que possible. Je remettais le pied sur les mauvais chemins, et les mauvais chemins mènent tous au même but. Lorsque j'aurais dépensé la petite somme que j'avais sur moi, puis celle que me gardait la caisse d'épargne, il faudrait inévitablement recourir, moi aussi, à mon ancien métier, comme autrefois mentir, ruser, dérober, comme autrefois vivre dans la crainte, et noyer la crainte dans l'ivresse jusqu'au moment où sur mon épaule je sentirais s'abattre la main d'un *policeman*. Tout cela était écrit devant moi comme sur le livre même de la destinée. Le frisson me prit. — Que ne me parliez-vous plus franchement? m'écriai-je tout à coup avec l'accent du reproche.

— Avec cela, repartit Susan, que j'avais affaire à une novice! Ce mot, d'une vérité implacable, me ferma la bouche. Elle a raison, me disais-je, de quel droit afficherais-je ces scrupules après coup? Pourtant, et malgré leurs vives instances, je refusai de sortir avec mes deux compagnes qui s'étaient attifées et fardées avant même de se mettre à table. — Vous allez vous ennuyer, m'objectait Susan, il faut prendre l'air... D'ailleurs, ajouta-t-elle, la paresse ne convient qu'aux rentiers... A propos, ne m'avez-vous pas dit que vous aviez quelque part un petit magot?

— J'ai de quoi défrayer ici ma part de dépense, répondis-je un peu blessée... Plus tard nous aviserons....

— C'est cela, Cameron, nous verrons plus tard. Là-dessus elles me laissèrent, et quand je me vis seule je fermai les yeux... pour mieux penser à vous, miss Weston.

« Le lendemain, le surlendemain encore se passèrent ainsi; chaque soir, on me pressait de « faire un tour. » Comprenant bien où on voulait me conduire, je refusais; Susan tantôt se raillait de moi, tantôt se fâchait, tantôt me comblait d'amitiés insidieuses. Immobile et passive, je n'opposais la plupart du temps que le silence à

tous ces discours dont on harcelait ma patience. Je restais pourtant, et rien, si j'avais voulu, ne m'eût empêchée de m'en aller; mais, une fois hors de cette chambre, où chercherais-je un asile? Séparée de Marsh, à quel visage humain pourrais-je adresser un regard ami? Je m'obstinais donc et demeurais pendant des journées entières, inerte et somnolente à l'angle de ce misérable foyer, me refusant à penser, ne bougeant qu'à la dernière extrémité, courbée sous le décret du sort, attendant que la nécessité me fît entendre sa voix impérieuse. Plongée dans le mal comme dans une sorte de torrent bourbeux, je lui tenais tête, et j'employais tout ce qui me restait de force à reculer l'instant où toute résistance deviendrait évidemment inutile.

« Voici sept journées que je lutte ainsi, sans aucun espoir. Il faut pourtant que vous sachiez ce qui en est. C'est ce qui m'a fait employer la soirée d'hier et celle d'aujourd'hui à tracer pour vous le récit exact de ce qui s'est passé depuis ma sortie de chez les Evans. Mon porte-monnaie est à peu près vide. Susan me rudoie plus que jamais, et si elle n'avait ouï parler de ce dépôt à la *Saving-bank*, j'imagine qu'elle et Polly m'auraient déjà mise à la porte. Le jour elles se contiennent encore assez, mais le soir, vers minuit, quand elles rentrent à grand bruit, l'œil allumé, la joue pourpre, la voix enrouée, la langue épaisse, elles ne m'épargnent guère le sarcasme et l'insulte. Encore une fois, rien ne m'empêcherait de les quitter; mais je me sens retenue auprès d'elles par une chaîne invisible. Avant d'avoir causé avec vous de ces sortes de choses, avant que vous m'eussiez guérie de ces folles idées, j'aurais cru à quelque sort jeté sur moi... Miss Weston, vous savez tout. Je suis sûre qu'au fond vous avez pitié de votre pauvre prisonnière. Si elle ose vous écrire, c'est qu'elle n'a pas encore tout à fait succombé. Vos chastes mains pourront sans se souiller ouvrir cette lettre... Demain peut-être, dans quelques jours à coup sûr, je ne me sentirai plus autorisée à vous occuper de moi, même pour vous demander pardon... »

Faut-il maintenant, oui ou non, envoyer ces pages à mistress Evans? Comprendra-t-elle comme moi la franchise de ces aveux? Comment l'affectera la torpeur résignée avec laquelle Jane accepte d'avance l'inévitable rechute vers laquelle son passé la conduit pas à pas? J'hésite, je réfléchis, je crains de faire fausse route. Où êtes-vous, Henry Gillespie?

IX.

Brixton, 1er juin.

Si on tenait compte de l'importance que le hasard peut donner à nos moindres démarches, tout au plus oserait-on se mouvoir. Avant-hier était mon jour de sortie; je ne sais quel futile incident me retint ici. Je cédai ma permission à l'une de mes collègues qui voulut bien hier prendre mon tour de service. A ces menus arrangemens, réglés selon nos convenances mutuelles, croirait-on que le sort de Jane était attaché? Hier donc, peu après quatre heures, je sortis de Brixton avec une autre matrone. Nous causions avec assez d'animation pour ne guère prendre garde aux rares piétons qui hantent les environs déserts du pénitencier; mais ma compagne est assez timide, et il a couru récemment parmi nous des rumeurs passablement ambiguës sur une femme qu'on a vu errer avec des desseins ignorés, mais suspects, dans les rues adjacentes à la prison. Les alarmistes prétendent que c'était une de nos libérées qui venait mettre à exécution quelqu'un de ces plans de vengeance dont les *convicts* menacent chaque jour l'une ou l'autre de leurs surveillantes. Miss T*** donc me poussa du coude et me prévint que nous étions suivies. Je tournai la tête du côté qu'elle indiquait et n'aperçus âme qui vive; aussi la plaisantai-je sur ses terreurs chimériques, dont je riais encore à part moi quand nous nous séparâmes, elle pour continuer sa route, moi pour entrer dans une pharmacie où j'avais une commission à remplir de la part de la surintendante. En sortant, je vis sur le trottoir en face, debout et adossée à la muraille, une femme voilée. Peut-être ne l'aurais-je pas reconnue, mais elle fit brusquement un pas vers moi et s'arrêta aussitôt après... C'était Cameron.

Dirai-je que mon premier mouvement fut de m'éloigner sans avoir l'air de la savoir là? Il faut bien l'avouer, puisque cela est. Ma rancune subistait encore, et avec elle une espèce de répugnance à risquer de nouvelles déceptions. Jane me suivait tristement du regard. A un moment donné, mes pieds s'arrêtèrent d'eux-mêmes, et deux secondes après la pauvre fille m'avait rejointe. — Miss Weston, me disait-elle simplement, je *les* ai quittées. — Je voulus savoir comment elle avait été amenée à ce parti décisif. — Hélas! me répondit-elle en baissant les yeux, je crains bien de n'avoir aucun mérite dans tout ceci. Vous en jugerez quand je vous aurai dit ce qui s'est passé depuis le moment où je vous écrivis... Vous avez reçu ma lettre, n'est-il pas vrai?... Quand j'eus mis l'adresse, je descendis pour la jeter à la poste. C'était la première fois que je mettais le pied dans la rue depuis mon installation chez Susan. J'eus

peur du bruit des voitures, et je rentrai. Le lendemain, l'ennui me parut plus insupportable qu'à l'ordinaire. J'avais la tête lourde, le pouls agité. Quand mes deux compagnes furent sorties, je voulus, comme les autres jours, m'annuler, m'oublier, m'engourdir, et je n'y parvins point. La rue me bourdonnait aux oreilles. Il me sembla qu'un peu d'air me ferait quelque bien. En m'habillant pour sortir, je posai la main sur mon porte-monnaie, et je l'ouvris machinalement. Il n'y restait plus que deux ou trois shillings. — Le moment est venu, semblait-il me dire. — Eh bien! lui répondait une voix intime, un peu plus tôt, un peu plus tard, il n'importe guère. — Voilà où j'en étais, miss Weston, et les souvenirs du vieux Glasgie flottaient devant mes yeux quand j'arrivai dans une grande voie dont je ne sais pas le nom. Il y avait là des femmes en toilette qui, passant auprès de moi, me toisaient de la tête aux pieds, des hommes qui me jetaient au passage un sourire équivoque. Un d'eux s'approcha... Il semblait hésiter, étudier ma physionomie... Il s'éloigna, puis revint encore, et finit par me tendre un papier plié en forme de lettre. A tout hasard je pris et j'ouvris ce papier. C'était une invitation en blanc pour un thé donné à minuit dans Saint-James-Hall. Comme je cherchais à m'expliquer cet appel inattendu, on m'arracha le billet des mains. — Enfin vous vous êtes donc décidée?... Que lisez-vous là? — C'était Susan Marsh. Elle haussa les épaules en parcourant de l'œil les lignes que j'avais déchiffrées à grand'peine. — On connaît cela, reprit-elle... Un traquenard de messieurs les prêtres... Bon papier à papillotes... — Mais je lui repris la circulaire qu'elle s'apprêtait à déchirer. — Non, lui dis-je, il faut voir... Où est Saint-James-Hall?... — Oh! qu'à cela ne tienne, je vous y conduirai si vous voulez, répondit-elle. Vous voilà sortie, je n'en demandais pas davantage... Peut-être nous amuserons-nous, et dans tous les cas nous prendrons notre thé sans qu'il nous en coûte un *farthing*...

Miss Weston, connaissez-vous M***? Est-ce un brave homme, un homme sincère, un cœur comme le vôtre?...

Elle venait de me nommer un des prédicateurs populaires les plus révérés. Je lui répétai ce que j'en avais entendu dire en mainte et mainte circonstance. — C'est donc cela, reprit-elle, que ses paroles me gagnèrent, et qu'il me semblait écouter Dieu lui-même. J'aurais volontiers frappé quelques-unes de mes voisines qui ricanaient et raillaient dans leur coin. Susan voulait à chaque instant m'emmener : — En quoi cela nous regarde-t-il?... Nous ne pouvons pas rester dans cette foule... Voyez avec qui nous sommes!... Au fait, nous étions entourées de gens mal vêtus, mendians pour la plupart et de la pire espèce. Pourtant je tins bon. Jamais paroles

ne m'avaient paru ressembler si fort à un message d'en haut. Je n'étais pas la seule après tout. Je voyais bien des visages sérieux, bien des physionomies troublées. Quelques-uns des auditeurs s'indignaient de leur propre émotion et sortaient en murmurant. D'autres semblaient en extase, beaucoup sanglotaient comme navrés de remords. Il y eut des passages qui semblaient m'être spécialement adressés sur la force intérieure qui ramène au bien. J'en vins à me demander si dans ce moment-là même vous ne sollicitiez pas pour moi le secours et l'appui dont j'avais un tel besoin, et si les paroles du prédicateur ne lui étaient pas dictées tout exprès pour exaucer vos charitables désirs. Que vous dirai-je encore? Jamais le mal ne m'avait semblé si haïssable, jamais je n'avais mieux compris le bien-être qu'on peut devoir au calme de la conscience — En voilà du *humbug*, me dit Susan Marsh au moment où nous sortions. Je me gardai bien de lui répondre, car je venais justement d'arrêter en moi le dessein de la quitter.

J'y songeai une partie de la nuit, et je dressai mon plan. Ne froncez point le sourcil, miss Weston!... Tout le monde n'est pas si brave que vous le voudriez bien. Étais-je d'ailleurs si sûre de moi-même? N'ai-je pas éprouvé plus de cent fois que mon ancienne *pal*, avec ses paroles dorées, ses artifices, ses mensonges, sait me retourner comme un gant et bouleverser toutes mes idées, tous mes projets? Croyez-le bien, il fallait lui cacher celui-ci; elle m'en aurait détournée, aussi vrai que je marche à côté de vous. Je fis donc semblant d'avoir la migraine et me gardai bien de me lever. Je feignais encore de dormir quand Polly rentra. Elle apportait trois billets de spectacle qu'un de ses amis lui avait donnés. — C'est Jane, disait-elle, qui sera contente..... En effet je témoignai une grande joie, et comme elle s'apprêtait à sortir pour aller aux provisions : — Non, lui dis-je, c'est à mon tour de régaler, je me charge de tout. — Et je passai en un tour de main mes vêtemens de fatigue. Je regrettais bien un peu ma robe des dimanches que je laissais pendue derrière la porte; mais je me serais trahie en l'emportant. C'était déjà une témérité que de refuser le panier dont elles prétendaient me munir. — Je n'en ai pas besoin, — leur criai-je en dégringolant l'escalier quatre à quatre. Dès que j'eus tourné le premier coin de rue, je me sentis soulagée d'un poids énorme. Que cela ressemblait peu à mon autre fuite, celle de chez les Evans!

Où croyez-vous que j'allai sans hésiter, sans retourner la tête? Tout droit à Brixton, où cependant, une fois arrivée, je n'osai jamais entrer. Je m'en fiai à mes excellens yeux et me mis à guetter votre sortie, embusquée à l'angle de l'avenue par où je m'assurais à chaque instant que vous alliez déboucher; mais non, les heures

sonnaient l'une après l'autre, et vous ne parûtes point. De quatre à sept heures, que d'émotions! Enfin il me fut démontré que je ne vous verrais pas ce jour-là. Joignez à cette conviction désespérante la souffrance de la faim, une lassitude extrême, une complète ignorance de l'endroit où je pourrais trouver asile, et vous aurez quelque idée de ce que fut alors mon désappointement. Retenue toujours par un vague espoir, je ne m'éloignai qu'après huit heures. Et pourtant, s'il faut tout dire, j'avais vu çà et là se montrer quelques visages de connaissance. Le chapelain lui-même avait paru dans l'avant-cour. J'aurais pu, n'est-il pas vrai, m'adresser à lui? Ce n'était pas ce qu'il me fallait. Un homme ne comprend pas certaines choses. Il y a des aberrations qu'une femme seule peut excuser et faire pardonner. Je retournai à Londres, où, très tard, dans un quartier inconnu, je trouvai le courage de m'arrêter devant un café. Une tasse de thé me remit quelque peu, mais il fallut sortir presque aussitôt sans savoir où j'irais. J'ai passé la nuit dernière à marcher çà et là, m'arrêtant lorsque je ne pouvais plus avancer. Ma plus longue halte a été sur un pont où je suis restée je ne sais combien de temps à regarder l'eau noire du fleuve, en me disant que si je ne parvenais pas jusqu'à vous, ou si, vous ayant revue, vous me refusiez votre appui, je n'aurais plus qu'à chercher refuge dans ce gouffre. Aussi, quand j'ai vu que vous me reconnaissiez et que vous ne daigniez pas vous arrêter, ce pont, cette eau noire se sont retrouvés devant mes yeux. — Je suis condamnée,... me disais-je, et maintenant au contraire il me semble que je suis sauvée.

Ici je regardai Jane, et je compris que sa confiance ne devait pas, ne pouvait pas être vaine. — Croyez-vous, lui dis-je, à la durée de votre repentir? Vous sentez-vous hors d'atteinte?... Ne vous hâtez pas, pesez vos paroles... Eh bien! repris-je quand elle m'eut solennellement affirmé qu'elle ne craignait plus une nouvelle victoire de l'esprit tentateur, il faut risquer sans retard une épreuve redoutable... Voulez-vous (je tirai ma montre), voulez-vous m'accompagner chez mistress Evans?... Jane ici se prit à trembler, et ce fut en balbutiant qu'elle essaya de trouver quelques excuses. — Il est sept heures, lui dis-je, et nous arriverons encore à temps. Ne me laissez pas le loisir de la réflexion, peut-être reculerais-je... J'obéis à une inspiration soudaine dont je ne veux pas essayer de me rendre compte. Vous devez bien me comprendre, vous, Cameron.., et si vous me comprenez, vous ne courrez pas les chances d'une hésitation quelconque...

— Soit, dit-elle, domptée par cette espèce d'adjuration; vous êtes mon seul guide comme ma seule espérance... Marchez, je vous suis... Dieu doit être avec nous, miss Weston, s'il a pitié de qui veut revenir à lui.

Toutefois, à la porte de ses anciens maîtres, la pauvre fille, prise d'un nouveau tremblement, se déclara hors d'état de franchir le seuil. — Peut-être, pensai-je, son instinct la sert-il mieux que le mien. — J'entrai donc seule chez mistress Evans, qui fort heureusement était seule aussi. Je lui expliquai simplement, brièvement, la situation, m'étonnant de trouver çà et là, au courant du récit, certains mots qui me frappaient moi-même comme investis d'une sorte d'éloquence. Néanmoins, et bien que j'eusse produit sur elle une impression visible, mistress Evans ne se rendit pas au premier appel. Elle avait gardé le secret que je lui avais demandé, elle ne pouvait s'empêcher de porter intérêt à la fugitive, mais recouvrer en elle la moindre confiance lui semblait tout à fait impossible. En cela se résumaient les paroles que je dus rapporter à Cameron. Elles dissipèrent, je le vis, une de ces promptes espérances qui lui étaient familières; mais elle soutint bravement le choc, et lorsque je lui remis la petite somme que mistress Evans avait voulu ajouter au reliquat des gages dus à son ex-domestique : — C'est plus que je ne mérite, s'écria celle-ci. Je n'aurais pas dû espérer mieux... Puis, au moment de faire retraite, elle revint tout à coup sur ses pas. — Non, dit-elle, je veux d'abord la remercier, je veux obtenir son pardon... J'avais vu mistress Evans fort occupée des préparatifs de son prochain voyage, et je craignis une démarche indiscrète. Cependant je rentrai pour solliciter, au nom de Cameron, une entrevue de quelques instans; elle lui fut accordée avec quelque hésitation, bien naturelle en pareille circonstance. Jane entra sur mes pas, sans être vue d'aucune des domestiques, attendu qu'en venant la rejoindre j'avais laissé l'huis entr'ouvert. Un mouvement passionné la jeta aux pieds de mistress Evans, qui eut fort affaire de dissimuler à quel point cette scène pathétique prenait sur elle.

— Je vous pardonne de tout cœur, ma pauvre femme, dit-elle à Cameron encore prosternée. J'espère que Dieu vous donnera la force de persister en ses voies. Si je puis contribuer à vous y maintenir, je le ferai certes, et de mon mieux... D'ici à quelques jours, quand j'aurai pris conseil de mon mari, vous saurez ce qui aura été convenu entre nous... En supposant qu'on veuille vous faire entrer dans une institution réformatrice (1), votre consentement nous serait-il acquis?

— Je consentirai, répondit Jane, à tout ce qui prouvera que je ne suis plus ce que j'étais.

Les choses en sont là, pour le moment, et j'avoue que j'ai bon espoir. Mistress Evans me semble une vraie chrétienne.

(1) *Reformatory.*

Brixton, 15 juin.

L'offre faite à ma protégée par ses anciens maîtres n'est pas précisément ce que j'attendais. M. Evans ne s'est laissé persuader qu'à grand'peine de recommencer une épreuve déjà faite et manquée. Il ne veut pas prendre d'engagement positif vis-à-vis de Cameron, et lui permet seulement de s'embarquer sur le même navire que lui. Le prix de la traversée sera payé par elle. Une fois en Amérique, et selon qu'elle aura paru plus ou moins digne d'indulgence, peut-être les Evans la reprendront-ils à leur service. Jane m'a demandé conseil; mais je n'ai pas cru devoir prendre la responsabilité d'une décision si grave. Elle seule verra ce qu'elle peut espérer de l'essai qu'on lui propose, et on lui donne huit jours pour y réfléchir.

Brixton, 25 juin.

Aux conditions déjà dites, Jane s'embarque le 29 de ce mois. Jamais je ne l'ai vue plus confiante et plus sereine. Ses pauvres finances sont en désarroi, et il lui manque quelques guinées pour payer son passage. Il faudra bien y pourvoir de manière ou d'autre. Elle m'a bien embarrassée l'autre jour en me demandant ce qu'elle aurait à faire, si le hasard la rapprochait de mistress Cameron, son indigne mère. — Dans une ville comme New-York, lui ai-je répondu, pareille rencontre est peu probable; mais si votre mère continue à vivre là-bas comme elle vivait à Glasgow, vous devez rompre avec elle, coûte que coûte...

Jamais je ne me serais doutée que le départ de cette jeune femme serait pour moi le sujet de préoccupations aussi vives. J'attribue cette espèce de phénomène à l'intensité des regrets qu'elle me témoigne elle-même. J'ai d'ailleurs comme le pressentiment d'une séparation irrévocable. Nous ne nous reverrons sans doute plus ici-bas.

MISTRESS MARGARET EVANS A MISS LYDIA WESTON,

Magdalen-Hill, Swordsley, Essex.

New-York, 16 février 1865.

Jane Cameron, chère miss Weston, n'a pas à se reprocher la négligence et l'oubli dont vous avez pu la croire coupable; je sais de science certaine qu'elle vous a écrit, vers la fin de l'année 1864, une très longue lettre, sans doute égarée, puisque vous me demandez aujourd'hui des renseignemens que cette lettre, dont elle avait voulu que je prisse lecture, vous donnait avec détail.

Vous savez à quelles conditions mon mari avait voulu l'emmener ici. Bien que voyageant pour son compte, elle avait repris auprès de nous son service habituel, et nous nous réservions *in petto* le

droit de compenser, dans tous les cas, ce que cette combinaison pouvait avoir de désavantageux pour elle. Pendant la traversée, je dus me convaincre que son repentir était sérieux, sa bonne volonté complète et sans réserve, et nous n'étions pas en mer depuis plus de huit jours que ma confiance en elle renaissait déjà. Mon mari ne se rendait pas encore, mais en arrivant à New-York il ne put se refuser à continuer l'épreuve. C'était l'essentiel. Jane reprit chez nous ses anciennes fonctions avec le même zèle qu'autrefois, la même gravité résignée, peut-être même avec une tendance plus marquée aux idées tristes. Dans la lettre qu'elle vous écrivit à l'approche du jour de l'an, faisant allusion à quelques symptômes morbides que le voyage avait aggravés chez elle, j'avais remarqué un passage à peu près ainsi conçu : « Mon pauvre cœur bat plus fort que jamais; il me semble que je constate dans tout mon être un déclin rapide. On dirait que le calme et le bonheur sont pour moi des poisons mortels; comme jadis le peuple de Dieu, je n'aurai fait qu'entrevoir la terre de promission. Au surplus, sans avoir tout expié, je crois pouvoir désormais me fier à la clémence du père céleste. » Cette confiance qu'elle exprimait, nous devons, à ce qu'il me paraît, la partager vous et moi, maintenant que Jane a été rappelée vers l'arbitre de toute justice et de tout repentir. J'avais constaté en elle un changement qu'on devait regarder comme définitif, et qui du reste pouvait s'attribuer en partie aux pressentimens d'une fin prochaine. Jamais, depuis son retour à moi, un seul mouvement, une seule parole ne lui sont échappés qui aient pu me causer la moindre inquiétude à son sujet. Elle s'est montrée bonne et fidèle jusqu'au dernier moment. Sa reconnaissance pour l'affection que vous lui avez gardée en dépit de bien des mécomptes était toujours la même, nonobstant votre silence qu'elle ne s'expliquait pas. Nous avons indirectement appris que vous ne faites plus partie du personnel des prisons, et cette nouvelle a été la dernière joie de la pauvre fille, déjà fort malade. Elle s'enquit alors de votre nouvelle adresse, et vous la trouverez écrite de sa main sur un petit paquet, renfermant, avec une tresse de ses magnifiques cheveux, un humble souvenir qu'elle vous destinait. J'ai remis le tout à un ecclésiastique de vos amis, devenu par grand hasard notre commensal, M. Henry Gillespie, que la Société des missions rappelle à Londres pour cause de santé. L'épuisement de ses forces est si complet que bien des gens ne le croient pas en état de supporter la traversée. Il part cependant, et j'espère que ces fâcheux pressentimens seront démentis.

Adieu, chère miss Weston, et croyez à mon bien affectueux souvenir.

E.-D. Forgues.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LES NÉGOCIATIONS DU CONCORDAT

— 1800 — 1814 —

III.

PUBLICATION DU CONCORDAT.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches et documens inédits de la chancellerie pontificale, etc.

Les mémoires du cardinal Consalvi offrent aux amateurs de la vérité historique une source abondante de renseignemens instructifs. Avec l'aide du très véridique secrétaire d'état de Pie VII, nous avons déjà pu faire assister les lecteurs de la *Revue* aux séances les plus secrètes du conclave ouvert à Venise au mois de novembre 1799. Grâce à lui, nous avons également essayé de leur raconter le détail des négociations épineuses qui précédèrent, en 1801, la signature du concordat. Nous voudrions reprendre aujourd'hui ce travail forcément interrompu sur les rapports de l'église avec l'état pendant la durée du premier empire (1). Exposer sans déni-

(1) L'auteur de cet article ayant eu besoin de consulter les archives des affaires étrangères à propos des faits qu'il raconte, et qui remontent à plus d'un demi-siècle, l'entrée lui en a été interdite par M. Drouyn de Lhuys. Le ministre était d'ailleurs

grement comme aussi sans faiblesse les erreurs de conduite des gouvernemens tombés a toujours passé pour une tâche patriotique et profitable à la chose publique. Il semble que cette tâche doive être particulièrement utile à une nation qui a, comme la nôtre, changé si souvent de régime, et après chaque changement voit avec quelque désappointement les mêmes problèmes se dresser incessamment devant elle. Au premier rang de ces questions ardues, qui s'imposent de nouveau quand on les croit résolues, ne faut-il pas ranger les relations du pouvoir civil avec l'autorité catholique dont le chef siége à Rome? Entre ces redoutables puissances point de suprématie consentie ni de subordination acceptable de l'une à l'égard de l'autre; nulle limite non plus tout à fait nette et précise. Elles peuvent, si cela leur convient, et bien que l'œuvre soit délicate, se reconnaître réciproquement un certain champ d'action distincte, terrain propre à chacune d'elles, où l'autre s'engagera de bonne grâce à ne point pénétrer; mais bien autrement vaste restera toujours le domaine contestable et forcément contesté où de toute nécessité il leur faudra se rencontrer; ce domaine, ce n'est rien moins que l'homme lui-même aux actes duquel, quoique à des titres divers, toutes deux revendiquent également le droit de commander. Que si, par suite de leurs prescriptions opposées, une lutte néfaste s'engage au fond des cœurs déchirés de ceux dont elles réclament l'obéissance, qui l'emportera? Entre ces deux maîtres impérieux, il n'y a point lieu à transaction. Aucun d'eux n'admet de tempéramens aux ordres qu'il prescrit. Les principes de leurs déterminations diffèrent d'ailleurs aussi complétement que le but même qu'ils se proposent d'atteindre. Il y a entre eux toute la distance du ciel à la terre. L'état ne se soucie exclusivement que des affaires de ce bas monde. Il n'en connaît pas d'autre et s'y confine volontairement. Quand il a tout réglé pour le mieux, c'est-à-dire à sa guise, le pouvoir civil est satisfait; il ne prétend à rien de plus. L'église romaine a de plus hautes visées. Pour elle, c'est à peine si ce même monde existe et vaut qu'on s'en occupe. Ce qui s'y passe n'importe qu'en raison de la vie future; mais cette vie future, c'est elle seule qui en possède la révélation, c'est elle seule aussi qui en règle les destinées éternellement heureuses ou malheureuses. De là aussi pour l'église, suivant son inexorable logique, le droit strict d'ordonner ou de proscrire dès ici-bas ce qui lui semble in-

parfaitement dans son droit, car ce précieux dépôt n'est pas public. La nécessité de recourir à d'autres obligeances est la seule cause du retard qui a suspendu la suite du récit commencé dans les livraisons du 1er avril et du 1er mai de l'année dernière. Ne nous plaignons pas toutefois; remercions plutôt, car nous avons rencontré ailleurs plus et mieux que nous n'espérions d'abord.

dispensable au salut des âmes. Voilà le conflit établi. Pour y parer, il n'y a encore que deux solutions connues, et l'on peut douter qu'on en découvre une troisième. La première est radicale : c'est la séparation absolue des deux pouvoirs. On l'a proclamée naguère par une formule devenue célèbre : l'église libre dans l'état libre. La seconde consiste à ménager entre les deux parties un traité qui les lie par de mutuelles concessions : c'est le système des concordats.

La séparation des deux pouvoirs n'est guère actuellement en vigueur que dans la république des États-Unis. On essaie de la pratiquer à des degrés divers en Angleterre, en Hollande et en Suisse. La Belgique incline visiblement vers cet état de choses avec certaines restrictions trop nombreuses pour les énumérer ici. Dans ces derniers pays toutefois, rien d'absolument tranché. En droit et pour la forme, la puissance civile semble y vouloir ignorer l'existence de l'autorité spirituelle. En réalité, c'est une feinte. Elles se connaissent parfaitement; elles communiquent même l'une avec l'autre d'une façon plus ou moins fréquente, plus ou moins ostensible, en tout cas très efficace. Malgré leur prud'homie protestante, en dépit des vieux sermens anglicans qu'ils sont censés avoir prêtés, le chef du *Foreign-Office* et le vice-roi d'Irlande seraient fort embarrassés s'ils n'étaient point en relations détournées, quoique habituelles, avec celui qu'officiellement ils continuent d'appeler l'*antechrist*, et ce n'est pas apparemment pour viser seulement les passeports de ses compatriotes ou pour veiller à leurs intérêts commerciaux que M. Oddo Russell séjourne toute l'année à Rome, sans titre apparent, sans fonctions reconnues, mais non pas à coup sûr sans occupations ni sans crédit. A qui persuader que les chefs de mission des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suisse, s'absorbent tellement dans les seules affaires de la politique qu'ils n'aient jamais à entretenir le Vatican des intérêts religieux de leurs pays? Ainsi donc, même dans cet ordre d'idées, les rapports entre l'église et l'état ne sont pas, à vrai dire, intégralement supprimés. En théorie, on les nie; en fait, on les laisse subsister. Ils ne sont que diminués en nombre et en importance. C'est un premier avantage; un second non moins précieux, c'est que le jour où il devient indispensable de s'entendre, on s'abouche confidemment, sans publicité et sans bruit, ce qui rend de part et d'autre les transactions plus faciles. Reconnaissons-le donc sincèrement, l'église libre dans l'état libre est en politique un type idéal qui n'a encore été complétement atteint que de l'autre côté de l'Atlantique; si quelques peuples s'en rapprochent plus ou moins en Europe, on peut dire que c'est en proportion des franchises dont ils jouissent dans leur ré-

gime intérieur. Il y a en effet des conditions préalables à l'inauguration de ce système. Il tombe sous le sens qu'il ne saurait s'appliquer ni à peine se concevoir au sein des pays où de sévères entraves sont mises par les lois à la liberté de la parole et de la presse, au droit de réunion et d'association. Telle est malheureusement la situation de la plupart des états du continent, telle est en particulier la nôtre. Chez ces nations, le recours aux concordats est indispensable; mais de même qu'il y a, comme nous le disions tout à l'heure, des mesures diverses dans le système qui a pour point de départ l'indépendance réciproque de l'église et de l'état, de même on conçoit des degrés fort variés dans la nature des arrangemens qu'il peut convenir à ces deux puissances de contracter ensemble. Au moyen âge, l'accord était complet avec une subordination très marquée du côté laïque. De nos jours, on a cherché à établir sur le pied d'une moins grande inégalité l'alliance primitive de l'autel et du trône. Quand cette alliance est dans toute sa ferveur, quand les contractans se prêtent mutuellement et de bonne foi l'ensemble des forces dont ils disposent, c'est, à vrai dire, la main mise sur toutes les manifestations possibles de la volonté humaine, et les actes les plus inoffensifs des citoyens soumis à ce double servage n'échappent à l'une des juridictions que pour retomber sous l'autre. Cette condition était encore celle de l'Espagne pendant le règne de Ferdinand VII et celle d'une partie de l'Italie avant les dernières révolutions; mais, grâce à Dieu, les choses ne se passent pas toujours ainsi. Le plus souvent, loin de se concéder l'usage entier des moyens d'action qui leur sont propres, l'église et l'état, en se promettant mutuelle assistance, s'engagent réciproquement à renoncer à l'usage de certaines armes, et s'imposent l'une à l'autre certaines obligations. A considérer les choses terre à terre, c'est un contrat avec balance des profits et pertes; le meilleur donc est celui où les deux parties, en abandonnant les priviléges qui leur importent le moins, se procurent en échange les bénéfices auxquels elles croient devoir attacher le plus de prix. A ce point de vue, le concordat de Napoléon et de Pie VII passe généralement pour un chef-d'œuvre et le modèle du genre. Ce qui prouverait en sa faveur, c'est qu'après soixante ans d'application il est resté cher à l'église comme à l'état. On s'est bien un peu disputé sur les interprétations à donner à quelques-uns des articles du concordat, le texte en a été tiré, suivant les temps, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; mais tandis qu'un si grand nombre de traités ont été, depuis ce laps de temps, réduits à néant, celui-ci subsiste à peu près seul dans son intégrité, et, si l'on excepte la tentative avortée de Fontainebleau et l'éphémère réaction de 1815, jamais de part ni d'autre il n'a été

sérieusement question d'en dénoncer la rupture ou seulement d'en modifier les articles essentiels. Il y a plus, il a satisfait le sentiment de ceux qui n'ont point le temps de réfléchir beaucoup sur ces matières. Même en dehors de l'immense majorité de notre clergé français et de la totalité de nos fonctionnaires publics, qui ne comprennent guère une autre manière de régler les rapports du pouvoir civil avec l'autorité spirituelle, le concordat est demeuré populaire parmi les masses. Chose plus étrange encore, il n'est pas moins bien accueilli, il est surtout incessamment invoqué par ce groupe de libres penseurs mal disposés pour la cour de Rome, ma isqui professent en revanche une grande ferveur de culte pour l'omnipotence de l'état.

Nous ne partageons pas tout à fait, sans vouloir d'ailleurs en médire, cet engouement pour l'œuvre du cardinal Consalvi et du premier consul. Elle a été certainement utile au rétablissement de la religion catholique; nous avons pour cette religion la fierté de croire qu'elle ne lui était pas indispensable. Non, mille fois non, quoi qu'en aient dit alors les plates harangues des adulateurs de tous les camps et de tous les étages, l'ancienne foi n'avait pas si entièrement disparu pendant la tourmente révolutionnaire, et ce n'est pas le vainqueur de Marengo qui, du jour au lendemain, d'un mot de sa bouche victorieuse, a fait surgir de terre les autels renversés. De pieuses mains les avaient déjà relevés avant lui. Répétons-le bien haut à ce clergé catholique qui oublie trop complaisamment son meilleur titre de gloire pour en laisser l'honneur à un autre, c'est lui qui fut le premier à la besogne. La généreuse ardeur de quelques simples prêtres avait devancé les calculs du plus profond des politiques. Par leur zèle, les églises de Paris et des départemens s'étaient ouvertes à de nombreux fidèles longtemps avant que le chef de l'état eût songé à mettre le pied à Notre-Dame. Il n'avait pas encore offert sa protection que, sans l'attendre, le vieux culte renaissait de lui-même, par ses propres forces, et dans des conditions selon nous beaucoup plus conformes à l'esprit véritable comme aux intérêts bien entendus du christianisme (1). A considérer froidement la transaction de 1801, il est facile en effet d'apercevoir tout ce qu'y a gagné le pouvoir civil. Celui qui à cette époque le représentait avec un éclat incomparable s'y est incontestablement attribué la part du lion. Les bénéfices que l'église s'y est ménagés nous semblent plus douteux. Elle y a fait, il est vrai, reconnaître son existence officielle; elle y a stipulé pour ses digni-

(1) Il résulte des statistiques officielles du temps qu'au moment du concordat le culte catholique était rétabli dans 40,000 communes de France.

taires les plus élevés, comme pour tous les membres inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique, une situation honorifique convenable et des traitemens à peu près suffisans.

Rien ne nous choque, hâtons-nous de le dire, dans la préoccupation qu'a montrée le négociateur du saint-siége pour les intérêts matériels du clergé français. On lui avait pris ses biens; on ne pouvait pas, on ne devait peut-être point, en tout cas on ne voulait pas les lui rendre. Il fallait donc pourvoir à son existence. Le prêtre non plus que l'homme ne vit pas seulement de la parole de Dieu, il vit aussi de pain, car un corps mortel est attaché à son âme, si élevée qu'elle soit. Force était donc de demander pour lui ce pain indispensable, soit à la munificence de l'état, soit à la piété des fidèles. On se conformait, convenons-en, aux idées du temps et à nos mœurs, aux instincts et à la tradition française, en allant le chercher de préférence dans la caisse du gouvernement, sous le titre de traitement officiel, plutôt que dans la bourse des particuliers, sous la forme des rétributions privées et volontaires. En dehors de cet avantage, que nous ne voulons ni grossir ni diminuer, nous ne découvrons plus ce que l'église romaine et le clergé français ont gagné au concordat de 1801. Presque tous les articles contiennent des entraves mises à l'exercice de l'autorité spirituelle du saint-père, des évêques et des prêtres. Leurs rapports avec l'état sont minutieusement réglés avec des précautions infinies, toutes favorables aux représentans du pouvoir civil, et qui impliquent de la part des membres du clergé une subordination déguisée, mais réelle. L'église a-t-elle payé son budget trop cher en l'achetant au prix de l'aliénation d'une partie de son indépendance? Voilà toute la question; nous l'indiquons, nous ne la discutons pas. Elle est de celles qu'on hésite à toucher, même en tout respect et de la main la plus délicate. Elle ne sera abordée que de biais dans ce récit et par son côté purement historique. Si l'alliance contractée en 1801 a été réellement bonne en soi, si elle a été surtout profitable à la religion catholique, tout le monde comprend qu'elle a dû porter ses fruits les meilleurs au moment de la publication du concordat et du sacre de l'empereur. Le légat *à latere* Caprara officiant solennellement à Notre-Dame le jour de Pâques, devant les vieux conventionnels de 93 et les jeunes généraux de l'armée d'Italie, le saint pontife accouru de Rome pour couronner dans sa capitale l'homme extraordinaire qui avait vaincu toutes les résistances et courbé toutes les têtes, peut-on imaginer un gage plus grandiose à la fois et plus touchant de l'accord établi entre les deux pouvoirs? 1801, 1804, quelles dates chères aux partisans de l'alliance intime de l'église et de l'état! C'est le temps de la lune de miel et pour

eux l'apogée du système. Ils ne se fatiguent point d'en remettre incessamment le tableau sous nos yeux comme celui d'une époque idéale qu'ils nous offrent en modèle. Fermons cependant l'oreille à leurs déclamations; les plus éloquentes ne prouvent rien. Écartons également les relations officielles; la teneur en est souvent trop mensongère. Consultons au contraire les documens secrets du temps, écoutons les confidences des acteurs, et nous aurons chance de savoir comment les choses se sont effectivement passées pendant cette période si vantée.

I.

Le concordat avait été signé au domicile de Joseph Bonaparte dans la nuit du 16 au 17 juillet 1801. Ainsi que nous l'avons déjà raconté, le premier consul avait été ou fait semblant d'être très mécontent de la conduite de son frère. Il avait commencé par déchirer en mille pièces la minute même du traité. Il s'était plaint que ses propres mandataires eussent osé prendre sur eux de changer quelque chose à l'article si violemment controversé qui, à propos de l'exercice public du culte catholique, avait failli tout remettre en question. Cependant il avait fini par se calmer et par accepter la nouvelle rédaction. Avant de quitter Paris, le cardinal Consalvi crut devoir solliciter une audience du chef de la république, afin de lui présenter ses hommages. L'accueil fut courtois, mais rien de plus. On se félicita de part et d'autre de la conclusion d'un traité qui assurerait le rétablissement de la religion en France et de la bonne harmonie entre le nouveau gouvernement et le saint-siége. Consalvi ne manqua point de placer pendant le cours de l'entretien une observation à laquelle il attachait personnellement une grande importance. Il constata, comme c'était son droit et la vérité, « que durant tout le cours de cette épineuse négociation, ni à Paris ni à Rome, ni avant ni après sa venue, l'église romaine n'avait jamais prononcé une parole au sujet de ses intérêts temporels. Sa sainteté, fit-il remarquer, quoiqu'elle eût tant de sujets d'en parler, s'en était abstenue, afin de mettre les concessions et les sacrifices faits dans le concordat à l'abri de l'accusation des méchans, et de prouver à la France et au monde que la vue du bien de la religion avait seule porté le saint-père à conclure le concordat, et que l'on calomniait la cour de Rome quand on la disait poussée surtout par des motifs temporels (1). » Le cardinal termina l'entrevue en annonçant son prochain départ dans deux ou trois jours;

(1) Mémoires du cardinal Consalvi.

cependant le lendemain, sans pouvoir en deviner le motif, il fut inopinément appelé aux Tuileries. Cette seconde conversation roula longtemps sur les sujets les plus indifférens; le cardinal se perdait en conjectures lorsque tout à coup, comme par hasard et parlant d'une chose de nulle importance, son interlocuteur laissa tomber ces paroles : « J'ai l'embarras (*ho difficulta*), après la nouvelle circonscription des diocèses, d'avoir à choisir les nouveaux évêques dans les deux partis des constitutionnels et des non constitutionnels. »

Grande fut la surprise du cardinal Consalvi, car il n'avait point supposé qu'il pût être question de constitutionnels pour remplir les nouveaux siéges. Pareille intention n'avait jamais été annoncée pendant la durée des négociations du concordat. Tout au contraire le premier consul avait cent fois assuré qu'il les abandonnait entièrement. Il s'ensuivit, ajoute Consalvi, une orageuse discussion. Et comment la discussion n'eût-elle pas été orageuse, lorsque chacun des interlocuteurs, d'après l'ordre d'idées dans lequel il était placé, croyait avec une égale sincérité avoir pour lui la raison et le droit? Il n'avait point fallu attendre longtemps, et c'était au lendemain même de l'accord si péniblement établi que, par la force des choses et sur une question de majeure importance, éclatait la fatale divergence des principes. Le ministre du saint-siége n'avait point de peine à démontrer au premier consul que, la constitution civile du clergé ayant été flétrie à Rome, le chef de l'église ne pouvait admettre parmi les évêques nouveaux ceux qui n'étaient pas de sa communion; le concordat avait justement été consenti par sa sainteté pour le motif suprême de mettre un terme au schisme. A quoi Napoléon répliquait froidement « que la raison d'état ne lui permettait en aucune façon de mettre les constitutionnels entièrement de côté; ils formaient un groupe nombreux. Il devait de toute nécessité en prendre quelques-uns. C'était un parti puissant qu'il lui fallait ménager. Cela même aplanirait la voie auprès du corps législatif et des membres du conseil d'état et de la magistrature, sans compter tant d'autres personnes de son gouvernement qui étaient, par irréligion, les adversaires du concordat. Toutefois, avant de nommer les évêques constitutionnels, il les obligerait d'accepter le concordat, ce qui impliquait le désaveu de la constitution civile du clergé. » Ces considérations politiques d'une sagesse humaine évidente n'ébranlaient pas la conviction du cardinal. Il y opposait des argumens religieux qui à leur tour ne faisaient aucune impression sur l'esprit du premier consul. « La simple acceptation du concordat n'était pas, disait Consalvi, suffisante aux yeux de l'église. Il y avait eu schisme, il fallait qu'il y eût rétractation et

reconnaissance publique de l'erreur embrassée, sans quoi le pape n'accorderait pas l'institution canonique aux nouveaux titulaires, fussent-ils nommés. Il ne le pouvait pas, il ne le devait pas, il ne le ferait certainement pas. » Le premier consul se récriait : « Exiger la étractation publique, c'était leur imposer une mortifiante humiliation; un tel sacrifice coûtait trop à l'amour-propre et à l'honneur. » — « Mais dans les choses de religion, répliquait le cardinal, ces considérations sont vaines ou superflues. Il est au contraire honorable de confesser son erreur et de s'en repentir. » Plus l'entretien durait, moins on était près de s'entendre. Après de longs débats, le premier consul termina en disant « qu'il suffirait d'accepter en gros les jugemens émanés du saint-siége sans nommer la constitution civile du clergé, qui était comprise dans ces jugemens. On éviterait ainsi un choc qui n'était pas nécessaire et qui serait trop violent; » mais ce tempérament ne parut point acceptable au cardinal (1).

Trois ou quatre jours après, la veille de son départ, Consalvi se trouvait aux Tuileries à la tête du corps diplomatique, sur lequel il avait le pas. Napoléon, lorsqu'il commença, selon son habitude, sa tournée de souverain, affecta de passer devant lui en le regardant au visage, mais sans s'arrêter pour lui adresser une parole, sans le charger de saluer en son nom le saint-père, sans lui faire en un mot la moindre politesse. Exprès sans doute, il causa de choses indifférentes avec le ministre d'Autriche, le comte de Cobenzel, qui venait après le cardinal, puis successivement avec tous les chefs des diverses légations. Consalvi a l'air de supposer que, par ce manque absolu d'attention, le premier consul était bien aise de montrer au public le peu de cas qu'il faisait d'un cardinal et du saint-siége, après toutefois, ajoute-t-il, qu'il avait arrangé avec eux toutes ses affaires. Nous croyons que Consalvi se trompe : c'était à lui personnellement, au contradicteur trop difficile à convaincre, qu'était adressée cette petite manifestation de la mauvaise humeur d'un homme qui s'était si vite habitué à ne rencontrer plus d'obstacle à la simple expression de sa volonté. La résistance du ministre du saint-siége à la nomination des constitutionnels était pour lui un embarras véritable et une gêne sensible. Nous voyons, par deux lettres adressées à son frère Joseph le lendemain même de sa conversation avec Consalvi, que le premier consul songeait précisément à faire régler alors, dans de nouvelles conférences entre les négociateurs du concordat, tout ce qui était relatif aux constitutionnels, et la rédaction même de la bulle qui devait accompagner

(1) Mémoires de Consalvi.

le traité (1). Ces deux points lui tenaient à cœur; c'est pourquoi il voulut essayer de les obtenir à l'improviste du cardinal, et dans le quart d'heure même qui précéderait son départ. Le secrétaire d'état de Pie VII ne s'occupait plus que de faire ses paquets, il était presque au moment de monter en voiture, quand tout à coup parut l'abbé Bernier. L'abbé, messager ordinaire de Napoléon auprès de Consalvi, était chargé de lui faire comprendre que le premier consul voulait absolument qu'on se concertât à l'avance sur la teneur de la bulle que le pape enverrait de Rome. On avait déjà parlé de cette bulle dans les séances où l'on avait discuté le projet de concordat. Il avait été décidé que plusieurs choses dont le premier consul ne voulait pas permettre l'insertion dans l'acte final, parce que étant deux, disait-il, lui et le pape, qui parlaient dans le concordat, il ne lui convenait pas de les mentionner, ces mêmes choses pourraient sans les mêmes inconvéniens être insérées dans la bulle où le pape parlait seul. Aujourd'hui, après y avoir réfléchi, il demandait a connaître préalablement la substance même de la bulle ainsi que les expressions qu'on y emploirait. En vain le cardinal se plaignit de cette façon d'agir toujours par surprise, en vain il offrit de prouver qu'il n'avait pas été autorisé à libeller la bulle, mais autorisé seulement à signer le concordat : l'abbé Bernier n'en démordit pas, alléguant toujours pour raison principale *que c'était la volonté* du premier consul et qu'il fallait s'y prêter. On mit donc la main à l'œuvre, et le travail dura huit heures consécutives. « Si l'on avait eu dessein, continue le cardinal, en me prenant dans ce moment de presse, d'éviter l'insertion des choses qui déplaisaient, on n'y réussit guère, car je tins ferme pour intercaler dans la bulle tout ce qui était nécessaire. » Quand tout fut fini, l'abbé Bernier insista de nouveau pour qu'on envoyât le plus tôt possible la ratification du pape au concordat, l'intention la plus positive du premier consul étant de le publier aussitôt que la ratification serait arrivée à Paris, car l'intérêt de la religion et de l'état ne permettait pas le plus léger retard. Quelques heures après, Consalvi, montant en voiture, retournait le plus diligemment possible reprendre à Rome ses fonctions de secrétaire d'état.

Malgré les incidens qui avaient troublé les derniers momens de son séjour à Paris, le ministre du saint-siége n'en revenait pas moins satisfait de l'ensemble de ses relations avec le chef du nouveau gouvernement français, et justement fier du résultat de sa mission. Pie VII partageait les sentimens de son serviteur et de son

(1) Lettres du premier consul à son frère Joseph Bonaparte, 1er thermidor an IX (juillet 1801). — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 199.

ami. Tous deux étaient également désireux de mener à bien jusqu'à son terme l'œuvre si laborieusement commencée. Il semblait qu'il ne s'agissait plus que de la faire accepter par le sacré-collége. A cela point de sérieuse difficulté, car s'il y avait dans la société romaine un parti hostile à la France, il avait peu d'adhérens parmi les cardinaux. Le pape tint à les réunir en congrégation générale, afin d'avoir leur avis sur la ratification. Deux articles seulement soulevèrent une courte discussion. La promesse faite de ne pas réclamer contre la vente des biens du clergé fut timidement critiquée, mais il n'y eut pas même de vote. La restriction mise à la publicité du culte, restriction que le cardinal Consalvi avait si vivement combattue et qu'il avait réussi à faire beaucoup atténuer, fut l'objet d'une controverse un peu plus vive. Onze voix la blâmèrent; dix-neuf ou vingt voix approuvèrent au contraire la transaction qu'avait suggérée le ministre de sa sainteté. Pie VII, qui parla le dernier afin de laisser une entière liberté de discussion aux membres de la congrégation, fit ressortir avec chaleur l'impossibilité où l'on avait été d'obtenir aucune modification sur ce point, objet déjà de tant et de si longs débats. Un certain temps avait été nécessaire pour distribuer aux membres du sacré-collége des copies du concordat et leur permettre de l'examiner à loisir; cependant la cour de Rome, si lente d'ordinaire dans ses délibérations, avait été si expéditive cette fois que trente-cinq jours seulement après la signature du concordat l'approbation officielle des cardinaux et la ratification du pape arrivèrent à Paris par un courrier extraordinaire.

On espérait au Vatican, pour prix de tant de zèle, apprendre par le retour de ce même courrier la nouvelle de la publication du concordat. Loin de là, il apportait de très vives instances de la part du premier consul au sujet de la teneur de la bulle. Napoléon n'était plus content de celle qui avait été rédigée à Paris par le cardinal Consalvi d'accord avec l'abbé Bernier. Il avait fait ses réflexions et trouvait qu'il y fallait supprimer beaucoup de choses. Il désirait aussi que l'on s'entendît sur les mesures relatives au mariage des prêtres et sur quelques autres points de discipline ecclésiastique dont il n'avait pas encore été question. Il insistait enfin sur l'envoi d'un cardinal-légat comme devant précéder la publication du concordat. Le pape, par un véritable esprit de modération, céda de bonne grâce à toutes ces instances, qui, faites coup sur coup, sans qu'il en eût été prévenu, ne laissaient pas que de le troubler un peu; mais, dans ce moment décisif où le rétablissement officiel du culte catholique en France était comme tenu en suspens,

il s'était proposé pour règle de conduite d'user à l'égard du premier consul de toute la complaisance possible. Si en définitive, par suite des difficultés encore subsistantes, le concordat ne devait pas être publié, il fallait à toute force éviter au moins que les ennemis de la religion pussent en rejeter la faute sur la cour de Rome. Cette dernière considération détermina plus que toute autre non-seulement l'envoi immédiat à Paris du légat réclamé par le premier consul, mais le choix même du cardinal appelé à remplir une aussi haute mission. L'importance du rôle joué par le cardinal Caprara, l'influence que ses dispositions personnelles et les tendances de son esprit ont exercée sur la direction des affaires confiées à ses soins, ont été si grandes qu'il devient nécessaire de nous arrêter un instant sur ce personnage considérable dont la correspondance officielle et secrète va désormais servir à corroborer notre récit (1).

Laissée à elle-même, jamais la cour de Rome n'aurait de son propre mouvement pensé à Caprara. La désignation venait de Paris. Pendant la durée de la mission de Consalvi, le premier consul lui avait répété à plusieurs reprises qu'il exigeait absolument la nomination de ce cardinal, le seul qui pût, dit-il, lui agréer, à moins qu'on ne se décidât en faveur du cardinal Joseph Doria. L'incapacité de ce dernier ayant été rendue notoire par son court ministère de 1797, le pape n'avait pas même l'alternative, et force était de nommer Caprara. La préférence du premier consul était, à son point de vue, parfaitement justifiée, et prouvait qu'il connaissait très bien, probablement par M. de Cobenzel, le caractère et les antécédens du nouveau légat. Rome de son côté n'était pas moins fondée dans ses justes appréhensions. Le cardinal Caprara n'en était pas en effet à ses débuts dans la vie politique. Né à Bologne en 1733 de François, comte de Montecuculli, et de la dernière descendante des Caprara, il avait pris dans le monde le nom de sa famille maternelle, mais n'en appartenait pas moins à cette puissante maison de

(1) Les minutes de la correspondance du cardinal Caprara ne sont point sorties de France. Suivant un ancien usage auquel le parlement de Paris avait, sous l'ancien régime, toujours tenu la main, les légats *à latere* envoyés en France s'engageaient par serment, au moment de leur réception officielle, à laisser, en quittant le royaume, le registre exactement tenu au courant de toutes les dépêches écrites pendant la durée de leur mission. On avait, comme nous le verrons plus tard dans le cours de ce récit, obligé le cardinal Caprara, lors de sa présentation au premier consul, à lire l'ancienne formule telle qu'elle était autrefois en usage. En vertu de cet engagement, l'empereur, lorsque le cardinal mourut à Paris en 1810, fit inventorier et saisir tous ses papiers. Depuis cette époque, et principalement sous la restauration, le Vatican les a plusieurs fois, mais vainement réclamés.

Montecuculli qui a fourni de glorieux serviteurs à l'empire. Vice-légat à Ravenne dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait été successivement nonce à Lucerne, puis à Vienne. Dans cette dernière résidence, il avait su se faire bien venir de l'empereur Joseph II et de son ministre, M. de Kaunitz. C'était précisément l'époque où la cour impériale appliquait avec le plus d'ardeur un plan de réformes ecclésiastiques très vanté alors par l'école philosophique et que la cour de Rome repoussait de toutes ses forces. Dans cette situation difficile, Caprara, quoique sa doctrine fût restée très orthodoxe, ne s'était pas maintenu dans les bonnes grâces du souverain autrichien sans avoir éveillé les ombrages de sa propre cour. On avait taxé à Rome de molle complaisance et de faiblesse coupable les concessions que, par modération sans doute, il avait cru devoir faire aux exigences de la chancellerie impériale. Le saint-père et le cardinal Consalvi craignaient non sans raison que, mis en présence à Paris d'un pouvoir autrement fort et autrement imposant, leur mandataire ne fît preuve encore une fois d'une excessive condescendance. Telle parut être en effet, pendant le cours de sa longue mission, la pente du cardinal Caprara. Il ne manquait ni de talens ni de vertus. Riche de son propre patrimoine et des biens de l'église, il avait toujours fait l'usage le plus généreux et le plus chrétien de sa très grande fortune. Son extérieur noble et décent était empreint d'une certaine bonne grâce ecclésiastique où l'enjouement ne manquait point; mais l'âme n'était pas très forte. Témoin épouvanté des troubles excités à Rome par la révolution française, il en avait reçu dans sa santé une atteinte qui avait, à cette époque, fait craindre pour sa vie, et jamais depuis cette impression du mal que la violence des partis pouvait faire à la religion catholique ne s'était entièrement effacée de son esprit. L'avénement au pouvoir de l'homme qui avait rompu avec les traditions jacobines du directoire avait, selon lui, ouvert une voie de salut inespérée à l'église romaine. Il était d'avis qu'il fallait se jeter sans marchander dans les bras du premier consul, et qu'un système de déférence habituelle pouvait seul sauver Rome d'une ruine entière tant pour le spirituel que pour le temporel, étant donné le caractère de celui dont l'omnipotence était universellement reconnue. « Il faut, disait volontiers Caprara, rester à tout prix sur ses pieds, parce que, si l'on tombe une fois, on ne se relève plus. » — « Avec cette maxime, ajoute Consalvi, il légitima une infinité de choses qu'à Rome on aurait bien souhaité qu'il n'approuvât jamais. Avec des intentions très pures, il agit souvent sans prendre les ordres du pape, et quelquefois même, croyant bien faire, contre ses ordres. Les choses consommées se trouvaient alors sans remède, et les réclamations

du saint-père devenaient inutiles. Plus d'une fois son rappel fut décidé, mais on ne put jamais l'effectuer (1). »

La disposition d'esprit que dépeint ici Consalvi et qu'il reproche au représentant du saint-siége était, il faut le dire, commune alors à tous les chefs de mission accrédités par les gouvernemens étrangers auprès du premier consul. Elle était en particulier celle du ministre de la cour de Vienne, puissance catholique dont les dispositions pèsent forcément d'un si grand poids sur les conseils du Vatican. Grand seigneur autrichien, fils et neveu de personnages qui avaient joué un rôle considérable dans les affaires de son pays, le comte de Cobenzel, ce guide naturel des débuts de son collègue de Rome, était lui-même encore sous le coup des revers subis en Italie par les armées impériales. Sa principale étude consistait à devancer en toute occasion les membres du corps diplomatique les plus empressés à prodiguer au premier consul les témoignages d'une admiration d'alleurs parfaitement légitime, et qui, adressés à un pareil homme, n'avaient certainement alors rien d'affecté. Parmi ceux qui faisaient assaut pour plaire, le comte de Cobenzel était peut-être celui qui y réussissait le mieux. Dans ce rôle facile, les grands talens ne sont point nécessaires, la volonté suffit, car les attentions et la bonne grâce des gens d'ancienne race, quand ils représentent eux-mêmes les vieilles monarchies de l'Europe, manquent rarement leur effet sur les dépositaires d'un pouvoir récemment acquis. Visiblement sensible à ces recherches délicates et à ces marques de déférence, Napoléon était surtout habile à les tourner au profit de sa politique. Il a toujours été d'usage en France de se prévaloir de la prédilection naturelle que les ambassadeurs étrangers éprouvent d'ordinaire pour une résidence à laquelle ils reconnaissent un charme qu'ils passent ensuite toute leur vie à regretter ailleurs. La crainte d'être éloignés de Paris, le désir de s'y rendre agréables aux détenteurs de l'autorité, n'a presque jamais cessé d'exercer une certaine influence avantageuse aux intérêts français sur leur façon de voir, sur leur attitude et sur leur correspondance. Les diplomates les plus aimables et par conséquent les plus recherchés de la société parisienne ont toujours, plus que d'autres, cédé à ce désir naturel de préférer à toute autre l'alliance française. Cette inclination, si flatteuse pour nous, a pour eux l'inconvénient de les rendre moins propres à bien renseigner leur cour et de les exposer à se tromper parfois étrangement sur les dispositions véritables de ceux dont ils se portent les garans. Pareil danger était grand avec un Bonaparte. Si justes que fussent les éloges dont ils accablaient le premier consul,

(1) Mémoires de Consalvi, t. Ier, p. 405.

si méritées que fussent à leurs yeux, par leur propre faiblesse et par sa prodigieuse puissance, les flatteuses complaisances dont ils usaient envers le jeune général qui se préparait à monter sur le trône des anciens rois de France, peut-être les ministres accrédités à Paris se sont-ils reproché plus tard d'avoir, par leurs adulations excessives, surexcité hors de toute mesure une ambition qui devait devenir si funeste au repos de l'Europe et à leur propre patrie. A coup sûr, et c'est là leur excuse, leur bonne foi était complète. Si l'avenir leur eût été tout à coup dévoilé, combien le comte de Cobenzel eût été stupéfait d'apprendre que cette bienveillance si assidûment cultivée allait prochainement conduire la maison d'Autriche jusqu'aux terribles désastres d'Austerlitz, et pour le cardinal Caprara quelle surprise de voir la protection du nouveau successeur de Charlemagne aboutir en si peu d'années, pour le souverain pontife, à la captivité de Savone!

Cet avenir, qu'il est plus facile d'évoquer après coup que de pressentir à l'avance, était alors profondément voilé à presque tous les yeux, particulièrement à ceux du nouveau légat. Le cardinal Caprara n'avait pas franchi sans émotion la frontière de ce pays de France, où tant de choses s'étaient passées depuis la révolution qui pouvaient sembler étranges à d'autres même que le paisible envoyé du saint-siége; mais il avait été vite rassuré par l'attitude des autorités civiles et militaires, qui partout avaient reçu du premier consul l'ordre de lui rendre les plus grands honneurs (1). Dans les villes de guerre, le canon annonçait son arrivée et son départ. Une troupe de cavaliers escortait toujours sa voiture. Il fut harangué sur toute la route par les préfets des départemens qu'il traversait. A Fontainebleau, il reçut la visite du conseil municipal tout entier; une double escorte de gendarmes et de chasseurs fut commandée pour l'accompagner jusqu'à Paris; mais aux portes de la capitale ces honneurs cessèrent. Soit qu'il redoutât l'humeur habituellement frondeuse de cette capitale, soit qu'il craignît l'effet qu'une trop cordiale réception de la part de ses habitans aurait pu avoir sur le représentant du saint-père en lui révélant les véritables dispositions des esprits, Napoléon s'arrangea pour que l'entrée de Caprara eût lieu incognito, une heure après la tombée de la nuit. Le légat descendit à la modeste auberge de Rome qu'avait précédemment habitée Consalvi. Le premier consul, en lui envoyant l'abbé Bernier dès le soir même de son arrivée, avait eu l'obligeante attention de lui faire savoir que le grand hôtel de Montmorency, déjà loué pour

(1) Lettre de Napoléon au citoyen Chaptal, 12 fructidor an IX (30 août 1801). *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 242.

le loger avec toute sa légation, serait dans quelques jours entièrement meublé et prêt à le recevoir. Des voitures et des chevaux étaient également mis à sa disposition. Le surlendemain, le légat *à latere* voyait le premier consul aux Tuileries, mais en audience particulière, car sa présentation officielle ne pouvait avoir lieu qu'au moment même de la publication du concordat. Dès l'abord, Napoléon affecta de se montrer gracieux envers le cardinal. « Il lui parla dans les termes les plus respectueux, les plus flatteurs et les plus tendres de la personne de sa sainteté (1). » Les complimens terminés et tous deux assis, de ce ton simple, familier, mais plein d'autorité, qui lui était naturel quand il traitait les affaires, il se mit, sans réticences et sans ambages, à entretenir le cardinal Caprara des évêques constitutionnels. Il lui répéta ce qu'à propos d'eux il avait déjà dit au cardinal Consalvi : « C'étaient des gens puissans dans l'opinion, qui cherchaient à faire cause commune avec toute la nation. Il était poursuivi de leurs réclamations; il n'y avait point de plaintes qu'ils ne fissent contre la teneur du bref de sa sainteté. Les mécontenter absolument était impossible : il pensait donc choisir parmi eux un tiers environ des nouveaux évêques; mais il aurait soin de prendre les moins compromis et de les obliger à se soumettre entièrement au concordat conclu avec le saint-siége. A cette condition, il comptait que le cardinal-légat leur donnerait immédiatement, en vertu de ses pleins pouvoirs, l'institution canonique. De la sorte il serait possible de faire marcher du même pas la paix politique dont on traitait présentement avec les puissances de l'Europe et la paix religieuse qu'il voulait procurer aux Français par la prochaine publication du concordat (2). » Le 18 brumaire approchait; l'on savait déjà dans les cercles bien informés que le premier consul, cédant à une préoccupation facile à concevoir, attachait le plus grand prix à célébrer par l'imposant éclat d'une cérémonie aussi solennelle l'anniversaire de la journée qui lui avait livré le pouvoir. Le cardinal n'ignorait pas ce désir, et, touché de l'accueil qu'il venait de recevoir, il put répondre avec toute sincérité que la publication du concordat ne souffrirait de retard ni de la part de sa sainteté ni de la sienne. Quant à la nomination des évêques constitutionnels, il s'efforça de faire comprendre avec la plus grande douceur que le saint-père userait de toute la condescendance possible envers ceux qui se soumettraient comme des pécheurs; mais il pria instamment le premier consul de réfléchir que de pareils choix, loin d'éteindre le schisme, lui

(1) Dépêche du cardinal Caprara du 6 octobre, n° 2.
(2) Correspondance de Caprara, n°s 2, 3, 4, 5, du 4 au 18 octobre.

donneraient un nouvel aliment. Lui demander de donner, en sa qualité de légat, l'institution canonique à ces évêques, c'était chose sur laquelle il était inutile d'insister, car elle était au-dessus de son pouvoir. Le premier consul ne parut pas disposé à prolonger davantage cette controverse; il se borna dès lors à dire au légat qu'il aurait à discuter cette matière avec le conseiller d'état Portalis, chargé de traiter avec lui de toutes les affaires ecclésiastiques (1).

Caprara sortit très satisfait de cette première entrevue et de l'effet qu'il s'imagina avoir produit sur son interlocuteur. Il se crut même autorisé à mander à sa cour que ses objections sur le choix des constitutionnels avaient fait visiblement une profonde impression sur l'esprit du premier consul. Il était loin d'en être ainsi. Dans ce premier entretien avec un vieillard plein d'envie de lui plaire, Napoléon n'avait pas voulu montrer tout d'abord l'inflexibilité de ses exigences, mais il n'en avait rien rabattu (2). Le légat en eut la preuve lorsque peu de temps après il reçut communication par l'abbé Bernier de cinq propositions mises par écrit et sur lesquelles le premier consul voulait recevoir une réponse formelle et immédiate. « L'abbé Bernier ne lui cachait pas qu'une grande tempête était imminente. Le premier consul en était venu à croire que, sauf la personne sacrée du saint-père, les gens de Rome, tant présens qu'absens, s'entendaient pour le jouer (3). C'était son intention bien arrêtée de publier le jour de la fête du 18 brumaire la nomination aux nouveaux siéges épiscopaux. Il entendait que les sujets nommés fussent aussitôt institués canoniquement par le légat *à latere*. Se refuser à lui complaire, c'était de gaîté de cœur tout remettre en question. » Une déclaration si menaçante mettait le légat à la même épreuve qu'avait naguère subie Consalvi, et dont le secrétaire d'état de sa sainteté s'était tiré avec tant de fermeté et de bonheur. Son successeur n'avait pas même force d'esprit, son trouble était extrême, il ne savait à quel expédient avoir recours. « Je parlerai, je ferai parler, écrivait-il à Rome; mais si tout est infructueux, je me persuaderai que si le saint-père était présent, voyant le danger qu'on court de perdre le fruit de tant de peines, il m'autoriserait à faire ce qui m'est demandé (4). » Néanmoins, avant de prendre une si grave détermination, se rappelant le gracieux accueil qu'il avait reçu du premier consul et l'heureuse impression qu'il croyait avoir produite sur son esprit,

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 6 octobre 1801.

(2) Lettre de Napoléon au citoyen Portalis, 31 octobre 1801. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 314.

(3) Correspondance du cardinal Caprara, 1er novembre 1801.

(4) *Ibid.*

voulant surtout éviter de répondre par écrit aux articles qui lui avaient été communiqués, le cardinal Caprara fit témoigner le désir d'être reçu à la Malmaison, où Napoléon résidait à cette époque de l'année. Il était onze heures du soir, le 31 octobre, et Caprara se préparait de son mieux à l'entrevue du lendemain, quand tout à coup le conseiller Portalis se présenta chez lui. « L'heure intempestive, lisons-nous dans la correspondance du légat, ne lui faisait rien présager que de peu satisfaisant. » Cette visite prescrite sans doute par le premier consul semble en effet n'avoir eu d'autre but que de troubler davantage le représentant du saint-siége, déjà mis en si grand émoi, et qu'attendait, après le directeur des affaires ecclésiastiques, un autre interlocuteur bien plus intimidant encore. M. Portalis venait renouveler, à peu près dans les mêmes termes, mais avec plus de précision et de dureté, les injonctions qu'avait déjà apportées l'abbé Bernier. Il répéta que le premier consul voulait absolument faire connaître du même coup au public tous les sujets nommés aux nouveaux siéges épiscopaux et les faire aussitôt instituer canoniquement, afin que, le concordat une fois publié, ils pussent tous être rendus dans leurs diocèses respectifs avant les fêtes de Pâques. Le retard qu'on mettait à envoyer de Rome la bulle de circonscription des nouveaux diocèses empêchait seul l'exécution d'un plan si raisonnable, et tout le monde était persuadé en France que ce retard était volontaire et calculé. Au reste le cardinal s'en expliquerait personnellement le lendemain avec le premier consul. M. de Portalis avait mission de le conduire à la Malmaison, et viendrait de bonne heure le chercher dans sa propre voiture (1).

M. Portalis, interprète en cette occasion des volontés du chef de l'état, était certainement l'un des hommes les plus distingués et les plus justement considérés de son époque. En appelant dans ses conseils cet ancien avocat, grave de mœurs, déjà renommé par son savoir et par son éloquence, qui avait jadis lutté sans désavantage au barreau d'Aix contre Mirabeau, à Paris contre Beaumarchais, qui s'était fait remarquer pendant la révolution par son opposition aux mesures violentes du directoire et par le secours puissant que sa parole avait maintes fois prêté aux membres du clergé catholique, le premier consul avait, comme à son ordinaire, fait preuve d'une extrême perspicacité. Il n'avait pas été moins habile en choisissant, de préférence à tout autre, pour lui confier la nouvelle direction des affaires ecclésiastiques, un conseiller d'état qui, loin de professer les opinions communes à la plupart de ses collègues,

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 1er novembre 1801.

était resté publiquement fidèle aux vieilles croyances religieuses. De plus, M. Portalis, comme presque tous les membres des anciennes familles parlementaires, était fort attaché aux maximes gallicanes, et cette circonstance le rendait un intermédiaire d'autant plus précieux pour traiter avec la cour de Rome. Ajoutons, pour demeurer complétement dans le vrai, qu'il avait aux yeux du premier consul un autre mérite, dont ce grand dominateur lui savait probablement plus de gré encore. M. Portalis, par conscience sans doute, mais aussi par inclination naturelle et, disons-le, par faiblesse de caractère, était un instrument toujours souple et docile aux mains de ceux qui employaient à leur profit ses grandes facultés. Avec l'esprit d'un sage, il avait l'âme d'un subalterne, et c'est ainsi que nous allons le voir, malgré sa haute position et ses honnêtes tendances, se laisser imposer, dans les scènes qui nous restent à raconter, un de ces rôles qui, même lorsqu'ils sont le mieux remplis, diminuent toujours un peu ceux qui ont consenti à les accepter.

En cette occasion, M. Portalis n'avait dit que la simple vérité en exposant au représentant du saint-siége les vues actuelles du premier consul, et bientôt le cardinal eut occasion de s'apercevoir qu'il ne lui avait non plus exagéré en rien son mécontentement. A peine le cardinal avait-il mis le pied dans son cabinet, que, sans dire un mot des cinq articles, avec une vivacité impétueuse et une mauvaise humeur marquée, Napoléon se mit à se plaindre en termes amers de tous les Romains. « On avait voulu l'amuser et le prendre au trébuchet; c'était un leurre et un piége que cette lenteur mise à l'expédition de la bulle. » Et tout d'un trait, continuant à parler comme un torrent, dit Caprara, il répéta avec des expressions très aigres tout ce que M. Portalis avait déjà dit de sa part. Un instant le légat essaya d'interrompre ce véhément discours en justifiant de son mieux les lenteurs romaines. « Je n'admets pas de justifications, reprit le premier consul, et je ne fais d'exception que pour le pape seul, à qui j'ai voué respect et tendresse. » Puis, toujours emporté par la colère ou faisant semblant de l'être, il continua, du même ton, à énumérer ses griefs et à proclamer ses intentions inébranlables. « Son parti était pris de nommer des évêques constitutionnels; il en choisirait quinze, et rien ne le ferait revenir d'une ligne seulement sur cette détermination (1). » En entendant nommer les évêques constitutionnels, Caprara voulut rappeler qu'à tout le moins il fallait qu'ils eussent au préalable fait acte de soumission. Le mot de soumission parut irriter le premier consul. « Il y a de

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 2 novembre 1801.

l'orgueil à la demander, il y aurait de la lâcheté à la souscrire. » Et sans attendre de réponse il se donna carrière touchant l'institution canonique. Alors se produisit quelque chose qui ne paraîtra singulier qu'aux personnes qui ne se sont point rendu compte du caractère véritable de ce grand et singulier personnage. Au fur et à mesure, nous raconte le cardinal Caprara, qu'il traitait ces graves matières, son ton allait se modifiant graduellement, et ce même homme qui d'abord avait parlé en militaire (ce sont les propres expressions du cardinal) termina l'entretien en s'exprimant sur ce sujet étranger à ses habitudes comme eût fait un canoniste de profession (1). L'effet que s'était proposé le premier consul était produit, et nous voyons de reste par la relation qu'il nous en a laissée à quel point cette façon de controverse tour à tour impétueuse et réfléchie avait agi sur l'organisation impressionnable du légat romain; il en fut abasourdi.

A Rome aussi, le contre-coup s'en fit sentir, mais amorti par l'intervention du ministre de la république française, M. Cacault. Chose singulière, tandis que l'abbé Bernier et M. Portalis, l'un prêtre, l'autre profondément attaché à la foi catholique, n'osaient prendre contre un maître impatient la défense du saint-siége, c'était l'ancien agent du directoire qui se chargeait d'expliquer dans ses dépêches comment les plaintes du premier consul contre les lenteurs de la cour de Rome n'étaient pas plus fondées que les reproches qu'il lui adressait sur sa mauvaise foi. M. Cacault, présent sur les lieux, savait mieux que personne combien le saint-père et son secrétaire d'état souhaitaient tous deux sincèrement la publication prochaine du concordat. Les retards mis à l'expédition de la bulle de circonscription tenaient à des circonstances tout à fait indépendantes de leur volonté, et qui les avaient autant affligés qu'ils avaient contrarié le premier consul. D'après la teneur du concordat, il avait été convenu que le pape demanderait leur démission à tous les titulaires des anciens évêchés, tant aux évêques légitimes qu'aux constitutionnels, à ceux qui résidaient en France comme à ceux qui, à diverses époques, s'étaient réfugiés à l'étranger. En cas de refus, le saint-père devait passer outre et considérer les récalcitrans comme démissionnaires. Il avait écrit, comme il s'y était engagé, à tous les anciens évêques. Les lettres adressées aux évêques qui habitaient la France, celles qui étaient destinées aux évêques réfugiés en Angleterre, étaient, en passant par Paris, arrivées assez vite à destination; mais il y avait quelques évêques français en Espagne, d'autres disséminés sur tout le territoire de l'Allemagne,

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 2 novembre 1801.

leur domicile n'était pas même connu de la chancellerie romaine. Ceux-là n'avaient pas encore reçu la lettre par laquelle la démission leur avait été demandée, ou, s'ils l'avaient reçue, n'avaient pas encore eu le temps d'envoyer leur réponse à Rome. Il aurait beaucoup coûté au saint-père, et personne n'était fondé à lui demander de déposer violemment de vieux et dignes évêques à qui le temps seul avait peut-être manqué pour lui donner d'eux-mêmes la marque la plus touchante de leur filiale obéissance. Il y a plus, les changemens successifs que le premier consul avait fait introduire dans la bulle de circonscription des diocèses avaient nécessité de nouvelles délibérations de la part du sacré-collége. Il était donc lui-même une des causes de ce retard qui avait si fort excité sa mauvaise humeur. On avait fait à Rome tout ce qui était possible pour entrer dans ses vues. Hormis sur cette question délicate de la nomination des évêques constitutionnels, à laquelle répugnait si vivement la conscience du pape, la chancellerie romaine, loin de susciter des difficultés, s'était prêtée d'elle-même et par avance à tous les désirs du premier consul. Pour preuve de sa bonne volonté, elle consentait aujourd'hui, ce qu'elle avait refusé d'abord, à donner au cardinal-légat le bref nécessaire pour qu'il pût, au nom de sa sainteté, donner l'institution canonique aux nouveaux titulaires (1).

En transmettant à M. Portalis les communications du secrétaire d'état de sa sainteté, M. Cacault les accompagnait de réflexions que le directeur des affaires ecclésiastiques, s'il en avait eu le courage, eût été plus qu'un autre en état de soumettre au premier consul, et qui, présentées en temps utile, auraient peut-être arrêté les éclats de sa colère feinte ou réelle, mais qui en tout cas se trouvait être aussi injuste qu'inutile. « ... Je dois à la justice et à la vérité, disait M. Cacault, de vous certifier que le saint-père et le secrétaire d'état agissent de la meilleure foi et avec le plus sincère désir de contenter le premier consul; ils ont le même intérêt que nous à l'accomplissement de la pacification et de la réconciliation. Le pape a déclaré constamment au sacré-collége qu'il était résolu d'accorder au gouvernement français tout ce qu'il demanderait, pourvu que la demande ne blessât ni les principes ni le dogme: mais le saint-père a été nourri et élevé dans un cloître, et s'est uniquement appliqué toute sa vie à l'étude de la théologie en ecclésiastique dont la foi est sincère et la vie toute chrétienne. Il descendrait du trône pontifical pour aller au martyre plutôt que de ratifier une doctrine erronée aux yeux de l'église (2). » — « Le

(1) Le cardinal Consalvi au citoyen ministre Cacault, 30 novembre 1801.
(2) Lettre de M. Cacault à M. Portalis, 2 novembre 1801.

pape me paraît croire, continuait M. Cacault, qu'il vaudrait mieux que le premier consul dans ses premières nominations ne choisît aucun des anciens évêques ni aucun des constitutionnels plutôt que d'en placer de l'un et de l'autre parti. On pense à Rome que ce qui a été fait en France par rapport aux préfets ne peut pas directement s'appliquer aux évêques. Le premier consul a réuni tous les partis et choisi dans toutes les opinions; il a placé à la tête des départemens beaucoup de personnes qui n'avaient pas marqué dans la révolution aux mêmes époques, et qui peut-être s'étaient réciproquement persécutées. On soutient ici que la même chose ne pourrait réussir à l'égard des évêques, parce qu'en matière de religion on ne connaît que l'unité. Tous les jours on peut renoncer à une opinion politique. Un préfet est l'organe d'une loi écrite et précise. Il peut subordonner sa pensée particulière au commandement qui lui est transmis. Un évêque est et doit être partout le même. Il doit avoir la considération et l'estime de son troupeau et toute sa confiance en matière de foi. Pourquoi un département aurait-il un évêque d'un parti religieux et le département voisin en aurait-il un autre d'une opinion opposée? Comment parvenir ainsi à la tranquillité sur le dogme?... Je ne saurais saisir en quoi consistent l'hérésie des jansénistes et les différences d'opinion entre mon ancien collègue au corps législatif Grégoire et le saint-père. Je ne connais pas bien les règles qui doivent gouverner le monde catholique; mais enfin Grégoire n'est pas pape, et c'est le pape dont l'autorité est établie pour décider ces questions. Après des secousses et des convulsions comme les nôtres, qui ne sent que le rétablissement de l'ordre ne peut naître que de l'obéissance? A qui faut-il qu'elle soit rendue en matière de religion? Est-ce à Pie VII ou à l'abbé Grégoire?... Bonaparte a marché une fois sur Rome bien malgré lui. Il ne voudra point faire la guerre à des chasubles (1). »

Lorsque ces remontrances, hasardées sur un ton semi-sérieux et semi-familier, lui arrivaient à Paris de la part de l'ancien collègue qui avait jadis signé avec lui le traité de Tolentino, le premier consul n'avait déjà plus besoin de les entendre. Sa méfiance, excitée un moment par les adversaires du concordat, s'était peu à peu calmée. Les dépêches de Consalvi, les propres lettres de Pie VII l'avaient enfin convaincu de la bonne foi de la cour de Rome. Le 18 brumaire était maintenant passé, et, les éclats de son impatience n'ayant pas suffi à vaincre les scrupules du légat, il avait pris son parti de remettre à une autre époque la publication du concordat. Ses idées avaient pris un autre cours. Habitué à rechercher avidement toutes

(1) M. Cacault à M. Portalis, 2 décembre 1801.

les occasions de frapper l'imagination des masses, il lui semblait maintenant que le jour de Pâques serait heureusement choisi pour fêter avec éclat la paix religieuse conclue avec le saint-siége; mais Pâques était loin encore : c'est pourquoi Napoléon, tout à l'heure si pressé, ne l'était plus du tout. Lors donc qu'on reçut à Paris, avec la bulle de circonscription des diocèses, le bref qui autorisait le légat à instituer canoniquement les nouveaux évêques, les rôles se trouvèrent tout à coup intervertis; ce fut le tour de Caprara de se plaindre, bien doucement il est vrai, des hésitations et des lenteurs du premier consul. Cette situation s'étant prolongée sans grand changement pendant cinq ou six mois encore, nous en profiterons pour étudier d'un peu près la nature exacte des affaires qui restaient alors à traiter entre le premier consul et le représentant du saint-siége.

II.

Les instructions que le cardinal Caprara avait emportées de Rome roulaient sur deux points principaux. Le premier, dont nous avons déjà dit un mot, regardait exclusivement la religion et touchait à la conscience même de sa sainteté par ses fibres les plus délicates : c'était la nomination des évêques constitutionnels. Le pape ne prétendait pas avoir le droit d'empêcher le premier consul d'en nommer aucun. Il soutenait seulement que de pareils choix, extrêmement fâcheux en eux-mêmes, loin d'être un gage de paix, sèmeraient le trouble et la discorde parmi le clergé français. Son représentant était donc chargé d'insister avec la plus vive sollicitude auprès du premier consul pour qu'il s'abstînt de choisir des sujets dont la nomination serait un grand scandale pour l'église et causerait au saint-père une indicible douleur. Si l'on devait passer outre, le légat avait mission expresse de déclarer que le pape se montrerait très scrupuleux dans l'examen canonique des sujets proposés, et qu'aucun d'eux ne pourrait être consacré avant d'avoir publiquement confessé ses erreurs et accepté les jugemens de l'église catholique sur la constitution civile du clergé. — Le second point était d'une autre nature et d'un intérêt purement temporel. Il avait trait à la restitution des domaines enlevés au saint-siége par les derniers événemens de la guerre. Ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette étude, Consalvi, lors des négociations du concordat, avait intentionnellement laissé de côté la question des réclamations territoriales de la cour de Rome. Ce n'est pas qu'elles ne fussent à ses yeux et à ceux du saint-père d'une très grave im-

portance; mais, par prudence et par crainte des interprétations malveillantes, tous deux avaient été d'avis de ne pas les mêler aux affaires purement religieuses qu'allait régler le concordat. Le concordat une fois signé, les raisons de s'abstenir ne subsistaient plus. Rien n'avait donc été négligé pour stimuler à cet égard le zèle du cardinal Caprara au moment de son départ de Rome, et lui-même comprenait bien qu'il ne pouvait donner une preuve plus marquante de son habileté et de son crédit qu'en obtenant de la générosité du gouvernement français une si précieuse restitution.

Les intentions du premier consul à l'égard de ces deux objets des vœux ardens de la cour de Rome étaient d'avance parfaitement arrêtées. Il était décidé à ne tenir nul compte des objections du saint-père contre la nomination des constitutionnels. Il trouvait excessive et mal calculée cette sévérité envers des ecclésiastiques qui peut-être s'étaient trompés en matière de doctrine, mais qui du moins étaient restés courageusement à leur poste, tandis que la plupart de leurs collègues avaient fui le péril à l'étranger. Les dissidences entre les anciens évêques et ceux que, dans le langage du temps, on nommait les intrus lui paraissaient de pures querelles de sacristie, dans lesquelles un gouvernement sensé ne devait pas entrer. D'ailleurs il se croyait de force à mettre la paix là comme ailleurs. Il nommerait donc des constitutionnels en petit nombre, choisis parmi les plus modérés et les plus influens. Il serait même tout à fait imprudent à lui d'agir autrement, car après tout les évêques qui s'intitulaient seuls légitimes avaient été et restaient certainement au fond du cœur les partisans de l'ancienne dynastie. Les constitutionnels seuls avaient toujours été pour la révolution; c'étaient des gens sur lesquels il pouvait compter et qui seraient entièrement à lui (1).

Au sujet des réclamations territoriales que lui adressait le saint-siége, ses desseins n'étaient pas moins précis. Il était disposé, s'il

(1) Nous n'inventons rien, nous ne faisons que résumer ici ce qui résulte clairement de la correspondance de Napoléon Ier. En effet, tandis que dans ses conversations avec le cardinal Caprara et sans doute pour entretenir les illusions du légat, il témoignait de sa prédilection pour les ecclésiastiques restés en communion avec le saint-siége, le premier consul manifestait dans ses lettres aux préfets des départemens des dispositions tout opposées. Traçant à peu près à cette époque à son oncle le cardinal Fesch la manière dont il doit pratiquer ses devoirs épiscopaux à Lyon, il ne regarde pas à lui écrire : « Vous devez agir avec dextérité, mais réellement placer le plus de constitutionnels possible et bien vous assurer ce parti. Vous ne devez point vous dissimuler que cette question de constitutionnels et de non-constitutionnels, qui est parmi le grand nombre des prêtres une question religieuse, n'est pour les chefs qu'une question politique... Enfin vous me déplairiez infiniment et feriez grand mal à l'état, si vous choquiez les constitutionnels. » Voir aussi les lettres nos 6121, 6122, 6136, 6214 du t. VII de la *Correspondance de Napoléon Ier*.

avait à se louer de la complaisance du pape, à lui donner une sorte de satisfaction partielle par la rétrocession de quelques portions de ses anciens domaines; déjà il lui en avait fait parvenir l'assurance. Quant aux trois légations, c'est-à-dire aux provinces les plus considérables et les plus riches de l'apanage du saint-siége, elles étaient, dans sa pensée, destinées à doter la nouvelle république italienne. A aucun prix, il n'entendait s'en dessaisir; mais, si peu disposé qu'il fût à réaliser les désirs du saint-père, il lui convenait encore moins de le décourager complétement. Dans une lettre écrite tout entière de sa main au plus fort des difficultés théologiques que nous venons de raconter, Pie VII s'était adressé au premier consul avec une absolue confiance et une touchante ouverture de cœur. Il lui avait exposé avec détail la grande détresse où la cour de Rome était réduite depuis les derniers changemens survenus en Italie. « Devons-nous craindre, s'écriait douloureusement le saint-père, que vous ne vouliez nous traiter moins bien que les autres princes auxquels vous accordez des indemnités? Devons-nous craindre de vous que le résultat de cette guerre, qui n'aura pas fait perdre une palme de terrain à la majesté du roi de Naples, notre voisin, sera tellement désastreux pour le saint-siége qu'il aura à perdre la moitié de ses états et ses domaines les plus riches?.... Nous vous prions de penser à l'absolue impossibilité de subsister où se trouve la souveraineté de notre principat temporel, oppressée comme elle l'est par des charges immenses, privée presque entièrement des subsides avec lesquels l'étranger contribuait autrefois au maintien et à l'honneur du chef de la religion..... Les subventions à donner à soixante-dix cardinaux, aux nonces accrédités à l'étranger, aux nombreux prélats qui sont nécessaires à l'expédition des affaires ecclésiastiques, nous mettent dans la plus grande pénurie..... C'est pourquoi nous implorons de votre cœur magnanime, sage et juste la restitution de trois légations et une compensation pour la perte d'Avignon et de Carpentras, et nous ne doutons pas, suivant les flatteuses expressions dont vous avez frappé nos oreilles, que vous rivaliserez dans la gloire de bienfaiteur du saint-siége avec les anciens chefs (*reggitori*) de la France, auxquels, comme nous nous faisons un devoir de le rappeler, nous devons tant de reconnaissance (1). »

M. Cacault, conseiller très écouté du saint-père, dans ses communications personnelles avec le premier consul, n'avait trouvé à redire qu'au passage relatif au roi de Naples. Il avait traité de petite jalousie de voisin l'allusion faite à la situation comparativement

(1) Lettre de Pie VII au premier consul, 24 octobre 1801.

meilleure du royaume des Deux-Siciles. Peut-être aurait-il bien fait d'engager le saint-père à ne parler ni d'Avignon ni de Carpentras, qui avaient jadis été réunis à la France par un décret de l'assemblée constituante. Quoi qu'il en soit, le ton modeste et presque humble de cette missive, l'appel intime et confidentiel que le vénérable pontife, dépouillé du patrimoine de ses prédécesseurs, lui adressait avec tant de candeur n'étaient pas de nature à déplaire à l'orgueil du futur dominateur de l'Europe. Ne voulant cependant ni rien accorder ni rien refuser absolument, le premier consul prit le parti de laisser la porte ouverte à toutes les espérances et de dissimuler ses véritables intentions jusqu'au jour où il deviendrait nécessaire de les déclarer et de les imposer à la fois par quelque coup d'autorité. Telle fut la tâche qu'il s'imposa et qu'il poursuivit avec une profonde habileté jusqu'à la veille de la publication du concordat. On voit par les *Mémoires* de Consalvi et par ses dépêches que le perspicace secrétaire d'état, quoique résolu à n'en rien témoigner, avait deviné de loin ce jeu du premier consul; Pie VII lui-même, si peu porté à la méfiance, n'était pas sans ombrages. Le légat seul, placé sur les lieux, mais en butte aux fascinations qu'exerçaient sur lui les façons tour à tour pleines d'autorité ou de bonne grâce de l'homme prodigieux avec lequel il avait à traiter, se laissait aller sur son compte à d'étranges illusions.

Depuis que la colère dont il avait essuyé à la Malmaison les premiers et rudes assauts avait derechef fait place, de la part de Napoléon, à de meilleurs procédés envers le saint-siége et à des attentions particulièrement aimables pour sa personne, Caprara avait repris peu à peu sa confiance des premiers jours. Elle semblait motivée par quelques-uns des actes récens du premier consul. C'est ainsi qu'il avait dernièrement fait rapporter à Rome le corps de Pie VI, mort à Valence en 1799 après deux années de captivité. L'île de Malte devant, d'après les préliminaires de paix récemment signés à Londres, faire retour à l'ordre des anciens chevaliers, il était entré en pourparlers avec le pape afin de choisir d'un commun accord un nouveau grand-maître. Ces marques de la bonne volonté du gouvernement français avaient été fort sensibles au légat. Depuis le départ pour Rome de Mgr Spina et du père Caselli, envers lesquels Napoléon n'avait jamais été bien disposé, parce qu'il les croyait contraires à ses desseins, Caprara était resté seul chargé des affaires de sa légation. Il inclinait de plus en plus à se montrer complaisant envers le premier consul, qui, dès cette époque, lui destinait le siége archiépiscopal de Milan, riche apanage dont il allait avoir à disposer bientôt comme protecteur de la nouvelle république italienne. Les dépêches du cardinal-légat nous le montrent,

à ce moment de notre récit, visiblement embarrassé. D'un côté les instructions réitérées qu'il reçoit de sa cour, tant au sujet des constitutionnels qu'à propos des légations, l'engagent à pousser vivement le gouvernement français; de l'autre il est retenu par la crainte trop fondée de mécontenter le premier consul, s'il ose l'entretenir trop souvent et surtout lui adresser par écrit des notes officielles sur des questions aussi délicates (1). Il remet donc de jour en jour et prend soin d'expliquer au secrétaire d'état les motifs de sa réserve. « Il importe, dit-il, de ne pas heurter le premier consul de front et de laisser à sa sagesse le temps de former sa conviction... En somme, la Providence a destiné les hommes à n'être jamais tout à fait contens... Dans ce moment, le premier consul décide du sort de toute la terre. Le corps diplomatique de Paris n'en a pas seulement la conviction secrète, mais il proclame hautement qu'aucune puissance n'a la force d'obtenir de lui autre chose que ce qu'il veut bien lui accorder. Et la vérité est qu'avec la manière dégagée dont il traite les affaires et de la façon dont il répond à leurs demandes, aucune cour n'avance dans ce qu'elle poursuit (2). »

A Consalvi, qui dans ses depêches officielles, dans toutes ses lettres particulières et chiffrées, insiste chaque jour davantage pour qu'il réclame ouvertement les légations, le légat répond : « Le parti de parler clairement, soit par écrit, soit de vive voix, de nos droits et de la justice de notre cause ne serait pas utile ici. L'expérience de tous les jours ne me le démontre que trop. Tous les cabinets de l'Europe, grands et petits, ne font que remettre note sur note, et leurs ministres s'adressent à M. de Talleyrand faute de pouvoir s'adresser au premier consul, tout cela en pure perte... Si l'on me prescrit cette voie, je ferai, en l'adoptant, acte d'obéissance. L'autre, que je me suis proposé de suivre, consiste à toucher cette question en toute circonstance, mais en m'adressant au cœur et à la juste ambition du premier consul de vouloir être pour l'église un nouveau Charlemagne (3). » Le légat avait peut-être raison de ne pas croire à l'efficacité des notes officielles passées à M. de Talleyrand; mais en quoi il se trompait assurément, c'était en comptant outre mesure sur l'influence et la bonne volonté du ministre des affaires étrangères, « dont la conduite était telle, disait-il dans l'un de ses billets confidentiels, qu'elle témoignait suffisamment de sa résipiscence et de son repentir, et pouvait

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 21 novembre 1801.
(2) *Ibid.*, 13 décembre 1801.
(3) *Ibid.*

suppléer à la pénitence qui lui était due. » En réalité, M. de Talleyrand n'était pas très consulté sur les affaires ecclésiastiques par le premier consul, qui se défiait de sa situation d'ancien évêque trop intéressé à mériter l'indulgence du saint-siége. La préoccupation principale du ministre des relations extérieures était alors d'épouser la belle Mme Grand, chargée de faire les honneurs de son salon, et qui, dînant auprès du cardinal Caprara, n'avait pas manqué de saisir un jour cette occasion de se recommander par son intermédiaire aux bontés du saint-père. Les relations habituelles du légat avec Mme Bonaparte, à laquelle il avait, de la part de sa sainteté, remis un magnifique chapelet, ce qui avait excité toute la joie et toute la reconnaissance de la femme du premier consul, celles qu'il avait formées avec Hortense de Beauharnais mariée par le légat à Louis Bonaparte, avec Mme Murat (Caroline Bonaparte), qui avait tenu à lui faire bénir aux Tuileries son union religieuse avec l'aide de camp de son frère (1), toutes ces politesses empressées et ces aimables prévenances du petit cercle féminin qui entourait le premier consul avaient singulièrement ajouté aux flatteuses espérances dont se berçait le cardinal Caprara; mais c'était surtout dans les conversations de Napoléon lui-même que le légat puisait les motifs de sa sécurité. Il notait ses moindres paroles, et les rapportait à sa cour en les commentant d'une façon souvent exagérée dans le sens de ses propres désirs. « Un jour qu'il était à table à ses côtés, le premier consul, l'apostrophant tout à coup, lui avait dit avec une véritable bonne grâce : Voudriez-vous les légations ? — Je lui ai répondu comme je le devais, ajoute le légat, et il a repris : Nous verrons (2). » Cette simple interrogation lui fait l'effet d'une promesse presque formelle. C'est à peine si l'annonce de la réunion prochaine des envoyés de la république cisalpine à Lyon suffit à ébranler un instant sa facile créance. Il est persuadé que la tendresse du premier consul pour le pape et sa résolution de ne point se brouiller avec Rome resteront les plus fortes (3). « L'idée que le premier consul manifeste au sujet des légations, écrit-il le 2 janvier 1802, c'est de vouloir les restituer par grandeur d'âme et de suivre ainsi l'exemple des anciens monarques français; il me l'a donné à entendre indirectement en tout dernier lieu (4). » La nouvelle que le premier consul, pendant son séjour à Lyon, a promis les légations aux Cisalpins, le trouble un peu. « Comment concilier avec tout cela la promesse qu'il nous a faite

(1) Dépêche du cardinal Caprara, 24 décembre 1801, 27 mars 1802.
(2) Correspondance du cardinal Caprara, 19 décembre 1801.
(3) *Ibid.*, 2 janvier 1802.
(4) *Ibid.*, 15 février 1802.

d'être pour nous un Charlemagne (1)? » Néanmoins peu de jours après il reprend intrépidement espoir, car il a revu le premier consul. Il se croit donc en mesure d'affirmer de nouveau au cardinal Consalvi que « celui-ci a toujours de bonnes intentions, mais que, par politique sans doute, il ne veut pas les laisser voir (2). » Dans une audience qu'il donna le 13 mars au cardinal-légat, le premier consul, tout en ayant grand soin de ne point s'engager formellement avec lui, s'était en effet appliqué, suivant le plan qu'il s'était proposé, à ne pas détruire entièrement ses illusions. « Il lui fit remarquer qu'il avait déjà donné Pesaro au pape, et bientôt il lui remettrait Ancône. » Le cardinal, tout en remerciant, objecta que la possession de ces deux villes ne pouvait pas suffire à rétablir les finances pontificales, dont la pénurie était extrême : à quoi le premier consul répondit que, de la main à la main, suivant l'expression reçue, il fournirait volontiers de temps à autre un million au pape. Le légat ayant fait semblant de ne pas entendre cette insinuation et reprenant de plus belle ses doléances sur la détresse du saint-père, Napoléon se reprit à dire que, s'il voulait, il lui ferait passer secrètement de l'argent. Au lieu d'accepter, Caprara nomma les légations. « La terre n'a pas été faite en un jour, répliqua en souriant son interlocuteur, ni Saint-Pierre non plus. » Puis de la meilleure grâce il termina l'entretien en disant : « Le pape doit avoir confiance en moi (3). »

Au sujet des évêques à nommer, le premier consul n'hésita pas à prendre les mêmes habiles précautions, afin que le représentant du saint-siége ne soupçonnât point ses véritables intentions. Il y réussit parfaitement. Plus le moment approchait, plus le cardinal Caprara se laissait aller à croire qu'il avait persuadé Napoléon, et qu'il n'y aurait probablement pas de constitutionnels parmi les nouveaux évêques. Les assurances d'abord un peu vagues qu'il avait fait parvenir au Vatican devenaient chaque jour plus formelles. Il écrivait le 27 février au cardinal Consalvi : « Tout ce qui m'a été dit depuis quelque temps me donne de plus en plus lieu de me flatter que le concordat sera prochainement publié, et grâce à Dieu j'ai aujourd'hui un nouveau motif d'espérer qu'il n'y aura pas d'intrus. Si cet espoir se réalise, je me déclarerai alors parfaitement content, et j'aurai obtenu ce que je souhaitais avec le plus d'anxiété... » — « J'ai la certitude, ajoute-t-il un peu plus tard, qu'il n'y a pas un seul intrus sur la liste des sujets à nommer qu'a

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 15 février 1802.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, du 13 mars 1802.

présentée M. Portalis. Quant à mon audience solennelle, l'affaire est combinée de manière qu'il n'y sera pas question du serment (1). » Quelques jours s'étaient à peine écoulés que le légat avait déjà de sérieux motifs de douter de l'accomplissement de ses vœux. Le premier consul avait témoigné quelque étonnement à M. Portalis de ce qu'il n'y avait pas de constitutionnels sur sa liste. « Je ne dis pas que je veuille en nommer, et je n'entends pas promettre que je n'en nommerai point; mais je veux absolument que le légat se prononce sur la question de savoir si en principe le consul peut ou non nommer des constitutionnels. » Et tout de suite il avait chargé M. Portalis et l'abbé Bernier de lui rapporter à cet égard une déclaration formelle de la part du légat (2). Interrogé par eux, le cardinal répondit que « pour mettre fin au schisme qui travaillait si profondément la nation française, et bien qu'avec une peine extrême, le pape n'avait pas entendu interdire au premier consul la faculté de nommer quelques constitutionnels; c'était à lui, en sa qualité de légat, qu'appartenaient le soin et la liberté de les réunir à l'église, conformément aux règles qui lui avaient été prescrites. Il se réservait, s'il y en avait de nommés, de faire à leur sujet toutes les remarques et représentations qu'il jugerait nécessaires (3). »

Tandis que la question se posait en ces termes entre le premier consul et le représentant du saint-siége, la paix générale venait d'être signée le 25 mars à Amiens, et annoncée le lendemain dans l'après-midi à Paris, à la grande joie du public. Le premier consul en revint alors à sa première idée favorite, celle de proclamer la réconciliation religieuse de la république française avec le pape, juste dans le même moment où il forçait les autres souverains de l'Europe à se lier avec elle par des traités en règle. La tentation de chanter à Notre-Dame un *Te Deum* solennel afin de célébrer un si grand événement ferait peut-être céder le légat, et l'on trouverait ainsi moyen de surmonter les scrupules gênans du saint-siége au sujet des constitutionnels.

C'est toujours un spectacle triste et déplaisant que celui de la force luttant avec la faiblesse; mais on éprouve quelque chose qui ressemble à de l'impatience lorsqu'on voit la force, qui peut encore revendiquer pour elle le bon sens et le droit, user par surcroît de la ruse. Le premier consul, il est juste de le reconnaître, ne manquait à aucun engagement formel en voulant nommer des évêques constitutionnels : ceux auxquels il songeait étaient la plupart judi-

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 13 mars 1802.
(2) *Ibid.*, 21 mars 1802.
(3) *Ibid.*

cieusement choisis; mais il fallait les faire accepter par le légat et le laisser discuter leurs titres à l'indulgence du saint-père. C'était un partage d'autorité, c'était aussi un retard, choses également antipathiques à son impétueuse nature. Il avait résolu de mener du même pas la paix politique et la paix religieuse. Il pensait que la publication du concordat, pour avoir chance d'être mieux reçue de ceux qui lui faisaient obstacle, devait suivre immédiatement la signature du traité d'Amiens. Il avait donc arrêté dans sa pensée d'écarter, n'importe à quel prix, les difficultés qui entravaient, si peu que ce fût, sa marche triomphale. Arrivé au faîte de la puissance et dans le plein éclat de sa gloire, il ne lui en coûtait point, afin de vaincre la modeste résistance d'un timide vieillard, de recourir à l'emploi d'une suite de perfidies vulgaires qui, si elles avaient été révélées à ses contemporains, n'auraient pas laissé que d'entamer tant soit peu auprès des âmes élevées le prodigieux prestige dont il était alors généralement environné.

On était au samedi 27 mars; le cardinal Caprara venait d'écrire le matin même à sa cour pour lui faire savoir que le lendemain dimanche, suivant l'ancien usage des légats de France, il devait se rendre à Notre-Dame accompagné de toutes les personnes de sa légation, comme si c'était le jour de son entrée à Paris, afin d'y réciter les prières accoutumées. Il lui annonçait avec une satisfaction non moins visible qu'à partir du 1er avril il recevrait officiellement les autorités constituées; le 5 avril, il devait enfin être présenté en audience publique au premier consul, après quoi il consacrerait dans l'église métropolitaine l'archevêque nommé de Paris et quelques-uns des nouveaux évêques. Il était en train de prendre à cet effet les dispositions nécessaires, lorsque vers cinq heures de l'après-midi on lui annonça la visite du conseiller Portalis et de l'abbé Bernier, qui demandaient à le voir de la part du premier consul.

M. Portalis était chargé de dire au légat « qu'à la cérémonie du lendemain, c'est-à-dire au *Te Deum* qui allait être chanté pour rendre grâces au Seigneur de la conclusion de la paix, c'était l'intention des consuls de faire intervenir les ecclésiastiques des deux clergés aussi bien ceux qu'à Rome on appelle les légitimes que les membres du clergé constitutionnel (1). » A cette proposition, grand émoi de la part du cardinal-légat. « Je n'eus pas de peine à démontrer à M. Portalis que la proposition dont il était porteur était inacceptable et contraire aux principes de la religion qu'il professe lui-même. » M. Portalis se montra convaincu, ajouta le cardinal,

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 4 avril 1802.

de la force de ses raisons; mais, changeant la nature de la question et sautant du coq à l'âne, — ce sont les expressions du cardinal, — il se mit à dire que « répondre tout crûment par un refus à la demande du premier consul, c'était même chose que de vouloir tout ruiner. On rendrait par là infructueux les efforts du saint-siége et du gouvernement français qui avaient abouti à la signature du concordat, et la France continuerait alors à vivre dans le schisme auquel la mission du légat avait justement pour but de mettre un terme (1). » Il était impossible d'imaginer, s'écria le cardinal, qu'une réponse négative dans une affaire inexécutable produisît sur l'esprit du premier consul un tel dégoût que pour cela tout fût perdu. « Ah! reprit le conseiller Portalis, vous ne le connaissez guère, ou vous feignez en ce moment de ne pas le connaître. Il veut que le clergé soit très nombreux à la cérémonie de demain afin de la rendre plus solennelle, et tout ce qu'on peut lui dire là contre ne sert qu'à l'irriter (2). » Et tout de suite, avec l'éloquence qui lui était naturelle, M. Portalis somma le légat de bien réfléchir sur sa détermination; il lui déclara qu'il serait responsable devant le monde et envers la France d'avoir, pour un si petit objet, gâté une affaire de si grande conséquence (3). Le cardinal Caprara ne céda point malgré les instances du conseiller d'état, qui répétait incessamment qu'il s'était chargé de l'affaire et qu'il fallait qu'elle s'arrangeât, car le premier consul en attendait le résultat avant sept heures. A cette espèce d'injonction assez mal déguisée, le représentant du saint-siége répondit « qu'il abhorrait la guerre, qu'il aimait la paix, qu'il avait expressément été envoyé pour la faire régner en France. Les principes saufs, il ne ferait donc aucune difficulté d'écouter ce qu'on aurait à lui proposer; mais personne, ajouta-t-il avec une certaine fermeté, ne voudra assurément exiger de lui ce que lui interdisait sa conscience et ce qui serait en opposition directe avec ses devoirs. » Les scrupules du cardinal-légat, déjà presque gagné à la politique française, mais resté fidèle à sa foi religieuse et aux instructions de son souverain, étaient du nombre de ces obstacles moraux dont le premier consul a toute sa vie méconnu la puissance. Cette résistance inattendue faisait manquer l'objet principal du petit drame que le premier consul avait combiné avec ses confidens; il en restait cependant un autre à atteindre. Ce fut alors qu'un nouvel acteur entra en scène. « J'avais prévu, dit l'abbé Bernier, qui s'était jusque-là tenu à l'écart et en silence, j'avais prévu que vous ne vous prêteriez pas à la proposi-

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 4 avril 1802.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

tion d'admettre les constitutionnels à la cérémonie de demain;... j'en avais exprimé à l'avance mon sentiment à M. Portalis : c'est pourquoi j'ai concerté avec lui la réponse que votre éminence pourrait faire au premier consul. » Et tout aussitôt tirant de sa poche un papier qu'il donna à lire au légat : « Le contenu de ce papier ne peut blesser le moins du monde vos sentimens, ni porter atteinte à vos devoirs. Il est très probable que le premier consul, trouvant mêlées à votre refus des expressions qui sont selon son cœur, la chose s'arrangera d'elle-même. » Or cette pièce rédigée d'avance que l'abbé Bernier présentait à la signature du légat n'était autre chose que la reproduction à peu près textuelle des cinq propositions naguère apportées par M. Portalis, propositions auxquelles le cardinal avait eu tant de répugnance à donner par écrit une approbation formelle; mais il était maintenant un peu épuisé par la lutte qu'il venait de soutenir. « Me voyant, écrit-il au cardinal Consalvi, réduit à la dure alternative ou de risquer de tout ruiner, ou d'adopter un moyen qui était de nature à diminuer la bourrasque, je me retournai vers l'abbé Bernier, et je lui dis : Puisque vous avez eu le temps d'examiner cette pièce à loisir, et non comme moi en un moment de presse, si vous me donnez en conscience votre parole qu'elle ne contient rien qui blesse nos principes et nos maximes, je ne vois point de difficulté à la transcrire et à vous la remettre signée de ma main, dans la seule vue d'éviter un péril que tous deux vous êtes d'accord pour me faire appréhender comme si éminent et si funeste (1). » Peu d'instans après, l'abbé Bernier faisait savoir au légat que le premier consul, ne voulant pas que la cérémonie se fît avec un nombre d'ecclésiastiques trop restreint, avait décidé de la remettre jusqu'au moment de la ratification de la paix.

A la fin de cette journée, la plus orageuse, dit le malheureux légat, qu'il eût encore passée depuis son séjour en France, le cardinal Caprara était encore en mesure de mander à sa cour que sur les trente-deux évêques désignés pour les nouveaux siéges épiscopaux, il n'y en avait, à sa connaissance, aucun de pris parmi les constitutionnels. N'y en aurait-il point parmi les vingt-huit qui restaient à choisir? Il n'en savait encore rien, mais il commençait à l'appréhender beaucoup. S'il avait mieux pénétré le caractère de celui à qui il avait affaire, le ministre du saint-siége pouvait dès lors tenir pour assuré que ces choix étaient décidés. C'était pour se mettre en règle vis-à-vis du saint-siége que le premier consul, aussi prudent que tenace en ses desseins, avait voulu faire signer au légat la pièce dont il avait muni d'avance l'abbé Bernier. A défaut

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 4 avril 1802.

de sa présence à la cérémonie de Notre-Dame qui aurait définitivement compromis le cardinal Caprara avec le parti des constitutionnels, le premier consul avait du moins en ses mains l'attestation officielle que la cour de Rome ne niait pas leur aptitude à être pourvus de la dignité épiscopale. Il n'attendait pas autre chose pour déclarer les nominations dont le cardinal-légat allait, bien à tort, se montrer si surpris. Trois jours après, Caprara en apprenait la nouvelle de la bouche même du premier consul dans une audience qu'il avait sollicitée pour le féliciter de la publication de la paix. Aux premiers mots prononcés, le cardinal, à moitié interdit, rappela à son interlocuteur les espérances qu'il lui avait tant de fois données, et les efforts tentés directement par le saint-père pour éviter un si grand scandale, et la douleur que de pareils choix lui causeraient. Enfin il laissa voir, dit-il, toute l'angoisse que cette détermination inattendue lui causait. Le premier consul y coupa court. « Il est tout à fait inutile, dit-il, de parler de cela à l'avenir; mon parti est pris, ma résolution bien arrêtée : ou ceci ou rien. Il y aura dix constitutionnels, dont deux seront archevêques, les huit autres, évêques (1). » Caprara demeura atterré. Il tenta un dernier effort pour faire entrevoir au premier consul les conséquences funestes, selon lui, de sa résolution; il chercha surtout à l'attendrir en lui parlant des égards qu'il avait toujours voulu témoigner à sa sainteté. Tout fut inutile. Le légat se débattait encore et devenait de plus en plus pressant lorsque un incident inattendu pour lui vint mettre, dit-il, le comble à sa douleur et à son embarras. M. Portalis, qui jusque-là s'était montré on ne peut plus opposé aux constitutionnels, à ce point qu'il n'en avait pas inscrit un seul sur les trois listes qu'il avait remises au premier consul, « commença à se montrer le défenseur acharné des constitutionnels, et pour me servir de l'expression vulgaire accoutumée, ajoute le cardinal, renchérit encore sur la marchandise (2). »

Contre ses deux contradicteurs, le légat n'était plus de force, car au bout de tous les discours du premier consul revenait toujours le même refrain. « Ou ceci ou rien. Le pape l'a promis, le pape tiendra parole, s'il veut que le concordat soit publié (3). » Le légat désespéré demanda en grâce et avec larmes, si l'on ne voulait pas renoncer aux constitutionnels, que l'on consentît au moins à n'en pas nommer autant; cela même lui fut refusé. Alors le cardinal, qui avait, suivant ses propres expressions, pris du cœur en parlant, obéit à

(1) Correspondance de Caprara, 4 avril 1802.
(2) *Ibid.*, n° 98 (4 avril).
(3) *Ibid.*

un mouvement de juste fierté : « Puisqu'on ne voulait rien lui concéder, eh bien! il serait difficile à son tour. Il ne s'écarterait pas d'une ligne des instructions qui lui avaient été données au sujet de l'institution canonique, et, laissant de côté le caractère des constitutionnels, on pouvait compter qu'il porterait le scrupule jusqu'au dernier degré dans l'examen de leurs qualités. » Le premier consul accueillit cette menace avec un dédain marqué (1). Il ne répondit même pas au cardinal Caprara; mais se tournant vers M. Portalis : « Vous avez entendu ce que veut le légat; vous en répondrez. » M. Portalis se mit ensuite, par ordre du premier consul, à donner lecture au cardinal Caprara de tous les articles du système organique relatif au culte et à ses ministres. Il accompagna même cette lecture d'assez longs développemens; mais il ne paraît pas que le légat, encore troublé des scènes qui venaient d'avoir lieu, ait prêté grande attention à ces articles, qui devaient plus tard soulever à Rome de vives et de persistantes réclamations. Dans la lettre confidentielle si triste, si accablée, qu'au sortir de cette audience il écrit au secrétaire d'état, c'est à peine si le cardinal en fait mention. Une autre préoccupation semble l'absorber entièrement, celle de répondre au reproche qu'on pourrait lui faire à Rome d'avoir donné au sujet du choix des évêques des espérances que l'événement ne réalisait point. « Votre Éminence me rendra cette justice, écrit-il au cardinal Consalvi, que je lui ai toujours dit que les délais nous seraient funestes, et qu'en lui rendant compte des espérances qui m'étaient données qu'il n'y aurait point de constitutionnels nommés, je terminais toujours en faisant observer que jusqu'au jour où nous aurions en main les nominations formelles il ne faudrait pas se tenir tranquille. Mes pressentimens se sont malheureusement justifiés, et votre éminence en trouvera dans ma dépêche d'aujourd'hui la douloureuse histoire. Je ne saurais dire la semaine que je viens de passer. J'ai pleuré, j'ai prié, j'ai remué ciel et terre; mais ciel et terre sont demeurés sourds à ma voix (2). » Celui qui traçait ces lignes lamentables n'était point cependant arrivé, tant s'en faut, au terme de ses tribulations, et de nouvelles surprises non moins pénibles l'attendaient encore.

Le 9 avril suivant, le représentant du saint-siége était reçu en audience solennelle par le premier consul. Tous les ministres et les membres du conseil d'état étaient présens. Ainsi que le cardinal l'avait mandé à sa cour, on lui avait promis qu'il ne serait pas tenu de prêter le serment qu'on exigeait autrefois des légats *à latere*.

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 4 avril 1802.
(2) Lettre confidentielle du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 4 avril 1802.

Une heure seulement avant l'audience, M. Portalis lui avait apporté avec le cérémonial à observer une pièce en langue latine que le cardinal avait absolument refusé de signer, mais qu'il avait consenti à lire à l'audience pour obtenir, dit-il, la tranquillité, et parce qu'elle lui semblait ne rien contenir qui ne fût déjà ou à peu près dans le compliment dont on lui avait demandé communication et qu'il allait adresser au chef de l'état. A ce compliment, plein de déférence et d'éloges pour lui, Napoléon répondit par quelques mots brefs et presque impérieux sur les devoirs du nouveau légat, qui devait puiser dans l'Évangile les règles de sa conduite. Parlant du concordat, il se bornait à dire que « le concert établi entre sa sainteté et lui serait un sujet de triomphe pour la religion chrétienne, et qu'elle en recevrait de nouvelles félicitations du philosophe éclairé et des véritables amis des hommes. » Ces dernières paroles étaient calculées pour donner satisfaction aux incrédules nombreux dans ses conseils et aux plus rares partisans du théo-philanthrope Lareveillère-Lepeaux. Il fallait contenter aussi les gallicans et les jansénistes. Pour leur complaire, *le Moniteur* inséra le lendemain dans sa partie officielle la teneur du serment que le légat était censé avoir prononcé et signé (1). Rien n'était moins vrai. Lorsque le légat réclama, il lui fut répondu « qu'il ne fallait pas s'arrêter à de pareilles choses qui n'avaient aucune valeur par elles-mêmes... On avait pris copie sur les registres des anciens parlemens de ce qui se passait autrefois. Cela ne tirait pas à conséquence. » Le légat répliqua qu'on rendrait les disputes interminables, si l'on publiait ce que dictait la fantaisie sans se soucier si cela était conforme ou non à la vérité des faits. Il n'insista pas d'ailleurs sur la rectification au *Moniteur* (2).

Le dimanche suivant, jour des Rameaux, le cardinal Caprara institua canoniquement à Notre-Dame, rendue depuis trois jours au culte catholique, Mgr du Belloy, nommé à l'archevêché de Paris; Mgr Cambacérès, frère du conventionnel, nommé à l'archevêché de Rouen; MM. Bernier et de Pancemont, nommés l'un à Orléans, l'autre à Vannes. Il était non moins satisfait de la cérémonie, qui avait eu lieu avec grande pompe, que de l'excellence des sujets qu'il venait de consacrer. « Plût à Dieu, écrivait-il à sa cour, que tous ceux qui restent à nommer fussent entièrement semblables! » Le lendemain, il apprenait la nomination de vingt-deux nouveaux évêques parmi lesquels sept constitutionnels. Il en fut consterné. « J'ai aussitôt réclamé auprès du premier consul; j'ai parlé, j'ai fait

(1) *Moniteur* du 20 germinal an x, p. 805.
(2) Correspondance du cardinal Caprara, 18 avril 1802.

parler, écrit-il, à tous ceux l'approchent; mes observations, mes prières, mes larmes, tout ce que j'ai pu tenter a été infructueux. Le premier consul persiste à dire qu'il ne doit pas revenir sur la détermination qu'il a prise... Il croit que le bien public l'exige ainsi, et tous ses discours se terminent par la volonté hautement exprimée d'obliger le légat à leur donner l'institution canonique (1). »

L'embarras de Caprara était extrême, car il n'était pas exact, comme le répétait incessamment le premier consul, que le saint-père n'eût pas d'objection à la nomination des évêques constitutionnels. Nombre de fois Consalvi avait eu soin, dans ses dépêches, de faire remarquer au représentant du saint-siége « que sa sainteté n'avait donné d'autres espérances aux évêques intrus que celle de les réconcier avec l'église. Jamais le pape n'avait parlé de les rétablir dans l'exercice de leur ministère et dans leurs fonctions épiscopales (2). Il avait poussé la précaution jusqu'à recommander au légat de s'abstenir pour le moment de faire usage du pouvoir qui lui avait été accordé d'absoudre et de reconnaître les ecclésiastiques ordonnés par les évêques intrus; il devait se borner à les admettre à la communion laïque (3). Placé entre des prescriptions si positives et les exigences du premier consul, qu'allait faire le légat? Réduit à une aussi cruelle extrémité, il en vint à penser qu'il valait mieux, s'il y avait à faire une si énorme concession, qu'elle lui fût imputée plutôt qu'au pape. C'est pourquoi, tout en protestant qu'il agissait sous la pression des circonstances, en vue du bien si précieux de l'unité, par crainte de perpétuer le schisme en France, ou d'y introduire un schisme nouveau, il annonça, quoiqu'en pleurant, qu'il consentirait à sacrer les évêques constitutionnels; mais il mettait une condition à cette complaisance : c'est que les ecclésiastiques désignés par le premier consul feraient préalablement acte de soumission au pontife romain, et cela de la manière et dans les termes exprès qui lui avaient été impérieusement prescrits par le saint-siége. Les choses se trouvaient en cet état, lorsque le jeudi suivant, qui était le jeudi saint, les évêques constitutionnels se rendirent à dix heures du matin chez le légat. Après les avoir convenablement reçus et charitablement exhortés à ne donner à l'avenir que des sujets d'édification, le cardinal leur présenta à signer la lettre qu'ils devaient adresser au pape; mais d'une voix unanime ils s'y refusèrent tous. Ils se dirent prêts à signer une

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 18 avril 1802.
(2) Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 7 avril 1802.
(3) *Ibid.*

autre lettre dont la formule avait été concertée avec le premier consul et M. Portalis. On se sépara sans pouvoir s'entendre. Dans la soirée, M. Portalis et M. Bernier se présentèrent chez le cardinal Caprara pour l'entreprendre ensemble et séparément sur le même sujet, et toujours de répéter, comme ils l'avaient fait tant de fois, « que refuser les termes de la lettre des constitutionnels, c'était même chose que vouloir tout détruire. Il était impossible d'obtenir du premier consul ce qu'exigeait le légat. » Cela ne servirait qu'à fomenter la vanité, l'orgueil et les prétentions de la cour de Rome, disait M. Portalis, qui était le plus animé des deux messagers du premier consul. Il se servit même d'expressions si dures que Caprara n'ose les rapporter; cependant il ne persuada pas le légat. « Au point où l'affaire en était venue, le pape lui-même ne pourrait se prêter à rien, car elle ne concernait plus seulement la discipline : elle touchait au dogme (1). » Il resta donc inébranlable.

Le lendemain, c'est-à-dire le vendredi saint, après avoir passé une nuit pleine d'angoisse, le cardinal Caprara reçut, vers onze heures du matin, la visite de M. Bernier. L'évêque maintenant consacré d'Orléans aborda le nonce avec une grande solennité. « Mon éminence, lui dit-il, il dépend de vous que la France reste schismatique et athée, ou qu'elle redevienne catholique. Les préparatifs faits pour que le jour de Pâques vous célébriez solennellement la messe, et que vous chantiez un *Te Deum* en action de grâces de la conclusion de la paix, sont, à l'heure où je vous parle, suspendus. Votre éminence peut, selon moi elle doit, malgré ses instructions, remédier aux maux religieux et temporels qui nous menacent immanquablement en consentant à accepter, au lieu de la lettre envoyée de Rome, celle que proposent les constitutionnels... Il leur est impossible de se prêter à plus, parce que le gouvernement, qui les soutient, ne veut pas leur permettre de faire davantage. Le premier consul dit qu'il n'est pas juste et qu'on n'a pas le droit d'exiger un autre acte que celui qu'on exige des non-constitutionnels (2). »

« Il ne m'était pas difficile, continue le cardinal, de convaincre le prélat Bernier de l'inanité de semblables principes, il s'en montrait lui-même convaincu; mais la conclusion était toujours celle-ci : ou rendre de nouveau la France incrédule avec l'Italie, pour ne pas dire l'Europe entière, chose que le pape lui-même, s'il était ici en présence des circonstances malheureuses du temps, ne voudrait certainement pas permettre, ou bien se contenter de ce que propo-

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 18 avril 1802.
(2) *Ibid.*

saient les constitutionnels. En cas de refus, le concordat ne sera point publié, et le légat pouvait juger des conséquences (1). » Rien n'égalait la perplexité du représentant du saint-siége. Il fit venir tous les membres de sa légation. On se consulta en présence de l'évêque d'Orléans. Les opinions étaient partagées. Cependant il fut résolu que le cardinal, quoique bien à regret, devait condescendre à recevoir la lettre qu'on lui avait communiquée au lieu et place de celle qu'il avait proposée, en y mettant toutefois deux considérations : on ferait savoir par la voie de la presse que les constitutionnels nommés avaient satisfait à ce qui était nécessaire et s'étaient réconciliés avec le chef de l'église. De plus, en présence de deux évêques, Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, et Mgr Bernier, évêque d'Orléans, les évêques constitutionnels confesseraient explicitement le schisme qu'ils avaient professé et abjureraient leurs erreurs passées (2). Ainsi s'était terminée par une sorte de transaction *in extremis* cette dernière conférence, « à laquelle, écrit le cardinal Caprara à Consalvi, je ne puis encore penser sans trembler. Je suis persuadé que sa sainteté en sera affligée et que votre éminence ne sera pas contente de ma conduite; mais, je l'avoue ingénument, plutôt que de voir se renouveler les malheurs des peuples, j'ai cru en conscience ne pas devoir suivre une conduite différente de celle que j'ai tenue (3). »

Peut-être y avait-il eu au début quelque imprudence de la part du représentant du saint-siége à ériger lui-même en question de dogme cette affaire de l'institution canonique à donner aux évêques constitutionnels en vertu d'une certaine formule d'abjuration plutôt que d'une autre. La difficulté ainsi posée, peut-être y eut-il aussi un peu de faiblesse de sa part à accepter quelque compromis que ce fût, car c'est le propre de ces matières de ne point comporter de compromis. En tout cas, ceux qui seraient le plus enclins à le blâmer seront, s'ils sont justes, portés à le plaindre encore davantage. Dans de pareilles circonstances, la faute, si faute il y a, nous semble provenir bien plutôt d'une situation fausse que du tort des personnes mises à de si rudes épreuves; mais que penser de l'homme armé de tant de pouvoir, qui n'a pas hésité à pousser ainsi jusqu'au bout et par tous les moyens ses avantages contre un adversaire si peu défiant et si désarmé? Que dire surtout de ceux qui dans cette lutte inégale se sont faits ses complaisans instrumens, quand ils ne partageaient point ses idées et n'avaient pas l'excuse de ses pas-

(1) Correspondance du cardinal Caprara, 18 avril 1802.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

sions? Il nous en coûte d'être dans l'obligation de constater en finissant que cette fois encore on s'était joué de la confiance du cardinal. Mgr Bernier et Mgr de Pancemont, qui vinrent bientôt après attester au cardinal Caprara le profond repentir des constitutionnels et lui raconter comment, touchés de l'indulgence dont on avait usé envers eux, ces évêques avaient, les larmes aux yeux, avoué et détesté leurs erreurs, furent peu de jours après ouvertement démentis. Loin d'avoir rien fait de semblable, les évêques constitutionnels se vantaient au contraire d'avoir persisté dans leur opinion et d'avoir même déchiré en mille morceaux le projet de lettre qu'on leur avait proposé au nom du saint-père. Entre ces attestations contradictoires émanant de personnes dont le caractère sacré commande également le respect, à qui se fier? Nous connaissions déjà la fâcheuse réputation laissée en Vendée par l'abbé Bernier; nous nous rappelions les termes de la lettre par laquelle le général Hoche le dépeignait au directoire comme soupçonné d'aimer avidement l'argent. Sur le compte de Mgr de Pancemont, nous ne savions rien de désavantageux. En pareille matière, il n'y a jamais de pièces tout à fait positives. Ce n'est pas moins avec un douloureux étonnement que, cherchant dans les documens contemporains les moyens de fixer notre conviction, nous avons trouvé dans la correspondance de Napoléon Ier deux lettres qni jettent peut-être un jour inattendu sur la conduite des deux prélats. L'une est une invitation à M. de Talleyrand de donner à l'abbé Bernier une somme de 30,000 fr, sur les fonds secrets, l'autre un ordre au citoyen Portalis de tenir à la disposition de Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, mais sans aucune publicité, la somme de 50,000 francs (1).

Ce récit, que nous arrêtons au matin même du jour de Pâques 1802, repose tout entier sur des documens publics irrécusables. Mieux que les harangues officielles des fonctionnaires de cette époque ou que les allocutions prononcées alors du haut de la chaire, il indique, croyons-nous, le véritable état des relations entre l'église de Rome et le gouvernement français au moment de la publication du concordat. Nous tâcherons d'exposer bientôt avec la même exactitude ce qu'elles étaient en 1804, au moment du sacre de l'empereur par le souverain pontife.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Voyez la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 269, et t. VIII, p. 99.

SOUVENIRS

D'UNE CAMPAGNE

DANS L'EXTRÊME ORIENT

II.

UNE VISITE A SIAM.

I.

De Singapore, notre itinéraire nous conduisait à Bangkok, capitale du royaume des Thaï (1), où, comme l'âne chargé de reliques, nous arrivions porteurs de lettres de l'empereur Napoléon III pour les deux rois de Siam, Somdet Phra Paramendr Maha Mongkut, premier roi, et Phra Paramendr Ramesr, second roi. Ainsi jadis, en 1685, le chevalier de Chaumont, ambassadeur de France, également porteur d'une lettre du grand roi pour son bon frère de Siam, parcourait cette même route avec le vaisseau l'*Oiseau*, commandé par M. de Vaudricourt, et la frégate la *Maligne*, commandée par M. de Joyeux. Les diverses relations de cette ambassade étaient devenues notre lecture favorite. Nous en suivions le détail tel que l'a noté jour par jour ce curieux abbé de Choisy, qui jusqu'à l'âge de trente ans, vêtu en femme et sous le nom de comtesse des Barres, donna de si étranges exemples de morale à ses contemporains. « Les filles de la reine m'aimaient ainsi, dit-il dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1866.

ses mémoires, parce que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentaient en moi quelque chose de masculin. » Mais en 1685, âgé de quarante ans, touché de la grâce, et ne s'expatriant qu'avec l'intention bien arrêtée de se faire ordonner prêtre pendant le voyage, il ne se lassait point de répéter qu'il n'est pas de meilleur séminaire qu'un vaisseau. Le but de la mission, but que l'on espérait fermement atteindre, ne tendait à rien moins qu'à la conversion du roi de Siam, et l'enthousiaste abbé s'écriait : « Un roi se faire chrétien! un million d'âmes suivre son exemple! voilà peut-être ce que nous allons voir, voilà du moins ce que nous allons tenter. Fut-il jamais un plus beau dessein, et peut-il entrer dans l'esprit de l'homme une idée plus noble, une pensée plus magnifique? » Il fallait la perspective de ce résultat merveilleux pour faire prendre en patience les interminables lenteurs et la nauséabonde existence matérielle d'un voyage sur mer à cette époque. Aussi, bien que notre abbé ne nous dissimule aucune de ces misères, bien que son livre soit une des plus vivantes peintures de la vie de bord au XVIIe siècle, nous ne voyons pas sa bonne humeur lui faire un instant défaut pendant les sept mois qui séparèrent le départ de l'arrivée. « On se promène sur le gaillard, dit-il, les officiers ordonnent : on demande qu'est-ce que cela veut dire? On le demande une fois, deux fois, et puis on le sait. Et je dis à mon valet de chambre : *Amarrez*-moi mon collet. Quant à la conversation, on l'a telle qu'on la veut avoir, et il est bien des petites villes en France où il n'y a pas tant de gens d'esprit que dans notre vaisseau : M. l'élu, M. l'assesseur (1), et même souvent M. le lieutenant-général, ne tiendraient pas contre nous. »

L'abbé de Choisy était l'historiographe officiel et comme le panégyriste de l'ambassade. En cette qualité, il voyait tout en rose, jusqu'à la *plaisante* idée (l'épithète est de lui) que si l'ambassadeur venait à mourir en arrivant à Siam, il serait appelé à le remplacer. Son récit était donc optimiste au plus haut point; mais nous avions heureusement pour le contrôler celui du chevalier de Forbin, alors simple lieutenant de vaisseau sur l'*Oiseau*, et destiné à s'illustrer plus tard comme l'émule et le compagnon de Jean Bart et de Duguay-Trouin. Provençal jusqu'au bout des ongles, quoique d'une tournure d'esprit railleuse et positive, il nous donnait la contre-partie des descriptions admiratives de Choisy, et s'étonnait qu'ayant fait le même voyage et vu les mêmes choses que lui,

(1) Sous l'ancienne monarchie, on donnait le nom d'*élu* aux magistrats d'abord issus de l'élection, plus tard nommés par le roi, et qui étaient chargés de la répartition des tailles. L'*assesseur* était le conseil juridique des juges d'épée dans les sénéchaussées, bailliages, etc.

l'abbé les eût si différemment représentées. Ce penchant à la critique faillit même devenir fatal au pauvre chevalier, car, craignant que l'indépendance de ses opinions ne leur nuisît au retour, ses compagnons imaginèrent, malgré sa répugnance, de le laisser derrière eux sous le titre pompeux et dérisoire de grand-amiral, général des armées du roi de Siam. Il ne revit la France que trois ans plus tard, après une série de péripéties qui, même en ces temps d'aventures, eussent suffi à défrayer dix héros de roman. Louis XIV le questionna longuement, et lui demanda d'abord si le pays était riche. « Sire, répondit Forbin, le royaume de Siam ne produit rien et ne consomme rien. — C'est beaucoup dire en peu de mots, répliqua le roi. Et les missionnaires ont-ils converti beaucoup de Siamois? — Pas un seul, sire. » La conversation continua sur ce ton, et le vindicatif officier, lorsque son auguste interlocuteur lui demanda si le roi de Siam songeait véritablement à se faire chrétien, ne manqua pas de répondre qu'il n'y avait jamais songé, et que nul mortel ne serait assez hardi pour lui en faire la proposition. C'était l'exacte vérité en dépit de l'affirmation différente non-seulement des missionnaires, mais de l'abbé de Choisy. Ces lectures nous semblaient renouer la chaîne des temps, quoique notre visite à Siam ne fût que de pure courtoisie, sans nulle complication de propagande, et chacun de nous était encore plein du souvenir de nos prédécesseurs, ainsi que du caractéristique épisode dont ils ont doté le grand siècle, lorsqu'à l'aube du troisième jour qui suivit le départ de Singapore, nous aperçûmes au nord l'embouchure du Meinam, basse et noyée sous une uniforme litière de palétuviers.

Le royaume de Siam avait traversé bien des guerres, vu bien des révolutions depuis que le chevalier de Chaumont y était venu tenter son œuvre de conversion. A cette époque, le principal promoteur de ces relations avec la France avait été un aventurier de génie, Constance Phaulkon, amené dans ces lointains parages par les hasards d'une vie inquiète et vagabonde. D'origine grecque selon les uns, vénitienne selon les autres, fils d'un gouverneur ou d'un cabaretier de l'île de Céphalonie, on ne sait, et mousse dès l'âge de dix ans, il commença par naviguer avec les Anglais, dont il embrassa même la religion, et ne les quitta que pour accepter un emploi à la cour de Siam, où ses talens naturels, unis à l'empire sans bornes qu'il sut prendre sur l'esprit du roi, le portèrent promptement à la première place. Afin de se consolider par le prestige des alliances européennes, il jeta les yeux sur la France, comme étant seule alors en état de balancer l'influence croissante de la Hollande et de l'Angleterre dans ces mers. Il commença donc par intéresser les missionnaires à sa cause en abjurant le protestantisme, et décida

sans peine son souverain à expédier auprès de Louis XIV deux mandarins avec une mission dont le résultat ne se fit pas attendre : ce fut la pompeuse ambassade du chevalier de Chaumont, suivie peu après de l'envoi de quelques centaines de soldats français sous le commandement du général Des Farges. Ce triomphe toutefois fut de courte durée. L'entreprise était trop prématurée pour ne pas mettre en éveil toutes les défiances du vieux parti siamois, instinctivement devenu national et conservateur, et en 1689 l'infortuné Phaulkon, à peine âgé de quarante ans, tombait victime d'un complot organisé par les grands du royaume. Son caractère a été très diversement apprécié. Sous la plume du père d'Orléans, jésuite, sa vie est naturellement devenue une sorte de légende merveilleuse dont il est le héros et le martyr; mais elle ressort sous un jour différent et peut-être plus vrai des témoignages du chevalier de Forbin et de l'Allemand Kœmpfer, qui voyageait dans ces mers de 1690 à 1693. Ils ne cachent pas ses défauts. Selon eux, la religion ne fut entre ses mains qu'une arme habilement employée. D'une ambition démesurée, d'une avarice insatiable et sordide, d'une jalousie qui, prenant ombrage des moindres choses, le rendait dur, cruel, impitoyable et de mauvaise foi, il considérait tous les moyens comme bons pour marcher à son but, et Forbin va jusqu'à l'accuser d'avoir à diverses reprises attenté à ses jours par le fer et le poison. Toujours est-il que, de l'aveu de ce même Forbin, c'était un véritable homme de génie, à l'âme noble et élevée dans la conception de ses projets, à la main sûre et énergique dans l'exécution. Comme tant d'autres, il voulut devancer son temps, et périt sacrifié à son œuvre. On voit encore aujourd'hui à Nophaburi (la Louvo de l'abbé de Choisy), éparses sur le sol, les ruines d'une somptueuse demeure aux vastes proportions. Des fragmens de marbre gisant parmi les débris témoignent du goût et de la magnificence du fondateur; c'est bien là, dit M. Mouhot, l'architecture contemporaine des splendeurs de Versailles. Seule, la chapelle est restée debout, et sur le baldaquin d'un autel à colonnes cannelées dans le style du XVIIe siècle on lit cette inscription : *Jesus hominum salvator*. Ce palais était celui de Constance Phaulkon; c'est le seul souvenir que l'on puisse trouver dans le pays de cette brillante et tragique carrière.

Sa mort ouvrit une longue période de troubles, de luttes intestines, de conspirations, de meurtres et d'intrigues de sérail, dont profita habilement le roi de Birmanie, voisin et éternel ennemi de Siam, jusqu'à ce que, en 1767, une formidable invasion de Birmans balayât les derniers descendans de la dynastie qu'avaient connue Phaulkon et le chevalier de Chaumont. Le torrent détruisait en même temps, après 417 ans d'existence, Ayuthia, la splendide capitale tant

admirée de l'abbé de Choisy. La dynastie actuelle date de 1782, et le roi que nous allions trouver sur le trône en est le quatrième souverain. La tentative de Phaulkon n'avait été qu'un fait isolé, et, après avoir jeté de 1685 à 1689 le vif éclat que nous avons dit, les relations directes de Siam avec l'Europe étaient redevenues à peu près nulles pendant tout le XVIIIe siècle. Ce ne fut qu'après la paix de 1815 que les vues des nations commerçantes se tournèrent de nouveau de ce côté. Les Anglais essayèrent d'y nouer des relations dès 1822, sans grand succès, de l'aveu du négociateur lui-même, John Crawfurd, et ils n'obtinrent qu'au moyen d'une seconde mission, quatre ans plus tard, une convention insuffisante qui resta presque à l'état de lettre morte. Le gouvernement des États-Unis ne fut pas plus heureux en 1833. Enfin en 1850, une nouvelle et infructueuse tentative, successivement risquée par les Anglais et les Américains, vint clore la série de ces échecs diplomatiques, dus principalement à l'opposition personnelle du roi régnant. Tout changea de face en 1851, à l'avénement du roi actuel, qui, pendant vingt-six ans d'études solitaires dans le cloître où il s'était réfugié, avait compris quels avantages retireraient ses états de rapports suivis avec les nations occidentales. Grâce à son appui, sir John Bowring trouva toute facilité en 1855 pour conclure au nom de la Grande-Bretagne un traité de commerce qui ne tarda point à servir de modèle à ceux des autres puissances. On voit aujourd'hui flotter à Bangkok les pavillons consulaires de France, d'Angleterre, de Hollande, de Danemark, de Prusse, de Suède et des villes anséatiques.

La lettre impériale dont nous étions porteurs était un nouveau pas dans la voie d'intimité cordiale ouverte en 1856 par le traité de M. de Montigny, intimité à laquelle l'ambassade siamoise venue en France en 1861, ainsi que la grand'croix de la légion d'honneur envoyée au roi de Siam en 1863, avaient déjà donné une éclatante consécration. Ce n'était pas cependant une petite affaire que de régler le cérémonial qui devait accompagner la remise de cette lettre, et certes, en lisant le curieux document qui énumérait les dispositions à prendre, il n'était pas besoin d'un grand effort d'imagination pour se croire reporté aux beaux jours de l'ambassade de 1685. Trente-neuf barques pavoisées et banderolées, aux rameurs vêtus et coiffés de rouge, devaient venir chercher le cortége au consulat de France. Il était dit lesquelles auraient l'avant en forme de crocodile, lesquelles en forme de serpent, lesquelles en tête de tigre. Une était spécialement affectée au vase d'or renfermant la lettre. La musique devait être formée de quatre harmonicas siamois, de deux clavecins du Laos, une guitare, une conque

marine, une harpe du Laos, plus dix trompettes et dix tambours siamois. On verra quelle progression inquiétante était destiné à subir le nombre de ces tambours dans la composition des trois musiques qui devaient se relayer sur notre route. En abordant au palais, le cortége mettait pied à terre et changeait de caractère. Douze cavaliers ouvraient la marche; cent soldats vêtus et armés à l'européenne les suivaient avec tambours et clairons, plus quarante hommes vêtus à la siamoise et armés de fusils, et vingt satellites avec faisceaux de verges. La seconde musique, qui venait ensuite, comptait deux conques marines, deux harmonicas, une guitare, un grand tambour, dix trompettes et trente petits tambours. Après cette avant-garde, cent hommes vêtus en « anges siamois » précédaient un palanquin porté par huit hommes et destiné à la lettre impériale, qu'un palanquin plus petit que le précédent avait reçue au sortir de la barque. Un parasol à bout en or devait être porté à côté de l'auguste missive, à la garde de laquelle était préposé un ange siamois assis sur le palanquin, outre une escorte spéciale de dix mandarins en habits de cérémonie, et dix-sept personnes vêtues avec magnificence, portant chacune un parasol royal à étages. Des chaises destinées au consul, au commandant et aux officiers fermaient la marche, accompagnées de porteurs de parasols. Enfin une troisième musique devait nous attendre dans l'intérieur du palais; elle était composée de deux cent deux instrumens, parmi lesquels deux grands tambours, vingt tambours siamois dorés, vingt argentés, cent vingt tambours rouges et trente-six trompettes! Quant au détail de l'audience, tout y était minutieusement prévu, quand le consul devait s'avancer, quand se reculer, quand s'asseoir et comment. Bref, la rédaction de ce véritable manuel d'étiquette internationale n'occupait pas moins de quatre grandes pages, et se terminait par ces mots solennels : « ainsi est réglé depuis les temps les plus reculés le cérémonial de la cour de Siam. »

Le programme tracé avec une si scrupuleuse exactitude fut suivi de point en point, et le cortége de barques produisit sur le fleuve un effet des plus pittoresques... à distance. De près, s'il faut tout dire, les dorures étaient un peu ternies, les draperies un peu fripées, et les vêtemens des rameurs quelque peu en guenilles. En revanche, les soldats qui formaient la haie à terre, depuis le débarcadère jusqu'au palais, rappelaient involontairement ce que devait être il y a deux mille ans la physionomie des armées de Porus ou d'Artaxerxès. Certains corps étaient armés de piques, d'autres de lances, d'autres d'arcs ou d'arbalètes, ou même de frondes : je me souviens entre autres d'un curieux corps de montagnards, aux arcs interminables, vêtus de longues chemises blanches qui

descendaient jusqu'à la cheville; mais c'était pour l'intérieur du palais qu'avaient été réservées les magnificences exceptionnelles. Là se trouvait l'élite des guerriers siamois, habillés et armés à l'européenne, à cette restriction près que les pierres avaient été retirées des fusils, de crainte d'accident. Là se trouvaient surtout certains cuirassiers dont je ne crois pas qu'aucun de nous perde jamais le souvenir mémorable : coiffés de casques démesurés qui ne leur permettaient de voir qu'en rejetant la tête en arrière, ballottant dans d'énormes cuirasses qui leur venaient jusqu'aux cuisses, piteusement en selle sur de petits chevaux efflanqués, les pieds nus dans les étriers, et embarrassés de grandes lattes de carabinier dont ils ne savaient que faire, ils présentaient la fidèle image d'un gamin de nos boulevards affublé de l'armure d'un cent-garde. Par contre les chevaux du roi, tenus en main non loin de là, étaient harnachés avec une richesse dont nos cours d'Occident ignorent ou dédaignent le secret, mors dorés et ornés de pierreries, étriers de même, selles de velours, housses et caparaçons de brocart et de drap d'or. Quarante ou cinquante éléphans de guerre, graves et majestueux, complétaient ce tableau, que nous eûmes tout loisir d'étudier, l'étiquette voulant que nous prissions quelques instans de repos avant d'être introduits dans la salle d'audience.

Nous mîmes ce temps à profit pour rendre nos devoirs aux fameux éléphans blancs, classiques ornemens de la cour de Siam, dont la possession enviée fut si souvent la cause de guerres entre cet état et ses voisins. Le roi avait alors l'insigne fortune d'en posséder deux, mâle et femelle, non pas blancs (ils ne le sont jamais, et ce n'est que par euphémisme qu'on les désigne ainsi), mais d'un ton de brique clair, et présentant le caractère albinos nettement accusé. Des singes, également albinos, leur tenaient compagnie. Couverts de soie et de brocart, un diadème sur la tête, les défenses ornées de nombreuses bagues incrustées de pierres précieuses, les puissans colosses nous attendaient dans leur somptueuse écurie en effleurant dédaigneusement la nourriture que des esclaves leur offraient à genoux, dans des plats d'or et d'argent. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer l'air d'importance avec lequel ils semblaient avoir conscience de la dignité de leurs fonctions. Hélas! lorsque je revins le lendemain matin les visiter incognito, bagues, vases, brocart, serviteurs agenouillés, tout avait disparu; l'esclave de garde ronflait dans un coin, et les pauvres bêtes expiaient leur grandeur en ruminant philosophiquement le repas de la veille. Que devait penser de cet abandon l'âme du Bouddha futur, amenée dans la série de ses transmigrations à habiter momentanément cette enveloppe révérée?

Nous étions encore plongés dans la contemplation de ce ménage auguste, lorsque l'entrée du roi dans la salle d'audience nous fut annoncée par la troisième musique dont on ne pouvait méconnaître l'appel, grâce aux éclats de ses cent soixante tambours. Chacun reprit sa place, et le cortége se mit en marche pour le court trajet qui restait à faire. A tout prendre, notre impression n'avait pas été jusque-là sans mélange, et la pompe asiatique coudoyait à chaque pas un élément grotesque qui lui faisait tort; les cuirassiers, pour tout dire, étaient trop près des éléphans. L'audience au contraire offrait un coup d'œil que l'on pouvait admirer de tout point, et résumait véritablement dans sa plus haute expression la splendeur traditionnelle de l'extrême Orient. Le trône, très élevé, faisait face à la porte d'entrée, au centre d'une imposante galerie à colonnades d'une ornementation peut-être un peu trop chargée de dorures. Les bas-côtés étaient occupés par les mandarins, non pas prosternés contre terre comme l'eût encore voulu à la rigueur l'ancienne étiquette siamoise, mais assis en ordre sur l'épais tapis qui couvrait le sol. Je n'essaierai pas de peindre l'éclat et la variété de leurs costumes : le consciencieux Galland lui-même a reculé en pareil cas, et il a passé sous silence la description des sept toilettes successives que la fille du visir Schemseddin fait défiler sous les yeux éblouis de Bedreddin Hassan. La passion des bijoux et des riches étoffes est innée chez les Siamois, et c'est à eux que sont le plus souvent destinées ces ceintures et ces armes constellées de pierreries, que nous voyons parfois chez nos bijoutiers parisiens. La collection des boîtes, vases, coupes et crachoirs en or, qui constituent l'arsenal du fumeur et du mangeur de bétel, était méthodiquement disposée à côté de chaque mandarin, quelle que fût sa nationalité, car on voyait réunis là les chefs de toutes les races diverses qui sont représentées à Siam, Chinois, Malais, Pegouans, Cambodgiens, Laociens, Annamites et Malabars. L'audience fut courte d'ailleurs. Après les harangues d'usage, le roi traduisit, en ânonnant majestueusement, la lettre impériale à sa cour (1), non

(1) La remise de la lettre de Louis XIV par le chevalier de Chaumont fut marquée par un détail curieux, pour lequel nous laissons la parole à l'abbé de Choisy. « Il faut expliquer ici un incident fort important. M. Constance, en réglant toutes choses, avait fort insisté à ne point changer la coutume de tout l'Orient, qui est que les rois ne reçoivent point les lettres de la main des ambassadeurs; mais son excellence avait été ferme à vouloir rendre celle du roi en mains propres. M. Constance avait proposé de la mettre dans une coupe, au bout d'un bâton d'or, afin que M. l'ambassadeur pût l'élever jusqu'au trône du roi; mais on lui avait dit qu'il fallait ou abaisser le trône ou élever une estrade, afin que son excellence la pût donner au roi de la main à la main. M. Constance avait assuré que cela serait ainsi. Cependant nous entrons dans la salle, et en entrant nous voyons le roi à une fenêtre au moins de six pieds de haut. M. l'am-

sans avoir mainte fois à réprimer d'un froncement de sourcil olympien les joyeux éclats d'une bande de marmots, ses propres enfans, groupés sur les marches du trône; puis il se retira, nous laissant libres de nous rendre au festin qui devait former le dernier acte de la solennité.

J'ai dit que la cour de Siam était féconde en contrastes. Nous ne fûmes donc qu'à demi étonnés de sortir de cette splendide salle du trône pour arriver par un escalier boiteux, presque une échelle, dans une salle à manger dont l'aspect misérable n'eût pas déparé une pension bourgeoise du dernier ordre. Après le repas, qui, servi à l'européenne ou plutôt à l'anglaise, nous avait menés jusqu'à la nuit, on vint nous prévenir que le roi désirait nous recevoir en audience privée, et on nous conduisait à ses appartemens par un dédale sans fin de terrasses, d'escaliers et de cours intérieures, lorsqu'en débouchant d'un dernier passage nous fûmes surpris par les sons d'une voix féminine, commandant en français avec un indescriptible accent : *Attention! portez armes! présentez armes!* Ce n'étaient ni plus ni moins que les amazones préposées à la garde particulière de sa majesté siamoise, répétant en notre honneur l'exercice que leur avait enseigné un instructeur français. Toutes étaient si jeunes et si jolies que nul de nous n'hésita un instant à les déclarer le corps le mieux tenu de l'armée : habillées de vestaquins de damas vert, de jupons de tartan et de bérets de velours, à la précision avec laquelle elles nous rendirent notre salut, on eût dit un tableau du ballet de *la Révolte au Sérail*, égaré dans un harem oriental. Cependant le roi nous attendait dans un salon richement meublé, toujours entouré de sa bande d'enfans, et comme l'un de nous lui faisait à leur sujet un compliment mérité, le prince

bassadeur me dit tout bas : « Je ne lui saurais donner la lettre qu'au bout du bâton, et je ne le ferai jamais. » J'avoue que j'étais fort embarrassé. Je ne savais quel conseil lui donner. Je songeais à porter le siége de M. l'ambassadeur auprès du trône, afin qu'il pût monter dessus, quand tout à coup, après avoir fait sa harangue, il a pris sa résolution, s'est avancé fièrement vers le trône en tenant la coupe d'or où était la lettre, et a présenté la lettre au roi sans hausser le coude, comme si le roi avait été aussi bas que lui. M. Constance, qui rampait à terre derrière nous, criait à l'ambasseur : « Haussez, haussez. » Mais il n'en a rien fait, et le bon roi a été obligé de se baisser à mi-corps hors la fenêtre pour prendre la lettre, et il l'a fait en riant, car voici le fait : il avait dit à M. Constance : « Je t'abandonne le dehors; fais l'impossible pour honorer l'ambassadeur de France. J'aurai soin du dedans. » Il n'avait pas voulu abaisser son trône ni faire mettre une estrade, et il avait pris son parti, en cas que l'ambassadeur ne haussât pas la lettre jusqu'à sa fenêtre, de se baisser pour la prendre. Cette posture du roi m'a rafraîchi le sang, et j'aurais de bon cœur embrassé l'ambassadeur pour l'action qu'il venait de faire; mais non-seulement ce bon roi s'est baissé si bas pour recevoir la lettre du roi : il l'a élevée aussi haut que sa tête, qui est le plus grand honneur qu'il pouvait lui rendre. »

répondit en se rengorgeant complaisamment qu'il en avait cinquante-cinq comme cela! Le fait était exact; il eût même pu dire soixante-six en comptant les morts, et il n'est pas inutile d'ajouter qu'alors âgé de soixante ans, et ayant été renfermé dans un monastère jusqu'à son avénement au trône en 1851, il n'avait pu consacrer, lors de notre visite, guère plus d'une douzaine d'années à donner ce formidable développement à sa paternité. La conversation s'échangea en anglais, que le roi parle facilement, et les divers sujets traités nous fournirent une nouvelle preuve de l'estime où notre auguste interlocuteur tient la civilisation occidentale, après quoi un verre de guignolet servi à la ronde par le royal amphitryon donna le signal de la retraite.

L'audience du second roi, quelques jours plus tard, moins somptueuse que la précédente, fut marquée en revanche par une couleur locale peut-être plus accusée. Les mandarins, au lieu d'être assis, étaient prosternés le nez en terre, selon l'ancien rite; on avait aussi conservé le rideau tiré entre le roi et nous pour marquer le commencement et la fin de la cérémonie. Le dîner qui suivit fut également servi de point en point à la siamoise. L'Europe ne reparut qu'au thé, vers la fin de la soirée, et nous nous retirâmes en emportant comme souvenir de cette réception la carte de visite du roi. Nous avions déjà reçu de même l'autre jour celle du premier roi, avec cette inscription autographe : *Primus rex Siamensium, li primier roy de Siam.*

II.

Bangkok est la capitale actuelle de l'empire de Siam. Avec les canaux qui lui servent de rues, avec la double rangée de maisons flottantes qui bordent les rives du Meinam, elle semble être la Venise de l'extrême Orient, une Venise bouddhique de 3 à 400,000 âmes, autant qu'on peut attacher un chiffre à ces confus amoncellemens des populations asiatiques. Les pagodes y abondent. C'est à elles surtout que la ville doit le caractère monumental pour lequel elle est renommée, caractère dont l'étranger est vivement impressionné tout d'abord, et certes, s'il fallait juger de la ferveur des fidèles par la richesse du temple, nul peuple au monde ne serait plus religieux que le peuple siamois. Églises et monastères tout à la fois, ces pagodes couvrent sur les bords du fleuve de vastes espaces, où sont distribuées sans ordre apparent nombre de constructions diverses pour le service du culte et le logement des bonzes ou talapoins. Le tout est dominé par de hautes pyramides aux contours bizarres, revêtues de poteries vernissées de couleurs éclatantes. Enfin, au centre

d'enceintes successives gardées par les statues de géans difformes et monstrueux, s'élève le temple spécialement affecté à Bouddha. Le dieu y est représenté tantôt sous la forme de centaines de figures dorées de grandeur naturelle, dans la pose méditative consacrée par l'usage, tantôt, comme dans la pagode Xétuphon, couché, toujours doré, et de la colossale dimension de 50 mètres de la tête aux pieds; ses traits, fixés par une tradition probablement exacte, ne varient pas. Autour de lui, en guise d'offrandes votives, sont des arbustes aux feuilles d'or et d'argent. Dans ces calmes asiles, la journée des bonzes s'écoule avec une uniforme sérénité qu'on est involontairement tenté d'envier. Ces cours sont si fraîches sous leurs épais dômes de verdure, l'eau s'y épanche dans les bassins avec un murmure si caressant, que les heures de cette vie contemplative semblent réglées par le génie du repos éternel. Les premières lueurs de l'aurore voient pourtant les bonzes se répandre par la ville. Vêtus de jaune, la tête et les sourcils rasés, l'éventail en feuilles de palmier à la main, ils vont de porte en porte recevoir dans la marmite obligatoire dont ils sont porteurs les offrandes des âmes pieuses, riz, poisson, fruits, légumes; à la porte de chaque maison est une table sur laquelle ont été disposées d'avance les provisions qui leur sont destinées. Ils rentrent de manière à avoir terminé avant midi le repas qu'ils ne doivent renouveler que le jour suivant, et le reste du temps est partagé entre d'indolentes causeries, quelques leçons aux écoliers et des pratiques religieuses d'une austérité très mitigée. 10,000 bonzes vivent ainsi à Bangkok, 100,000 dans tout le royaume, allant de pagode en pagode, et partout alimentés par la charité publique, qui ne leur fait jamais défaut. Leurs vœux n'étant pas perpétuels, on les voit souvent rentrer dans la vie ordinaire après quelques années; le souverain actuel est dans ce cas. J'allais parfois passer avec eux quelques-unes des heures brûlantes de l'après-midi, et je les trouvais entourés de visiteurs, savourant en commun, avec une paresseuse sensualité, les délices permises du thé, du bétel et du tabac. Malgré la chasteté obligatoire dont le talapoin fait vœu et qu'il observe, beaucoup de ces visiteurs étaient des femmes, et nul n'en médisait, car les prescriptions de Çakya-Mouni (1) ne sont pas celles de Siméon stylite.

(1) On connaît assez exactement aujourd'hui, non-seulement la légende, mais aussi, en ses points principaux, l'histoire du fondateur du bouddhisme, nommé Çakya-Mouni dans l'Inde, et Samana Khodom à Siam, mort vers l'an 534 avant Jésus-Christ, peu après l'époque du prophète Daniel. La tradition, orale d'abord, ne se perpétua par écrit qu'à partir du IIe siècle de notre ère. Les premiers livres bouddhiques sont sortis de l'île de Ceylan.

On peut affirmer sans crainte que, même aux plus ferventes époques du moyen âge, jamais les annales des couvens catholiques n'ont eu à enregistrer un triomphe aussi complet, aussi universellement accepté que celui de la vie monastique à Siam en plein XIXe siècle. La preuve en est dans l'exorbitante charge annuelle que supporte volontairement la population pour l'entretien des pagodes et des bonzes qui les habitent. Je ne parle pas de la valeur même des pagodes, qui doit pourtant être d'au moins 50 millions de fr. pour Bangkok seulement, en n'en supposant que cent dans l'enceinte de la ville; mais l'entretien de ces 10,000 bonzes, évalué à 500 fr. par tête, s'élèvera par an à 5 millions de francs, auxquels on peut ajouter une somme égale, au nom de l'économie politique, pour tenir compte de la perte de travail qu'entraîne leur oisiveté. C'est un total de 10 millions. Or la population de Bangkok, d'environ 400,000 âmes, est à peu près le dixième de celle du royaume, qui s'infligerait ainsi, de son propre mouvement et sans la moindre contrainte, une contribution annuelle de 100 millions de francs pour le seul profit du clergé, et cela tandis que le trésor royal, d'après l'évêque Pallegoix, ne perçoit en tout, pour subvenir aux charges de l'état, qu'un revenu de 81 millions de francs!

Par quel prestige, après avoir été vaincu dans l'Inde, qui fut son berceau, le bouddhisme en est-il venu à enrôler de la sorte sous sa bannière plus de fidèles qu'aucun autre culte, c'est-à-dire 400 millions d'âmes, formant les deux cinquièmes de la population de notre globe? Quelles sont les causes de ce succès unique dans l'histoire religieuse du monde? L'une des principales est sans contredit la persécution dont le bouddhisme fut l'objet de la part des sectateurs de Bramah, puisque, après être resté à peu près stationnaire pendant les premiers siècles qui suivirent la mort de Çakya-Mouni, il ne se répandit au dehors qu'à la suite de cette lutte, à Ceylan d'abord au IIe siècle de notre ère, puis à Java, puis à Siam et en Birmanie par le Cambodge et le Laos. Introduit de même en Mongolie, au Thibet et au Japon, il atteignait en Chine son plein développement au XIIIe siècle, avec l'avénement de la dynastie mongole. Enfin à Siam aujourd'hui, sauf quelques milliers, je pourrais presque dire sauf quelques centaines de chrétiens et de mahométans, tout le monde professe le culte de Samana Khodom. Une autre cause de succès a été l'affinité notoire du bouddhisme avec le gouvernement monarchique, si bien approprié aux races de l'extrême Orient qu'aucune autre forme ne leur semble applicable. L'obéissance au roi y est érigée en principe, et aucun des livres sacrés ne laisse percer les tendances théocratiques dont n'est pas exempt le brahmanisme; aussi l'église et l'état se prêtent-ils constamment un mu-

tuel appui. Ce respect de l'autorité n'empêchait pas la foi nouvelle de s'offrir aux masses sous l'aspect essentiellement populaire d'une religion d'égalité, sans distinction de rangs. Avec elle, plus de ces castes héréditaires qui parquent les familles dans d'infranchissables cercles : elle accueille également les petits et les grands, les pauvres et les riches; le plus humble de ses enfans peut, comme le fils du prince, prêcher la doctrine. Il n'est pas jusqu'au dogme de la métempsycose ou transmigration, forme bizarre et touchante du sentiment de l'immortalité de l'âme, qui ne soit aussi une invocation à l'égalité, car le malheureux qui souffre se dit pour se consoler que le glorieux Bouddha a souffert comme lui dans ses innombrables existences successives, qu'il a été esclave, reptile même. Ce qui manque au bouddhisme, c'est l'esprit d'amour et de charité où se retrouve l'éternelle supériorité du christianisme, et dont on cherche vainement la trace dans les minutieuses et puériles directions qui règlent la conduite du bonze. Aux yeux de ce dernier, la plus haute expression de la vertu ici-bas est dans l'existence contemplative et stérile, qui doit se traduire après la mort par le suprême anéantissement du *nirvanah* (1). Le repos éternel est sa plus belle récompense; ceux qui l'entourent ne sont rien pour lui; enfin, satisfait de sa propre sainteté, de son exaltation solitaire, il n'a nul souci de la grande personnalité humaine, non plus que de la fraternité chrétienne, principes pourtant tellement féconds qu'ils n'ont pas encore porté tous leurs fruits depuis dix-huit cents ans, et que le travail des siècles à venir sera de leur demander leurs dernières conséquences.

Le rôle des missionnaires est difficile sur cette terre classique du bouddhisme. Certes il faut rendre justice au zèle sans relâche dont ils ont fait preuve depuis plus de deux siècles, mais il faut aussi reconnaître que leurs efforts n'ont été couronnés que de peu de succès, et cela malgré la tolérance à peu près illimitée des autorités siamoises (2), car si les annales de cette mission ne sont pas

(1) Le terme *nirvanah* signifie non pas, comme on l'a souvent affirmé, *annihilation*, mais bien *calme profond*. Dans l'acception ordinaire, comme adjectif, il signifie éteint, comme un feu qui cesse de brûler, couché, comme un astre qui disparaît sous l'horizon, etc. Étymologiquement il vient de la préposition *nir*, employée dans le sens négatif, et de *va*, « souffler comme le vent; » il exprime l'absence de toute agitation. La notion qui se rattache le plus naturellement à ce mot est celle d'une apathie complète, d'une sorte d'extase imperturbable. C'est l'état le plus heureux auquel, selon les Indiens, l'homme puisse aspirer. On ne saurait même comparer l'état de *nirvanah* qu'à un profond sommeil extatique ou magnétique qui repose l'âme sans l'anéantir, comme le sommeil naturel repose le corps. (Dubois de Jancigny.)

(2) Nous pourrions citer de cette tolérance des preuves nombreuses et d'autant plus concluantes qu'elles seraient puisées dans l'ouvrage de Mgr Pallegoix lui-même; mais un

absolument vierges d'hostilités ou de persécutions, au moins n'y a-t-il eu à y inscrire jusqu'ici le nom d'aucun martyr de la foi. Plusieurs raisons ont contribué à cet état de choses, le sincère et profond attachement des Siamois pour la religion de leurs ancêtres, la persistante influence qu'assure aux bonzes le monopole de l'éducation de la jeunesse, une défiance instinctive de tout ce qui vient de l'étranger, et aussi, il faut bien le dire, la marche souvent peu rationnelle suivie dans l'œuvre de conversion par les missionnaires. Leur enseignement est trop exclusif, trop tourné vers le dogme surtout; aussi leurs échecs ont-ils été dus plus d'une fois à l'imprudence avec laquelle ils débutaient par l'exposition des mystères les plus ardus du catholicisme. Moins absolus, ils eussent été plus écoutés, et il eût été d'une meilleure tactique, au lieu de condamner sans réserve la doctrine qu'ils combattaient, de reconnaître loyalement ce qu'elle a de beau et de bon, le culte des ancêtres, l'horreur du sang, le respect de ce qui a vie. Il fallait rendre hommage aux grandes qualités de Çakya-Mouni, à sa sainteté même, et, plutôt que de tourner en ridicule la métempsycose bouddhique, il fallait de là conclure à l'immortalité de l'âme. Nulle faute, en un mot, ne pouvait être plus capitale que de faire table rase; il est fâcheux qu'on ne l'ait point voulu comprendre.

exemple suffira : c'est lui qui nous le fournit (t. II, p. 299). « En 1834, le roi assigna aux alentours d'une pagode un vaste terrain à nos Annamites. Peu à peu nos chrétiens se mirent à commettre furtivement des dégâts dans le terrain de la pagode, à se railler des talapoins et à leur jouer toute sorte de farces, au point que ces derniers ne purent y tenir : ils abandonnèrent la place les uns après les autres, et la pagode, se trouvant abandonnée, devint tout entière la proie de nos chrétiens. Chaque nuit, ils démolissaient les salles, les cellules des bonzes, le clocher, les murailles et les pyramides. Cependant quelques pieux Siamois, témoins d'une telle dévastation, allèrent porter plainte au chef suprême des talapoins; celui-ci demanda justice au roi. Savez-vous ce que le roi répondit? « Ah bah! comment voulez-vous que les dieux siamois demeurent en paix, enclavés comme ils sont au milieu des *farangs* (chrétiens)? Croyez-moi, il vaut mieux transporter les idoles de cette pagode et l'abandonner. » Le lendemain, comme je passais accompagné des chefs du camp annamite, je vis des talapoins, montés sur l'avant-toit de la pagode, qui faisaient descendre des idoles attachées et pendues par le cou; d'autres, en bas, tendaient les mains pour attraper ces malheureux petits dieux; puis ils les mettaient dans de gros paniers pour les porter ailleurs. « Que faites-vous donc, mes amis? » leur demandai-je. L'un d'eux me répondit : « Qu'est-ce que nous faisons? Croyez-vous que nous allons laisser nos dieux à vos chrétiens pour qu'ils les fondent et en fassent des balles de fusil? » Il parla ainsi, faisant allusion à ce que la plupart de nos chrétiens sont chasseurs et aussi soldats. Cette affaire fit bien rire nos Annamites, et moi je bénissais le Seigneur de voir au sein d'une grande cité païenne les idoles d'une pagode royale, la corde au cou, forcées d'aller honteusement chercher refuge ailleurs. Quand le temple fut vide, on conçoit que les chrétiens ne tardèrent pas à le démolir, et aujourd'hui il ne reste pas pierre sur pierre de tous ces beaux édifices, qui naguère resplendissaient de dorures et d'incrustations en verres colorés. »

Le fondateur de la mission catholique fut Mgr de Lamothe-Lambert, évêque de Bérythe, arrivé à Siam en 1662 avec quelques missionnaires après un pénible voyage de trois ans à travers le continent asiatique. Pendant dix-sept ans, il resta sur la brèche, infatigable dans son œuvre de dévouement, et il eut la satisfaction de la laisser dans un état prospère lors de sa mort survenue en 1679. On ne comptait pas moins de trente-six prêtres européens, français pour la plupart, et tous travaillaient de concert à s'assurer un succès auquel aidait efficacement la faveur royale. De loin en loin, quelque conversion marquante, quelque miracle même, étaient accueillis comme un signe visible d'en haut. Enfin le tout-puissant concours de l'aventurier Phaulkon, devenu premier ministre, mit le comble à des espérances dont on ne mesurait plus la portée. Ce fut sans contredit la plus belle époque de la mission, et, lorsque en 1685 l'ambassade du chevalier de Chaumont vint donner à l'influence française un gage de la plus haute protection, l'enthousiasme des propagandistes put croire un instant le succès assuré. Nous avons dit combien ce triomphe fut de courte durée : le vieux parti national siamois ne pouvait voir sans inquiétude cette prédominance étrangère; tolérant par indifférence tant que rien n'éveillait ses soupçons, il devait cesser de l'être le jour où le caractère de la mission deviendrait ouvertement politique, et la fin tragique de Phaulkon en 1689 fut le résultat de cette réaction facile à prévoir. Un régiment français envoyé par Louis XIV put à grand'peine s'échapper et gagner Pondichéry; en même temps le successeur de l'évêque de Bérythe, Mgr de Métellopolis, fut emprisonné avec tout le personnel de la mission, et il ne recouvra sa liberté qu'au bout de deux ans, pour terminer peu après, en 1697, sa carrière agitée. La crise passée, les haines se calmèrent, et le prélat qui vint ensuite, Mgr de Cicé, put exercer paisiblement son ministère jusqu'à sa mort, en 1727. Mgr de Rosalie le remplaça et eut le même sort; il était dans la destinée de ces vaillans ouvriers de la foi de s'éteindre tous loin de la patrie, fidèles à leur poste jusqu'à la dernière heure. Survinrent les invasions des Birmans, qui, à diverses reprises, dévastèrent le royaume de Siam et dispersèrent la petite communauté chrétienne. Elle se reconstitua néanmoins, et atteignit le XIXe siècle à travers une série d'alternatives mal justifiées de bon et de mauvais vouloir chez les Siamois. En 1822, il y avait vingt ans que la France n'avait pas envoyé de missionnaires à Bangkok; mais le travail de propagande fut repris alors avec un zèle qu'aucun découragement ne pouvait atteindre, surtout à partir de 1830, lors de l'arrivée de Mgr Pallegoix. Il fut sacré en 1838 douzième évêque de Siam et mourut en 1864. D'après

lui (1), cette église, dirigée par une dizaine de missionnaires européens, serait aujourd'hui de 7,000 fidèles, dont 4,000 à Bangkok. Le seul secours régulièrement reçu par elle de la maison-mère consiste en une subvention annuelle de 20,000 francs.

En 1833 une mission protestante envoyée des États-Unis vint s'établir à Siam, et, comme on pouvait s'y attendre, l'effet produit par cette divergence de cultes fut loin d'être favorable, d'autant plus que plusieurs des sectes du protestantisme ne tardèrent pas à être aussi représentées à Bangkok, baptistes, presbytériens, congrégationaux. Cependant les nouveau-venus se faisaient étrangement illusion. « Cette terre sera bientôt toute à Emmanuel, » écrivait l'un d'eux en 1839. Longtemps ils vécurent dans la persuasion que les races diverses dont ils étaient entourés brûlaient du désir d'embrasser la foi nouvelle, et cela alors qu'ils comptaient moins de disciples que d'années de séjour dans le pays. Sir John Bowring lui-même doutait en 1857 qu'on pût trouver dix Siamois protestans malgré les bibles et les livres de piété qui avaient été répandus par centaines de mille. On s'explique difficilement la persistante confiance apportée par les sociétés bibliques à ces distributions, dont l'expérience semble avoir démontré la presque inanité. Le séjour de cette mission à Siam n'a d'ailleurs pas été sans utilité; elle a contribué à y répandre nombre de connaissances profitables, et c'est ainsi que le seul journal publié à Bangkok sort d'une imprimerie qui lui appartient.

Si peu orthodoxe que puisse paraître cette vérité, tout porte à croire que les traités récemment conclus avec la France, l'Angleterre, la Hollande et les États-Unis réussiront mieux que les missions à convertir les Siamois à nos idées et à notre civilisation. Dès le début en effet, le commerce avec l'étranger atteignit immédiatement un chiffre de 100,000 tonneaux, bien que l'on ne comptât guère plus de 150 Européens à Bangkok, et aujourd'hui 300 navires de tous pavillons sillonnent annuellement les eaux du Meinam, alors que jadis le trafic maritime du fleuve en occupait à peine une douzaine. L'importance inattendue du pavillon siamois dans ce mouvement mérite d'être signalée; car non-seulement il représente presque le tiers du tonnage total, mais plusieurs des bâtimens qui le portent ont été construits dans le pays. C'est à regret qu'il faut ajouter que jamais ce commerce ne connaîtra son entier développement tant que subsistera le déplorable système de monopoles, de fermes et de restrictions si cher à la cour de Bangkok; il suffit à

(1) *Description du royaume Thaï ou Siam*, par Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam; Paris 1854.

cet égard de parcourir l'interminable liste de droits d'exportation arrêtée avec les négociateurs européens, pour se rendre compte des sentimens de défiance dont s'inspirent évidemment les ministres siamois. De leurs progrès en économie politique dépendra l'accroissement de leur prospérité matérielle.

Leurs idées malheureusement ne sont guère tournées de ce côté au sein de l'existence oisive et endormie qui leur est habituelle, et qui, il faut le dire, est celle de presque tous les grands du royaume. Aussi le peuple mesure-t-il naïvement à l'embonpoint physique l'importance de ces privilégiés de la fortune. Leur vie intérieure est peu variée. Étendus sur des nattes et des coussins, ils fument, dorment ou mâchent le bétel, entourés de serviteurs prosternés dont la paresse semble s'accommoder à merveille de cette attitude servile en apparence. C'est le palais de la Belle au bois dormant. Le soir venu, tout ce monde sort de sa léthargie : l'heure a sonné des jeux et des divertissemens, ou bien des danses et des comédies, dites *lakhon*, pour ceux à qui leur richesse permet ce luxe. Le plus beau *lakhon* dont je fus témoin nous fut offert par le premier ministre ou *kalahom*. Nous terminions chez lui un dîner somptueusement servi à l'anglaise, lorsque les premiers sons d'un orchestre indigène suspendirent les conversations. Derrière nous venaient de s'ouvrir les portes d'une longue galerie au fond de laquelle étaient assis les musiciens. Le principal instrument était le *khong-bong*, sorte de grand harmonica circulaire dont les touches en bois assortis, résonnant sous les deux marteaux de l'artiste placé au centre, rappelaient par momens les joyeux éclats d'un carillon flamand; autour se groupaient les flûtes, les guitares et une couple de petits tambours à mains. Le rhythme était lent, cadencé, un peu étrange peut-être, mais non dénué de grâce et d'originalité. Je ne sais comment certains voyageurs ont pu insister sur l'absence d'harmonie et sur le caractère discordant de la musique siamoise. Ils n'auront probablement pas réfléchi que la différence de tonalité dont ils étaient choqués provenait d'une gamme inconnue à leur oreille, assez analogue à celle de l'ancien mode éolien chez les Grecs, et que par la même raison les instrumens qui leur semblaient faux étaient construits sur une échelle d'intervalles nouvelle pour eux. La vérité est que les Siamois, et surtout leurs voisins les Laociens, ont l'oreille remarquablement juste, et s'ils ignorent l'art de noter leur musique, en revanche il est impossible, avec un peu d'habitude, de ne pas être frappé du sentiment harmonique de leurs orchestres. Cependant les danseuses arrivaient du fond de la galerie sur deux files parallèles, figurant l'une les hommes, l'autre les femmes, tout féminin d'ail-

leurs que fût le vêtement des unes et des autres. De véritables griffes en métal, longues et recourbées, armaient les extrémités de leurs doigts, et la coiffure, sorte de mitre orientale chargée de clinquant et de pierres fausses, n'était pas la partie la moins curieuse du costume. Leur danse était mesurée, sans mouvemens vifs, parfois mimique dans les gestes, bien que sans jeu de physionomie, et toujours gracieuse. Malgré l'attrait de la nouveauté, au bout de deux heures, nous commencions à trouver monotone ce spectacle dont nos hôtes ne pouvaient se lasser, et j'allais rentrer à bord, si un message pressant du second roi ne fût venu m'avertir qu'il m'attendait dans son palais. Il était une heure du matin. Je m'y rendis en toute hâte, et ne fus pas peu surpris d'apprendre que j'avais été mandé de la sorte au milieu de la nuit, parce que sa majesté désirait savoir de moi combien de coups de canon lui reviendraient réglementairement en salut dans le cas d'un voyage depuis longtemps projeté à Singapore. Le pauvre prince devait mourir l'année suivante sans avoir connu cet honneur tant désiré.

Il fallait sortir des palais et des pagodes pour trouver la vie active de la cité. Elle se développait librement dans ces vastes bazars si chers aux Orientaux, aux longues ruelles étroites et encombrées, coupées de distance en distance par des théâtres en plein vent. Toutes les spécialités de débit y étaient représentées, ainsi que de nombreux cafés et restaurans, où les mets exposés sur des dressoirs invitaient le consommateur à prendre place aux tables du dedans; mais ces bazars n'offraient ni le profond cachet de couleur locale, ni la variété caractéristique qui distinguent les bazars du Caire, par exemple, où l'étranger erre si volontiers pendant des journées entières, sans ennui ni fatigue. C'est sur le fleuve d'ailleurs qu'est le commerce qui donne véritablement à Bangkok une physionomie propre. Là s'élèvent, le long des rives, les *go-downs* des négocians, magasins qui reçoivent les riches chargemens des navires mouillés sur une interminable ligne au fil du courant; là sont amarrées sur la berge, pendant des milles entiers, des rangées de boutiques flottantes du plus curieux aspect, tandis que des centaines de pirogues montées par des Chinois circulent dans cette foule aquatique en offrant leur marchandise de porte en porte, car le Chinois est ici le pourvoyeur de tous les besoins. Quant aux promenades par terre, assez restreintes par suite du petit nombre de routes, elles présentaient un intérêt d'un autre genre. Souvent le but en était le palais du premier roi, avec la magnifique pagode qui en dépend, au pavé recouvert de nattes d'argent; nous y admirions deux riches figures de Bouddha, l'une en or massif de quatre pieds de haut, l'autre qu'on prétend faite d'une seule émeraude, mais qui

est en réalité de jaspe vert et évaluée à plus d'un million. Devant ce palais était une collection de cages peuplées d'animaux féroces, au nombre desquels deux tigres de la plus belle venue nous inspiraient une certaine inquiétude, menacés que nous nous savions de les avoir pour compagnons de route à bord de notre aviso; l'intention du roi était d'en faire don à l'empereur Napoléon. Non loin de là s'alignaient les écuries des éléphans, vastes hangars aux portes immenses, où l'on voyait ruminer ces gigantesques prisonniers, étroitement attachés à leur poteau par un pied de devant; parmi eux, un vétéran des guerres de Cochinchine, couvert de blessures, se faisait remarquer par une taille vraiment extraordinaire. Enfin parfois nous poussions au-delà de la muraille crénelée qui ceint la ville, jusqu'à l'emplacement où sont brûlés les cadavres sur des blocs de maçonnerie construits à cet effet. L'odeur caractéristique qui s'échappait de ce triste lieu envoie perpétuellement au loin des effluves nauséabondes. J'ignore si la crémation est destinée à s'introduire un jour dans nos mœurs, mais il faudrait pour cela que le détail matériel en fût singulièrement perfectionné, et je ne crois pas que les prôneurs les plus ardens de ce système prétendent jamais nous l'infliger tel qu'on le pratique à Siam. C'était une consolation pour nous, en quittant ces hideux bûchers, de retourner visiter le cimetière chrétien, à l'éclatante végétation tropicale où s'agitait un monde d'oiseaux et d'insectes; cette vie éternelle de la nature rendait la mort presque souriante.

On a souvent signalé le contre-sens du nom que les Siamois se donnent de *Thaï*, hommes libres, alors que, de l'aveu général, un tiers au moins de la population est esclave. A cela l'on peut répondre que cette servitude diffère essentiellement de l'idée que nous nous en faisons; elle est la plus douce et la plus mitigée qui ait jamais existé, et de plus elle est si bien entrée dans les mœurs de la nation, qu'une des catégories d'esclaves, non la moins nombreuse, ne vit dans cette condition que par suite de ventes volontairement consenties de part et d'autre. Sauf en quelques cas exceptionnels, l'esclave étant toujours libre de se racheter à un prix très modéré (144 francs pour une femme, 168 pour un homme), le contrat qui le lie à son maître peut être considéré comme un simple engagement de travail domestique; cela est si vrai qu'il lui arrive rarement d'invoquer les lois protectrices qui le défendent des mauvais traitemens. Aussi est-ce moins dans le fait même de l'esclavage qu'il faut chercher la cause de l'infériorité trop réelle de la race siamoise que dans son incurable esprit d'inertie. Ce qu'elle est aujourd'hui, il semble qu'elle l'ait toujours été, et que toute aspiration vers le progrès lui soit étrangère. Ce peuple est sans

passions, dit l'évêque Pallegoix; on ne saurait mieux le caractériser, car on ne peut donner le nom de passion au frivole amour du plaisir qui seul a le don de le faire sortir de son indolence. Gouvernement et religion, tout a contribué à priver de ressort cette nature apathique, tout, jusqu'à la douceur du climat, jusqu'à la fertilité du sol, qui ne laissent nulle place aux soucis du lendemain dans les préoccupations de la vie matérielle. Il est difficile de prévoir l'heure du réveil pour une nation chez laquelle ne vibre aucune corde sensible.

III.

Le temps des voyages de découvertes est passé. Bien des marins le regrettent, et verraient volontiers l'imprévu continuer à jouer un rôle dans leur vagabonde existence. La seule ressource qui reste à ces dévots d'un autre âge est de se rejeter sur ce que l'on pourrait appeler la monnaie des grands voyages de jadis, et sur les reconnaissances partielles qui se présentent encore dans certaines mers du globe, bien qu'elles y deviennent chaque jour plus rares. Notre planète a été trop bien cadastrée par les générations diverses d'explorateurs nautiques qui s'y sont succédé, pour laisser désormais à personne l'espoir d'attacher son nom à quelque terre nouvelle; mais parfois, à l'écart des grandes routes maritimes incessamment battues, quelque ligne de côte sera restée ignorée ou du moins oubliée, quelque golfe aura été dédaigneusement négligé par le voyageur impatient d'arriver. C'est là que de loin en loin peuvent encore trouver à glaner quelques maigres épis les admirateurs de Cook et de Lapeyrouse. S'ils ne recueillent nulle part la gloire de la découverte, au moins ont-ils la consolation, dans l'étroite mesure que comporte notre époque, d'être sortis de la voie commune pour vivre quelques jours de la vie d'aventures; un reflet affaibli des généreuses émotions qui animaient leurs devanciers sera venu jusqu'à eux. Ce fut notre bonne fortune de rencontrer dans le golfe de Siam un de ces coins oubliés où ne passe peut-être pas un navire en dix ans. Les deux côtes du golfe sont à peu près dans ce cas l'une et l'autre; mais sur la côte occidentale quelques ports, comme Ligor ou Patani, ont été jadis des places commerciales d'une certaine notoriété, tandis que sur la côte orientale, où nous devions nous rendre, hors d'un cercle bien étroit, rien n'est connu. Nous étions assurés d'avance de n'y être point troublés dans nos pérégrinations.

Les Siamois, les Cambodgiens et les Annamites se retrouvent sur cette côte, échelonnés dans le même ordre qu'à l'intérieur de la

grande presqu'île indo-chinoise, c'est-à-dire qu'ici et là le Cambodge est pressé entre les deux voisins dont la tradition séculaire est de s'arrondir à ses dépens. Aussi le seul port qu'il possède, Kampot, figure-t-il en quelque sorte le sommet d'un coin qui serait encastré entre les deux états limitrophes : au nord commence le territoire siamois; au sud sont les trois provinces annamites d'Angiang, de Chaudoc et d'Hatien, si malencontreusement rétrocédées par nous à la cour de Hué en 1863. Le principal port siamois sur ce littoral est Chantabon; celui des Annamites, Hatien. Enfin devant la côte, à peu près parallélement au système de montagnes de l'intérieur, s'étend un rideau d'îles et d'îlots, au large duquel passent les navires qui vont à Bangkok. Rien de plus riant que cet archipel, dont on avait eu l'heureuse idée de nous prescrire l'exploration. Souvent, le soir venu, après le travail de la journée, nous nous arrêtions pour la nuit dans quelque baie verte et bien fermée, où, tandis que le soleil s'abaissait à l'horizon, les canots envoyaient le monde à terre. Ici les matelots tendaient la seine, et la halaient au rivage chargée de poisson, ou bien encore ils s'approvisionnaient abondamment des huîtres savoureuses qui couvrent les rochers du golfe; là les chasseurs par leur fusillade réveillaient de leur long sommeil des échos peu accoutumés aux bruits de l'homme. Il était rare en effet de rencontrer aucun vestige humain sur ces îles, fréquentées seulement de loin en loin par quelques pêcheurs d'holothuries (1) ou par quelques chasseurs de ces nids d'hirondelles de mer, qui se vendent jusqu'à 160 francs la livre, et nul sentier n'y facilitait l'accès de la forêt, qui reflétait dans la mer ses épais massifs de verdure au-dessus d'une étroite lisière de plage sablonneuse. Des semaines se succédèrent ainsi sans voir un navire et sans que cet isolement nous pesât, satisfaits que nous étions des charmes primitifs de notre vie océanienne. Seule, la dernière de ces îles était habitée : de beaucoup la plus grande du golfe, nommée par les Siamois Koh-Dud, par les Cambodgiens Koh-Tron, par les Annamites Phu-Kloc, elle appartenait à ces derniers comme formant l'extrémité méridionale de l'archipel. Des deux villages qui s'y étaient créés, un avait été récemment pillé et brûlé par des pirates. Ce qui en restait n'était pas le hameau abandonné du poète anglais; c'était moins encore, une éclaircie dans le bois, un sentier conduisant à la plage, quelques poteaux indiquant la place des cases, et au centre les murs noircis de la pagode déjà envahis par la végétation. L'heureuse situation de l'autre village l'avait préservé de ce triste sort. Rien n'en paraît au dehors qu'un rideau de

(1) Espèce de zoophytes de la classe des échinodermes.

pins, ombrageant une pelouse de parc dont la mousse élastique semble disposée pour quelque scène du Décaméron. Derrière cette pelouse débouche la principale rivière de l'île, après avoir longuement promené un cours sinueux au pied des montagnes de l'intérieur. La fantaisie nous prit de la remonter en canot. Nous eûmes bientôt laissé en arrière le village, composé d'une centaine de cases, les champs qui l'entourent, et quelques défrichemens commencés au-delà; la forêt vierge semblait avoir définitivement repris possession des rives, et depuis plus d'une heure la baleinière glissait sous un sombre dôme de verdure, bruyamment escortée des bandes de singes qui se relayaient sur notre passage, lorsqu'au détour d'un coude un peu brusque nous découvrîmes avec surprise une dernière habitation, commodément assise au centre d'un enclos bien palissadé de toutes parts. Là vivait en famille depuis plusieurs années, dans une solitude absolue, un Chinois dont le parfait contentement d'esprit nous rappela le bon vieillard que Candide rencontre sur le bord de la Propontide, prenant le frais à sa porte sous un berceau d'orangers. Comme lui, notre sage ignorait le premier mot des affaires publiques, et se contentait de vendre au village les fruits de son jardin; comme lui, il nous fit offrir par ses enfans, non du kaimak piqué d'écorces de cédrat confit, comme dans Candide, mais des bananes et des ananas; comme lui enfin, il semblait qu'il eût réussi par le travail à éloigner de sa retraite l'ennui, le vice et le besoin. Singulière race que celle de ces Chinois, que l'on retrouve ici partout et sous toutes les formes, dans les villes comme dans les campagnes, manœuvres, ouvriers, colons, négocians, apportant tantôt l'industrie et la richesse, tantôt le vice ou la débauche, ou même à l'occasion, comme notre vertueux amphitryon de Koh-Tron, un édifiant exemple de philosophie pratique! Le Chinois est le Protée de l'extrême Orient.

C'est derrière Koh-Tron, dans un vaste bassin fermé par la grande terre et par les îles, que se trouvent deux des ports dont nous avons parlé, Kampot et Cancao, l'un cambodgien, l'autre annamite. Par un hasard fréquent dans l'histoire accidentée de ces pays, nous ignorions à quelle autorité nous aurions affaire en abordant à Kampot. Peu de temps avant notre arrivée, une insurrection avait éclaté de ces côtés. Les insurgés voulaient remplacer sur le trône le roi Narodom, qui avait accepté le protectorat de la France, par un aventurier prenant le titre de prince Pim, et se disant l'unique descendant de la branche aînée de la famille royale du Cambodge; le roi Narodom n'eût appartenu, selon lui, qu'à la quatrième branche. Dès le début, le gouverneur avait prudemment mis la clef sous la porte, afin de soustraire plus sûrement le représentant du roi légi-

time à toute chance d'outrage de la part des rebelles. Trouverions-nous Pim triomphant ou l'autorité de Narodom rétablie? Dans le doute, on fit prendre des armes aux douze ou quinze canotiers de l'embarcation qui devait remonter la rivière jusqu'à Kampot; c'était plus qu'il ne fallait pour conquérir au besoin toute la province. La précaution fut d'ailleurs inutile : le gouverneur n'avait eu garde de revenir; Pim s'était réfugié sur le territoire annamite, de sorte qu'à proprement parler la ville n'appartenait à personne, et nous y pûmes jouir en paix de la cordiale hospitalité de la mission française. Le père Hestrest la dirigeait depuis huit ans; chacun de nous fut d'autant plus heureux de le rencontrer que le bruit de sa captivité et de sa mort avait couru à Bangkok. Il nous conta comment son petit troupeau, composé d'une centaine de chrétiens, avait pu échapper sain et sauf aux dangers de l'insurrection; il nous fit voir sa modeste chapelle, son jardin, un orphelinat de filles qu'il avait fondé, et se montra de tout point satisfait de l'humble existence qu'il avait choisie. La ville, d'une population de 7 à 8,000 âmes, avait un air d'aisance et de propreté rare dans ces contrées. Les Chinois y étaient nombreux, indice assuré d'un certain commerce. On nous fit admirer dans le quartier officiel un palais construit l'année précédente pour le cas où le roi eût voulu visiter sa bonne ville de Kampot. C'était le vrai palais de chaume, la salle du trône ouverte à tous les vents, des hangars à lits de camp pour la suite, sans plus de luxe inutile que n'en devait comporter jadis la royauté dans les temps héroïques. Sa majesté cambodgienne avait dû venir y recevoir l'investiture de sa couronne des mains d'un délégué de la cour de Siam; mais notre influence l'emporta, le couronnement eut lieu sous nos auspices à la capitale du Cambodge, et le palais de Kampot, lorsque nous le visitâmes, n'avait pas encore été honoré de la présence du souverain.

Bien que quelques milles seulement séparent Kampot du port annamite de Cancao ou d'Hatien, les deux villes n'en ont pas pour cela plus de relations l'une avec l'autre. Hatien, qui n'est plus qu'un village insignifiant, a néanmoins joué un rôle historique au siècle dernier comme étant un des principaux centres de la colonisation chinoise dans le pays. Son nom se retrouve à plus d'une page des chroniques indigènes; elle fut peuplée et florissante, et c'est à ces souvenirs, c'est au prestige que la civilisation chinoise n'a cessé d'exercer sur l'esprit des Annamites qu'elle doit de conserver encore aujourd'hui une réputation peu justifiée d'élégance et de richesse. Cette prospérité fut l'œuvre du Chinois Mac-Gu'u, émigré de Canton vers les premières années du XVIIIe siècle, qui, après s'être solidement établi sur ce territoire, en offrit la

suzeraineté à la cour de Hué, s'en fit reconnaître gouverneur, et transmit à sa mort son autorité à son fils Mac-tôn. Peu d'années lui avaient suffi pour organiser des troupes régulières, pour élever des citadelles, percer des routes, fonder des marchés et nouer de nombreuses relations commerciales. En même temps des lettrés chinois venus du Fo-kien rédigèrent d'élégantes descriptions des plus beaux sites de la province, et donnèrent de la sorte, grâce à la popularité de ce genre de compositions littéraires, une véritable réputation à un coin de terre ignoré jusque-là. Il en fut ainsi jusqu'en 1772. Malheureusement en cette année néfaste les Siamois envahirent Hatien sous la conduite de leur roi Phaya-Tak, et se rendirent maîtres du pays jusqu'au-delà du Cambodge. Hors d'état de résister (cela, dit le chroniqueur, lui eût été aussi difficile que de mordre son propre nombril), Mac-tôn dut aller chercher du secours à Saïgon, et ne parvint à faire la paix qu'après deux années de guerre; mais les ravages de l'ennemi avaient été tels que la plupart des villages étaient déserts et le sol partout dévasté. Hatien ne s'est pas relevée de ce désastre, et, quoiqu'un canal intérieur reliant le port au fleuve du Cambodge permette d'en faire un utile débouché d'exportations, elle a perdu toute importance commerciale aujourd'hui.

Si le port siamois de cette côte, Chantabon, n'est guère plus considérable qu'Hatien, au moins l'état actuel n'y contraste-t-il pas avec l'affligeant souvenir d'une prospérité disparue. Située à quelques milles dans l'intérieur et pittoresquement échelonnée sur les bords d'une jolie rivière, la ville compterait, dit-on, de 10 à 12,000 habitans, chiffre probablement fort exagéré. A l'entrée de la rade, certains rochers, aperçus sous un point de vue particulier, présentent l'aspect très remarquable d'un lion couché; tête, gueule, crinière, oreilles, rien n'y manque, l'illusion est complète. Les champs de poivriers qui entourent les maisons, et les rizières qui s'étendent jusqu'au pied des montagnes, montrent quelles sont les cultures les plus importantes du pays. Pour nous, le principal intérêt de Chantabon gisait dans le caractère particulier et touchant de la mission française, qui y est établie depuis plus de cent ans. Composée d'Annamites venus pour chercher en ce point écarté un asile contre les guerres qui désolaient la Cochinchine au siècle dernier, cette petite communauté de 1,100 âmes a non-seulement su maintenir son individualité au sein d'une population dix fois plus nombreuse, mais, grâce aux soins assidus des missionnaires, sa position s'est peu à peu améliorée, et elle est relativement satisfaisante aujourd'hui. Le vénérable père Ranfaing, doyen de la mission de Siam, dirige cette chrétienté depuis 1838. Économisant d'année en année sur ses modestes ressources, il a trouvé moyen de faire sortir de

terre une véritable église, construite à l'européenne, et il espère vivre assez pour en poser la dernière pierre, comme il a posé la première. Je n'eus pas le courage de lui dire combien je regretterais l'humble chapelle où nous l'entendîmes officier, le mur de bambous qui l'enclôt, le toit de feuilles de palmier qui la couvre, l'autel en planches, les chandeliers de bois, les images de sainteté aux vives enluminures, et les splendides bouquets de fleurs tropicales implantées dans l'argile à défaut de vases; mais il en est ainsi même à Bankok, où la mission est restée forcément étrangère aux notions les plus élémentaires du bien-être matériel. Le roi y visitait un jour le séminaire, et, voyant qu'on avait eu recours à de vieilles nattes et à des étoffes déchirées pour remplacer les cloisons les plus indispensables à l'intérieur, il s'écria, d'après ce que raconte Mgr Pallegoix : *Collegio ni rung rang nak*, ce collége est bien guenilleux.

Parmi les établissemens créés par le père Ranfaing, l'un des plus appréciés de nous quant aux résultats, je ne l'avoue qu'en hésitant, était un couvent de femmes annamites où revivaient, par je ne sais quel miracle de tradition, les meilleurs souvenirs gastronomiques des visitandines de Gresset. Entre les mains de ces bonnes et aimables filles, le gibier, qui abonde dans le pays, alimentait notre table sous les formes les plus variées, et souvent, grâce à ces séductions culinaires unies à l'attrait d'intarissables conversations, le repas du soir se prolongeait bien au-delà des limites canoniques. L'un de nos convives habituels était une sorte de Saint-Simon ou plutôt de Dangeau siamois, qui, après avoir vécu de longues années à la cour de Bangkok, revenu des grandeurs d'ici-bas, achevait paisiblement depuis une couple d'années son existence dans une opulente retraite à Chantabon. Les bons offices de l'interprète Niû, le même qui avait accompagné le regrettable M. Mouhot dans son dernier voyage, nous permettaient de recueillir de la bouche de ce courtisan blanchi sous le harnais bien des renseignemens qui nous avaient fait défaut jusque-là. En véritables Occidentaux friands de retrouver dans tous les harems de l'Asie la voluptueuse mise en scène des *Lettres persanes*, c'était de préférence sur les mystères de la vie intérieure que se portaient nos interrogations, car si nous avions entrevu les amazones du premier roi, si nous avions même aperçu de loin quelques-unes de ses femmes passant en voiture dans une rue de Bangkok, notre science s'arrêtait là, et nous ignorions sur quelle échelle étaient organisées ces amours multiples. Notre vieil ami nous apprit que le roi Mongkut avait pour le moment trente-quatre femmes, dont vingt-sept avaient contribué à le doter de l'interminable famille que nous avions admirée en partie. La plus féconde de ces royales épouses avait eu sept en-

fans, deux en avaient eu cinq, et ces chiffres chez les autres avaient été en décroissant. Fort heureusement, à en croire les révélations qui nous étaient faites, les dépenses du sérail restent bien au-dessous de la proportion que semblerait indiquer le nombre des favorites, et les munificences de nos princes, qui se bornaient cependant à une seule maîtresse, feraient singulièrement pâlir les plus galantes prodigalités de la cour de Siam. C'est ainsi que les mémoires du temps nous apprennent que Mme de Montespan perdait au hoca et à la bassette jusqu'à 700,000 écus en une nuit : je ne sais comment s'accommoderaient d'un semblable jeu les odalisques siamoises, dont toutes les pensions réunies ne grèvent le revenu du monarque que d'une somme de 127,000 ticaux (1). La plus magnifiquement rétribuée d'entre elles reçoit 1,200 ticaux par an, et la très grande majorité 120 seulement! Outre ces trente-quatre femmes, le harem renferme soixante et quinze filles de mandarins, offertes au roi par leurs familles pour servir en qualité de dames d'honneur. Leur salaire est de 6,440 ticaux, ce qui ne donne guère à chacune que 250 fr.; il est vrai qu'il leur est permis, avec l'agrément du souverain, de quitter le palais pour s'établir et se marier, ce qui a souvent lieu. Enfin les tantes, sœurs et nièces du roi sont inscrites à ce budget pour 24,960 ticaux, les enfans pour 11,760 ticaux, et les duègnes et grandes-maîtresses, au nombre de cinq, pour 1,260. L'ensemble de toutes ces dépenses n'atteint point 440,000 francs. Les affections du second roi se sont plus spécialement concentrées sur les Laociennes, dont la réputation de beauté est d'ailleurs proverbiale dans le pays, et de ses 120 femmes, 60 sont Siamoises et 60 du Laos. A qui serait effrayé de ces chiffres, nous répondrons que les rois actuels sont loin d'entretenir dans leur sérail la même population féminine que leurs prédécesseurs, dont les femmes se comptaient par centaines; on ne peut donc qu'applaudir à ce progrès en souhaitant de le voir se continuer et servir de modèle aux grands du royaume. Le respect de la vérité oblige cependant à dire que ceux-ci se gardent bien de marcher sur les traces de leurs maîtres, et qu'on leur voit, selon leurs ressources, plus de femmes même que n'en possédaient jadis leurs ancêtres. Quelques-uns en ont de la sorte 30, 40, et même 50.

Tout en vivant loin de la cour et dans la retraite, notre mandarin, philosophe n'en avait pas moins conservé l'*otium cum dignitate*, et l'on voyait régner autour de lui dans toute son intégrité l'étiquette hiérarchique qui règle à Siam les rapports des grands avec leurs inférieurs. Ces derniers ne l'approchaient qu'en rampant, et les dialogues qu'il échangeait avec eux nous rappelaient à chaque in-

(1) Le tical vaut un peu moins de 3 fr.

stant, avec l'aide du fidèle Niù, ceux que nous a transmis Mgr Pallegoix sous la dictée d'un talapoin érudit, dans un français dont le tour naïf semble souvent appartenir aux traductions du bon Amyot. Je ne saurais mieux faire que d'en reproduire un échantillon. Il s'agit de l'entretien d'un roi et d'un page. « L'ordre du roi miséricordieux fut sur les cheveux et sur la tête de M. Saraphet Phakdi, disant : Monsieur Saraphet, équipe-moi un navire et charge-le tout à fait. — M. Saraphet reçut l'ordre en disant : Mon auguste seigneur, je reçois vos ordres sur mes cheveux et sur ma tête. — Il adora, sortit en rampant, et s'en fut équiper le navire; après l'avoir chargé, il revint à la cour, adora et dit : Je demande par la puissance de la poussière de vos pieds qui couvrent ma tête, l'esclave du seigneur a chargé le navire. — Le roi lui demanda : De quoi l'as-tu chargé? — Mon auguste seigneur, je reçois vos ordres; je l'ai chargé de 300 quintaux de cardamome (1). — N'as-tu chargé que cela? — Mon auguste seigneur, je reçois vos ordres. — Qu'as-tu mis de plus? — Auguste seigneur, moi cheveu de votre tête, je l'ai chargé de 30,000 quintaux de poivre. — As-tu mis du bois de sapan (sorte de campêche). — Mon auguste seigneur, j'en ai mis. — Quand mettra-il à la voile? — Mon auguste seigneur, je reçois vos ordres; il partira le treizième jour de la lune. — Règle et inspecte tout comme il faut. — Mon auguste seigneur, je reçois vos ordres. » Voici maintenant un dialogue de deux femmes. « Il y avait une fois deux marchandes : l'une s'appelait *Chëm*, l'autre *Chan*. Mme Chëm était dans le marché de la ville, Mme Chan dans le marché sur le fleuve. De grand matin, Mme Chëm descendit dans sa barque, alla au marché qui se tient sur le fleuve, vit Mme Chan qui vendait des bananes et des attes (fruit du corossolier), et elle les examina. Mme Chan, sachant certainement qu'elle voulait acheter des bananes et des attes, lui adressa ces paroles flatteuses et douces : O ma mère! mère qui viens en conduisant cette barque avec les rames, j'invite ma mère à s'arrêter ici pour acheter une partie de mes bananes et de mes attes! O madame, mère bienfaitrice, mes fruits sont beaux et invitent à les manger, ô madame! — La marchande Chëm s'arrête et demande le prix. — Or je dis : Les bananes odorantes de ma mère, combien pour un *fuang?* — Mes bananes, quarante pour un *fuang*, ô madame. — Les attes de ma mère, combien pour un *fuang*, madame? — Trente pour un *fuang*, madame. — Si ma mère n'a pas ce prix, vendra-t-elle ou non? — Comme il plaît à ma mère; marchandez, madame. — Je dirai une seule parole, madame. — Que ma mère dise cinq paroles, comme il lui plaira. — Mais bientôt la négociation dégénère en querelle : le compte est

(1) Plante qui donne des fruits trilobés d'une saveur aromatique et piquante.

trouvé inexact; il manque un *fuang*. — O madame, combien vous me dites d'injures! un *fuang* certainement n'a pas la grosseur du genou. — Oh! tu t'obstines à disputer; s'il n'a pas la grosseur du genou, pourquoi ne le cherches-tu pas? — O ma mère, je n'ai encore pu le trouver. — Tu cours après ton galant, c'est pour cela que tu ne l'as pas cherché. — O ma mère, vous m'injuriez beaucoup; vous me coupez en morceaux par vos paroles. » D'autres dialogues mettent de même en scène les talapoins, les mandarins, etc.

Outre les trois ports dont on vient de parler, il n'y a guère à citer sur cette côte que quelques villages, ceux d'Anghin et de Bangplasoï surtout, où les Européens de Bangkok viennent changer d'air et respirer plus librement la brise de mer, puis, entre Chantabon et Kampot, le bel estuaire du Compongsom, où aboutit la limite un peu vague de Siam et du Cambodge. Ce vaste bassin intérieur, fermé du côté du large par une chaîne d'îles laissant entre elles jusqu'à six passes également praticables, est sans contredit la plus belle position maritime du golfe de Siam. Peut-être le fond de l'estuaire a-t-il été jadis le siége d'une ville, si l'on en juge par quelques vestiges de forts et de routes; mais on n'y voit aujourd'hui qu'une chétive bourgade de pêcheurs séparés du reste du monde. Ce fut la dernière étape de cette tranquille croisière. Deux jours après, nous avions rallié le Meinam, et nous y mouillions en dedans de la barre, un peu au-dessus de Paknam, devant un fort abandonné, mais non ruiné, dont les blanches embrasures tranchaient sur le vert métallique des palétuviers. La carte le désigne sous le nom de *Dutch-Folly*. Construit au siècle dernier par les Hollandais de Java, qui avaient obtenu l'autorisation d'y établir un comptoir, il nous rappelait l'étrange existence des patiens et énergiques pionniers qui ont créé le commerce de l'extrême Orient. Arrivé avec une mousson, le navire ne repartait alors qu'avec la suivante; c'était assez que chaque année suffît de la sorte à un voyage. Et pendant tout le temps que durait ce long séjour, cantonné dans un étroit espace par la défiance systématique des indigènes, à Siam, comme en Chine, comme au Japon, l'exilé vivait sans se plaindre en une véritable prison. Avec quelle lenteur les journées devaient se succéder pour les pauvres matelots, mal soutenus par l'espoir d'un profit incertain dans ce trafic dont ils n'étaient que l'instrument! Mais ces *folies*, puisque tel était le nom consacré pour les factoreries de ces mers, ces folies ont été le fondement de la grandeur européenne là où elles s'élevaient, et les fous dont elles nous gardent la mémoire, comme ceux du chansonnier, croyaient au lendemain sans peut-être en avoir conscience. L'avenir leur a donné raison.

ED. DU HAILLY.

LA

PEINTURE EN ITALIE

AUX DIVERSES PHASES DE SON HISTOIRE

I.

LES ORIGINES DE LA PEINTURE ITALIENNE.

A new History of painting in Italy, by. J. A. Crowe et G. B. Cavalcaselle. London 1864-1866.

Il y a quelques années, une société d'érudits italiens se formait à Florence pour réimprimer, en les complétant par de nouveaux renseignemens, les ouvrages classiques sur l'art national. Les écrivains qui choisissaient ainsi ce rôle modeste d'éditeurs apportaient dans l'entreprise commune un grand fonds de zèle, une expérience déjà longue des études historiques aussi bien que des choses pittoresques, et par-dessus tout une sobriété archéologique et critique, un esprit de mesure fort différens de la science sans merci dont ailleurs, en Allemagne particulièrement, on aurait peut-être fait étalage. Bientôt une excellente édition des *Vies des peintres*, par Vasari, venait, grâce aux notes qui accompagnent le texte, éclaircir bien des vérités de détail, combler plus d'une lacune dans l'histoire de chaque talent et de ses œuvres, nous rendre enfin cette précieuse collection de portraits rajeunie par des retouches habiles ou enrichie par d'heureuses recherches. En même temps, d'autres savans s'attachaient à l'étude spéciale d'une époque ou d'une école. Des documens ignorés étaient mis en lumière, et, pour

ne rappeler que cet exemple, M. Gaëtano Milanesi recueillait dans son livre, bien connu aujourd'hui, sur l'*Art siennois* tous les contrats authentiques, tous les actes relatifs aux maîtres que l'ancienne rivale de Florence avait vus naître ou qu'elle avait attirés du dehors. Si louables néanmoins que fussent ces investigations, si utiles qu'en dussent paraître les résultats, le tout n'arrivait encore qu'à augmenter la somme des matériaux dont se composerait l'ensemble d'un monument à la gloire de la peinture italienne. Il restait à coordonner et à mettre en œuvre ces élémens épars, à réunir dans le cadre d'une histoire générale ces épisodes ou ces détails biographiques; il s'agissait en un mot de combiner tant de conquêtes isolées, tant de découvertes partielles, de manière à présenter les faits dans leur succession chronologique et les progrès des différentes écoles italiennes en regard ou à la suite les uns des autres.

Un écrivain anglais et un écrivain italien, M. Crowe et M. Cavalcaselle, se sont imposé cette tâche. Leur collaboration nous avait valu déjà un livre très instructif sur *les Anciens peintres flamands*; en s'associant de nouveau pour écrire l'*Histoire de la peinture en Italie*, les deux érudits n'ont fait qu'appliquer à un plus vaste sujet, que continuer dans un travail plus important à tous égards la méthode judicieuse et les procédés exacts qui caractérisent leur premier ouvrage. Comme celui-ci, l'*Histoire de la peinture en Italie* se recommande par la sûreté des informations, par la justesse des aperçus techniques, par une attention scrupuleuse à n'omettre dans le récit aucune indication sur les vicissitudes de l'art, sur l'authenticité des traditions ou des œuvres; mais ce récit, presque exclusivement à l'adresse des gens qui savent en partie déjà et qui peuvent comprendre à demi-mot, n'est pas exempt au fond d'une sorte de rigorisme didactique et dans la forme d'une certaine aridité. On serait mal venu sans doute, — les auteurs le déclarent eux-mêmes dans leur préface, — à chercher ici cette souplesse de l'imagination et du langage qui ajoute une rare valeur littéraire aux enseignemens fournis par Vasari. On n'y trouvera même pas cette animation, d'ailleurs un peu systématique, avec laquelle Baldinucci, Malvasia, Ridolfi et quelques autres écrivains du XVIIe siècle s'efforcent chacun de soutenir une thèse et de plaider au nom de la vérité historique pour la suprématie pittoresque de Florence, de Bologne ou de Venise. En revanche, l'ouvrage de MM. Crowe et Cavalcaselle a le mérite d'exposer clairement tous les événemens accomplis dans le domaine de l'art italien et d'en faire pressentir la signification relative sans aucun parti-pris arbitraire, sans autre préoccupation apparente que le désir de nous donner des notions précises et de ne rien avancer qu'à bon escient. Peut-être l'histoire ainsi traitée

garde-t-elle un peu trop les stricts caractères de la narration; peut-être cet extrême désintéressement personnel ne laisse-t-il pas de compromettre parfois l'autorité du juge ou l'influence du critique, et de réduire presque la fonction de celui-ci au simple rôle d'un chroniqueur. Ne nous en plaignons pas trop au surplus. L'habitude de s'effacer derrière les gens ou les souvenirs qu'on ressuscite n'est pas si fort dans les inclinations de notre temps que la contagion d'un pareil défaut nous semble en réalité un danger bien redoutable. Qu'il nous suffise donc d'en avoir indiqué quelque chose dans le cas particulier dont il s'agit. Cette réserve une fois faite sur la nature des procédés d'exécution adoptés par MM. Crowe et Cavalcaselle, il ne nous reste plus qu'à louer ce qu'il y a dans leur savant travail de logique au point de vue de la composition, de foncièrement sain au point de vue des doctrines. Nous avons le devoir surtout de rendre hommage à d'aussi studieux efforts pour mettre en lumière toutes les circonstances historiques et pour contrôler tous les détails que le sujet comporte, de manière à ne laisser de place nulle part à une tradition équivoque ou à un renseignement suspect.

Suit-il de ce qui précède qu'avant l'*History of painting in Italy* aucun livre n'existât sur la matière, et qu'en Italie même tout se réduisît à quelques travaux partiels, à des études plus ou moins étendues sur la vie de certains maîtres ou sur la marche isolée de certaines écoles? On ne saurait sans injustice oublier ainsi plus d'une entreprise antérieure à celle que poursuivent MM. Crowe et Cavalcaselle, et moins qu'aucune autre la très estimable *Histoire de la peinture italienne* dont l'abbé Lanzi achevait la publication en 1809. Trente ans plus tard, l'auteur de plusieurs romans et de poésies dont on n'a pas oublié le succès, M. Rosini, reprenait le même thème, et le développait à son tour avec un talent littéraire assez remarquable pour dissimuler à peu près sous les dehors de la certitude les secrètes hésitations du goût pittoresque ou du savoir. Toutefois ni Lanzi malgré son érudition et la netteté de son esprit, ni M. Rosini malgré les séductions de son style, n'avaient si bien épuisé le sujet que rien après eux ne restât plus à tenter. Les deux écrivains d'ailleurs pouvaient-ils deviner le mouvement archéologique qui devait suivre, et profiter à l'avance des découvertes que d'autres allaient faire? Au point où se trouvaient de leur temps la science et la critique, ils étaient en mesure de retracer avec une précision suffisante l'histoire de la peinture italienne à partir de la seconde phase de la renaissance; mais pour ce qui intéresse les origines mêmes de l'art national, pour tout ce qui appartient à la période d'incubation en quelque sorte et aux phénomènes de l'éclo-

sion, les données certaines leur faisaient à peu près défaut, ou elles se résumaient dans quelques témoignages dont, Séroux d'Agincourt excepté, personne au commencement de ce siècle n'avait encore paru tenir grand compte. Survinrent en Allemagne les travaux de Rumohr, de Kügler et de plusieurs autres, en France quelques essais diversement intéressans, en Italie enfin les recherches entreprises par les érudits dont nous rappelions tout à l'heure la persévérance féconde et le zèle. Désormais la question était, sinon résolue, au moins en bonne voie de solution, et l'attention publique en éveil. En nous parlant de tel vieux maître *trecentista* dont nos pères auraient peut-être ignoré jusqu'au nom, on ne courrait plus le risque de s'adresser à des esprits indifférens ou défavorablement prévenus; en remontant aux époques primitives, aux incunables de la peinture en Italie, on n'aurait plus à craindre d'outrager par un semblant d'ingratitude la gloire des maîtres souverains et l'admiration due aux époques qu'ils ont illustrées.

MM. Crowe et Cavalcaselle ont jugé avec raison le moment propice pour continuer à cet égard la justice et pour achever de consacrer tous les souvenirs d'un passé trop longtemps raccourci à plaisir ou involontairement méconnu dans plusieurs parties essentielles. Les volumes de leur ouvrage aujourd'hui publiés et comprenant la série des faits et des travaux qui se succèdent avant le siècle des progrès suprêmes sont, jusqu'à présent, le précis le plus exact, l'ensemble d'informations le plus complet que l'on nous ait donné sur ce sujet. Sans songer à résumer dans un simple article une histoire aussi compliquée de détails, encore moins à recommencer ce qui vient d'être fait et bien fait, nous voudrions indiquer quelque chose des caractères qui distinguent ou des mérites qui recommandent les débuts de la peinture en Italie. Peut-être, même en dehors de l'occasion fournie par la nouvelle publication, un pareil essai ne sera-t-il pas sans opportunité à l'heure où nous sommes. On se souvient de certaines conjectures ou appréciations critiques qui se sont produites récemment, de certains efforts, aussi brillans d'ailleurs que hasardeux, pour approprier l'art italien et son histoire aux exigences de la fantaisie humoristique. A ceux qui ne veulent reconnaître dans les plus nobles monumens de la peinture italienne que des portraits ressemblans de « l'animal humain, » comme aux gens qui pourraient être tentés de les croire sur parole, ne convient-il pas de rappeler par des exemples irrécusables la tradition toute contraire fondée dès les premiers jours, et se continuant ensuite, se confirmant à mesure que les formes d'expression s'améliorent, à mesure que l'habileté pittoresque grandit? Aux théoriciens de l'incrédulité en matière de génie et d'inspiration per-

sonnelle, tels progrès imprévus, tels travaux en éloquent démenti avec les coutumes du moment répondront que les belles œuvres ne dépendent pas uniquement des bonnes conditions environnantes, que tout, dans le domaine de l'art, n'est pas affaire de mœurs et de milieux, de fluides ambians et d'atmosphère. Encore faudrait-il, à côté et au-dessus de ces influences inhérentes à la civilisation ou au climat, pressentir l'élément mystérieux qui les féconde, et qui des dons faits en apparence à tous tire en réalité un privilége pour quelques-uns. Là, comme ailleurs sans doute, « l'esprit de Dieu souffle où il veut, » et l'ambition nous semblerait étrange de prétendre en régler les caprices, ou de s'armer de l'histoire qui les proclame pour en nier, pour en anéantir l'action.

I.

D'où vient par exemple qu'après tant d'années d'engourdissement et de sommeil l'art se soit réveillé comme en sursaut sous la main du sculpteur Nicolas de Pise, ou que, un peu plus tard, le génie de Dante ait converti tout à coup en un fleuve de poésie l'humble source qui n'avait jailli encore que pour alimenter la veine des premiers poètes franciscains? A ne parler que de la peinture et des peintres, pourquoi un Duccio à Sienne ou avant lui un Cimabue à Florence fait-il, du jour au lendemain, oublier ses prédécesseurs, et réussit-il à s'emparer de la renommée, comme d'autres, vers la même époque, se saisissent du pouvoir politique, — de vive force et sans perdre leur temps à chercher des prétextes? Était-ce donc que l'état des mœurs publiques à ce moment dût nécessairement susciter un pareil progrès? Rien n'annonce pourtant que les mœurs se fussent fort sensiblement modifiées dans le sens d'une réforme pittoresque, et que les traditions byzantines dont on s'accommodait depuis le bas-empire eussent commencé à perdre de leur crédit. La fameuse *Madone* de Cimabue, triomphalement promenée dans les rues de Florence en 1267, ne traduisait pas les idées et les besoins du temps plus exactement que ne les représentaient la veille les fresques ou les mosaïques exécutées suivant la vieille méthode. Elle exprimait les hardiesses d'une imagination d'élite; elle révélait, elle livrait à l'admiration de la foule un art nouveau. Reste à savoir toutefois jusqu'à quel point les innovations s'isolaient du passé ou déconcertaient les habitudes présentes, dans quelle mesure on doit à ce sujet se fier au récit de Vasari, quels précurseurs enfin avaient pu préparer la voie au peintre en qui l'on a coutume de saluer une sorte de messie de l'art italien; car tout en attribuant sa part légitime à l'action, à l'inspiration personnelle, tout en ho-

norant les élus, il faut de ce côté aussi se garder d'exagérer la justice. Il faut craindre d'arriver soi-même à prêcher le fatalisme sous une autre forme en prétendant réprouver la foi dans l'influence fatale des circonstances et des faits extérieurs.

Vasari avait, il est vrai, ses raisons pour mettre en oubli les secours venus à Cimabue du dehors et pour vanter, au détriment de quelques talens rivaux, un talent qui s'était produit sur le territoire de la république florentine. Son orgueil national pouvait y trouver son compte, et de plus Côme Ier, qui avait accepté la dédicace du livre composé par le peintre-écrivain, n'était pas homme, on le sait, à passer facilement condamnation, en matière d'histoire comme ailleurs, sur un acte d'indépendance ou de franchise. La gloire du pays qu'il gouvernait lui semblait trop bien inféodée à celle de sa famille et à la sienne pour qu'il consentît à entendre parler de progrès accomplis au-delà des murs qui avaient vu naître les Médicis. De là sans doute la partialité de Vasari en ce qui concerne la révolution opérée par Cimabue et le silence presque absolu qu'il garde non-seulement sur les origines de la peinture dans l'Ombrie ou dans la Lombardie, mais même sur ce qui se passait à Sienne et à Pise à l'époque où ces vieilles républiques toscanes n'appartenaient pas encore au duché de Florence. Et cependant, quels que soient à cet égard les calculs prudens du courtisan de Côme ou, si l'on veut, ses dénis de justice, avec quelque zèle qu'il travaille à célébrer, à surfaire peut-être les mérites du fondateur de l'école florentine, ces mérites sont assez considérables en eux-mêmes pour légitimer, pour excuser au moins des opinions aussi exclusives et pour ne compromettre à peu près que la chronologie dans les erreurs qu'elles ont accréditées. Toutes les rectifications archéologiques, toutes les découvertes dues à la patience ou à la sagacité des érudits modernes ne sauraient en effet infirmer le témoignage de Vasari que sur quelques points de détail. Que Cimabue n'ait pas, à proprement parler, « fait briller les premiers rayons de la peinture, » comme son complaisant biographe le croit ou feint de le croire, — que de son temps ou même avant lui il y ait eu ailleurs qu'à Florence des peintres dont les efforts méritent d'être rapprochés des siens, — cela maintenant n'est plus douteux; mais il est certain aussi que la *Madone* de Santa-Maria-Novella et la *Madone* du Louvre ont une éloquence pittoresque qui manque aux autres œuvres contemporaines, que les tableaux authentiques de Giunta à Pise, de Guido à Sienne, de Coppo di Marcovaldo ou de tels anciens *maîtres imagiers* récemment recommandés à l'attention n'accusent que des intentions de progrès relativement timides, qu'en un mot si Cimabue n'est ni le premier, ni le seul réformateur

de la peinture italienne au XIIIe siècle, il n'en demeure pas moins le plus remarquable par le talent, le plus influent par les exemples. A ce titre, la renommée exceptionnelle qu'on lui a faite ne doit pas paraître usurpée, et le tort n'est pas grand après tout d'avoir quelque peu négligé pour elle des réputations moins visiblement justifiées, des droits moins sûrement établis.

Il arrive bien rarement au surplus que la postérité se méprenne absolument en pareil cas, et qu'en s'obstinant dans la reconnaissance envers la mémoire d'un homme, elle ne fasse que perpétuer un préjugé. Sa gratitude peut être à quelques égards excessive, mais elle a au fond pour principe un juste instinct de la vérité et comme une fidélité naturelle aux souvenirs dignes de prévaloir. Que n'a-t-on pas tenté, depuis un demi-siècle, pour déposséder de leur gloire Gutenberg et Finiguerra! Que de pièces retrouvées et produites pour démontrer que les deux prétendus inventeurs de l'imprimerie et de la gravure avaient eu chacun des devanciers! Et pourtant, malgré ces preuves authentiques, malgré les fragmens des *Donats* conservés à Harlem et les estampes allemandes ou néerlandaises antérieures aux nielles florentins, les noms de Gutenberg et de Finiguerra continuent à bon droit de personnifier la double découverte. Les *Lettres d'indulgence*, imprimées en 1454, et l'épreuve de la *Paix*, gravée deux ans auparavant, n'ont pas cessé et ne cesseront pas d'en représenter les premiers résultats, parce que ces beaux monumens de la typographie et de la gravure marquent la fin des essais préalables et de la période des tâtonnemens, parce qu'ils installent l'art et un art désormais sûr de lui-même là où l'on n'aurait pu surprendre que les présages d'une industrie incertaine et, pour ainsi parler, des procédés en formation.

Les priviléges attribués par l'opinion à Cimabue ont une raison d'être analogue. Il y a de l'intérêt sans doute, il y a surtout pour l'historien un devoir de conscience à contrôler les traditions, à rechercher, par-delà les succès consacrés, les symptômes qui permettent de les pressentir ou les faits oubliés qui les expliquent. Il ne faut pas toutefois que le goût des réhabilitations et des découvertes dégénère en prévention systématique contre ce qui a été généralement admis, et que, sous prétexte de rétablir la succession des choses, on arrive en réalité à intervertir l'ordre ou à méconnaître l'importance relative des talens. Nous n'affirmerions pas que MM. Crowe et Cavalcaselle aient toujours su se préserver des tentations de cette espèce. Peut-être le plaisir de reconquérir sur l'oubli quelque œuvre ou quelque nom les a-t-il parfois un peu distraits d'autres tâches moins neuves, mais plus utiles encore. En tout cas, si cette prédilection pour certains problèmes archéologiques ne

laisse pas de s'accuser un peu trop dans leur livre, elle a cet avantage d'y introduire un enseignement fondé sur des preuves et de substituer, en face des questions obscures, l'examen direct et l'analyse à la méthode dédaigneuse ou aux procédés superficiels adoptés par la plupart des écrivains antérieurs.

A n'envisager que le côté essentiel des événemens et des progrès, on ne risquera donc pas de partager une erreur en se conformant à l'opinion commune qui fait des dernières années du XIIIe siècle le point de départ de la renaissance italienne et du nom de Cimabue le signe principal de ce mouvement. Les origines de la peinture moderne remontent en effet à cette époque, mais il ne suit pas de là que, depuis l'antiquité, l'art ait cessé d'exister en Italie; il ne s'ensuit pas que tout soit à mépriser dans les anciens monumens de la peinture chrétienne, dans ces œuvres, expressives à leur manière, que l'école dite byzantine multipliait sur les murs des basiliques ou sur le vélin des manuscrits. A une époque plus reculée encore, avant le temps où le christianisme, entrant en possession légale des édifices de Rome païenne, en sanctifie les voûtes au grand jour par les scènes religieuses figurées sur le champ d'or des mosaïques, les pinceaux qui décorent en secret les catacombes consacrent à la fois les préceptes de la loi nouvelle et le programme pittoresque conforme à cette loi. On connaît, au moins par les reproductions publiées en France il y a quelques années, les peintures qui ornent les cimetières de Sainte-Agnès, de Saint-Calixte, tant d'autres parties de la Rome souterraine. Ne faut-il voir dans ces reliques des premiers âges chrétiens que les rudes essais d'un art impuissant à se définir, et se parant, faute de mieux, d'une sorte d'orgueilleuse ignorance? Ou bien les peintres des catacombes ne sont-ils, ainsi qu'on l'a prétendu, que les imitateurs maladroits de la manière antique, les continuateurs de certaines formules dont ils songent seulement à détourner le sens, et qu'ils approprient tant bien que mal à l'interprétation des livres saints, comme ils s'en seraient servis naguère pour traduire la mythologie?

De ces deux opinions, ni l'une ni l'autre ne serait rigoureusement exacte. Il est certain qu'au point de vue de la correction matérielle et de la vraisemblance, les scènes représentées sur les murs des catacombes accusent en général chez ceux qui les ont peintes plus d'inexpérience confiante, plus de naïve supercherie que d'habileté; il est certain aussi qu'en bien des occasions le besoin d'innover se concilie ou se confond avec un respect traditionnel pour de vieilles habitudes, et que, par un mélange singulier au premier aspect, les décorateurs de ces hypogées chrétiens utilisent quelquefois sans scrupule les procédés d'ornementation profane, les types même

des personnages de la fable, pour célébrer la défaite du paganisme et l'avénement du Sauveur. Qu'importe après tout, si une inspiration originale et sincère se fait jour sous ces dehors d'emprunt ou sous ces formes d'expression incomplètes, si, malgré l'imperfection des moyens employés, on discerne ici des intentions morales d'un ordre supérieur, un ensemble de sentimens et d'idées vivifiant l'art, épuisé ou immobilisé dans le matérialisme, en renouvelant les sources, en émancipant l'esprit? Les fresques que recèle Rome souterraine méritent d'être comptées parmi les monumens les plus intéressans de la peinture dans tous les temps et dans tous les pays. Pour ne parler que de la peinture italienne, elles marquent dans l'histoire de celle-ci l'ère de l'affranchissement ou plutôt la période des premiers essais d'indépendance compliqués d'un attachement involontaire à certaines coutumes du passé. Elles sont, en un mot, un souvenir et une promesse, à peu près comme les écrits des pères de l'église, au milieu du conflit de deux civilisations, en reflètent la double physionomie, en résument à la fois les influences, et traduisent les espérances du monde qui commence dans la langue même du monde qui vient de finir.

Nous n'avons pas à insister sur l'importance archéologique des documens fournis par les catacombes. Ce que nous voulons rappeler seulement, c'est le caractère particulier de certains progrès accomplis dans l'ombre de ces nécropoles; c'est la profondeur et la douceur d'expression qui donnent à ces chœurs d'hommes et de femmes en prière une signification intime, imprévue, bien décidément différente de la majesté ou des élégances accoutumées de l'art antique. Dans les peintures des catacombes l'expression de la vie morale prédomine : elle prévaut si bien sur la forme matérielle que celle-ci semble se dérober et comme s'évaporer sous le rayonnement de ce foyer intérieur. Un penseur délicat, Joubert, a dit en parlant de lui-même qu'il avait aux yeux de ses amis « l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut. » Et Joubert a dit encore : « Tout œil est beau quand il regarde le ciel. » Appliqués aux figures tracées par les premiers chrétiens, ces deux mots en définiraient avec justesse l'aspect et les caractères. La beauté physique en effet, la force, la santé même sont à peu près absentes de ces images non pas grêles et maladives à la façon de certains types du moyen âge, mais inconsistantes dans l'extrême simplicité de leurs apparences comme des ébauches où le pinceau ne se serait préoccupé encore ni du relief, ni du modelé. Des contours enserrant tant bien que mal des teintes presque plates et assez souvent débordés par elles, quelques lignes esquissées du bout du pinceau et indiquant soit les doigts des mains et des pieds,

soit les plis intérieurs des draperies, voilà ce qui suffit aux artistes chrétiens des premiers siècles pour représenter les formes du corps ou les détails de la nature inanimée. En revanche, avec quel soin pieux, avec quelle ardente bonne foi ne s'appliquent-ils pas à traduire sur le visage les secrets des profondeurs de l'âme, à rendre la prière et l'adoration du cœur visibles sur ces fronts enivrés de ferveur, sur ces lèvres qui frémissent d'amour en parlant à Dieu, dans ces regards surtout qui se détournent de la terre pour s'emparer du ciel et interroger l'infini!

Ainsi, malgré ce qui survit et se continue des traditions antiques dans l'ordonnance des scènes ou dans les parties purement décoratives, les peintures des catacombes ont leur physionomie propre, leur originalité; malgré l'insuffisance ou les incorrections du dessin, elles tendent à un perfectionnement de l'art en ce sens qu'elles en élèvent le niveau moral et en confirment l'action spiritualiste. C'est là ce qui en constitue le mérite, c'est par là qu'elles commandent l'étude et le respect. Elles en sont dignes encore à un autre titre, car elles marquent un moment d'inspiration sincère, — un temps d'arrêt dans la décadence, entre l'époque déshonorée qui s'ouvre pour le vieil art romain avec le règne de Commode et la période stérilement féconde, stationnaire dans l'imitation des exemples importés de l'Orient, qui, depuis les premiers successeurs de Constantin jusqu'au XIIIe siècle, représentera en Italie la vie de la peinture chrétienne. Plus d'autre ambition alors chez les artistes que celle de reproduire, comme autrefois les Égyptiens, d'invariables formules hiératiques; plus d'efforts en dehors de certaines règles conventionnelles établies et acceptées une fois pour toutes. Au lieu de la naïve éloquence des débuts, la peinture, à mesure que les années et les siècles se succéderont, n'aura qu'un langage d'emprunt, un style appris, artificiel, mécanique, si bien que, jusqu'au jour où elle commence à se régénérer sous les pinceaux des artistes toscans, elle semble réduite à l'état d'un simple moyen industriel. L'art ne consiste plus que dans la combinaison et l'enchâssement de petits cubes en pierre ou en verre; les peintres ne sont plus que des mosaïstes, et de même que les couleurs naturelles des matériaux donnés dispensent ceux qui les emploient de faire par eux-mêmes acte de coloristes, le programme symbolique dont il s'agit simplement de transcrire les termes interdit ou épargne à chacun les tentatives en vue d'une représentation plus expressive ou plus vraisemblable, d'un progrès, quel qu'il soit, de l'imagination, de la science ou du goût.

Et cependant quelles espérances cet art de la mosaïque ne paraît-il pas autoriser d'abord! Avec quelle simplicité robuste, avec

quel surcroît de franchise des procédés aussi compliqués ne servent-ils pas à traduire publiquement, à transporter sur les murs des églises les intentions et les pensées figurées jusqu'alors dans le mystère des catacombes! Le style de l'antiquité rajeuni par le sentiment chrétien, l'ampleur et la majesté des formes alliées à une expression morale pénétrante, voilà ce qu'on trouve dans les plus anciennes mosaïques romaines et particulièrement dans la belle mosaïque du IVe siècle qui orne l'église de Sainte-Pudentienne : œuvre aujourd'hui célèbre, naguère encore bien peu connue et que, même avant MM. Crowe et Cavalcaselle, des écrivains français avaient eu le mérite de venger de l'injuste oubli où elle était tombée.

Poussin, dit-on, admirait beaucoup la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Rien de plus vraisemblable. L'imposante distribution des lignes, la beauté grave de la figure du Christ assis sur son trône de gloire et ayant à ses côtés saint Pierre et saint Paul, la grandeur du geste que font les deux sœurs, sainte Pudentienne et sainte Praxède, pour couronner les deux apôtres, la symétrie sans inertie avec laquelle les autres personnages sont groupés, tout, jusqu'à ce caractère de fermeté voisin de la rudesse empreint sur quelques visages, correspondait trop bien aux instincts du maître ou aux habitudes de son mâle génie pour qu'une pareille prédilection ait de quoi nous étonner. Le moyen toutefois de supposer que Poussin tînt en aussi haute estime les mosaïques postérieures d'un siècle à l'époque de Constantin, celles par exemple que l'on voit dans la nef de Sainte-Marie-Majeure et à plus forte raison les nombreux travaux du même genre qui, du VIe siècle au XIIIe, revêtent les absides des basiliques? Quelle que fût, en matière de peinture religieuse, sa légitime aversion pour les types doucereux choisis par certains artistes de son temps, — pour ce qu'il appelle dans une de ses lettres « les apparences d'un *torticolis* ou d'un *père Douillet*, » Poussin ne devait guère mieux s'accommoder de ces âpres dehors donnés aux personnages sacrés par les mosaïstes du bas-empire, de ces décorations farouches où l'expression de la sainteté, de la majesté divine n'est plus que celle d'une intraitable dureté. Que sont devenues ces virginales figures d'adolescens, — le *Bon Pasteur*, *Jonas*, les *Apôtres*, — que les chrétiens traçaient autrefois sur les voûtes des catacombes, comme ils se représentaient eux-mêmes, dans la première fleur de l'âge, exprimant ainsi la régénération de l'âme par la jeunesse des traits et du corps? Que reste-t-il des souvenirs de l'antiquité vivifiés par la foi qui, dans les mosaïques primitives, disciplinaient le style et le préservaient si bien des exagérations et de l'emphase? Toute velléité de progrès s'est anéantie, tout s'est immobilisé dans la routine. La nuit se fait

pour l'art italien vers les dernières années du IVe siècle, comme, près de quatre siècles et demi plus tard, après Charlemagne, l'aurore d'une civilisation imprévue s'éteint et disparaît dans les ténèbres qui s'appesantissent de nouveau sur le monde. On pourrait dire de la longue période qualifiée à tort ou à raison de byzantine (1), que malgré tant de travaux accomplis, malgré sa fécondité somptueuse, elle ne réussit en somme qu'à installer officiellement, à légitimer la barbarie, et que, loin d'ouvrir à l'art des horizons nouveaux, elle le circonscrit et l'emprisonne dans le champ clos de l'imitation banale, dans le cercle étroit des règles, des formules, des recettes, une fois transmises ou imposées par autrui.

Singulier contraste d'ailleurs! l'art byzantin ne commence qu'après que les persécutions contre les chrétiens ont cessé, et jusqu'à la fin il gardera une physionomie irritée, je ne sais quel aspect de colère vengeresse et de menace, comme s'il s'adressait aux ennemis de la foi plutôt qu'aux âmes qui la possèdent, ou qu'il s'agit de persuader. On dirait que ces colossales figures du Christ, aux yeux hagards, au visage respirant une sévérité implacable, que ces apôtres ou ces saints rangés aux côtés du Sauveur moins pour adorer sa présence que pour surveiller et tenir en effroi ceux qui ont franchi le seuil de l'église, on dirait que toutes ces images idéales n'ont d'autre objet que de personnifier le courroux humain et de nous

(1) La prédominance de l'élément oriental dans les œuvres d'art appartenant à cette époque est-elle en effet si absolue que le titre sous lequel on a coutume de les classer en résume exactement l'esprit et les caractères? Sans doute, par la forme des costumes, par le goût et le choix des ornemens, les mosaïques et les peintures exécutées alors en Italie attestent l'influence des exemples importés de l'Orient. Ne saurait-on pourtant sous ces habitudes acquises, sous cette imitation matérielle du style byzantin, entrevoir, au moins dans les premiers siècles, un certain fonds d'idées ou de traditions latines? Ne faudrait-il pas surtout, en ce qui concerne les siècles suivans, tenir compte des peuplades venues du nord et de l'empire exercé par elles? Ce prétendu art byzantin ne pouvait se continuer sans modification après les invasions successives des Goths et des Huns, des Vandales et des Hérules. Ce n'est plus lui qu'on retrouve à Ravenne pendant l'éclair de civilisation qui y brille sous le règne de Théodoric, en Lombardie sous Luitprand, en Sicile même et à Venise aux époques qui nous ont légué les décorations siculo-normandes de la cathédrale de Monréale et les équivoques mosaïques de Saint-Marc. Ce n'est plus lui enfin, c'est un mélange sans nom d'ignorance et d'archaïsme, c'est un amalgame des principes et des moyens pratiques les plus contraires qui défraie, jusqu'aux premiers symptômes de la renaissance, l'industrie pittoresque en Italie. Le mot byzantin, dont on se sert pour désigner dans l'histoire de l'art le temps intermédiaire entre l'antiquité et le XIIIe siècle, est donc, à vrai dire, un terme de convention. Comme le mot gothique, improprement appliqué à l'architecture de tous les édifices du moyen âge antérieurs au XVIe siècle, il comporte en réalité une signification différente de celle qu'on lui attribue; mais l'usage l'a consacré, et, faute d'un autre, il faut bien l'employer quand on aborde les questions qui nous occupent.

montrer dans les hôtes du ciel les complices de nos propres rancunes ou de nos violences. Quelle différence entre cet art atrabilaire et l'inspiration sereine dont toutes les peintures des catacombes portent l'empreinte ! Et cependant les chrétiens qui dédiaient celles-ci à la mémoire des martyrs étaient à leur tour victimes des mêmes iniquités et peut-être promis aux mêmes bourreaux. Quoi de plus naturel pour eux en apparence que de pressentir devant Dieu les châtimens mérités par leurs persécuteurs, de recommander le mal à ses colères, de chercher dans les représentations terribles du juge et des patrons célestes une amère consolation ou la sombre joie d'une vengeance? Sur les murs des catacombes, nulle trace de ces préoccupations haineuses, de ces représailles à l'adresse des meurtriers ou des tyrans : rien que des images de pardon, d'espérance et d'amour. En se réfugiant sous le sol qui porte les oppresseurs de la pensée chrétienne, l'art s'abrite aussi contre les souvenirs et les passions du monde. Il semble qu'il oublie jusqu'aux périls de la veille ou aux souffrances du lendemain pour ne se rappeler que les miséricordes divines et en célébrer les bienfaits ou les promesses dans un langage tout désintéressé des événemens terrestres, tout plein déjà des félicités de la vie future et du pressentiment de l'infini.

L'art byzantin au contraire a, dans le fond comme dans la forme, quelque chose de dominateur et d'intraitable, d'étroitement limité, puisqu'il ne sait traduire qu'un seul ordre de sentimens, puisque, au lieu d'encourager les regards et les cœurs, il ne réussit qu'à les intimider. Que les mosaïques italiennes des bas siècles intéressent la science historique ou la curiosité; que quelques-unes même, comme celles qui décorent les églises de San-Vitale et de Sant'-Apollinario-in-Classe, à Ravenne, fournissent aux artistes un peu plus que des documens sur les costumes des Romains et des barbares au temps de Justinien ou au temps de Théodoric, — l'art ayant produit cet ensemble de travaux à la symétrie farouche, à la majesté sinistre et uniforme, n'en demeure pas moins en dehors de toutes les conditions qui caractérisent un progrès. A partir du ve siècle, il n'y a de progrès que dans la décadence, ou plutôt, si les données pittoresques restent à peu près immuables depuis cette époque, la manière de les mettre en œuvre empire à mesure que les générations se succèdent pour aboutir, vers le milieu du IXe siècle, au style ultra-barbare de la mosaïque de Saint-Marc à Rome, ou deux cents ans plus tard à de pédantesques platitudes telles que les miniatures de l'*Hippocrate* et de quelques autres manuscrits conservés à Florence dans la bibliothèque Laurentienne.

En citant ce fâcheux *Hippocrate* comme un spécimen de ce qu'é-

tait la peinture en Italie à l'heure de sa plus sauvage inertie, nous n'entendons pas confondre dans le même dédain toutes les miniatures exécutées durant la période byzantine; nous voudrions encore moins accuser en lui-même un procédé qui, sans compter tant de chefs-d'œuvre futurs, avait déjà fait ses preuves, et, mieux que d'autres procédés plus ambitieux, sauvegardé et continué quelque chose des saines traditions. S'il fallait en effet, parmi les témoignages contraires que l'école byzantine nous a légués, retrouver un lointain souvenir du beau, un certain respect pour les exemples antiques, c'est dans les vignettes des manuscrits qu'il conviendrait surtout d'en rechercher les traces. Les miniatures du célèbre *Térence* et de l'*Histoire de Josué* conservés dans la bibliothèque du Vatican, celles d'un *Virgile* faisant partie de la même collection, d'autres monumens analogues appartenant à la bibliothèque de Sainte-Marie de la Minerve et aussi justement appréciés qu'exactement décrits par MM. Crowe et Cavalcaselle, prouvent qu'au VIIIe ou au IXe siècle tout dans l'art n'avait pas disparu du goût et du style antiques, et que quelquefois le pinceau des enlumineurs s'efforçait encore de s'en approprier les élémens. — Mais laisons là cette triste époque et les témoignages qui ont survécu de ses longues erreurs ou de ses velléités archaïques : il est temps de chercher à entrevoir ailleurs l'aube des jours glorieux qui se lèveront pour l'art italien, et de demander à quelques travaux du XIIIe siècle, aux essais des premiers peintres florentins et siennois, mieux que des renseignemens sur les formes de la décadence; il est temps d'interroger ces tentatives de l'esprit nouveau pour y surprendre la promesse des éclatans progrès qui vont suivre, les commencemens d'une renaissance dans le sens de la vraisemblance pittoresque, des principes antiques et de l'imitation des grands modèles.

II.

Et d'abord, il faut bien s'entendre sur la signification de ces deux mots employés en général un peu au hasard et pour les besoins de toutes les causes, — « l'imitation de l'antiquité » et « la renaissance. » Si celui-ci, conformément à l'usage qu'on en fait d'ordinaire, ne devait exprimer que le mouvement d'idées accompli en Italie dans la seconde moitié du XVe siècle, il s'ensuivrait que toutes les entreprises antérieures, tous les chefs-d'œuvre déjà produits, y compris les sculptures de la cathédrale d'Orvieto, les fresques de Giotto et le poème de Dante, appartiennent à une époque de léthargie ou de mort; il s'ensuivrait que les plus fiers édi-

fices de Pise, de Florence, de Sienne et de tant d'autres villes attestent seulement l'ignorance de ceux qui les ont construits ou la naïveté de ceux qui les admirent. D'une autre part, si les artistes italiens ont attendu la venue et l'influence des Médicis pour se préoccuper des exemples antiques, comment concilier cette initiation tardive avec les efforts inspirés par l'étude des mêmes modèles à Nicolas de Pise et à son école aussi bien qu'à Pétrarque, à Boccace, à une foule d'autres lettrés? Nous avons vu d'ailleurs que, même sous l'empire des doctrines byzantines, il n'était pas impossible de reconnaître çà et là les indices de certaines vieilles habitudes, d'un certain archaïsme, tantôt brutal, tantôt maladroit ou timide. Jusque dans cette période d'avilissement, tout souvenir de l'art ancien n'avait donc pas péri. Seulement, le peu qui en subsistait et qu'on essayait parfois de transporter sur le vélin des manuscrits ne tendait à continuer que les coutumes de la manière romaine, les procédés consacrés par quelques monumens de l'époque impériale. Malgré ses origines et les doctrines qu'elle semblait naturellement appelée à faire prévaloir, l'école byzantine ne sut rien restaurer, rien renouveler des leçons de l'antiquité grecque. Elle n'importa en Italie que la parodie de la grandeur, un goût fastueusement dépravé, la manie d'un luxe pesant sous lequel l'art disparaît et l'inspiration de l'artiste succombe.

C'est l'honneur éternel de Nicolas de Pise d'avoir, par un acte spontané de hardiesse, par un véritable coup de génie, secoué le joug de ces traditions dégénérées et d'en avoir brusquement rompu la chaîne. Les bas-reliefs d'un sarcophage grec suffirent pour lui révéler, dans le domaine de la statuaire, les secrets de la majesté sans ostentation, de la vérité sans bassesse, et bientôt les sculptures de la *Chaire du baptistère* à Pise vinrent faire justice des vieux préjugés de l'école aussi bien que de l'indifférence qu'elle témoignait pour les plus beaux exemples de l'antiquité. Nous avons eu l'occasion déjà de rappeler les titres de ce grand maître et d'indiquer, à propos de la sculpture toscane, les caractères de la révolution qu'il entreprit (1). En citant aujourd'hui son nom avant ceux des premiers réformateurs de la peinture, nous ne voulons que marquer par là le point de départ de l'art italien rajeuni et retrempé, la vraie date de sa régénération. Jusqu'à Nicolas de Pise, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du XIIIe siècle, l'antique était encore pour les artistes une lettre morte, la nature un danger, facile d'ailleurs à conjurer moyennant les prescriptions et les pratiques de la routine. Après lui et grâce à lui, les deux sources qui devaient alimen-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1865.

ter l'art moderne avaient recouvré leur vertu et n'inspiraient plus que la confiance. L'art *renaissait* en un mot depuis le jour où, en face de l'antiquité et de la nature animée, il avait appris à les contrôler l'une par l'autre, à rectifier la réalité sans la fausser et à s'élever sans lui faire perdre terre.

Cependant le succès qui avait récompensé tout d'abord les efforts de Nicolas de Pise ne pouvait être obtenu, dans les tentatives purement pittoresques, ni aussi complétement, ni aussi vite. Ici en effet les termes de comparaison faisaient défaut. La peinture antique ayant partout disparu, les peintres italiens du XIIIe siècle n'avaient pas, comme les sculpteurs contemporains, la facilité d'interpréter leurs modèles sans changer les conditions matérielles de l'exécution et pour ainsi dire la langue même dans laquelle ces modèles avaient été produits. Il leur fallait, en s'inspirant de la sculpture grecque, en approprier les formes aux exigences de procédés tout différens et rechercher, en même temps que l'imitation d'un style, les moyens propres à donner aux choses la vraisemblance et le relief. De là sans doute les indécisions du dessin et du modelé dans les tableaux postérieurs aux premiers travaux de Nicolas de Pise; de là aussi cette insuffisance ou cette absence du clair-obscur qui laisse aux œuvres de Cimabue lui-même l'aspect de l'inachèvement et une apparence presque diaphane. Rapprochées des bas-reliefs pisans, les *Vierges* peintes par le maître florentin semblent, quant aux caractères de la pratique, appartenir à une époque moins avancée. Quelque préférables qu'elles soient aux tableaux du même siècle, elles prouvent par la comparaison avec d'autres produits que le pinceau le plus habile ne possédait pas encore l'expérience et la certitude qui, depuis plusieurs années, ne manquaient déjà plus au ciseau.

Quoi de plus ordinaire d'ailleurs dans l'histoire des diverses écoles que ces timidités et ces lenteurs de la peinture en regard des progrès rapides et des hardiesses de la statuaire? Les peintres de l'antiquité grecque en étaient encore à tracer des figures monochromes, à cerner d'un inexorable contour une teinte plate pour indiquer le mouvement extérieur des lignes ou le dessin intérieur du corps humain, lorsque les sculpteurs du temple d'Égine acheminaient déjà leur art vers cette expression de beauté et de vérité suprême à laquelle il allait achever d'atteindre au temps de Phidias. Chez nous, les admirables statues qui ornent les porches latéraux de la cathédrale de Chartres ou la façade de la cathédrale de Reims sont du même âge que les figures, relativement barbares, peintes sur les verrières de ces deux édifices. Partout au XIIIe siècle l'habileté des *maîtres tailleurs de pierre* devance celle des *maîtres*

imagiers, et lorsque plus tard des artistes comme Orgagna se rencontreront pour manier à tour de rôle l'ébauchoir et le ciseau, la science dont ils feront preuve ne s'accusera ni avec la même aisance, ni avec la même autorité dans l'une et l'autre série de leurs travaux. Si hautement inspiré par exemple que se montre le peintre du *Triomphe de la Mort* au Campo-Santo de Pise, il n'a pas là au service de sa pensée des ressources d'exécution et des connaissances techniques égales à celles dont il disposera en sculptant le *Tabernacle* d'Or-San-Michele. Faut-il conclure de pareils faits que la sculpture est un art moins difficile à bien pratiquer que la peinture? La multiplicité des conditions imposées à celle-ci lui crée-t-elle, quand elles sont remplies, une prééminence et des titres qu'on ne saurait reconnaître à sa rivale? Peut-être. Le souvenir de ces faits servira du moins d'explication ou d'excuse pour le cas particulier dont il s'agit, en ôtant à la marche quelque peu en retard de la peinture italienne au XIIIe siècle l'apparence d'une anomalie.

Rien de moins languissant au fond, rien de plus énergique en soi-même que ce réveil d'un art engourdi depuis si longtemps dans le dogmatisme byzantin. Je me trompe : il y a peut-être quelque chose de plus animé, de plus imprévu que cette activité subite et ces premiers efforts du talent, ce sont les controverses auxquelles ils ont parfois donné lieu. Tant que Vasari fut la seule autorité historique à invoquer, Toscans ou non, il fallut bien que tous les Italiens se résignassent à saluer dans Cimabue le fondateur de l'école nationale et dans Florence le berceau de la peinture; mais la partialité ou les erreurs du biographe une fois dénoncées par d'autres écrivains, ce fut à qui détournerait le plus résolûment sur sa ville natale et sur quelqu'un de ses compatriotes l'honneur dont on entendait déposséder la patrie de Cimabue et le nom de celui-ci. Tandis que la cause de Bologne trouvait dans Malvasia un avocat passionné jusqu'à l'emportement, le Napolitain Dominici, le Vénitien Ridolfi, plaidaient chacun une cause contraire avec le même zèle patriotique, avec la même indignation contre les « ruses » de Vasari pour escamoter au profit de la Toscane les conquêtes et la gloire d'autrui. En Toscane même, dans notre siècle, l'accord ne fut pas d'abord mieux en voie de se faire, et, à en juger par les plus récentes publications, il ne paraît pas encore très prochain. Les écrivains nés sur l'ancien territoire toscan sont unanimes, il est vrai, pour réfuter les thèses soutenues ailleurs en faveur d'autres provinces; mais s'agit-il de choisir entre les villes et les hommes de leur propre pays, l'entente cesse, et de même qu'en sa qualité de Pisan M. Rosini essayait, il y a trente ans, d'installer Giunta de Pise à cette place où les Florentins s'obstinaient

à maintenir Cimabue, plusieurs de ceux qui défendent aujourd'hui les droits de Guido de Sienne, de Berlinghieri de Lucques ou de Margaritone d'Arezzo ne laissent pas d'obéir peut-être à quelque secrète suggestion du vieil esprit municipal, à quelque souvenir involontaire des anciennes divisions politiques et des rivalités passées.

N'y aurait-il pas un moyen pourtant de donner satisfaction à tout le monde, et de ramener, sur cette question pittoresque si vivement débattue, les opinions italiennes à l'unité que l'on poursuit ailleurs? Ce serait de distinguer entre les argumens favorables seulement à la priorité chronologique des œuvres et les preuves qui en établissent le mérite intrinsèque; ce serait, comme nous le disions en commençant, de ne plus confondre les curiosités de l'archéologie avec les symptômes de l'art, les doyens des monumens de la peinture avec les premiers-nés du talent. Plus de contestations alors, plus de querelles sur des hypothèses. Quelques vérités essentielles et manifestes auraient, une fois pour toutes, raison des interprétations secondaires ou des préjugés de parti. Tout en accordant, — ce qui ne serait ni difficile ni méritoire pour personne, puisque les dates existent, — que les peintres florentins du XIIIe siècle ont eu des devanciers à Sienne et à Pise, tout en reconnaissant même, avec un des derniers et des plus ardens adversaires de la cause florentine (1), que Vérone est en mesure de fournir sur ce point des témoignages de sa fécondité, on constaterait, en dehors de ces particularités historiques, les progrès pittoresques là où ils apparaissent effectivement : à Florence dans les tableaux de Cimabue, — à Sienne dans l'admirable série de compositions sur la Passion peinte par Duccio et que possède la cathédrale de la ville, — à Rome enfin dans les mosaïques de Santa-Maria-in-Trastevere, exécutées avant la seconde moitié du XIVe siècle par Pietro Cavallini, avec un talent digne de trouver son emploi ailleurs que dans la pratique de procédés qui désormais avaient fait leur temps.

Un des mérites du livre publié par MM. Crowe et Cavalcaselle est de tendre à simplifier en ce sens les difficultés dont on a compliqué l'histoire des origines de la peinture italienne. Quelque scrupuleux qu'y soit l'examen des questions de millésime ou l'exposé des faits que l'érudition moderne a retrouvés, cette sorte de règlement de compte avec certaines exigences du sujet n'en laisse pas moins une part principale aux enseignemens qu'il importait surtout de nous donner, et dont il convenait de rechercher les élémens dans les œuvres elles-mêmes plus encore que dans les docu-

(1) M. Cesare Bernasconi, *Studj sopra la storia della pittura italiana e della scuola pittorica Veronese*. Vérone 1865.

mens écrits et dans les revendications scientifiques. Les auteurs de la nouvelle *Histoire de la peinture en Italie* ont donc pour eux mieux que des théories ou des traditions discutables; ils ont ce qui subsiste au grand jour, ce que les regards de tous peuvent interroger, lorsqu'ils représentent les travaux de Cimabue et de l'école dont il est le chef comme les témoignages les plus considérables des progrès pittoresques appartenant aux premières années de la renaissance. Ils sont à la fois dans la stricte vérité et dans la justice quand ils ne consentent à attribuer au reste qu'une valeur ou une signification secondaire, et l'on ne peut, en particulier, que souscrire à ce jugement sur l'art siennois dont on a voulu quelquefois exhausser les débuts au niveau, au-dessus même des premières conquêtes de l'art florentin. « Sienne, disent-ils après avoir résumé la vie et les travaux de Guido, Sienne n'a pas le droit de prétendre à une supériorité d'aucun genre dans les arts, tant que dure le XIIIe siècle. Elle dut recourir aux talens de Nicolas et de Jean de Pise pour la principale décoration de sa cathédrale; sous l'influence de ces deux maîtres et de quelques autres artistes étrangers, l'école (d'architecture et de sculpture) qu'ont honorée Agnolo et Agostino ne prit naissance qu'en 1300. Dans la pratique de la peinture, les Siennois se montrèrent les rivaux des Florentins, mais seulement après l'époque de Cimabue. Duccio, Ugolino, Simone, Lorenzetti, eurent beau acquérir des titres incontestables à l'admiration; leur influence n'en demeura pas moins toujours au-dessous de l'action exercée par l'école florentine (1). »

A quoi bon insister au surplus et nous attarder sur un terrain trop continuellement, trop vivement disputé jusqu'ici pour qu'il soit permis d'espérer que d'aucun côté l'on songe à désarmer encore? Nous voici parvenus à un moment, nous voici en face d'un homme qui ne sauraient ni l'un ni l'autre susciter les dissentimens et laisser place nulle part à la controverse ou au doute. L'heure où Giotto apparaît sur la scène de l'art est, comme celle où Dante parle pour la première fois au monde, une de ces heures d'initiation souveraine dont il suffit d'évoquer le souvenir pour réveiller d'abord chez les plus oublieux la gratitude et incliner les plus indifférens au respect. Fions-nous donc, en prononçant ce grand nom, à l'unanimité des sentimens qu'il inspire. Il ne s'agit plus ici d'opinions en divergence à rapprocher ou d'un ordre de faits interverti à rétablir, il s'agit simplement de rappeler une fois de plus des titres reconnus et acceptés par tous. La tâche, à vrai dire, n'est difficile qu'en raison de la majesté même du sujet, et, si l'on court

(1) *History of painting in Italy*, t. Ier, p. 185.

en l'abordant quelque risque pour son propre compte, on n'a pas à craindre du moins, pour le fond des choses et pour la gloire du maître, de rien compromettre ou de rien affaiblir.

On sait la rencontre, dans une vallée du Mugello, de Cimabue et de cet enfant de dix ans qui, tout en gardant ses chèvres, cherchait, un charbon à la main, à en reproduire les formes sur la surface des rochers ou sur les pierres ramassées en chemin. Les poètes, les romanciers, les peintres surtout ont pris soin depuis longtemps de populariser le récit de cette aventure, et de nos jours encore il n'est guère d'exposition de tableaux où l'on ne rencontre quelque image, bonne ou mauvaise, destinée à en entretenir la mémoire. Qu'advint-il de Giotto dans l'atelier de Cimabue, lorsque celui-ci, après avoir emmené le petit pâtre de Vespignano à Florence, eut entrepris de l'initier à ce qu'il savait lui-même de la peinture et de ses secrets? Il va sans dire que rien ne subsiste des premiers essais du disciple, et qu'il faut s'en tenir, en ce qui concerne cette période de sa vie, aux renseignemens indirects fournis par la période suivante. Serait-ce toutefois abuser de la liberté des conjectures que d'attribuer ici une médiocre influence aux exemples et aux avis du maître? Malgré la supériorité de son talent sur la maigre habileté des peintres contemporains, Cimabue n'était pas en mesure de révéler à son élève les puissans moyens d'expression dont, au bout de quelques années à peine, cet étrange apprenti disposait déjà pour figurer, dans l'église supérieure du couvent d'Assise, diverses scènes de la *Vie de saint François*, et, sur les voûtes de l'église basse, les représentations mystiques des principales vertus que le saint avait pratiquées (1). Pour Giotto sans doute, comme pour cet autre prodigieux enfant qui devait, trois siècles et demi plus tard, trouver « avec des bâtons et des ronds » la solution des problèmes les plus compliqués de la géométrie, la partie technique de l'art elle-même était affaire d'invention et de découverte personnelle. Si, à ne tenir compte que des procédés employés, on compare les fresques d'Assise à la célèbre *Madone*

(1) MM. Crowe et Cavalcaselle, et avant eux les derniers annotateurs de Vasari, se sont appuyés sur des documens authentiques pour établir que la venue de Giotto à Assise remonte à la fin de l'année 1296. Giotto, né en 1276, n'était donc alors âgé que de vingt ans. Il n'en avait que vingt-quatre lorsqu'il fut appelé à Rome par Boniface VIII, — et pour ne citer parmi les travaux de sa main que quelques-uns de ceux qui ont survécu, — il avait à cette époque exécuté déjà, outre les fresques d'Assise, les petits tableaux sur la *Vie de Jésus-Christ* conservés dans la galerie de l'académie des Beaux-Arts à Florence; il avait même, si l'on s'en rapporte à la chronologie fixée par Vasari, achevé de peindre le beau *Couronnement de la Vierge* qui orne la chapelle *dei Baroncelli* à Santa-Croce, et le *Saint François recevant les stigmates* que possède le musée du Louvre.

peinte par Cimabue pour l'église de Santa-Maria-Novella (1), comment ne pas reconnaître ce qu'il y a, dans la manière du jeune maître, de facilité, de hardiesse, de franche originalité? Que sera-ce si, au lieu d'avoir égard seulement aux qualités de la pratique et de la touche, on apprécie au point de vue de l'ordonnance et des intentions morales les différences que comportent les immenses progrès qu'attestent les plus récens de ces travaux!

Comme les autres tableaux du même genre qu'a laissés Cimabue, la *Madone* de Santa-Maria-Novella se recommande par une certaine sérénité dans l'expression, par un commencement de souplesse dans l'agencement des lignes, déjà bien préférables à la physionomie rébarbative et à l'attitude raide des *Vierges* byzantines. En outre Cimabue cherchait et plus d'une fois il avait réussi à concilier une imitation plus ingénue de la réalité avec une étude plus attentive du style antique, et l'on peut citer, comme un témoignage remarquable de ses efforts en ce sens, la draperie recouvrant les genoux de la Vierge dans le grand tableau que nous avons au Louvre. Toutefois, soit réserve volontaire, soit insuffisance de l'imagination, les innovations introduites par lui ne dépassent guère le cercle des perfectionnemens purement pittoresques. Elles consistent surtout dans l'habileté avec laquelle les thèmes ordinaires sont variés et les modes d'expression améliorés ou rajeunis. Quant au fond, quant au choix des sujets et à l'invention proprement dite, il n'y a rien encore d'absolument changé, rien qui soit venu anéantir, réduire même l'empire des traditions accoutumées. Lorsque Giotto au contraire s'empare du champ de l'art, c'est pour en reculer dès les premiers jours les limites et pour y implanter une doctrine toute nouvelle. Avec Giotto, tout s'agrandit, se développe, se régénère. La nature, dont on osait à peine simuler les aspects strictement immobiles, est étudiée et reproduite jusque dans les violences du mouvement et du geste. Pour la première fois, d'autres personnages que les hôtes du ciel interviennent dans la composition d'une scène religieuse, et en généralisent la signification, soit par la vraisemblance extérieure des types, soit par l'élévation ou la force des sentimens que résument ces figures sans nom historique, sans consécration de sainteté. Pour la première fois, l'image tout humaine des vertus ou des passions, des grandeurs de l'âme ou de ses faiblesses, se mêle à la représentation des choses surnaturelles; pour la première fois enfin, la recherche du beau pittoresque se combine

(1) Ce tableau, qui occupe encore dans l'église la place à laquelle il avait été primitivement destiné, est celui que le peuple florentin avait accueilli en 1267 comme un miracle de la peinture. Il devait en effet paraître tel à des regards condamnés jusqu'alors à ne pressentir l'art que dans les spécimens de la manière byzantine.

avec l'emploi de l'élément dramatique. Sans renoncer, tant s'en faut, à idéaliser la vérité, le pinceau veut et sait désormais en analyser toutes les conditions et en aborder toutes les faces.

Les fresques de l'église basse à Assise, et en particulier trois grandes compositions sur la *Pauvreté volontaire*, l'*Obéissance* et la *Chasteté*, annoncent avec éclat cette révolution opérée dans l'art par Giotto. Que reste-t-il ici, non-seulement de l'inflexibilité byzantine, mais même de ces demi-mesures dans l'interprétation du vrai, de ce *naturalisme* craintif que, la veille encore, les mieux inspirés parmi les novateurs croyaient le dernier terme des audaces permises, ou tout au moins la formule nécessaire pour le temps de la sincérité pittoresque et du progrès? Certes il y a loin encore des procédés sommaires employés par Giotto pour rendre la nature à la perfection et aux scrupules avec lesquels les maîtres du XVe et du XVIe siècle en feront revivre les plus délicates beautés; mais la distance n'est guère moindre entre les exemples de véracité qu'il donne et les compromis ou les mensonges dont on s'accommodait avant lui.

Il suffira, pour mesurer cette distance, de se rappeler les deux groupes qui dans l'allégorie sur la *Pauvreté* personnifient l'un la bienfaisance, l'autre l'avarice et l'attachement aux plaisirs, ou de comparer les anges agenouillés dans la composition sur l'*Obéissance* aux figures du même genre que les peintres antérieurs superposaient, depuis la base jusqu'au sommet, autour du trône de la Madone. Quoi de plus vrai, au moins par les intentions, que les lignes inégalement agitées ou assouplies exprimant ici l'empressement d'un homme à se dépouiller de son manteau pour en vêtir un pauvre, là les résistances qu'opposent à l'influence de ce charitable exemple deux personnages dont l'un tient dans ses mains et serre avec un redoublement de tendresse un sac rempli d'or? Lorsqu'on examine les chœurs d'anges environnant le sanctuaire au fond duquel un franciscain courbe la tête sous le joug présenté par l'ange de l'obéissance, comment ne pas s'étonner que le pinceau ait pu réussir si vite à conformer le mouvement des draperies aux diverses attitudes du corps, à varier ainsi les apparences de la vie par les caractères particuliers de chaque type, de chaque visage, de chaque trait? Encore une fois, on serait mal venu à prétendre trouver dans le dessin souvent incomplet de Giotto l'équivalent des formes achevées que tracera deux cents ans plus tard la main de Léonard ou celle de Raphaël. Même avant l'époque qu'illustreront ces maîtres incomparables et les plus grands parmi leurs contemporains, Masaccio, Ghirlandaïo, Filippino Lippi, modèleront plus savamment une tête ou les plis d'une étoffe : Giotto néanmoins, dès les der-

nières années du XIIIe siècle, avait fait plus qu'entrevoir et reproduire quelques linéamens de la réalité. Il lui avait dérobé déjà plus d'un secret intime, en attendant le jour où, mieux informé encore, il allait, comme dit Vasari, « ressusciter » l'art du portrait et livrer aux regards des Florentins les images strictement ressemblantes de Dante, de Brunetto Latini, de Corso Donati, dans la fresque qui orne l'ancienne chapelle du palais du podestat.

Sous d'autres rapports d'ailleurs, les travaux successivement accomplis par Giotto soutiendraient la comparaison avec les chefs-d'œuvre les plus renommés de la peinture dans toutes les écoles et à toutes les époques. Les compositions de fra Angelico lui-même sur l'*Adoration des Mages* et sur la *Fuite en Égypte* n'ont pas plus d'onction et de grâce que ces deux scènes n'en empruntent au pinceau de Giotto dans l'oratoire dell'Arena à Padoue. Je ne crois pas qu'aucun peintre ait trouvé des formules allégoriques plus énergiques, plus expressives, que les figures de la *Force*, de la *Tempérance*, de l'*Incrédulité*, peintes sur les murs de la même chapelle. Les sujets tirés de la Passion, de la vie de la Vierge ou de l'histoire de saint Jean-Baptiste ont-ils été traités jamais avec un sentiment plus profond du pathétique, avec une imagination mieux inspirée qu'au temps où le maître exécutait soit ces fresques de l'oratoire de Padoue, soit celles qui décorent à Santa-Croce de Florence la chapelle des Peruzzi? On ne finirait pas, si l'on entreprenait de relever chacune des preuves de fécondité ou de puissance que nous a léguées ce merveilleux génie. Et cependant, quelque nombreux qu'ils soient encore, de pareils témoignages ne constituent pas la moitié peut-être de ceux qu'on pourrait invoquer, si toutes les peintures de Giotto avaient survécu. Combien d'œuvres mentionnées par Vasari ont disparu sous la pioche qui démolissait les murailles ou sous les mains, plus outrageantes encore, qui les badigeonnaient! Où trouver maintenant quelques traces de tant de travaux importans à Rome, à Milan, à Ravenne, dans bien d'autres villes encore (1), car, depuis Vérone jusqu'à Naples, il n'en était

(1) De tous les travaux de Giotto à Rome, il ne subsiste plus aujourd'hui que la grande mosaïque exécutée d'après ses dessins et restaurée, c'est tout dire, sous la direction de Bernin, qui orne le vestibule de Saint-Pierre, — dans la sacristie de la même église trois panneaux peints chacun sur l'une et l'autre face, — à Saint-Jean-de-Latran une fresque commémorative du jubilé de 1300, trop endommagée par le temps et par les retouches pour qu'il soit possible d'en deviner l'état primitif. Ravenne, que nous sachions, ne possède de la main de Giotto que le plafond fort retouché aussi d'une chapelle dans l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, et Milan qu'un tableau, une *Vierge*, conservé dans le musée Bréra. Nous ne parlons pas des prétendues peintures du maître dans une des salles de l'ancien château des papes à Avignon. Non-seulement ces peintures ne justifient sous aucun rapport l'origine illustre qu'on leur attribue, mais il est

guère qui n'eussent sollicité et tour à tour obtenu l'honneur de posséder au moins un édifice consacré par les talens du « peintre sans rival? » — Qu'importe après tout? Les monumens que le temps ou la barbarie humaine a épargnés nous parlent assez haut de cette gloire pour nous dispenser d'en rechercher l'écho dans quelques ruines équivoques ou dans les récits des historiens. Lors même qu'on n'interrogerait que les fresques d'Assise et de Padoue, on devinerait de reste quels priviléges appartiennent à celui qui les a faites et quel rang il mérite d'occuper dans la famille des grands artistes.

Ce qui caractérise principalement l'admirable organisation de Giotto, c'est l'universalité de ses aptitudes; c'est cette faculté, propre aussi au génie de Dante, de tout sentir, tout comprendre, tout exprimer, depuis la sombre énergie du désespoir jusqu'aux douleurs qui ont des larmes, depuis les emportemens criminels jusqu'à la paix sereine de l'âme, jusqu'à ses plus chastes tendresses. Comme le poète dont quelques paroles ont voué à une immortelle compassion la faute de Françoise de Rimini et les malheurs de Pia de' Tolomei, comme le chantre de Mathilde et de Béatrice, Giotto n'a besoin que de quelques traits pour recommander la souffrance à notre pitié, la grâce à nos sympathies, la majesté de la vertu à notre vénération. C'est à l'exemple de Dante encore qu'il ose dénoncer sans merci, qu'il dépeint avec une intraitable rigueur les bassesses et les injustices, toutes les perfidies ou les misères humaines. Il fallait la vaillante effronterie d'un moraliste, et d'un moraliste chrétien, pour associer à la figure d'un ange, dans une des fresques d'Assise, celle de ce jeune débauché indiquant par un geste cynique quels conseils il entend suivre et de quels plaisirs il est l'esclave; il fallait ailleurs une inspiration plus hardie encore pour grouper autour du Christ des hommes personnifiant l'impiété et l'insulte dans ce qu'elles ont de plus immonde ou de plus violent, — ou pour représenter dans le *Jugement universel*, pour exprimer sans en amoindrir l'horreur, les épouvantes du dernier jour, les tortures des coupables déjà livrés au supplice et la rage hideuse des bourreaux. Partout une incroyable souplesse d'imagination et de style, partout le don de s'assimiler les contraires, de scruter avec une égale certitude les passions qui tourmentent ou qui dégradent l'âme humaine et les sentimens qui en sont l'honneur; partout enfin l'art de traduire en termes aussi simples que décisifs les vérités ou les beau-

vraisemblable même, quoi qu'en aient dit Vasari et beaucoup d'autres écrivains après lui, que Giotto ne séjourna jamais à Avignon, Benoît XI, qui l'y avait appelé, étant mort, comme le font remarquer MM. Crowe et Cavalcaselle, avant que le peintre ait eu le temps de s'y rendre.

tés, quelles qu'elles soient, d'en résumer le sens, d'en imiter sincèrement les formes.

Parmi les qualités si diverses qui donnent aux œuvres de Giotto leur physionomie et leur valeur, il en est une pourtant qu'on pourrait signaler comme révélant plus particulièrement qu'aucune autre les inclinations intimes, la générosité naturelle de ce noble talent. Nous voulons parler de cette expression de bienveillance unie dans les types sacrés qu'il définit, souvent même dans l'image de la beauté terrestre, à la majesté ou à la force. On l'a dit avec raison, Giotto « régénéra l'art en y apportant un principe nouveau, la bonté, sans laquelle le génie même est impuissant à obtenir l'amour (1). » Le premier, il sut encourager la piété ou gagner la confiance du spectateur par la douceur de l'aspect que prennent sous son pinceau la personne divine et les saints, par la représentation familière et persuasive des joies pures, de la jeunesse, de tout ce qui sourit innocemment ou fleurit sans orgueil dans la vie. On trouverait parmi d'autres monumens contemporains les équivalens ou les symptômes de l'énergie avec laquelle Giotto a traité les sujets terribles, et les bas-reliefs qui ornent la façade de la cathédrale d'Orvieto fourniraient sous ce rapport matière à plus d'un rapprochement. Ailleurs, dans les sculptures de Nicolas de Pise par exemple, on pourrait constater des souvenirs de l'antique aussi fidèles que ceux dont plusieurs peintures du maître portent l'empreinte, — les figures entre autres de la *Prudence* et de la *Justice* qui ornent la chapelle dell' Arena à Padoue; mais nulle part il n'apparaîtra quelque indice de préoccupations étrangères à ces preuves de vigueur ou à ces studieux efforts. La bonté est absente même des figures du Sauveur ou de la Vierge que modèle alors le ciseau ou le pinceau. Il semble que l'unique condition du travail consiste dans l'expression de la sévérité, que l'on se défie, comme d'un danger pour le beau, de tout ce qui tendrait à le rendre aimable. Une des conquêtes de Giotto, et la plus méritoire peut-être, est d'avoir agrandi ces horizons et élevé l'art au-dessus de ces craintes. Grâce à lui, la peinture put impunément s'attendrir, aborder le domaine des sentimens délicats aussi bien que celui des émotions fières ou terribles, et représenter les mélancolies maternelles de la Madone, la douce majesté de l'Enfant-Dieu, la beauté adolescente des anges, sans dérober comme autrefois ces types par excellence de la mansuétude ou de la candeur sous le type d'une dignité contrainte et d'une gravité presque sinistre.

Giotto n'avait que soixante ans lorsqu'il mourut (1336). Quarante

(1) *Raphaël et l'Antiquité*, par A. Gruyer, t. Ier, p. 115.

années seulement s'étaient écoulées depuis l'époque où il arrivait à Assise, et cet espace de temps lui avait suffi pour peupler l'Italie de ses œuvres, pour couvrir de ses fresques ou de ses tableaux plus de murailles que n'en auraient décoré dans le même intervalle vingt peintres appartenant à la génération précédente. La facilité du travail et l'abondance peuvent donc être comptées aussi parmi les innovations qu'il introduisit. Et quand on se rappelle que l'artiste qui exécuta ces innombrables peintures est aussi celui qui travailla pendant plusieurs années à l'achèvement de la cathédrale de Florence, construisit le campanile et en sculpta les bas-reliefs; quand on songe que ce peintre, cet architecte, ce sculpteur était encore poète à ses heures (1), qu'il trouvait même le temps de préparer et de jouer de bons tours à la vanité ou à la crédulité des sots, et, comme Boccace le raconte dans le *Décaméron*, de s'en amuser longuement avec ses amis, — il est difficile d'imaginer un ensemble plus remarquable de tous les dons sérieux et de toutes les brillantes vivacités de l'esprit, une vie plus diversement occupée et mieux remplie. Seule peut-être, celle de Léonard de Vinci offrirait un exemple aussi extraordinaire de force et de souplesse, de grandeur morale et de bonne grâce. Malgré la merveilleuse puissance et l'excellence de ses facultés, Raphaël lui-même ne saurait déposséder Giotto de cette place à part dans l'histoire de l'art italien. Raphaël, de quelques récentes offenses qu'on ait essayé d'égratigner une aussi invulnérable gloire, Raphaël est et restera pour tout le monde le type du peintre parfait : Giotto représente l'artiste dans l'acception la plus large du mot, c'est-à-dire un homme capable de parcourir et d'exploiter d'un bout à l'autre le champ de l'invention, de manier tous les instrumens de travail, et de donner à la curiosité de son génie tous les alimens comme à sa pensée toutes les formes.

Tandis que Giotto ouvrait ainsi pour l'art italien l'ère des progrès décisifs, que se passait-il autour de lui ou à quelque distance de ses exemples, et comment les enseignemens que prodiguait son pinceau étaient-ils mis à profit par les artistes de Florence ou des autres villes? Nous n'avons ici ni à mesurer l'étendue, ni à calculer la durée de l'influence exercée par le maître sur ses disciples, sur les élèves de ceux-ci, et, même au-delà du XIVe siècle, sur une nouvelle génération de peintres. La riche série des talens qui se succèdent depuis Taddeo Gaddi jusqu'à Spinello Aretino appartient à une époque déjà trop éloignée de celle que nous nous sommes proposé d'examiner : il nous faut donc laisser à son dévouement et à

(1) Rumohr (*Italienische Forschungen*, t. II, p. 51) et après lui M. Rosini ont publié un *canzone* de Giotto sur la pauvreté, dont l'original est conservé à la bibliothèque Laurentienne.

la pratique sans concession de ses principes cette nombreuse famille des *Giotteschi*, dont, cent ans après la mort du chef de la race, un des derniers membres, Cennino Cennini, enregistrait pieusement dans son *traité* les croyances obstinées et célébrait les vertus traditionnelles. Ce qu'il convient seulement de rechercher, ce sont les preuves de soumission ou d'indépendance qu'ont pu laisser quelques peintres contemporains de Giotto et les souvenirs qui méritent de vivre en compagnie de cette glorieuse mémoire, les noms qu'il est juste d'inscrire à côté de cet illustre nom.

Des diverses écoles ou plutôt, — car les écoles n'étaient pas, à vrai dire, constituées encore, — des divers groupes de peintres qui, dès les premières années du XIVe siècle, contribuent, avec le réformateur principal, à donner à l'art italien une nouvelle vie, le plus zélé sans contredit comme le plus considérable par le talent est celui des peintres siennois. Florence, qui devait bientôt fournir à Giotto tant d'élèves dignes de lui, Florence ne compte d'abord auprès du maître que des artistes aussi peu en mesure de seconder utilement ses efforts que d'opposer un semblant de rivalité à sa doctrine et à son influence. Un d'entre eux dont le nom doit peut-être la meilleure part de sa célébrité aux souvenirs de gaieté qui s'y rattachent et que Boccace a popularisés, Buonamico Buffalmacco, nous a transmis sur les murailles du Campo-Santo à Pise des spécimens de sa manière outrée, bizarre, d'un goût si violent pour les grimaces et les laideurs qu'il tyrannise l'imagination du peintre jusque dans l'expression de la majesté divine, et que la figure du Christ elle-même prend sous son pinceau je ne sais quelle apparence convulsive. Un autre Florentin que Buffalmacco eut pour associé ou pour complice dans la plupart de ses travaux, et dont le nom se trouve aussi dans le *Décaméron* mêlé au récit de plus d'une joyeuse aventure, Giovanni Bruno, ne se montre, quand il agit pour son propre compte, ni mieux inspiré, ni plus habile, et le tableau de sa main représentant *Sainte Ursule*, que possède l'Académie des beaux-arts à Pise, ne nous semble guère mériter l'attention qu'à titre de curiosité archéologique. Les œuvres des Siennois Ugolino, Segna et de quelques autres ont au contraire une sérieuse valeur pittoresque, un genre de beauté sinon sans inégalité, au moins sans démenti, et par-dessus tout une physionomie trop ouvertement nationale pour qu'on puisse les confondre avec les travaux accomplis ailleurs vers le même temps. Serait-on autorisé pourtant à n'y voir que l'expression d'une doctrine uniforme et acceptée par tous avec une égale docilité? N'y a-t-il, parmi les artistes qui travaillent à Sienne au commencement du XIVe siècle, que des gens mettant au service d'une même cause la même somme de qualités,

les mêmes ressources? L'erreur serait grande de ne pas distinguer entre des talens si dissemblables au fond malgré l'analogie des formes employées, et d'attribuer par exemple à tel contemporain ou à tel élève de Duccio ce qui n'appartient en réalité qu'à ce maître, le plus éminent de beaucoup et le mieux inspiré de l'école.

Les ouvrages de Duccio qui ont survécu sont malheureusement en bien petit nombre. Une *Vierge glorieuse* ornant aujourd'hui, ainsi qu'une série de vingt-six scènes de la *Passion*, la cathédrale de Sienne, — deux tableaux, à l'Académie des beaux-arts de cette ville, représentant chacun une *Vierge entourée de saints*, — quatre ou cinq autres tableaux de sainteté disséminés, loin de l'Italie, dans quelques galeries publiques, — voilà peut-être les seuls élémens d'information, les seuls documens authentiques qui nous restent. C'en est assez toutefois pour donner la mesure de ce rare talent et pour assurer à l'artiste qui a fait ainsi ses preuves une des premières places dans l'histoire de la renaissance italienne. Giotto excepté, aucun peintre de l'époque aurait-il su, dans ces scènes successives de la Passion, se conformer aussi bien aux exigences de chaque sujet, varier avec cette sûreté de sentiment et de goût l'ordonnance de chaque tableau, les intentions exprimées par chaque groupe ou chaque personnage, depuis la joyeuse indiscipline de la foule qui précède Jésus dans l'entrée à Jérusalem jusqu'à la gravité des disciples symétriquement rangés à sa suite et alignés comme pour une escorte triomphale, jusqu'à ce mouvement de surprise terrifiée que font les saintes femmes en face du tombeau vide et de l'ange qui leur en dit les miraculeux secrets? Giotto lui-même aurait-il mieux peint la figure de cet ange, — une des plus belles, il est vrai, de la série, — ou en général plus ingénieusement combiné des lignes, ajusté des draperies, résolu toutes les difficultés matérielles de la mise en scène et de l'exécution proprement dite? Il est permis d'en douter; mais en dehors de ces mérites jusqu'à un certain point scientifiques, à ne considérer que la force spontanée et personnelle, la franche originalité des inspirations, Giotto garde sur le seul rival qu'on pourrait être tenté de lui opposer une supériorité incontestable.

Duccio en effet, si riche qu'il soit de son propre fonds, ne dédaigne pas toujours d'emprunter quelque chose à autrui. Sa manière, sans aucun mélange d'ailleurs du style et des procédés florentins, cette manière caractéristique, toute siennoise par le choix des types, par l'élégance un peu tourmentée du dessin et la fermeté un peu âpre du coloris, semble proclamer l'indépendance du génie national et protester contre les faits extérieurs qui tendraient à la compromettre; mais, tout en récusant ainsi les exemples don-

nés dans un pays voisin, Duccio n'éprouve, en face d'autres exemples, ni un sentiment de fierté aussi opiniâtre, ni les mêmes défiances. On pourrait, d'après les justes indications que fournissent à ce sujet MM. Crowe et Cavalcaselle, retrouver dans les mosaïques byzantines, dans certains bas-reliefs, dans les miniatures de quelques manuscrits, l'origine de plus d'une figure, le principe de plus d'une scène peinte par le maître siennois, et reconnaître chez celui-ci l'art de rajeunir ou d'améliorer une donnée traditionnelle plutôt que la puissance d'invention nécessaire pour créer lui-même une tradition. Par quels liens au contraire les œuvres de Giotto se rattachent-elles au passé ? Où surprendre l'indice, je ne dirai pas d'un emprunt, mais d'un souvenir quelconque, de la moindre velléité d'imitation ? Tout y est neuf, imprévu, absolument imaginé, et l'on peut dire que, sauf les couleurs consacrées des draperies dont il revêt les personnages évangéliques, sauf certaines formules hiératiques qu'il lui était interdit de modifier sous peine de profanation, Giotto a trouvé chaque élément de composition dans les seules ressources de sa pensée. C'est par là qu'il l'emporte sur tous les autres peintres *trecentisti*. Le mieux doué de ceux-ci parmi les Siennois se venge en quelque sorte de cette souveraineté du génie en refusant ouvertement de la subir, en cherchant à ses propres risques, en lui-même ou dans les monumens de l'art antérieur, les moyens de conquérir aussi ses priviléges et d'opposer d'autres progrès aux progrès qui s'accomplissent à Florence. Duccio néanmoins, malgré la vigueur de ses efforts et les légitimes succès qui les récompensent, Duccio ne réussit à s'élever qu'au rang d'un chef d'école, à n'exercer qu'un empire restreint au lieu du vaste pouvoir et des prérogatives qui appartiennent presque dès les premiers jours à Giotto.

Bien plus : en dépit des résistances de Duccio et des siens, le moment vient où une partie de l'école siennoise elle-même se laisse séduire, où, sans renier tout à fait ses origines, sans passer résolûment à l'ennemi, elle consent du moins à accepter quelque chose de la domination qu'elle semblait d'abord si énergiquement repousser. C'est alors que Simone Memmi ou, pour l'appeler de son vrai nom, Simone Martini, renonçant à la méthode adoptée pour l'exécution de ses premières fresques dans le palais public à Sienne, entreprend dans l'église d'Assise les peintures de cette chapelle de saint Martin que l'on a confondues quelquefois avec les travaux voisins des *Giotteschi*, et qu'il se prépare aux grandes tâches dont il s'acquittera à Sienne, à Florence et à Pise; c'est alors qu'à l'exemple de Simone, mais avec une moins haute habileté, plusieurs autres peintres siennois, Lippo Memmi, les frères Lorenzetti, Pietro Laurati, travaillent à combiner dans leurs ouvrages

l'expression des inclinations, des coutumes mêmes de l'art national et la part qu'il convient de faire aux exigences de l'esprit nouveau. Vers la même époque à peu près, un artiste étranger à l'école de Sienne, Pietro Cavallini, exécute à Rome, probablement sous les regards de Giotto, cette belle mosaïque de Santa-Maria-in-Trastevere que nous indiquions tout à l'heure comme le dernier spécimen considérable du genre, et en même temps comme le premier terme de la renaissance de l'art romain.

Les peintres dont nous venons de rappeler les noms ne survécurent que fort peu d'années à Giotto. A l'exception de Cavallini, mort en 1364, aucun d'eux ne dépassa la première moitié du XIVe siècle : leurs travaux, strictement contemporains des ouvrages qu'a laissés le maître florentin, appartiennent donc comme ceux-ci à la période d'initiation proprement dite. Sans doute bien d'autres noms mériteraient d'être cités, si l'on se proposait de rechercher jusque dans les témoignages secondaires les origines de la peinture moderne en Italie. On pourrait, ailleurs qu'en Toscane ou à Rome, constater une certaine activité de l'art, même avant le moment où l'école de Giotto se constitue, avant le temps à plus forte raison où l'auteur anonyme des admirables fresques de l'Incoronata à Naples, et Antonio Veneziano, le peintre de la *Vie de saint Ranier* au Campo-Santo de Pise, viennent grossir le nombre des imitateurs du maître et ajouter au succès d'une doctrine que les peintres de l'oratoire de San-Giorgio, Altichieri et Jacopo Avanzi, propagent de leur côté à Padoue; mais l'examen de ces questions de détail, aussi opportun que complet dans l'ouvrage de MM. Crowe et Cavalcaselle, ne saurait trouver ici sa place : il est donc au moins prudent de nous arrêter et de résumer en quelques mots la pensée de cette étude.

Les commencemens de la peinture en Italie ou, pour parler plus exactement, les premiers travaux qui en marquent la renaissance ont un caractère de certitude et de grandeur digne des éclatans succès qui vont suivre, bien digne aussi d'être considéré en lui-même, à titre d'exemple et de résultat une fois obtenu. Si, par impossible, la vie de l'école italienne ne se fût pas prolongée au-delà de l'époque de Giotto, si la seconde moitié du XIVe siècle eût été, à Florence et à Sienne, le terme de tous les progrès, si enfin, pour remonter aux premières promesses de l'art chrétien, Rome n'avait à nous offrir aujourd'hui que les fresques de ses catacombes et quelques-unes de ses mosaïques, de tels souvenirs et de tels monumens suffiraient encore pour illustrer les âges qui nous les ont légués. Certes on sait de reste de quels glorieux chefs-d'œuvre cette interruption de l'histoire pittoresque aurait privé le monde,

de quels trésors le patrimoine de l'humanité se trouverait ainsi appauvri; mais avec ce qui subsiste des découvertes primitives les principes du beau et du vrai seraient du moins indiqués sans équivoque et jusqu'à un certain point définis. Il y aurait là des leçons assez nettes, des exemples assez éloquens pour instruire la postérité et lui inspirer le goût des grandes choses; il y aurait de quoi nous faire pressentir à tous, gens du métier ou hommes du monde, les conditions essentielles de l'art, les lois nécessaires qui le régissent et les franchises qui lui appartiennent. On se tromperait donc en prétendant reléguer des enseignemens aussi généralement profitables dans le domaine réservé aux spéculations des érudits, et les artistes en particulier qui se détourneraient de pareils secours ne réussiraient peut-être pas à en rencontrer ailleurs de plus utiles, même en face des spécimens achevés du talent, même en face des irréprochables chefs-d'œuvre.

Ne saurait-on dire en effet sans paradoxe que le spectacle de la perfection dans l'art, « si plein, comme l'écrivait Poussin, de divertissement et de délectation pour l'esprit, » n'est pas toujours, au point de vue de la production personnelle, le plus encourageant et le plus fécond? Comment un sentiment d'admiration absolue pour les inventions d'autrui stimulerait-il chez celui qui l'éprouve le désir d'inventer à son tour et d'engager une lutte dans laquelle il se sait vaincu d'avance? Au lieu de songer à faire ses preuves pour son propre compte, il sera plutôt tenté de recourir à la contrefaçon et de répudier, en raison même de sa confiance dans les beautés qu'il a devant les yeux, toute arrière-pensée d'influence future, toute ambition d'autorité. On ne peut guère que copier Raphaël ou Léonard, parce que chez ces deux grands maîtres l'harmonie de toutes les qualités est si parfaite qu'elle ne laisse place nulle part à une modification quelconque des formes choisies ou au développement des sentimens exprimés. En prétendant s'inspirer de leurs exemples, on se condamnera fatalement à en transcrire la lettre, à moins de posséder soi-même l'esprit qui les animait l'un et l'autre, et de trouver, comme eux, l'originalité dans la mesure, la force dans l'équilibre des plus délicates facultés.

Avec des modèles voisins des origines de l'art, ce danger d'une imitation textuelle n'existera plus qu'autant qu'il y aura chez ceux qui les étudieront une intention préconçue et systématique, un véritable parti-pris d'archaïsme. Rien de plus facile que de séparer ici le fond de la forme, de compléter par la pensée ces esquisses pour ainsi dire d'idées générales, d'en approprier les indications succinctes aux exigences de l'instinct et du goût personnels. Les moyens d'expression employés gardent encore une telle simplicité

qu'ils ne peuvent plus que de raison s'emparer du regard en l'intéressant seulement aux procédés, ni laisser l'esprit incertain sur la signification morale de l'œuvre, sur la nature des sentimens qui l'ont inspirée. L'antique lui-même n'est si instructif que parce qu'il traduit un certain ordre de vérités sans complications, sans subtilités d'aucune sorte, et, parmi les monumens de l'antiquité, les plus favorables souvent à l'éducation des artistes modernes sont ceux qui appartiennent aux époques les plus rapprochées de la période des débuts. Par la franchise des inspirations et la sobriété du style, par ce qu'elles nous enseignent d'un art au-dessus des raffinemens et des ruses, les fresques des catacombes et les œuvres des *trecentisti* italiens peuvent avoir sur les progrès de notre temps une influence analogue. N'est-ce pas d'ailleurs à partir du jour où l'on a commencé de consulter ces lointains exemples que la peinture religieuse a été régénérée dans notre pays? Ne sont-ce pas là les modèles qu'avait choisis Hippolyte Flandrin, les secours du moins dont il s'aidait, non pour s'attribuer, comme certains peintres allemands, le faux-semblant d'un droit à l'imitation impitoyable des formes du moyen âge, mais pour contrôler sans l'asservir son propre sentiment, pour en confirmer les suggestions en les associant au souvenir de ces purs témoignages de la sincérité et de la bonne foi? Puissent les principes si noblement développés sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés persuader parmi nous d'autres talens et les préserver des tentations mesquines ou des séductions grossières! Quant aux talens dès longtemps convaincus qui nous restent, quant à ceux dont les efforts ont tendu jusqu'ici à maintenir l'art dans cette sphère des choses de l'âme où les maîtres l'avaient d'abord fait entrer, puissent-ils redoubler de zèle et multiplier, en face des entreprises contraires, les résistances et les démentis! Mieux que toutes les dissertations et les considérations historiques, leurs œuvres auront raison de nos ingratitudes ou de nos faiblesses. C'est à elles surtout qu'il appartient de nous prémunir ou de nous désabuser en rejetant dans l'ombre qu'elles méritent les tristes supercheries d'un idéalisme sans entrailles, aussi bien que les méprises matérialistes qu'on voudrait ériger en doctrine esthétique, et nous donner, sérieusement ou non, pour l'expression de la vérité.

HENRI DELABORDE.

LE MEXIQUE

ET

LES CHANCES DE SALUT DU NOUVEL EMPIRE

Il y a sept mois à peine qu'en achevant d'esquisser dans la *Revue* (1) un épisode de la guerre soutenue par nos partisans français dans les terres chaudes du Mexique, nous augurions mal des destinées de l'empire naissant. Voici qu'aujourd'hui les nouvelles arrivées de l'autre rive de l'Atlantique font craindre de fâcheux événemens. Le mot d'abdication a été murmuré au palais de Mexico. L'impératrice Charlotte, après avoir retenu la main de son époux au moment où il allait signer l'arrêt de mort du second empire mexicain, n'a pas craint, à l'époque la plus malsaine de l'année, de venir s'embarquer à Vera-Cruz pour traverser les mers et réclamer la continuation de l'appui de la France. La situation est grave. L'ex-président Juarès, si souvent chassé par nos armes, a reparu à l'horizon : deux ports importans sur le golfe, Matamoros et Tampico, sont déjà tombés aux mains des dissidens; le général en chef mexicain Mejia, une partie de ses troupes ayant fait défection, a capitulé devant des forces supérieures, et on a vu l'empereur lui-même donner l'ordre de cerner son propre palais pour y saisir les chefs d'une conspiration tendant à le renverser, conspiration qui comptait dans son sein des généraux, des prêtres et même des ministres de la couronne. Cependant l'armée française n'a pas encore quitté le sol mexicain! Aujourd'hui qu'une promesse solennelle con-

(1) Voyez *la Contre-Guérilla française au Mexique*, 15 février 1866.

tractée à la face des États-Unis a posé un terme certain à l'évacuation de nos troupes dans une période déterminée, deux questions subsistent. Au point de vue français, la première est celle qui comprend les droits des porteurs de titres de l'emprunt mexicain; la seconde relève de la politique internationale, elle a trait à la conservation même de l'empire créé par nos mains. La solution de ces deux questions se confondra dans le même dénoûment, car les intérêts des créanciers français restent indissolublement liés aux destinées du pays mexicain. Si la cause impérialiste triomphe, le paiement de l'emprunt conserve une garantie; mais si la monarchie succombe pour faire place à l'anarchie d'une république éphémère qui serait vite englobée par les États-Unis, prêteurs et emprunteurs sombreront du même coup.

Il nous semble qu'il est temps de soulever un coin du voile qui a recouvert jusqu'à cette heure les faits accomplis au Mexique depuis 1863. Le patriotisme interdit toute récrimination sur le but de cette expédition, qui devait assurer le triomphe de la race latine, et sur les dépenses faites pour édifier un trône déjà chancelant. La patrie a certes le droit de pleurer ceux de ses enfans qui sont tombés sur la terre lointaine; elle aura le droit aussi de tresser des couronnes aux survivans lors de leur retour, car, depuis les guerres du premier empire, jamais soldats n'avaient exécuté d'aussi longues et d'aussi pénibles marches au milieu de périls et de privations sans cesse renaissans. L'honneur de nos armes a donc été largement satisfait; mais il est regrettable que la vérité sur les résultats obtenus n'ait pas été mieux connue dans nos provinces et dans nos campagnes, où l'emprunt mexicain a trouvé de si nombreux souscripteurs. S'ils avaient su de combien de piastres avait été payé l'enthousiasme factice qui éclatait à Mexico lors de l'entrée de nos troupes, s'ils avaient pu apprécier la valeur de la *junta* réunie à la hâte pour décréter l'offre de la couronne pompeusement portée à Miramar, s'ils avaient pu juger de la sincérité du suffrage universel, de la terreur des notables appelés à voter (1), quand à mesure que nos colonnes avançaient dans l'intérieur, ils devaient se prononcer pour un prince étranger dont il fallait vaincre les hésitations, ils eussent été moins confians et moins alléchés par les grosses chances des loteries. Il est vrai que les souscripteurs d'obligations, comme l'a dit un député à la tribune, n'auront guère le droit de se plaindre, si leur capital vient à s'anéantir : ils ont consenti à courir des risques. On ne peut oublier toutefois que l'emprunt a été lancé sous le patronage de l'état, qu'un ancien directeur de la Banque de

(1) Surtout au Panthéon de Guadalajara.

France a présidé la commission mexicaine, que les receveurs-généraux ont été chargés du placement des obligations non souscrites, que l'état en un mot a contracté un lien moral vis-à-vis des porteurs de titres. Malgré l'intérêt des créanciers du Mexique et du trésor public français, qui a reçu dans sa caisse à titre de remboursemens une partie des obligations, il serait insensé de vouloir que le gouvernement songeât à courir de nouvelles chances pour protéger ceux qui ont si imprudemment engagé leurs fonds. Le mal est fait, la perte est grosse; la somme compromise viendra s'ajouter à celle que réclamaient les nationaux pour qui la guerre semblait entreprise. Cette dure leçon aura peut-être d'heureux résultats dans l'avenir. Elle enseignera aux gouvernemens le danger auquel ils exposent la fortune publique et privée en s'immisçant dans les emprunts des états étrangers. La seule chance de salut qui reste aux intéressés dépend donc de la vitalité de l'empire dont ils se sont faits les créanciers. Cette chance est-elle sérieuse? Y a-t-il un remède au mal? C'est ce que nous allons examiner.

I.

Dès la fin de l'année 1861, il est certain, malgré les dénégations, que l'archiduc Maximilien avait déjà jeté les yeux sur la couronne mexicaine. Dans une première lettre olographe, écrite à cette époque de Miramar à certains notables de Mexico, l'archiduc exigeait, pour accepter le trône, « la garantie morale et matérielle de la France et de l'Angleterre. » Sans blesser en rien les lois de la discrétion militaire, complétement étrangère à cet incident, nous pouvons dire que nous avons lu ce précieux document et savons en quelles mains il se trouve. Plus tard, l'archiduc, moins exigeant dans ses prétentions et emporté par un généreux élan, accepta la grande tâche qui s'offrait à lui. Il était beau en effet d'entreprendre la régénération d'un peuple, d'essayer de lui rendre la paix et la richesse; mais le nouveau souverain eut le tort de se placer au point de vue européen pour juger le Nouveau-Monde : il crut que son royaume grandirait sans peine à l'ombre du drapeau tricolore qui flottait dans sa patrie d'adoption; il espéra tout du concours de 30,000 soldats français aguerris et disciplinés opposés à des bandes commandées par des chefs inhabiles et divisés. Certes trois années d'une pareille guerre eussent largement suffi à la pacification du pays le plus rebelle du continent. Les illusions furent de courte durée, et les habitans de Vera-Cruz, qui désertèrent leurs rues et leurs maisons pour témoigner de leurs sentimens hostiles au nouveau régime, n'ont pas oublié les larmes que versa l'impéra-

trice Charlotte quand elle vit la solitude faite à l'approche de la famille impériale posant le pied sur le sol mexicain. Le présage était triste; jusqu'à la Soledad, les seules compagnes de l'auguste voyageuse furent la femme et la fille du commandant supérieur français de Vera-Cruz. Au sortir des terres chaudes, le nouvel empereur dut concevoir des espérances meilleures. Tout un peuple d'Indiens réellement enthousiastes accourut des états voisins et lui fit un splendide cortége jusqu'à Mexico. C'était là le vrai peuple sur lequel il fallait s'appuyer. Par malheur des influences fâcheuses ne tardèrent pas à dominer au palais, et le souverain fut plein d'hésitation au moment le plus décisif, à l'heure où il inaugurait son règne. Le nouvel élu avait cette rare bonne fortune, qu'en montant sur le trône il était libre d'engagemens vis-à-vis des cléricaux comme vis-à-vis des libéraux; de plus le général Bazaine avait rendu sa tâche facile en préparant l'opinion publique à voir valider définitivement par l'empereur la vente des biens du clergé; c'était là l'origine et la vraie cause du débat sanglant qui divisait les esprits. Maximilien n'avait donc qu'à se recueillir, à juger les hommes et les choses, et après mûr examen, sans écouter les passions, les rancunes ou les espérances soulevées par la cour de Rome, à se prononcer. Le Mexique attendait avec anxiété le manifeste impérial : quand le document si désiré eut paru, personne n'en fut satisfait. Au lieu de se mettre franchement à la tête de l'un ou de l'autre parti, poussé par un désir de conciliation qui ne convenait ni au tempérament du peuple mexicain, ni aux circonstances, l'empereur avait craint de trancher du premier coup la question des biens religieux. Il avait cru gagner du temps en ménageant le clergé sans vouloir décourager les libéraux; mais le maintien du *statu quo* tenait tous les intérêts en suspens et arrêtait les transactions, entravées déjà depuis tant d'années. La masse était prête à se jeter dans les bras du souverain, s'il eût fait preuve d'énergie. Cette hésitation porta un coup funeste au prestige monarchique. Les chefs libéraux, qui attendaient quelques gages sérieux avant de se rattacher au pouvoir, s'éloignèrent; le clergé, travaillé par l'archevêque de Mexico, Mgr de La Bastida, récemment arrivé de Rome, et dont toute la finesse avait échoué devant le sang-froid du général Bazaine, se détacha sourdement de l'empereur et sema dans l'ombre, au milieu des Indiens, des germes de désaffection pour le chef du pays. Ces manœuvres eussent échoué, si le gouvernement eût osé, pour contre-balancer l'influence du clergé et des *métis*, décréter une mesure essentiellement libérale, l'émancipation de la race indienne, qui forme la seule force vive du Mexique : là encore on eut recours aux demi-mesures, les *peones* restèrent en servage

sous la domination des *hacenderos* et des prêtres. Dans l'armée, égarée par des mécontens et par des émissaires sortis des deux camps, survinrent de cruelles défections. Les caisses de l'état se vidaient pour satisfaire aux besoins publics, et les revenus étaient en partie dérobés par une administration infidèle ou confisqués par les bandes juaristes. Les biens du clergé furent enfin déclarés propriété légitime des acquéreurs non frauduleux : cette mesure, trop tardive pour réchauffer l'enthousiasme libéral, déchaîna la fureur des cléricaux.

Si la discorde régnait autour du palais impérial, l'harmonie était troublée peu à peu dans l'intérieur même du conseil. L'empereur avait été suivi depuis l'Allemagne par son précepteur, conseiller aulique, ami aussi intelligent que dévoué à son royal élève; tous ses efforts tendaient à rallier les libéraux les plus honnêtes, dont il sentait le concours indispensable pour le triomphe de la cause impérialiste. Son action ne tarda pas à être contrecarrée par M. Eloïn, conseiller d'état belge en mission, attaché au service de l'impératrice et animé de médiocres sympathies pour les Français. Le conseiller aulique, malgré son dévouement éprouvé, succomba sous l'influence du conseiller belge, et dès le mois de mars 1865, sourd à la prière de l'empereur, qui prêchait l'union, il crut de sa dignité de retourner à Trieste. Les chefs militaires qui, par les armes ou les négociations, avaient le plus contribué à l'établissement de l'empire, Marquez et Wool, disparurent de la scène militaire ou politique. Deux généraux mexicains qui avaient joué un rôle important soit sous la république, soit depuis notre débarquement, et dont l'influence sur leurs états devait être mise à profit, Uraga et Vidaurri, furent froissés sans raison. Les rapports de la cour avec l'autorité française devinrent assez tendus. Les Autrichiens obéissaient à regret aux officiers mexicains, et les Belges se plaignaient d'avoir été trompés, prétendant être venus en colons armés, appelés à cultiver des terres et à les défendre au besoin, mais non en soldats permanens. Tout récemment on s'est vu forcé de licencier d'urgence le contingent belge pour cause d'indiscipline. L'appel de ces troupes auxiliaires était une faute, leur présence rappelait trop l'origine étrangère du souverain, et constituait vis-à-vis des troupes nationales un acte de méfiance que nous comprenons, mais qui ne devait pas moins être vu de mauvais œil. Peu à peu des *pronunciamientos* furent tentés avec succès sur plusieurs points de provinces jusque-là restées fidèles. Pendant ce temps, l'armée française marchait toujours, guerroyant sur 1800 lieues de pays, conquérant successivement des territoires que l'armée impérialiste reperdait le lendemain. A cette heure, Maximilien voit l'orage grandir. Les dis-

sidens, ralliés au drapeau de Juarès, qu'ils fouleront aux pieds après le départ des Français, soulèvent les populations, qui ne demandent qu'à faire oublier qu'elles se sont compromises avec nous. Ils regagnent rapidement du terrain, et déjà presque tout le Tamaulipas, qui touche aux États-Unis, est en leur pouvoir. S'ils sont habiles, ils ne tireront pas un coup de fusil de peur de retarder d'une minute l'évacuation qui va commencer.

On nous taxerait de partialité, si nous laissions dans l'ombre ce qui a été ou fait ou tenté de bien par le gouvernement impérial. Il faut rendre cette justice à l'empereur Maximilien, que, depuis qu'il règne à Mexico, il s'est livré à une étude incessante, trop minutieuse peut-être, des réformes urgentes. Il a signé un grand nombre de décrets, une foule de projets ont été mis à l'étude; mais peu ont abouti. Dès le début, il avait fait appel à l'expérience et au patriotisme de ses ministres et de ses généraux pour activer la reconstitution d'un système gouvernemental en rapport avec les besoins du pays, et il avait ordonné des économies sévères. Tout d'abord il s'était entouré de Mexicains, puis il a été contraint d'appeler des fonctionnaires français dans son conseil, et il faut bien avouer que le seul concours sérieux qui lui ait été prêté a été fourni par ceux de nos compatriotes répartis dans les différentes branches des services publics. Ses meilleures intentions ont échoué contre la résistance secrète ou la force d'inertie des administrateurs mexicains, résolus à ne pas sortir des ornières de la routine ou à ne pas modifier leurs habitudes de concussion. On a eu un exemple frappant de ces dispositions hostiles dans l'accueil qui fut fait naguère à M. Langlais, le successeur de M. Corta. Dès son arrivée à Mexico, le commissaire français éprouva les plus grandes difficultés à se faire communiquer dans les bureaux du ministère de l'*hacienda* les documens nécessaires à l'examen des véritables ressources sur lesquelles le pays devait compter et à la justification des dépenses publiques. *Le Moniteur* vient de nous apprendre que l'empereur du Mexique ne compte plus que trois ministres chargés de tout le service : un général français, M. Osmont, est ministre de la guerre; un intendant militaire français, M. Friant, est à la tête des finances; le troisième ministre est Mexicain : c'est M. Salazar Ilarregui, chargé des deux départemens de l'intérieur et des travaux publics. Voilà pour l'administration. Quant à l'armée, l'empereur dut bientôt renoncer à la garde d'honneur mexicaine, formée à son arrivée sous le non de *dragons de l'impératrice* pour le service de sa personne au palais de Chapultepec, sa résidence; il leur préféra nos zouaves. L'armée exigeait une réforme radicale dans la formation des cadres et dans l'organisation générale. On se mit à l'œuvre;

mais dès le principe on fut arrêté par les questions de personnes. Une des causes principales de ruine pour le trésor mexicain, c'est la quantité excessive d'officiers toujours en disproportion avec les corps de troupe. La révision des brevets, poursuivie par une commission spéciale, constata qu'un nombre considérable de grades avaient été usurpés pendant les guerres civiles; la solde des titulaires grevait les finances sans profit comme sans raison. Il fallut éliminer surtout une masse d'officiers supérieurs. Aussitôt les mécontens, prêts à se jeter dans les rangs ennemis, furent si nombreux qu'on dut s'arrêter devant l'exécution de ces mesures, indispensables pourtant à la réduction des dépenses.

Avant tout, il fallait faire des efforts pour développer le commerce afin d'accroître le revenu des douanes et des octrois. Parmi les travaux les plus urgens à entreprendre figurait la réparation des grandes voies de communication, dégradées par une incurie de vingt-cinq ans et défoncées par les pluies torrentielles qui chaque hiver inondent le pays. Les ponts et chaussées préparèrent beaucoup de plans, de nombreux chantiers furent ouverts sur les routes de Puebla, Toluca et Queretaro. Les guérillas ne tardèrent pas à disperser les travailleurs, et la sécurité, sans laquelle tout commerce est impossible, au lieu d'augmenter, ne fit que diminuer. La Belgique a conservé l'affligeant souvenir de la catastrophe qui attendait au Rio-Frio, à deux étapes de Mexico, le retour de la mission extraordinaire envoyée par le roi Léopold pour complimenter le nouvel empereur. Tombée dans une bande de partisans prévenus de son passage et apostés sur la route, l'ambassade crut de son honneur de se défendre, et ne ramena en Europe que des morts et des blessés. Les chefs d'escorte français peuvent dire de leur côté avec quelles difficultés les convois de ravitaillement confiés à leur garde montent des terres chaudes sur les hauts plateaux : les bêtes de somme s'y noient encore dans les boues du chemin le plus important, celui qui relie le port de Vera-Cruz à Mexico. Comme on le sait, l'établissement des chemins de fer était resté très arriéré au Mexique. A l'arrivée des Français en 1862, la république ne comptait encore qu'une quarantaine de kilomètres environ de voies ferrées, répartis en deux tronçons commencés à chaque extrémité de la grande ligne destinée à relier la capitale au golfe. Le premier tronçon transportait les voyageurs de Vera-Cruz à Medellin et à la Pulga. Sous l'impulsion du commandant en chef français, impatient d'arracher nos troupes aux maladies des terres chaudes, ce tronçon a été continué jusqu'au Chiquihuite, c'est-à-dire prolongé d'une soixantaine de kilomètres. Le second va de Mexico à Chalco, première station de la ligne qui doit descendre à

Vera-Cruz. Dès son arrivée, l'empereur concéda de nombreux priviléges pour la création de nouvelles lignes dans le centre de l'empire. Une société se constitua pour la continuation de la grande artère déjà commencée, s'engageant à presser les travaux. Depuis lors une seule voie de 10 kilomètres de longueur, pompeusement inaugurée, a été ouverte à la circulation : c'est celle de Mexico à San-Angel, le Saint-Cloud de la capitale. Encore faut-il tenir bon compte à la compagnie de cet effort; les autres concessionnaires ont cherché à faire argent de leurs priviléges, et s'en sont tenus là. Quant aux lignes télégraphiques, elles ne peuvent résister à la guerre civile; le fil de Mexico à Vera-Cruz est le seul qui fonctionne, celui de l'intérieur est sans cesse coupé.

L'industrie minière avait aussi donné de grandes espérances; mais pour exploiter une mine il ne suffit pas d'y être autorisé. Une mise de fonds considérable, des ingénieurs, des ateliers de travailleurs, des machines, des amas de charbon, des provisions du mercure nécessaire à la séparation des métaux, sont indispensables. Sans sécurité dans le pays, sans routes pour les transports, pareille entreprise peut-elle être tentée? Le Mexique passe à bon droit pour être très riche en mines, les gisemens argentifères y sont surtout nombreux; mais les mines exploitées sont peu considérables, faute de bras et de capitaux, comparativement aux trésors qu'on pourrait extraire du sol. Il existe d'ailleurs en France une erreur très répandue, et qui à distance a fasciné bien des imaginations : on croit que la plupart des mines sont la propriété de l'état; il n'en est rien. Les plus productives appartiennent à de puissantes compagnies anglaises à qui la république, dans des momens de crise financière, les a cédées moyennant redevance. Hors celles de Guanajuato, on peut dire que les mines les plus importantes ont été ainsi aliénées; il nous suffit de citer celles de Pachuca, Real del Monte et del Oro. Voici donc une ressource restée bien inférieure aux espérances qu'on se plaisait à concevoir. On n'en retire que les droits de frappage ou de poinçon dans les monnaies, et les droits d'exportation lorsque l'argent change de province ou sort du territoire. Les compagnies sont parfois obligées elles-mêmes d'abandonner une part de leur bénéfice aux guérillas qui consentent à entrer en composition pour laisser le passage libre aux *conductas*. Il y a donc grand lieu de craindre que les compagnies auxquelles on a récemment accordé des priviléges ne laissent dormir et même périmer la concession plutôt que de satisfaire aux conditions imposées et de se lancer, au milieu des circonstances actuelles, dans des travaux aussi aléatoires et aussi coûteux. Comme on le voit, l'industrie s'est peu développée, et ne pourra prendre d'extension

tant que la face du pays ne sera pas renouvelée, surtout tant que le Mexicain, dégoûté du travail par les maisons de jeu, ne fabriquera rien lui-même et empruntera tous ses objets de consommation à l'étranger. Presque toutes les maisons de commerce qui approvisionnent le pays sont en effet étrangères, surtout allemandes et anglaises; c'est dire qu'elles retirent de la circulation des milliers de piastres pour les expédier en Europe. A coup sûr, si la confiance renaissait, elles préféreraient les faire fructifier sur place, dans des institutions de crédit. Pour donner une idée exacte de l'industrie nationale, nous dirons qu'une seule fabrique à vapeur fonctionne dans tout l'empire mexicain : c'est une fabrique anglaise installée sur les hauts plateaux, dans la ville de Celaya; on y travaille les laines. Elle a fourni tous les draps dont s'est habillée l'armée de Juarès en 1863. Si les libéraux l'ont permis, une seconde fabrique à vapeur doit être en construction à Chihuahua, vers l'extrême frontière du nord; c'est l'œuvre de M. Roger-Dubos, consul français en cette ville. Il a dû apporter d'Europe les machines et tout l'outillage, que, faute de routes au Mexique, il a été forcé de faire passer sur le territoire américain pour les amener à destination. De pareils faits sont humilians pour une nation si voisine des États-Unis, où la science industrielle et l'emploi des forces sont arrivés à une telle perfection. Jamais les *Yankees* n'auraient laissé les grands fleuves du Mexique sans les couvrir d'usines et sans les faire servir à l'exploitation et au transport des bois arrachés aux forêts vierges.

Les bonnes intentions du gouvernement impérial étant ainsi demeurées inefficaces, deux années précieuses se sont écoulées en tentatives infructueuses, et l'armée française, du séjour de laquelle on eût dû profiter pour fonder des institutions durables, a opéré dans le vide. Tout donc à peu près reste à faire; les améliorations n'ont eu lieu que sur le papier, et dans un court délai l'état mexicain sera réduit à ses seules ressources. On assure que l'impératrice Charlotte a obtenu un sursis au paiement des échéances dues à la France : ce sera d'un mince secours. Quant au maintien de nos troupes, il ne saurait en être question. L'empire mexicain livré à ses propres forces survivra-t-il à l'évacuation ? Il nous semble que le trône de Maximilien, quoique bien fortement ébranlé, peut encore se raffermir, mais à la condition expresse que le gouvernement entrera sans plus tarder dans une voie radicalement opposée à celle qui a été suivie jusqu'à ce jour.

II.

Qui trop embrasse mal étreint. Ce vieil adage peut s'appliquer à l'empire mexicain. La cause réelle de l'épuisement qui le mine, c'est l'immense développement du territoire. Pour vivre, tout gouvernement a besoin d'argent. Pour défendre les frontières contre les agressions du dehors comme pour assurer la sécurité au dedans, l'armée est nécessaire chez un peuple qui est désolé par le brigandage et dont la civilisation est arriérée. Or les caisses du Mexique sont vides, l'armée est désorganisée. Cette armée sera-t-elle plus solide lorsque l'appui des Français lui manquera? Aura-t-elle la prétention d'occuper militairement dix-neuf provinces, que nos bataillons ont reconquises sur les dissidens morceau par morceau, et dans lesquelles elle ne parvient pas aujourd'hui à conserver les places remises entre ses mains? Quant aux finances, elles sont obérées parce que les recettes sont dilapidées, parce que certaines provinces improductives, comptant cinq habitans par lieue carrée, absorbent des capitaux considérables. Les douanes sont fraudées tous les jours, et certains ports dont les revenus sont énormes retombent entre les mains de l'ennemi par la raison bien simple que la force armée ne peut ni fermer 1,800 lieues de frontière à la contrebande, ni suffire à la défense du sol et à la poursuite des bandits. D'après les chiffres officiels, le Mexique succombe sous son budget. Les recettes, en supposant des rentrées régulières, ne dépassent pas 90 millions de francs; il dépense, sans parler de l'amortissement de ses dettes, 150 millions de francs : déficit inévitable, 60 millions de francs par an. La question est de savoir si l'empereur Maximilien a la ferme volonté de fonder quelque chose de stable. Préfère-t-il un immense royaume imaginaire, ouvert à tous les vents, où son autorité sera méconnue, ravagé par la guerre civile et les flibustiers américains, réduit aux expédiens qui précèdent la banqueroute, à un royaume plus modeste où il aura la gloire d'avoir ramené la vie et la richesse en moralisant peu à peu son peuple, en formant bataillon par bataillon une armée fidèle et en faisant honneur à ses engagemens? Toute la question est là. — Si l'empereur a la force de prendre nettement le second parti, s'il se résigne à rétrécir provisoirement les bornes de cet empire démesuré, et se décide, dans la zone plus restreinte où s'exercera son action, à utiliser avec vigueur les ressources dont il peut réellement disposer, il est presque certain du succès. Qu'il fasse aussitôt la part du feu; il aura plus tard tout le loisir d'étendre ses frontières, et le terrain lui fera moins défaut que les hommes.

Le Mexique compte dix-neuf états : il est borné à l'est par le golfe du Mexique, au sud par l'Amérique centrale, à l'ouest par l'Océan-Pacifique, et au nord par les États-Unis. De la pointe du Yucatan à la limite de la Sonora, points extrêmes de l'empire au sud et au nord, la distance à vol d'oiseau égale trois fois et demie celle de Marseille à Dunkerque. La largeur moyenne varie entre 280 et 1000 kilomètres. Le Mexique proprement dit, formant un tout homogène et nettement délimité, n'existe que sur la carte. De tout temps, à l'époque même la plus prospère de la république, sans parler des provinces détachées par la conquête, comme le Texas, la plupart des états ont lutté contre la centralisation, réclamant leur autonomie et repoussant la domination de Mexico. Au sud, jamais le Yucatan ne s'est étroitement uni à la capitale; Campêche et Mérida, qui en sont les deux villes principales, luttent même constamment entre elles : depuis quatre ans, nous y avons dépensé hommes et argent à trois reprises différentes sans succès durable. Le dernier voyage de l'impératrice Charlotte dans cet état, où elle était accompagnée par une des familles considérables du pays, la famille Gutierrez, dévouée à la cause impériale, n'a pas été suivi d'heureux résultats. A l'ouest, sur le versant des Cordillères, une grande partie de la côte baignée par le Pacifique, habitée par les Indiens *Pintos*, peuplade fort belliqueuse, est toujours restée insoumise à l'autorité présidentielle. Les Pintos ne reconnaissent pour maître que le vieil Alvarès, qui guerroie encore aujourd'hui. Le port d'Acapulco lui servait de quartier-général. La seule concession qu'on put obtenir du chef indien fut de consentir à vivre en paix avec ses voisins et à payer un léger tribut. Au nord, vers les grandes prairies, le Cohahuila et le Chihuahua, dont la petite capitale a donné longtemps et donne encore l'hospitalité à Juarès, ne se sont ralliés que pour repousser d'un commun effort l'invasion française. Même sous Juarès, le Mexique était plutôt une fédération qu'une république. Souvent les états du centre nommaient un second président, et le fauteuil restait à celui des deux compétiteurs qui avait le plus de canons. Certaines provinces étaient inconnues les unes aux autres, puisque le manque de routes s'opposait aux échanges et aux relations lointaines. Enfin les états excentriques, séparés de la capitale par des déserts, se souciaient peu d'envoyer leurs piastres et leurs soldats à Mexico, dont ils n'avaient aucune faveur ni aucun secours à attendre. Les circonstances sont-elles plus favorables aujourd'hui? Maximilien peut-il songer sérieusement à réunir sous le même sceptre ce vaste faisceau disloqué? Il est difficile de le croire. Disons plus, il est mathématiquement impossible que l'armée mexicaine suffise à couvrir le

Mexique tel qu'il est constitué. Il faut donc se résigner à un sacrifice momentané, mais intelligent. L'empereur d'Autriche vient de donner à son frère un salutaire exemple; nous-mêmes nous venons d'appliquer en Algérie le système des différentes zones. Au lieu d'user ses forces et ses finances dans le vide, Maximilien doit les concentrer. Il faut se créer une nouvelle frontière, une nouvelle ligne de douanes, réduire l'étendue du territoire à défendre.

Les dix-neufs états du Mexique se répartissent de la façon suivante : trois états au sud formant une pointe détachée, s'avançant dans le golfe et la mer des Antilles, pauvres, à peine habités, très malsains, et sans voies de communication (1); — onze états au centre, les plus riches et les plus peuplés, assis sur le golfe et sur le Pacifique, touchant aux États-Unis, arrosés par les plus grands fleuves du Mexique, et renfermant presque toutes les mines (2); — cinq états à l'extrémité ouest et nord, dépeuplés, véritables déserts, sans eau, désolés par les incursions des Apaches (il faut en excepter les richesses de la Sonora, qui pourtant ne compensent pas les dépenses) (3).

Jusqu'à des temps plus prospères, sans abandonner aucun de ses droits, il faut à notre avis se concentrer dans les onze états du centre, laisser provisoirement à leur propre direction le petit groupe des trois états du sud et les cinq états situés à l'extrême ouest et nord. Mexico ne peut rien pour ces régions lointaines; c'est à leurs habitans de s'organiser, de se défendre, de réveiller leur propre énergie, s'ils veulent conserver un lien avec la mère-patrie. Quand la pacification de l'empire, tel que nous le concevons avec ses nouvelles limites, sera complète, les groupes isolés demanderont d'eux-mêmes à rentrer dans le giron commun, où alors ils pourront trouver assistance. Ce n'est pas par les armes qu'ils peuvent être conquis, c'est par l'influence du bien-être et de la sécurité dont ils verront jouir les états du centre. Si les provinces délaissées se détachent définitivement de la couronne, qui aura été impuissante à les couvrir, l'empereur n'aura pas le remords d'avoir vendu une seule parcelle de terrain, comme l'ont fait les présidens de la république. D'ailleurs, il ne faut pas s'y méprendre, ces huit états subissent déjà une loi d'attraction défavorable au Mexique, et la résistance qui ne cesse de s'y manifester en est une preuve. A quoi bon ces expéditions ruineuses qui n'ont qu'un résultat, celui de compromettre les habitans, qu'on est obligé d'abandonner à peine entré

(1) Yucatan, Tabasco, Chiapas.

(2) Vera-Cruz, Tamaulipas, Oajaca, Puebla, San-Luis, Nuevo-Léon, Mexico, Michoacan, Guanajuato, Guadalajara, Zacatecas.

(3) Durango, Cohahuila, Chihuahua, Sonora et Cinaloa.

dans la place. Le système de protection actuel, qui dépense sans rien rapporter, qui irrite les populations, est cent fois pire que l'abandon provisoire que nous proposons.

L'empire réduit à ses nouvelles limites, c'est-à-dire formé des onze états du centre, offrirait encore une superficie assez satisfaisante : cinquante-sept mille lieues carrées environ. Le territoire des onze états est celui où la population, quoique peu nombreuse encore, est la plus compacte; c'est le sol que les altitudes variées qu'il présente rendent le plus propre à tous les genres de culture, depuis la vanille, le café et le sucre jusqu'au blé et aux essences du nord. Il est arrosé de larges fleuves, faciles à rendre à la navigation dès que les travaux publics seront sérieusement entrepris; il est enfin assis sur les deux mers, et les ports produisent à eux seuls, en temps de paix, 24 millions de francs, le quart des revenus du Mexique.

Ce territoire formerait presque un carré dont la défense deviendrait facile : la première mesure à prendre serait de couvrir d'un rempart de villes fortifiées la frontière regardant les cinq états ouest et nord pour la mettre à l'abri des incursions. Le port de San-Blas, qui est le chemin de la Californie, Tépic, qui commande les terres chaudes, Colima, qui est la porte des hauts plateaux, la Barca, qui domine le magnifique lac de Chapala, Guadalajara, qui garde la vallée du Lerma et qui est arrosée par le Rio-Grande, le premier fleuve du Mexique, Encarnacion, Aguas-Calientes, Fresnillo, Zacatecas, qui barrent les quatre routes du nord, Saltillo et Monterey, qui surveillent le Texas et la frontière américaine, formeraient presque en ligne droite un cordon militaire et douanier que chacune de ces villes surveillerait comme une sentinelle avancée. L'établissement de ces dix villes frontières se donnant mutuellement la main assurerait la sécurité de l'empire, qui, désormais garanti au dehors, pourrait avec ses seules ressources procéder à sa réorganisation intérieure.

Pour retrouver ses forces et les utiliser, que le gouvernement de Mexico se hâte de profiter de la dernière année de présence des soldats français; il a devant lui le temps de mener à bonne fin les réformes indispensables. L'armée mexicaine est mauvaise. Si la troupe, recrutée surtout parmi les Indiens, est sobre, dure à la fatigue et courageuse, les cadres sont détestables. Il y a sans doute d'honorables exceptions, mais en général les officiers, presque tous mexicains, ont perdu le sentiment de l'honneur militaire. Leur instruction est assez médiocre, faute d'écoles spéciales. Les habitudes de *pronunciamento* sont invétérées, grâce aux germes de corruption semés dans leurs rangs par l'ancien président Santa-Anna, le conspirateur

par excellence. L'armée mexicaine doit donc être licenciée pour être reformée aussitôt sur le modèle français. Ce serait rendre bien des bras oisifs à l'agriculture si délaissée. Avant de procéder à la réorganisation, la *leva*, sorte de presse militaire qui, quoique abolie en 1864 par un décret de la régence, est encore mise en pratique, doit disparaître. Il faut que ce moyen barbare, issu de la conquête espagnole, fasse place à une conscription frappant également sur toutes les classes. Pour rendre la conscription facile et plus douce, qu'on la fasse précéder de l'émancipation complète des *peones*, jusqu'ici esclaves de la glèbe. Les Indiens ont toujours été enrôlés de force et entraînés loin de leurs familles. Quel intérêt pouvaient avoir à guerroyer ces malheureux, jetés des rangs du vaincu aux rangs du vainqueur? Du même coup, si on veut faire des citoyens, ce qui manque au Mexique, où le mot de patrie est sans signification, il faut rendre les *peones* propriétaires fonciers. Les communes sont assez riches aujourd'hui que les quatre cinquièmes de la terre n'appartiennent plus en entier aux communautés religieuses. Il y a d'immenses terrains incultes dans chaque province, puisque sur certains points on ne compte que cinq habitans par lieue carrée. Que l'état en concède la moitié aux Indiens et conserve l'autre pour la colonisation. Les nouveaux propriétaires, en défendant leur coin de terre, apprendront à défendre le sol national. C'est alors seulement que la conscription pourra donner de vrais soldats pour la garde des frontières et des villes. Quant aux officiers, les cadres, reformés avec soin et ramenés à un chiffre normal, s'ouvriraient aux anciens serviteurs que des examens ou des états de service recommanderaient le plus au choix du souverain. L'armée française, concentrée dans le nouvel empire et assistant au licenciement et à la reconstitution des troupes mexicaines, en imposerait aux mécontens éliminés. Jadis la république mettait sur pied 32,000 hommes réguliers et 27,000 hommes de réserve. Les onze états du centre, qui sont les plus populeux du Mexique, pourraient facilement appeler sous les drapeaux 22,000 soldats. A côté de ces contingens se trouverait la légion étrangère, que le maréchal Bazaine organise aujourd'hui très activement, et qui sera composée en grande partie de Français. La légion comprendra six forts escadrons de cavalerie, et, lorsqu'elle se sera grossie de nos militaires libérés qui demeureront au Mexique après l'évacuation et du corps des contre-guérillas, ce sera une force respectable qui devra s'élever à 18,000 combattans. Ces deux effectifs pourraient suffire à tout.

La répartition des 40,000 hommes est tout indiquée. Nous avons compté dix villes frontières; il faut y ajouter trente villes du

centre (1). C'est donc en tout quarante villes ayant besoin de garnisons. Or il n'y a pas de ville au Mexique d'où puisse être délogée une force de 500 Français; depuis la destruction de l'armée juariste, il n'y a pas de bande qui ose livrer combat à une pareille force : ce sera bien moins à craindre encore quand tous les petits corps de la légion étrangère composée de Français, rattachés entre eux par l'unité de commandement du chef de la légion, s'appuieront les uns sur les autres. Les Mexicains, abrités derrière des murailles, résistent avec une rare énergie, — le siége de Puebla en a fourni une preuve éclatante; — en rase campagne, ils lâchent pied aisément, s'ils n'ont pas derrière eux ce qu'ils appellent l'*appoyo* (réserve). La légion étrangère servirait de réserve à l'armée mexicaine. — 500 Français de la légion et 500 Mexicains de l'armée, fortifiés dans chaque ville frontière, seraient en mesure de repousser toute attaque du dehors et de former une chaîne douanière difficile à briser. Une force égale, distribuée dans les trente villes du centre et circulant constamment en colonnes mobiles sur toutes les routes dans un rayon respectif de dix lieues, se relierait aux garnisons des villes frontières, et ne tarderait pas à avoir raison du brigandage. Les 40,000 hommes seraient ainsi employés. Quant à la capitale, qui serait le centre des écoles et des dépôts de plusieurs régimens, elle est assez populeuse pour fournir à elle seule le contingent militaire destiné à la protéger. Pour le moment, il ne faut pas songer aux gardes civiques et rurales. Il y a eu des essais malheureux : les armes confiées aux habitans ont été livrées aux guérillas ou se sont tournées contre le gouvernement. On devrait aussi songer aux mesures à prendre pour empêcher les levées arbitraires de soldats armés que chaque particulier se croit en droit de faire pour son propre compte. A Queretaro, nous avons vu un *hacendero* qui avait équipé à ses frais, pour son service particulier, une troupe de 180 cavaliers armés jusqu'aux dents. Il est temps de faire cesser cette parodie du régime féodal.

Le Mexicain veut qu'on le commande avec énergie. Les armes françaises lui inspirent du respect, il accepte la présence des Fran-

(1) Ces trente villes sont réparties de la maniere suivante : douze dans les terres chaudes et dix-huit sur les hauts plateaux. Celles des terres chaudes sont : Cordova, Huatusco, Jalapa, Perotte, Orizaba, Ozuluama, Huejutla, Vittoria, San-Fernando, Tehuacan, Atlisco, Oajaca. — Celles des hauts plateaux sont : San-Andres, Tlascala, Celaya, Tepeji, Queretaro, Pachuca, Silao, Guanajuato, San-Luis, Cholula, Cuernavaca, Toluca, Morelia, Acambaro, Santiago-del-Valle, Léon, Lagos, Puebla. Sur les cartes, on décore bien d'autres points du nom pompeux de ville; ce ne sont que de malheureuses bourgades presque désertes ou de simples *ranchos* plus misérables que le dernier de nos villages. Pour qui a parcouru le Mexique, l'énumération précédente est des plus exactes.

çais, qui sont à ses yeux des conquérans; mais il repousse les Autrichiens et les Belges comme venus après coup. Tout en rendant un juste hommage aux qualités militaires de ces deux contingens, l'expérience a prouvé que leur tempérament s'accommodait moins facilement que le nôtre du climat mexicain, et le climat est un ennemi avec lequel il faut compter. Puis le pays n'est que trop habitué aux costumes militaires de toutes couleurs, il faut plutôt chercher à le ramener à l'unité de costume. La légion étrangère et l'armée régulière seraient désormais les seules forces reconnues dans tout l'empire.

La mesure la plus urgente, si on veut sérieusement réorganiser l'armée, est la création d'une administration militaire; il n'en existe, à proprement parler, aucune jusqu'à présent dans les troupes mexicaines. Le soldat qui n'est point régulièrement payé, vêtu et nourri devient forcément pillard, et cause de graves dommages à l'habitant. Ces hordes de femmes qui se traînent à la suite des colonnes en marche, butinant çà et là les vivres du soldat, doivent disparaître pour faire place à un corps d'intendance qui serait aussi sévèrement contrôlé qu'il contrôlerait lui-même l'économie des corps, l'authenticité des effectifs et la régularité du paiement de la solde, trop souvent détournée par les chefs. Les 40,000 hommes pourraient se diviser en 30,000 fantassins, 6,000 cavaliers et 4,000 soldats d'artillerie, de génie et autres armes. Les postes de plaine seraient réservés à la cavalerie. La cavalerie est coûteuse; il y a intérêt à la réduire en un pays très accidenté, où le fantassin est infatigable et lasserait un cheval dans une course prolongée. D'ailleurs le cavalier mexicain ruine facilement sa monture tant par le peu de soin qu'il en prend que par la facilité avec laquelle il lui dérobe souvent partie de sa ration de maïs. La race chevaline, décimée par de longues guerres civiles, a besoin de repos et d'amélioration. Les remontes auront tout bénéfice à n'accepter que les meilleurs sujets, qu'elles paieront de façon à encourager les efforts des éleveurs. Le Tamaulipas est aujourd'hui l'état le plus riche en *mañadas* (troupes de chevaux) propres au service. Les Mexicains sont très bons artilleurs, et les canons ne leur manquent pas; il y aurait même prudence à diminuer le nombre des bouches à feu, trop souvent abandonnées à l'ennemi.

Toutes les villes du Mexique sont des villes ouvertes. Le maréchal Bazaine, avant son départ pour la campagne de 1864 dans l'intérieur, afin d'éviter toute surprise sur ses derrières pendant que l'armée marcherait en avant, avait résolu que Mexico et tous les points importans seraient fortifiés, armés, approvisionnés, et que dans chaque place de l'empire serait construit un réduit où les

troupes serrées de trop près pourraient se retirer au besoin, se défendre à outrance et attendre l'arrivée des secours. Avec un soin minutieux, le général en chef veilla lui-même à l'exécution de ses ordres, et tous les ouvrages de Mexico furent élevés et achevés sous ses yeux. A mesure qu'il passait dans les places des hauts plateaux, il faisait poursuivre le même travail. Cette mesure prévoyante fut couronnée d'un plein succès. Pas un poste ne fut enlevé sur les derrières de l'armée opérant dans mille directions. Ce même système, appliqué aux villes frontières comme il l'a été aux villes du centre, les rendrait inexpugnables. Plusieurs déjà ont été fortifiées par les Français, et les églises, ainsi que les couvens de vieille construction espagnole, que l'on rencontre partout, présentent une épaisseur de murailles qui favorise ce genre de défenses. Lors du tirage au sort, il serait très utile de laisser rigoureusement à chaque ville les soldats de sa circonscription; ce serait un appui naturel pour les garnisons, car les Indiens devenus propriétaires seraient intéressés à bien servir, et, grâce au voisinage de leurs familles et de leurs biens fonciers, acquerraient de plus en plus l'amour du sol natal.

Jamais les États-Unis ne déclareront une guerre ouverte au nouvel empire, quoiqu'ils recherchent les annexions; mais ils favoriseront indirectement le passage des flibustiers, toujours prêts à faire irruption au-delà du Rio-Bravo pour grossir les rangs des juaristes. Dans l'état actuel, l'armée mexicaine est incapable de couvrir le cours du long fleuve qui sert de frontière aux deux pays; il en serait autrement, si une garnison solide, fidèle à son drapeau, se levait sur la rive mexicaine réduite au parcours de Matamoros à Monterey; les contrebandiers et les aventuriers hésiteraient à franchir le fleuve. Les douanes de Matamoros, le port frontière, grossies des recettes qui ont été jusqu'ici fraudées, augmenteraient comme celles des autres ports du golfe, devenus les seuls débouchés ouverts à l'importation et à l'exportation. Avant la guerre, Tampico voyait ses revenus s'élever à 7 millions de francs; Vera-Cruz encaissait plus de 11 millions, et Tuxpan, le port intermédiaire, produisait 1,800,000 fr. Quand la sécurité commence à régner, les échanges appellent les échanges. Le développement des ports, qui exige certains travaux, solliciterait vite l'attention du gouvernement.

Le Mexique, assis sur deux mers, ne peut rester plus longtemps étranger au mouvement maritime qui relie les deux mondes. Le spectacle grandiose de la marine américaine est fait pour stimuler son désir de se créer une force navale destinée à protéger ses ports du golfe et ceux du Pacifique : qu'il forme donc des écoles pour les marins recrutés dans la population côtière; ce seront les gardiens naturels des ports. Il n'est pas nécessaire de lancer des vaisseaux de haut bord; mais les villes du golfe, Tampico, Matamoros, Tuxpan,

Sotto-Marina, sont à cheval sur la mer et sur des fleuves dont plusieurs peuvent être remontés dans l'intérieur des terres jusqu'à plus de cinquante lieues de l'embouchure. Au pied de Tampico coulent le Panuco, qui descend de la vallée même de Mexico, et le Tamesis, qui sillonne la Huasteca, la Kabylie des terres chaudes. Le Rio-Bravo enveloppe la frontière du nord; au sud de l'état de Vera-Cruz, on peut commander une partie des terres chaudes par le Rio-Blanco. Qu'une canonnière navigue sur chacun de ces cours d'eau, ce sera une nouvelle force qui, grâce à la vapeur, pourra se multiplier pour protéger les côtes et faire la police de l'intérieur. Les ports du Pacifique réclament le même service maritime. Plus haut, sur les plateaux du centre, il serait aussi important qu'une canonnière sillonnât le vaste lac de Chapala, qui compte soixante lieues de largeur, et le Rio-Grande, qui relie ce lac à la ville de Guadalajara, la seconde capitale de l'empire. Tout cela n'est pas l'œuvre d'un jour; mais il faut courir au plus pressé. Huit mois suffiraient pour mener à bonne fin les projets dont l'exécution est la plus urgente. Il faut se hâter, car après le départ des soldats français il sera trop tard pour licencier utilement l'armée mexicaine.

Par la suite, plusieurs modifications commerciales deviendraient nécessaires. La pénurie du trésor public, les fraudes, les dilapidations ont contraint la république à élever pour les objets importés les droits d'entrée à des chiffres fabuleux et à multiplier ces mêmes droits sous différens noms : aussi les marchandises parvenues à destination reviennent-elles au triple de la valeur première. La contrebande et le brigandage disparaissant avec la guerre civile, les recettes publiques reprendront leur cours : ce sera l'heure d'abaisser les tarifs. Les routes étant meilleures, la cherté des transports diminuerait. L'armée française a conquis l'Algérie le fusil d'une main et la pioche de l'autre : le soldat mexicain changera son bivouac en chantier armé. Il est temps de pacifier la grande route de Vera-Cruz à Mexico. La locomotive qui fait le service dans les terres chaudes de Vera-Cruz est armée de canons et de tirailleurs à cause des guérillas, qui ont déjà causé deux catastrophes par des déraillemens. Les embuscades sont faciles au milieu de la végétation qui envahit la voie elle-même malgré des coupes répétées. Le seul moyen de repousser les bandits, c'est de brûler et de raser les bois à droite et à gauche sur trois ou quatre kilomètres de largeur. Sur ces terrains défrichés et engraissés, appelez des colons; au lieu d'accorder des concessions fantastiques au fond du Mexique, dans des pays inconnus, groupez les nouvelles populations sur les routes; fortifiez par des ouvrages de campagne les points les plus favorables : les blockhaus ont longtemps suffi à briser le choc bien autrement redoutable des Arabes.

L'état qui ne paie pas ses employés fournit un prétexte au vol; quand le prétexte aura disparu, on aura le droit d'être impitoyable vis-à-vis des caissiers infidèles des deniers publics. Il faut moraliser la classe des fonctionnaires. Du jour où les octrois ne seront plus fraudés, les villes se suffiront à elles-mêmes; nous en avons eu des exemples. Après le siége de Puebla, le général Brincourt, alors colonel du 1er zouaves, fut nommé commandant supérieur de cet état. La gestion des administrateurs mexicains fut si régulière que Puebla fit de grosses économies, qui furent envoyées à Mexico. Qu'on n'aille pas dire que le brigandage ne peut s'extirper, car toute l'armée fut frappée de la rapidité avec laquelle le calme rentra dans cette province si désolée, et cela grâce à l'énergie du commandant supérieur. Plus tard, quand la pacification sera en bonne voie, on devra se hâter de faire oublier le régime militaire et le règne de la force. Il faut réapprendre au peuple mexicain la vie civile, oubliée depuis tant d'années; mais que les libertés publiques se défient de la réaction religieuse!

Un des spectacles les plus affligeans que présente tout le pays, c'est la corruption du clergé. Il a fait argent des choses saintes, il a changé la religion en idolâtrie; il est adonné au jeu, au plaisir, et ne respecte pas toujours l'hospitalité des familles dans lesquelles il pénètre sous le manteau de son ministère. Son influence, surtout sur les Indiens, est déplorable. Il aspire à ressaisir les honneurs et les priviléges politiques dont il jouissait jadis, et conspire jusque dans le palais impérial, où, d'après les dernières nouvelles, des prêtres ont été arrêtés. L'empereur sera renversé par le clergé, s'il ne le renferme pas rigoureusement dans son royaume spirituel.

Nous n'avons pas eu la prétention d'esquisser un plan qui défiât la critique; mais nous avons la conscience d'avoir mis le doigt sur le mal, d'avoir indiqué les causes principales d'épuisement pour le Mexique. Nous croyons que la moralisation pénétrant dans les masses, l'industrie utilisant le sol et les fleuves, l'émancipation des Indiens enrichis désormais par leur travail, le développement du commerce par la restauration des routes, en un mot le spectacle d'une paix féconde succédant aux horreurs d'une guerre civile, suffiraient pour rappeler les hommes et les capitaux dans le Mexique. Le souverain qui, entré dans cette voie, réussirait à réaliser ce programme, aurait la double gloire d'avoir su, par un sacrifice désintéressé et intelligent, arracher à la barbarie un des plus beaux pays du monde, et d'avoir fondé sur des ruines un nouvel empire dont il serait le véritable créateur.

Cte E. DE KÉRATRY.

LES

FRONTIÈRES DE L'ITALIE

1. *Italia e Confederazione germanica, studi documentati intorno alle pretenzioni germaniche sul versante meridionale delle Alpi*, del prof. Avv. Sigismondo Bonfiglio; 1 vol. in-8°; Turin 1865. — II. *Trieste et l'Istrie dans la question italienne*; Paris 1865. — III. *I Confini tra l'Italia e la Germania*, appunti diplomatici, par M. Giuseppe Canestrini, etc.; Florence 1866.

Rien ne semble plus simple que cette question si vieille et toujours nouvelle de l'affranchissement d'un peuple asservi à une domination étrangère, je veux dire qu'il est relativement encore assez facile de saisir cet éternel problème dans ses élémens premiers, dans ce qui en forme l'essence, — la radicale et inévitable hostilité de deux races juxtaposées par la force ou par le hasard des combinaisons diplomatiques. Entre vainqueurs et vaincus, il y a une sorte de délimitation morale qui saute aux yeux, qui défie toutes les tentatives de fusion, une délimitation de génie, de mœurs, d'intérêts, de défauts même. Quand Russes et Polonais sont en présence à Varsovie, la question apparaît avec une sinistre évidence. Quand les Autrichiens règnent directement à Milan, à Venise, indirectement à Bologne, à Parme, à Florence, la situation n'est pas moins tranchée. Des deux côtés, tout est clair et net : c'est une incompatibilité profonde, absolue, qui ne cessera que le jour où l'étranger aura cessé lui-même de camper au cœur du pays conquis. Tant que la lutte reste concentrée dans ces termes généraux, dans ce terrible dilemme de la subordination morale et politique d'un peuple ou de son affranchissement, il n'y a point d'équivoque possible. C'est la période du

porro unum necessarium, c'est le moment où tout se résume encore dans cette suprême alternative : être ou n'être pas! L'embarras et l'obscurité commencent lorsqu'il s'agit, non plus de reconnaître un droit, mais de lui tracer des limites, lorsque cette indépendance reconquise au prix de mille efforts en vient à se fonder, à s'organiser, à chercher sa vraie sphère d'action. Alors surgit tout un ordre de complications nouvelles. Le problème passe pour ainsi dire du centre à la circonférence, le mal va du cœur aux extrémités avant de s'évanouir tout à fait. Ce n'est plus, en un mot, une question d'existence qui se débat, c'est une question de frontières qui s'élève, qui, sans avoir la même importance, sans intéresser au même degré le sentiment national, ne laisse point d'avoir sa gravité, ne fût-ce que par les nuages qu'elle soulève. Sur ces frontières indécises se trouvent en présence, comme dans une dernière rencontre, une domination réduite à battre en retraite et une nationalité reconstituée qui s'avance impatiente d'arriver aux limites de son expansion légitime, inquiète de savoir où elle doit planter son drapeau.

C'est dans cette phase que l'Italie vient d'entrer après bien des luttes préparées, soutenues pour une indépendance qui peut être considérée aujourd'hui comme définitivement victorieuse. La Vénétie, c'était encore pour elle le *nécessaire*, ce nécessaire sans lequel une nationalité mutilée et incomplète reste toujours exposée à quelque coup de vent de la mauvaise fortune. Le Trentin, Trieste, l'Istrie, toutes ces questions que l'Italie n'a pu trancher par la guerre, que la paix ne résoudra pas, qui restent par conséquent en suspens, ces questions ne sont plus le *nécessaire*, ou du moins elles n'ont point toutes également ce caractère. Elles ont de plus un malheur, elles sont obscures; elles forment autour de cette intégrité reconstituée de l'Italie, sur tout un côté de cette masse territoriale agglomérée et unifiée depuis six ans, comme une ceinture de points vagues, contestés, qui échappent à une démarcation précise, où les prétentions opposées viennent se heurter, bataillant sans fin sur le droit ancien et sur le droit nouveau, sur les frontières naturelles et sur les frontières diplomatiques, sur l'ethnographie et sur l'histoire. C'est cette obscurité que je voudrais éclaircir en dégageant les traits caractéristiques d'une situation où l'Italie a désormais beaucoup moins à se prémunir contre une domination démantelée qu'à réserver et à préparer l'avenir sur certains points, où de son côté l'Autriche, si elle était sensible à la puissance des événemens, serait bien plus intéressée à s'assurer au-delà des Alpes une alliance utile qu'à défendre quelques positions dont l'importance diminue singulièrement dans les conditions nouvelles qui lui

sont faites. Puisque l'Autriche a perdu le royaume lombardo-vénitien, pourquoi s'obstinerait-elle à garder les clés d'une contrée où elle ne peut plus paraître en souveraine, où elle n'a plus à se défendre? Puisque l'Italie à son tour, par un miraculeux concours de circonstances, est arrivée à réaliser ce rêve séculaire de l'indépendance par l'unité, pourquoi se montrerait-elle impatiente d'annexions nouvelles et de territoires contestés? Pourquoi enfin ne laisserait-on pas au temps, ce grand médiateur, ce grand conciliateur des choses inconciliables, le soin de préparer les solutions, de déterminer la transformation définitive par la force des affinités morales et des intérêts?

De quoi s'agit-il donc et quels sont les élémens réels, positifs, de cette obscure question des confins italiens, qui n'est point faite pour rallumer la guerre, mais qui peut embarrasser la paix, qui peut encore, plus qu'on ne paraît le penser, se relier à des combinaisons futures? A contempler de haut la configuration de la péninsule, aucun pays n'a certes de frontières naturelles plus nettement tracées que l'Italie du nord. On a employé une figure pour en donner une idée. Si d'un point central de la Lombardie on tire un rayon vers l'Apennin qui longe la rivière de Gênes, et si on décrit un demi-cercle, on a devant soi le vaste contour alpestre, cet immense boulevard qui semble fait pour servir de barrière entre l'Italie et l'Allemagne, ces *Alpi che cingono l'Italia*, selon le titre donné par l'ancien état-major piémontais à ses travaux topographiques. A partir du mont Viso, vers la Méditerranée, la chaîne s'étend jusqu'au bord oriental de l'Adriatique, jusqu'au golfe du Quarnaro, où elle expire, et se dresse sur son parours comme une massive et gigantesque muraille. Alpes noriques, Alpes rhétiques, Alpes carniques, Alpes juliennes, ce sont les noms divers de cette prodigieuse barrière naturelle. Au nord, en suivant la chaîne vers l'Adriatique, sont le Tyrol allemand, la Carinthie, la Carniole, pays autrichiens; au midi s'étendent la Lombardie jusqu'à la Valteline, le Trentin et ses vallées, la Vénétie, l'Istrie, le littoral de Trieste. A considérer cette disposition des lieux, une sorte de fatalité géographique fait évidemment des sommets alpestres la vraie frontière naturelle; elle met pour ainsi dire le sceau italien sur tous ces versans méridionaux et semble les rattacher au système péninsulaire. Toutes ces vallées à travers lesquelles se précipitent d'innombrables cours d'eau descendant des Alpes, — l'Adda, l'Oglio, la Chiese en Lombardie, l'Adige, la Brenta, la Piave, la Livenza, le Tagliamento, l'Isonzo en Vénétie, — ces vallées sont manifestement italiennes en quelque façon par nature et par destination. Le littoral de Trieste lui-même n'est qu'un des côtés du golfe de Venise,

sans rapport naturel avec les contrées transalpines. Toutes ces provinces, en un mot, semblent bien faites au premier coup d'œil pour se rattacher au groupe italien, à ce groupe si clairement circonscrit. Ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas dans l'imagination échauffée de quelques patriotes ulcérés ou ambitieux que cette idée a pris naissance. Déjà de son temps, dans une description de la péninsule qui est encore inédite et qui doit voir le jour, Guicciardini, l'historien florentin, étendait le domaine italien jusqu'au sommet des montagnes. Le Frioul, selon lui, était cette contrée placée entre l'Istrie, la mer Adriatique et « les Alpes qui séparent l'Italie de l'Allemagne. » Albona, Terranuova, Pola elle-même, Pola, l'arsenal autrichien d'aujourd'hui, toutes ces villes de l'Istrie étaient désignées par le diplomate florentin comme les dernières localités italiennes du côté du golfe du Quarnaro, connu autrefois sous le nom de Fanatico.

Je ne veux dire qu'une chose, c'est que cette idée d'une Italie embrassant tous les versans méridionaux de la chaîne alpestre n'a rien de moderne, rien qui dérive d'une ambition surexcitée par le succès, rien enfin qui jusqu'à un certain point ne soit dans l'ordre naturel. Il n'est pas moins vrai cependant que depuis longtemps ici la politique est en guerre avec la géographie, et que l'Italie ne va point jusqu'aux Alpes. Ce n'est que du côté de la France que l'Italie a aujourd'hui cette limite naturelle des Alpes où la fixe la cession de la Savoie; au-delà, c'est la Suisse qui est maîtresse des passages du Saint-Gothard, du Luckmanier, du Saint-Bernard et qui s'avance entre le lac Majeur et le lac de Côme. Plus loin encore, c'est l'ennemi séculaire, c'est l'Allemand maître de tout le reste depuis les Alpes rhétiques jusqu'aux Alpes juliennes, possédant toutes les issues et en créant même de nouvelles pour faire face à des dangers nouveaux, s'étendant progressivement par le Trentin jusqu'au lac de Garde, par le Frioul jusqu'à l'Isonzo et même au-delà. On n'a qu'à jeter les yeux sur une carte; on verra se dessiner cette marche de la domination étrangère dans le contour intérieur des Alpes, de telle sorte qu'en dehors de la Lombardie et de la Vénétie, dont la nationalité n'a pu jamais être méconnue, même dans la dépendance où elles vivaient, les autres provinces limitrophes ont formé par degrés, aux extrémités septentrionales de la péninsule, comme une masse territoriale plus particulièrement revendiquée par l'Allemagne, soumise à un travail plus actif d'assimilation, systématiquement détachée de l'orbite italien. De là est venue cette situation où, voyant se dresser à l'horizon cette frontière alpestre vers laquelle tend son ambition, l'Italie s'est sentie néanmoins arrêtée devant des territoires que ses armes n'ont point con-

quis, et où elle trouve des populations, des intérêts, des traditions, des habitudes dont une domination étrangère peut se servir comme d'un dernier point d'appui pour sa défense.

Comment s'est formée cette situation complexe où la politique et la géographie sont en guerre? C'est le travail des siècles, dira-t-on, qui l'a créée, qui a livré ces territoires à des populations plus mêlées, qui a développé dans ce pays de caractère mixte des intérêts distincts, et a imposé par là des bornes à l'expansion de la nationalité italienne. Les montagnes d'ailleurs, ajoutera-t-on, ne sont pas plus que les fleuves des frontières nécessaires, naturelles. — Et quelle est la signification réelle de ce mot de frontières naturelles dans un temps où les fleuves, au lieu d'être une ligne de démarcation, un obstacle, sont un des moyens les plus actifs de communication entre les peuples, où l'art perce les montagnes, adoucit les pentes les plus abruptes, facilite et multiplie les relations entre les versans opposés? — Je n'ignore pas que le travail des siècles, aidé de tous les moyens énergiques d'une industrie perfectionnée, peut amener par la force des intérêts, par la puissance de l'habitude, de ces déplacemens de frontières, de ces délimitations nouvelles qui triomphent des obstacles naturels; mais ce qu'il y a justement de frappant, ce qui domine dans la situation de ces provinces revendiquées à la fois par l'Italie et par l'Allemagne, dans cette situation telle qu'elle apparaît encore aujourd'hui, c'est qu'elle n'est pas précisément bien ancienne : elle a une origine toute moderne, elle ne remonte pas au-delà des révolutions territoriales du commencement de ce siècle. L'Istrie n'appartenait pas autrefois à l'Autriche, c'est le traité de Campo-Formio qui la lui a donnée en lui donnant la Vénétie, dont elle était une dépendance. Si une partie du Frioul était autrichienne, l'autre était vénitienne. Trieste avait une sorte d'existence indépendante : c'était une façon de ville libre placée sous la vieille suzeraineté des archiducs d'Autriche encore plus qu'une possession autrichienne, ou à la dernière extrémité une possession autrichienne plutôt qu'une possession allemande. Le Trentin ne se rattachait pas du tout au Tyrol allemand. Ce qu'il y a de caractéristique surtout, c'est la pensée politique qui a dirigé l'Autriche à dater du jour où elle a possédé toutes ces terres de la Lombardie, de la Vénétie, de l'Istrie, du Frioul, de Trente, formant désormais une masse compacte directement reliée aux états héréditaires; c'est la confusion à l'aide de laquelle la politique impériale s'est appliquée pendant longtemps à fortifier sa domination au-delà des Alpes, dans les provinces limitrophes particulièrement, en essayant toujours d'identifier, en identifiant autant qu'elle l'a pu son intérêt propre et l'intérêt allemand, en engageant le plus possible l'Allemagne dans cette

lutte désastreuse contre la nationalité d'un peuple. C'est là le côté général, politique, diplomatique, d'une question qui, au premier abord, semble n'impliquer qu'une simple difficulté de délimitation. C'est l'œuvre des traités de 1815 interprétée, poussée à bout par l'Autriche avec autant d'art que de persévérance, avec une habileté telle qu'une certaine confusion survit encore même après les désastres de la domination impériale en Italie.

Qu'on interroge cette situation dans son origine, dans ses développemens. Les traités de 1815 faisaient deux choses : d'un côté, ils énumeraient les possessions attribuées à l'Autriche avec un luxe de détails qui allait jusqu'à rappeler tous les traités antérieurs, même des traités qui n'étaient pour la cour de Vienne que des souvenirs de défaites; de l'autre, ils décrétaient la constitution d'une Allemagne nouvelle organisée sous la forme d'une confédération où l'Autriche et la Prusse devaient entrer « pour celles de leurs possessions ayant anciennement appartenu à l'empire germanique. » Mais où commençait, où finissait cet ancien empire germanique? Quelles étaient les possessions qui pouvaient entrer dans l'Allemagne nouvelle? Comment procéder dans un travail qui pouvait avoir pour résultat de dénationaliser indirectement des populations, de rompre subrepticement un équilibre à peine fondé? C'étaient là autant de questions dont l'Autriche et la Prusse n'étaient plus, à vrai dire, les uniques arbitres, puisque la nouvelle confédération germanique n'était que l'application d'un principe adopté en commun par les puissances européennes rassemblées à Vienne. Parmi les états allemands eux-mêmes, il y en avait qui pressentaient un péril dans le vague de cette désignation générale d'anciennes possessions germaniques, qui pressaient l'Autriche et la Prusse de s'expliquer avant tout. Le plénipotentiaire bavarois notamment, le prince de Wrede, observait dans une des conférences « qu'il était nécessaire que la Prusse et l'Autriche désignassent plus positivement ceux de leurs états qu'elles avaient l'intention de faire entrer dans la confédération, que l'Autriche avait indiqué entre autres le *Tyrol italien* et la Carinthie, mais que l'admission de ces deux états pourrait aisément entraîner l'Allemagne dans une guerre étrangère à ses intérêts, qu'il était important de ne pas admettre des états qui pourraient compromettre la confédération... »

C'était la première impression en présence d'une obscurité d'où pouvait sortir l'inconnu. Ainsi pressée de s'expliquer, l'Autriche n'en fit rien. Ce n'est que trois ans après que, par un protocole du 6 avril 1818, simplement communiqué à la diète de Francfort, elle se décidait à désigner celles de ses possessions qu'elle entendait faire entrer dans la confédération. « Bien que sa majesté,

disait la cour de Vienne, eu égard aux relations connues de la Lombardie et de l'empire, pût, d'après l'article 1er de l'acte fédéral, introduire cette province dans la confédération germanique, elle ne veut pas cependant donner à cet article une portée qui serait d'ailleurs fondée. Sa majesté désire montrer ainsi à la confédération germanique qu'elle n'a pas l'intention d'*étendre au-delà des Alpes la ligne de défense de la confédération*. Aussi l'empereur s'en tient-il à l'application la plus limitée de l'article 1er de l'acte fédéral. » Cette application limitée, c'était l'incorporation à l'Allemagne du Frioul ou cercle de Goritz, Gradisca, Tolmino, Aquilea, du littoral de Trieste, de la principauté du Tyrol avec les pays de Trente et de Bressanone, — de telle façon que des provinces italiennes se trouvaient introduites dans la confédération après coup, presque secrètement, puisque le protocole du 6 avril 1818 a été pendant longtemps à peine connu, sans nulle participation de l'Europe, seule compétente cependant pour préciser le sens de l'article des traités de 1815 qui avaient fondé la confédération germanique.

Lorsque plus tard, en 1851, l'Autriche, enhardie par de récens succès et allant plus loin, en est venue à vouloir incorporer à l'Allemagne toutes ses possessions italiennes, la Vénétie et la Lombardie elles-mêmes, elle a trouvé en Europe une certaine résistance. La France notamment, dans un mémorandum aussi substantiel que pressant, s'opposait à cette entreprise excessive, ramenant la confédération à ses limites naturelles, telles que la Prusse elle-même les avait tracées autrefois, limites de langue, de mœurs, de lois, de nationalité. « Étendre arbitrairement ces limites naturelles, disait la diplomatie française, adjoindre aux populations allemandes des populations slaves, hongroises, illyriennes, italiennes, au milieu desquelles elles seraient noyées, ce serait dénaturer la confédération... Cette masse absorbant dans son sein vingt peuples et vingt états différens se présenterait à l'esprit non plus comme une garantie de paix et d'équilibre, mais comme une menace, comme un symbole de confusion et d'envahissement... » Rien n'était plus saisissant et plus vrai; seulement ce qu'on disait en 1851, au moment où l'Autriche laissait échapper le dernier mot de son système, on aurait pu le dire déjà, dans une certaine mesure, de l'acte de 1818, qui n'était que l'application préliminaire et partielle de la même politique, l'entrée en jeu d'une partie habilement engagée. Cette incorporation de 1818 semblait de peu d'importance au premier abord; en réalité, l'Autriche espérait ainsi lier indissolublement l'Allemagne à la cause de sa domination au-delà des Alpes. Par tous les passages du Tyrol fédéralisés, elle pesait sur la péninsule de tout le poids de la confédération. Elle était seule, il est vrai, en

Lombardie et à Vérone; mais à Udine, à Trente, elle avait désormais derrière elle, à côté d'elle, l'Allemagne tout entière. Il est certain que les traités de 1815 n'avaient nullement prévu cette introduction de provinces italiennes dans la confédération, cette extension de la frontière germanique, pas plus qu'ils n'avaient prévu les liens de vassalité par lesquels l'Autriche enchaînait les petits états italiens à sa domination au-delà des Alpes.

L'Autriche, de cette façon, par un simple protocole visé à Francfort recevait évidemment un puissant secours; sous le voile commode d'une frontière arbitrairement tracée, elle se créait une redoutable réserve en faisant de la confédération la gardienne des passages des Alpes. D'un autre côté, elle donnait à l'Allemagne, en compensation de la charge qu'elle lui imposait, une extension de territoire, des positions dominantes vis-à-vis de l'Italie, l'entrée de cette Adriatique qu'on a depuis appelée une *mer allemande*, et par l'Adriatique l'entrée de la Méditerranée, l'accès de l'Orient. Ainsi se formait ce pacte par lequel l'Allemagne se voyait mêlée aux affaires d'Italie dans une mesure, d'abord restreinte ou mal définie, qui avec la marche des choses n'a fait que s'accentuer en s'agrandissant. Qu'est-il arrivé en effet? Au premier instant, je le disais, des hommes d'état allemands entrevoyaient cette éventualité comme un péril pour la confédération. Bientôt on n'y a plus vu qu'un droit et une nécessité. On s'est accoutumé au-delà du Rhin à considérer réellement comme un intérêt germanique l'établissement impérial en Italie, et après avoir accepté le bénéfice d'une frontière sur l'Adriatique, sur l'Isonzo et sur le lac de Garde, on en était venu, par des considérations stratégiques, à voir dans la possession de la Vénétie, peut-être même de la Lombardie, ou tout au moins d'une portion de la Lombardie par l'Autriche, une condition de sécurité pour l'Allemagne.

Des causes diverses ont contribué à pousser la politique allemande dans cette voie : un sentiment de solidarité absolutiste de la part des gouvernemens, des habitudes de soumission à l'influence prédominante de la cour de Vienne, des réminiscences du saint-empire. A dater d'un certain moment, l'âpreté débordante et envahissante du patriotisme germanique s'en est mêlée, — si bien qu'il s'est trouvé un jour, au mois d'août 1848, où en plein parlement de Francfort on a proposé et des mandataires du peuple ont sanctionné cet axiome nouveau, que la ligne du Mincio était nécessaire à l'Allemagne. Des envoyés du vicaire de l'empire furent expédiés à Paris et à Londres pour porter le vote de l'assemblée nationale allemande. Et quel était le premier auteur de cette motion? C'était un Prussien, M. de Radowitz, un Prussien d'une candide et subtile

imagination, qui, dans ses désirs de grandeur pour sa patrie, n'eut jamais, je le crains, que la fumée de l'ambition dont M. de Bismark a eu le feu. Ce que je veux montrer, c'est cette confusion croissante où l'Allemagne a glissé en ce qui touche l'Italie et où la Prusse elle-même a joué son rôle. La Prusse effectivement n'a point été la dernière à suivre le mouvement. Plus d'une fois elle a garanti à l'Autriche ses possessions italiennes, et c'est un ministre des affaires étrangères de Berlin, M. de Schleinitz, qui, en formulant le projet d'une intervention un peu tardive, écrivait le 24 juin 1859, le jour même de la bataille de Solferino : « Appuyés sur une forte concentration militaire, nous avons l'intention, *en nous efforçant de maintenir les possessions autrichiennes en Italie*, de mettre en avant au moment voulu la question de la paix et d'offrir notre médiation. » Au fond, la pensée de la Prusse comme de l'Allemagne, c'était toujours cet intérêt germanique à sauvegarder au-delà des Alpes, et il n'y a pas si longtemps que ce thème était développé à Berlin dans le même sens où il aurait pu l'être à Vienne.

Je ne veux pas dire, en présence de la bataille de Sadowa, — cet épilogue un peu imprévu du projet d'intervention de 1859 et des garanties données encore pendant la guerre de Danemark, — que l'Autriche ait été comblée dans tous ses vœux, qu'elle ait absolument obtenu tout ce qu'elle attendait de cette puissante arrière-garde qu'elle s'était ménagée en Allemagne, et qu'elle ait trouvé dans la Prusse une bien efficace coopératrice pour le maintien de ses possessions en Italie, notamment pour la conservation de cette Vénétie sans laquelle, disait-on, l'intérêt germanique ne pouvait vivre. Ce qui est évident, c'est que cette identification de l'intérêt allemand et de l'intérêt autrichien sous le prétexte d'une frontière fédérale arbitraire a pesé longtemps sur la politique européenne, sur toutes les combinaisons d'où aurait pu sortir l'indépendance de l'Italie. Lorsque le roi Charles-Albert combattait en 1848 sur le Mincio et sur l'Adige et que du Tyrol on lui demandait secours, quelle était la grande préoccupation qui l'assiégeait, qui contribuait à gêner tous ses mouvemens? C'était d'éviter un conflit avec la confédération, de ne pas toucher à la frontière allemande, par laquelle les renforts autrichiens arrivaient cependant sur lui. Lorsque dix ans plus tard, en 1859, l'armée française suspendait brusquement sa marche au lendemain de Solferino, par quel motif s'arrêtait-elle? On l'a dit assez clairement, pour ne pas engager la lutte avec la confédération germanique. On avait pris les soins les plus scrupuleux pour respecter tout ce qui était territoire fédéral, au risque d'affaiblir ses moyens d'action et de restreindre soi-même le nombre des points vulné-

rables de l'ennemi. Et récemment encore quelle était la grande difficulté au sujet de la Vénétie? C'était toujours cette situation complexe, cette terrible question de l'intérêt allemand, cette sorte d'inviolabilité dont l'Allemagne continuait de couvrir la dernière possession autrichienne au-delà des Alpes. Ce n'était pas à Vienne seulement que l'idée d'une cession pacifique était repoussée, qu'on s'obstinait à représenter la Vénétie comme le bastion avancé du système de défense de l'Allemagne méridionale. L'Italie, avec raison, ne se souciait pas d'aller heurter de front cette masse germanique sur laquelle l'Autriche semblait s'appuyer encore.

Qu'a-t-il donc fallu pour faire tomber l'obstacle? Rien moins qu'un déchirement de l'Allemagne et ce qu'on pourrait appeler d'une certaine façon une véritable défection de la Prusse sacrifiant pour le moment à son ambition propre toutes les traditions de la politique allemande au-delà des Alpes. Je me place, bien entendu, en parlant ainsi, au point de vue des prétentions germaniques telles qu'elles se sont manifestées pendant longtemps. Et ici il y a une particularité de cette dernière guerre qu'on n'a point remarquée, c'est ce singulier coup de fortune de la diplomatie italienne tournant la difficulté avec un à-propos merveilleux, marchant à la conquête de Venise par une dissolution de l'Allemagne à laquelle elle a certainement contribué, atteignant par la souple hardiesse de ses mouvemens un but devant lequel ses armes se sont arrêtées. C'est un fait : battue sur terre, battue sur mer, l'Italie n'a pas moins vaincu par la puissance de son droit, je le veux bien, mais aussi certainement par cette habileté à saisir le moment d'une défection qui désarmait l'Allemagne, qui occupait les forces autrichiennes et ne laissait plus rien subsister de ce qui avait été le principal obstacle, de tout ce qui avait jusque-là gêné la solution de la question italienne. Je n'ajouterai qu'un mot : l'Italie a réussi parce qu'elle a trouvé une ambition toute prête. L'occasion s'est offerte à elle, elle l'a saisie, et elle n'a point eu tort. Les Italiens se méprendraient singulièrement pourtant, s'ils ne voyaient ce qu'il y a de fortuit, de passager dans cette alliance, comme je le disais l'autre jour. La Prusse a fait bon marché de cette fameuse *ligne du Mincio*, qui a été le thème de tant de discours et de tant de dépêches : elle a livré la Vénétie, c'était le prix convenu; mais elle a une ambition trop prévoyante pour ne pas laisser aux autres, même à des alliés, le moins possible, en prenant pour elle le plus qu'elle peut ou en réservant l'avenir. Elle a trop d'intérêt à entretenir, à se concilier les passions, les préjugés germaniques pour leur faire de durables violences, pour les froisser surtout au-delà du nécessaire. La Vénétie une fois cédée, elle redeviendra bientôt allemande vis-à-vis

de la péninsule; elle l'est déjà redevenue le jour où elle a cru pouvoir achever par les négociations ce qu'elle avait commencé par la guerre, et ce n'est pas elle assurément qui aidera l'Italie à devenir la maîtresse de Trieste et de la *mer allemande*, à prendre l'Istrie ou même le Trentin, à dépasser en fait cette frontière fédérale qui n'existe plus en droit. Les Italiens, si je ne me trompe, n'en sont plus à savoir le degré de concours qu'ils peuvent espérer de la Prusse dans cette question de délimitation, où ce n'est plus le protocole de 1818 qui fait loi, mais où l'esprit allemand est encore aux côtés de l'Autriche, — ne fût-ce qu'en prévision du jour où, de défaite en défaite, l'empire autrichien tombant en dissolution, laisserait sur les Alpes des titres dont l'Allemagne nouvelle revendiquerait certainement l'héritage.

Après cela, dans cette affaire des frontières qui survit à la guerre, où l'Italie reste seule à soutenir une cause diplomatiquement perdue sans doute, où, en l'absence d'un droit écrit qui n'existe plus, toutes les raisons naturelles d'intérêts, d'affinités, de mœurs, de nationalité, retrouvent leur force, — dans cette affaire on ne peut dire que la situation soit la même sur ces divers points de l'Istrie, de Trieste, du Frioul, du Trentin, dont l'ambition italienne se détache avec tant de peine. La question nationale au-delà des Alpes avait jusqu'ici cela d'heureux, qu'il n'y avait pas même un doute possible sur les diverses provinces qui se sont fondues dans le royaume nouveau. Qui donc aurait pu imaginer et soutenir que Venise ne fût point italienne? Au-delà, si les caractères principaux d'une nationalité identique persistent encore et s'attestent par des signes éclatans, le mélange commence, les élémens du problème se multiplient et se compliquent singulièrement. Ainsi il est bien clair que la question n'est pas la même dans le Tyrol et dans certaines parties du Frioul ou de l'Istrie, dans tous ces pays en un mot qui ont été jusqu'à ces derniers temps diplomatiquement revêtus du sceau germanique, et que l'Italie revendique aujourd'hui soit au nom du droit de nationalité, soit en invoquant le principe contesté des frontières naturelles. Non, cela n'est pas douteux, la question n'est pas la même, elle n'est pas également claire partout, ou, pour mieux dire, elle n'est pas arrivée partout à une égale maturité. Ce qui est vrai du moins, c'est qu'elle est claire à Trente, dans cette région montagneuse du versant méridional des Alpes qui s'abaisse vers Bergame, Brescia, Vérone, se rattachant à la fois à la Lombardie et à la Vénétie ou les séparant, si elle appartient à un maître étranger. Ici l'Italie ne fait que revendiquer une terre italienne qui s'enfonce comme un coin entre ses provinces toujours menacées, et c'est ce qui explique ce double mouvement des volontaires de Garibaldi du

côté du lac d'Idro, de la division Médici du côté du Vénitien, les uns et les autres s'avançant jusqu'à la dernière heure sur Trente, comme pour donner à l'occupation du pays l'autorité d'un fait accompli au moment de la paix.

Celui qui jetterait les yeux sur une carte du pays de Trente revue par la diplomatie pourrait se croire perdu dans une vraie forêt d'Allemagne. On a commencé par germaniser les noms. On a changé Bressanone ou Brissino en Brixen, Bolzano en Botzen, la Chiusa en Klausen, Glorenza en Glurns, Pusteria en Pustherthal. En réalité, cette métamorphose est purement extérieure et diplomatique. Ce pauvre Trentin avec ses gorges profondes et pittoresques, avec ses mœurs simples, avec sa population fine et sobre, n'a rien d'allemand. Il y a même cela de curieux que ce nom de Tyrol appliqué à ces contrées n'a rien d'exact et est d'invention toute récente. Le vrai Tyrol, le Tyrol allemand ou autrichien, est au nord des Alpes. Le pays de Trente et de Bressanone a toujours eu une existence à part; toutes ces vallées de Ledro, de Sugana, de Giudicaria, de Fieme, de l'Adige, dépendaient autrefois de Bergame, de Vérone ou de Venise. Les traités de 1815 eux-mêmes désignèrent ce pays d'une façon distincte sans le confondre avec l'autre Tyrol, et dans des temps plus récens, lorsque la fortune sembla sourire un instant à la guerre de l'indépendance de 1848, lord Palmerston, entrevoyant l'inévitable scission entre l'Autriche et l'Italie, recherchant la frontière qu'il serait possible d'établir entre les deux états, plaçait par à peu près cette limite vers Bolzano au-dessus de Trente. C'est qu'en effet ces contrées n'ont rien de naturellement commun avec le Tyrol allemand; elles se rattachent à la péninsule par leur histoire, par leur position, par leurs intérêts, par leur esprit, par une nécessité de défense pour l'Italie.

C'est après tout une destinée ballottée que cette destinée du Trentin depuis un demi-siècle et plus. Il ne cessait d'être une principauté indépendante en 1799 que pour devenir un de ces pays qui servent éternellement de compensation entre les puissans de ce monde. Napoléon souffle sur cette principauté ecclésiastique et la réserve un moment pour la donner comme indemnité au grand-duc de Toscane, puis il la livre à l'Autriche, et c'est là le vrai commencement, la première période de la domination impériale dans les vallées italiennes des Alpes. De l'Autriche la principauté de Trente passe à la Bavière par la paix de Presbourg, et ce n'est que vers 1810 enfin, à la suite de la paix de Schœnbrunn, après quelques années d'une existence incertaine et agitée, qu'à défaut de sa vieille autonomie elle semble retrouver une condition plus naturelle : elle est rattachée au royaume d'Italie, et devient le département du

Haut-Adige. Napoléon, qui ne s'inquiétait guère de l'indépendance des peuples, qui les maniait et les pétrissait de sa main victorieuse, se préoccupait un peu plus de leur organisation, de la sûreté des états qu'il créait, et c'est ainsi qu'une commission étudiait avec le plus grand soin et fixait les limites du nouveau royaume. Ces limites, qui du côté du Frioul et des Alpes carniques allaient jusqu'à l'Isonzo et au passage du Tarvis, atteignaient du côté du Haut-Adige le Tyrol et l'Allemagne; elles couraient des hauteurs de Cadore au mont Stelvio; elles répondaient en un mot à cette pensée exprimée par le prince Eugène dans une lettre à Napoléon : « La seule limite militaire à établir est la limite tracée par la nature même sur les sommets des montagnes où se séparent les eaux de la Mer-Noire et celles de l'Adriatique. »

Cinq ans étaient à peine écoulés que tout avait disparu, et que l'Autriche rentrait dans le Trentin avec son droit de possession éphémère de 1802. Déjà, dans la première période de sa domination, elle avait essayé de rattacher le versant méridional au vieux Tyrol du nord; plus que jamais, après 1815, elle reprenait cette assimilation. C'est alors que surgissait cette expression de *Tyrol italien*. Entre les deux provinces du nord et du midi des Alpes, tout devenait commun, lois, diète provinciale, administration. Une patente impériale de 1816 révélait la pensée autrichienne avant que l'introduction du Trentin dans la confédération germanique en 1818 vînt couronner cette tentative de dénationalisation. « L'Autriche, a écrit le comte Festi, voulait à tout prix germaniser le Trentin; elle y envoya des employés allemands pour le gouverner, elle ordonna l'ouverture d'une école de langue allemande publique et obligatoire. C'est à Inspruck que les jeunes gens destinés aux carrières publiques devaient aller achever leurs études. C'est d'Inspruk que venaient les lois expédiées en langue étrangère. A la frontière du Trentin, du côté de Vérone, il y avait un droit sur les grains importés du Vénitien, et ce droit était supprimé du côté de la Bavière. Des évêques allemands, des prêtres allemands, des professeurs allemands, l'Autriche n'a rien omis... »

C'est l'éternel procédé de toutes les dominations; mais ce qu'il faut remarquer, c'est que l'histoire de ce petit pays n'est qu'une longue et patiente résistance depuis 1815 jusqu'à l'année 1848, où les représentans de Trente allaient protester dans les assemblées autrichiennes contre cette assimilation, jusqu'à l'année 1863, où les députés nommés à la diète provinciale d'Inspruck protestaient encore et refusaient d'aller prendre part aux travaux de l'assemblée tyrolienne. Les uns et les autres ne déclinaient pas la suzeraineté impériale, ils ne le pouvaient légalement : ils résistaient à la

fusion avec le Tyrol; ils s'obstinaient surtout à ne pas vouloir être Allemands. L'Autriche, il est vrai, a plus d'une fois invoqué, comme une marque de la vieille fidélité tyrolienne, les souvenirs de la prise d'armes de 1809, de ce mouvement dont l'infortuné André Hofer fut le héros populaire; mais d'abord de quel Tyrol voulait-elle parler? En outre, lorsque les Tyroliens du sud se levaient avec es Tyroliens du nord en 1809, c'était moins en faveur de l'Autriche que contre la domination bavaroise ou française. L'Autriche s'offrait à eux comme une alliée, comme une protectrice si l'on veut, et ce fut la protectrice, l'alliée qui trahit leur cause en les abandonnant pour se sauver elle-même. Enfin depuis 1809 cinquante ans sont passés, le sentiment italien n'a fait que se propager et se fortifier parmi ces populations, et ce sentiment éclatait en 1848 dans le Trentin comme dans toutes les autres parties de la péninsule. En peu de jours, l'insurrection était maîtresse du pays tout entier, sauf la ville de Trente, restée aux mains des Autrichiens. Les volontaires remplissaient les vallées. Et quels étaient les chefs du soulèvement? C'étaient des prêtres, des médecins, des avocats, l'abbé Meneghelli, le docteur Martinoli, le docteur Taddei. Ce mouvement fut malheureux comme tous les mouvemens italiens de ce temps; il n'était pas moins le signe ostensible du lien moral qui s'est formé, qui n'a fait que se resserrer entre les populations du Trentin et l'Italie nouvelle.

C'est tout simple d'ailleurs, puisque les intérêts rattachent le pays de Trente à l'Italie aussi bien que le sentiment d'une nationalité commune. Quelle est la principale issue, le plus facile moyen de communication pour ces contrées? C'est l'Adige, le fleuve italien qui, en s'échappant des Alpes, court à travers la Vénétie vers l'Adriatique et les régions inférieures du Pô. C'est vers les provinces lombardes ou vénitiennes bien plus que vers les provinces transalpines que le courant du commerce s'établit naturellement. Le Trentin envoie à l'Italie ses bois, ses métaux, ses bestiaux surtout; il en reçoit les grains qui lui manquent. L'industrie de la soie lui est commune avec la plaine du Pô. C'est en Italie que les pauvres habitans de ces montagnes émigrent et vont chercher du travail, et les troupeaux du *Tyrol italien* vont passer six mois de l'année dans les pâturages de la Lombardie.

Économiquement le pays de Trente se lie donc au système italien, et il ressent dans ses intérêts le contre-coup de tout ce qui arrive dans la péninsule. Son commerce et son industrie ont souffert singulièrement du trouble jeté dans ses rapports avec la Lombardie par les changemens dont la guerre de 1859 fut le principe, et il demandait alors comme compensation d'être administrative-

ment et économiquement annexé à la Vénétie. Toutes ces dernières années, les chambres de commerce n'ont cessé d'élever des plaintes aussi vives que multipliées, et l'une d'elles, celle de Roveredo, disait : « Il serait trop long d'énumérer tous les intérêts, tous les besoins, toutes les relations qui lient notre commerce et notre industrie à l'industrie et au commerce des autres provinces italiennes. On sait que de ces provinces affluent, peut-on dire, tous les produits qui nous sont nécessaires, que dans ces provinces se vendent tous nos produits; on sait qu'avec ces provinces nous sommes dans de continuelles et indispensables relations d'affaires, de façon que tout ce qui empêche ou gêne ces relations ne peut aboutir qu'à être pour nous ruineux et fatal. » Effectivement la révolution italienne a été pour ces contrées, comme elle l'a été jusqu'ici pour la Vénétie, la source d'une misère qui d'une certaine façon est la démonstration la plus claire de la communauté des intérêts, de la solidarité économique. Là où la révolution a passé, un incontestable mouvement de prospérité matérielle s'est produit: dans les pays, italiens encore, qu'elle a laissés en dehors d'elle, c'est l'appauvrissement qui est venu; mais il y a une autre raison bien autrement forte qui soude en quelque sorte le Trentin à l'Italie, qui explique le prix que l'Italie attache à la possession de ce petit pays de 300,000 âmes : c'est la raison de sûreté, c'est cette raison à laquelle se rendait Napoléon lorsqu'il portait la frontière du royaume italien de cette époque au sommet des Alpes.

Il ne faut pas s'y méprendre en effet : la possession du pays de Trente n'est pas seulement pour l'Autriche une satisfaction d'orgueil, c'est un poids laissé sur l'Italie, c'est une menace permanente. La plus simple connaissance des Alpes tyroliennes suffit pour révéler l'importance de ce petit pays montagneux et entrecoupé de gorges profondes qui s'avance jusqu'au lac de Garde, qui domine de ce côté les communications entre la Lombardie et la Vénétie. L'Autriche avait bien senti cette importance du Trentin; elle a passé des années et consacré des sommes considérables à faire de cette contrée une des citadelles de sa puissance militaire, à placer là un des plus efficaces moyens de défense de sa domination en Italie. Elle avait déjà, pour aller d'Allemagne en Italie par cette région des Alpes, une grande et ancienne route, celle du Brenner; elle en a fait construire de nouvelles, celles du col de Toblach, du mont Tonale, du mont Stelvio. Elle a multiplié les communications, si bien qu'elle pouvait en quelques jours descendre sur Milan et sur la Vénétie. Par ses positions sur tous ces versans, elle avait, elle a encore dans les mains les nœuds essentiels de la défense des Alpes. Par Brunecco, par Bolzano, elle peut se mouvoir dans tous les sens,

rayonner dans toutes les directions, elle reste maîtresse des vallées de l'Adige, de la Piave, libre de déborder de toutes parts, de tomber sur les flancs des armées qu'elle pourrait avoir à combattre. Deux écrivains militaires, deux généraux italiens, les frères Mezzacapo, en étudiant cette question, ont dit justement : « Ce qu'il faut avant tout avoir en vue dans la défense générale des Alpes, c'est de se soutenir sur les frontières centrales. Le passage des Alpes centrales une fois emporté, toutes les forces employées à la défense d'une autre partie de notre frontière alpine pourraient se trouver coupées du Pô. » Mais, pour se soutenir sur ces frontières centrales dont parlent les généraux Mezzacapo, il faudrait d'abord les avoir, et, ne les ayant pas, il faudrait y arriver. On a vu il y a peu de temps comment cela était facile.

Que la Suisse possède certains passages des Alpes qui à la rigueur sembleraient destinés à dépendre plutôt de la péninsule, l'Italie n'a point évidemment à s'en émouvoir; elle a mieux à faire qu'à se créer des difficultés avec la Suisse pour un fétichisme puéril de nationalité ou par amour platonique pour les frontières naturelles. N'ayant rien à craindre, elle n'a point à disputer sur une limite indécise. Quand des passages des Alpes plus nombreux, bien autrement dangereux, restent entre les mains de l'Autriche, c'est-à-dire d'une des principales puissances militaires de l'Europe, qui hier encore se servait de ces positions formidables pour étendre sa domination sur la péninsule, la question change certainement de face. Ce n'est plus un médiocre avantage de territoire entre les mains d'un pays neutre, commercial et libre : c'est l'élément survivant d'une puissance offensive, c'est une menace faite pour entretenir une perpétuelle inquiétude; c'est le germe d'une méfiance invincible entre les deux peuples, entre les deux gouvernemens qui se rencontrent sur ces gradins alpestres; c'est en un mot la paix sans sécurité. Voilà toute la question. Si l'Autriche a pris son parti sans arrière-pensée de la perte de ses possessions italiennes, pourquoi tiendrait-elle absolument à une petite population de 300,000 âmes dont elle sera obligée encore de violenter les instincts et les intérêts. Elle peut sans effort, sans sacrifice d'orgueil et de puissance, faire à l'Italie une frontière qui suffise à sa défense. Elle supprime une cause d'inimitié, et elle se crée la possibilité d'une alliance précieuse; elle ouvre une ère de rapports nouveaux entre l'empire autrichien et l'Italie nouvelle. S'obstiner dans une position qui par elle-même est une menace, c'est laisser cette impression qu'elle conserve une arrière-pensée, qu'elle ne garde les portes de l'Italie que pour attendre le moment d'y rentrer, qu'elle n'a point renoncé à cette vieille idée, que la possession des passages des

Alpes est une nécessité pour l'Allemagne. L'Autriche a aujourd'hui à choisir entre une combinaison qui peut la conduire à un rapprochement sérieux avec l'Italie et une politique dont elle est occupée à dévorer les amertumes. Elle est dans une situation d'autant meilleure que rien ne la force; elle est, si l'on me passe ce terme, en tête-à-tête avec ce génie secret que les peuples et les gouvernemens ont comme les individus; elle ne l'écoutera pas probablement, parce que ce serait la sagesse, — c'est de tradition, — et elle ne s'en trouvera pas mieux qu'elle ne s'est trouvée d'avoir résisté à la cession de la Vénétie, lorsque, par cette cession faite au moment opportun, elle aurait pu peut-être raffermir sa puissance en Allemagne. Ce qui est certain, c'est que l'Autriche aurait toute sorte de raisons de ne point trop disputer sur cette frontière tyrolienne dont tout fait une convenance sérieuse, si ce n'est une nécessité absolue pour l'Italie.

Le Trentin a cela de propre et de caractéristique que ses populations sont italiennes par la langue, par les mœurs, par les traditions, par les intérêts. Tournez les regards vers l'Orient, vers le Frioul et l'Istrie; je ne sais s'il en est absolument de même. Je me souviens d'avoir lu dans d'agréables mémoires que Lorenzo da Ponte, l'auteur du poème de *Don Juan*, le collaborateur de Mozart, arrivant un jour dans ce qu'on appelle le Frioul autrichien, à Goritz, était tombé dans une auberge modèle où il y avait une jeune hôtelière charmante et enjouée vêtue à l'allemande, avec une petite coiffe à tresses d'or sur la tête, une fine chaîne de Venise autour du cou, un justaucorps gracieux, des bas de soie sur une jambe bien faite et des souliers roses. L'aimable hôtelière s'éprit vite du jeune homme, et, buvant, riant avec lui, elle ouvrit un livre qui était un dictionnaire allemand-italien où il y avait de petits morceaux de papier. Sur l'un de ces papiers, elle écrivit : « *Ich liebe sie*, — je vous aime. » Da Ponte, traduisant à son tour, écrivit : « *Und ich liebe sie*, — et moi aussi je vous aime. » Autour d'eux circulaient de jeunes servantes presque aussi jolies que leur maîtresse, et l'une d'elles chantait une chanson allemande : « J'aime un homme du pays d'Italie ! » L'aventure eut le dénoûment qu'on suppose, — en allemand ou en italien, je ne sais. Il est à croire que depuis lors les jeunes femmes du Frioul ont assez perfectionné leur éducation pour n'avoir plus besoin de dictionnaire, et qu'elles tiennent couramment en italien les conversations du genre de celle que rapporte Lorenzo da Ponte; mais ce léger récit de l'ingénieux auteur de *Don Juan* ne prouve-t-il pas qu'à cette époque, dans ce Frioul de Marie-Thérèse, l'allemand était assez répandu, et que le *pays d'Italie* était un peu regardé comme étranger à Goritz? Ce qui

est certain pour parler sérieusement, c'est qu'ici la question se complique d'une multitude d'élémens qui n'ont pas le même degré de force à Trente.

Ce n'est pas que les considérations dont s'arme l'Italie dans la revendication de cette partie orientale de son territoire naturel soient dénuées de valeur, que les Alpes carniques ou juliennes, avec leurs passages entre des mains étrangères, aient moins d'importance que les Alpes rhétiques, que l'Isonzo adopté déjà une fois comme limite de l'ancien royaume d'Italie soit une frontière très rationnelle et très solide, surtout si, comme on en a fait la menace, on se mettait à construire au-delà des forteresses nouvelles un nouveau quadrilatère. Il est vrai que les Alpes sont incontestablement la frontière naturelle, que les provinces orientales se rattachent ethnographiquement au groupe latin, que l'Istrie a été longtemps italienne politiquement, puisqu'elle était à Venise, et qu'elle est pour l'Autriche une possession récente datant de Campo-Formio, que c'est une prétention étrange de la part de l'Allemagne de vouloir camper à Aquilea sous prétexte que le maître de cette partie du littoral de l'Adriatique peut menacer l'Allemagne. Il est certain aussi que depuis un demi-siècle, dans ces derniers temps surtout, l'esprit italien a fait de singuliers progrès dans ces pays, que l'attraction d'une nationalité nouvelle en travail de reconstitution s'est fait sentir, que la seule littérature de ces contrées est italienne de langue et d'inspiration; mais enfin ce qui apparaît aussi assez distinctement, c'est que la civilisation morale et matérielle de ces provinces orientales est plus compliquée, c'est que les populations sont arrivées à former un mélange assez difficile à définir, où l'Italien domine encore peut-être, mais non sans être neutralisé par d'autres élémens divers. Je n'en veux pour preuve que ce que dit l'auteur d'une brochure sur *Trieste et l'Istrie :* « L'Istrie compte dans ses limites naturelles, qui comprennent la ville populeuse de Trieste, 290,000 habitans, dont 170,000 Italiens, environ 15,000 Slaves italianisés et enfin 110,000 Slaves, les uns encore à l'état primitif, les autres subissant déjà l'influence de l'assimilation. Les quelques milliers d'Allemands qui complètent le chiffre total de la population sont dus au cosmopolitisme du commerce triestin. Sans s'arrêter aux subdivisions inférieures, on voit se partager les Slaves en deux branches principales : les Slovènes et les Serbes. A peu près égaux en nombre, ils diffèrent essentiellement par le caractère physionomique et moral, par la langue, par les traditions et par les mœurs. Les Slovènes sont les plus anciens, les premiers venus dans nos provinces; on le reconnaît à la corruption de leur langue et à l'altération de leurs coutumes. Les Serbes

au contraire, qui sont presque tous des Morlaques de Dalmatie, ont encore leurs coutumes nationales, ils ont souvenance d'un passé. On voit aisémment que ce sont les derniers immigrés en Istrie... »

Ainsi des Italiens, des Slaves, des Allemands, tout cela, si l'on veut, soumis à l'influence énergique d'une assimilation que les événemens de ces dernières années ont rendue plus active, voilà le fonds de ces provinces. Si je voulais classer ces divers élémens, je dirais que l'Allemand règne par droit de conquête, que l'Italien domine par la langue, par les traditions, par les mœurs comme par le nombre, et que le Slave est serré entre les deux. C'est cette composition mixte qui, partout où elle existe, a toujours paralysé les revendications de nationalité. C'est l'éternelle force de l'Autriche dans ses rapports avec les différentes races de l'empire. En réalité, la sérieuse, la grande question, c'est Trieste et le littoral de l'Adriatique, Trieste, la ville italienne, allemande, grecque, levantine, siége d'un commerce qui lui donne un caractère cosmopolite.

Une chose à remarquer d'abord, c'est que malgré ce caractère cosmopolite, qui est assez récent et qu'elle doit aux relations commerciales dont elle est devenue le centre, Trieste est restée assez italienne de langue et de mœurs, elle a par elle-même une histoire assez distincte, pour n'avoir pu être introduite que par un étrange abus dans la confédération germanique. Elle n'est allemande ni par son passé, ni par son esprit, ni par ses aspirations. Cela dit, quand Trieste ne ressentirait pas autant que d'autres ces frémissemens douloureux d'une ville impatiente de la domination étrangère, quand elle céderait un peu moins que d'autres à l'attraction de la nationalité italienne dont elle est un appendice assez indépendant, quand elle serait à demi résignée à une condition qui n'éveille pas pour elle des souvenirs aussi irritans que pour d'autres et où elle a trouvé la prospérité matérielle, — en quoi faudrait-il s'en étonner? C'est jusqu'à un certain point le résultat de son histoire, qui n'a été après tout qu'un long et désastreux duel avec Venise. La sérénissime république, au temps de ses grandeurs, n'était pas tendre pour cette petite ville, qui ne comptait pas alors plus de cinq ou six mille habitans, et qui lui échappait par sa forte vie municipale; elle surveillait d'un œil jaloux ce petit port qu'elle voyait naître sur l'autre rive du golfe de l'Adriatique, et dont elle semblait pressentir les destinées. Qu'on se rappelle qu'à un certain moment du XIVe siècle, dans un espace de quarante-trois ans, Venise assaillit et occupa sept fois Trieste, et plus d'une fois dans les siècles suivans elle la traita de même. Elle lui imposait un tribut humiliant; elle lui interdisait de former des salines, de prendre du sel dans la mer, sous prétexte que la république vénitienne était souveraine de l'Adriati-

que, propriétaire même de l'eau. La petite ville résistait : on en venait alors à la guerre, les salines étaient détruites, et Trieste était prise d'assaut. Les mariniers triestins ne pouvaient naviguer dans le golfe qu'après être allés se munir d'une patente dans une ville vénitienne, à Capo d'Istria. S'ils étaient saisis sans la patente, ils étaient conduits au port le plus voisin, les marchandises qu'ils portaient étaient confisquées, la barque était brûlée, et l'équipage allait aux galères de la république. C'est au plus fort de ces luttes que Trieste, dans un moment de détresse, cherchant un protecteur, se donnait à l'archiduc Léopold d'Autriche, sans cesser pourtant d'être une municipalité libre et à demi indépendante. C'est là le commencement des rapports de Trieste et de l'Autriche.

Maintenant laissez s'écouler les années et arrivez à la fin du XVIIIe siècle ; un écrivain triestin disait dans un opuscule publié à Vienne : « D'un côté nous avons pour voisin le despotisme turc, qui fait une foule de mécontens réduits journellement à chercher un autre ciel, une autre patrie ; de l'autre nous touchons à une république qui a la gloire d'avoir beaucoup vécu et qui déjà se ressent de la caducité. Le commerce du Levant a toujours alimenté les arts et les manufactures de Venise ; ce commerce tourne aujourd'hui sensiblement en notre faveur, et il y a grande apparence que le commerce des Indes orientales par le Cap de Bonne-Espérance va manquer peu à peu. » Voilà la rivalité qui se dessine toujours et la fortune qui change de face. Venise tombe, Trieste s'élève. Trieste avait grandi surtout pendant le XVIIIe siècle, sous l'influence des souverains autrichiens, qui donnaient la franchise à son port, encourageaient la formation de la compagnie orientale destinée à favoriser le commerce avec les Indes, construisaient des établissemens maritimes, renouvelaient la législation, créaient des institutions consulaires, une bourse, des écoles navales, — ajoutaient enfin à la liberté commerciale la liberté religieuse, qui attirait les Grecs et les protestans. C'est l'enfance vigoureuse d'une ville appelée à régner à son tour sur l'Adriatique. A la fin du siècle, Trieste avait une population de plus de trente mille âmes ; sa marine comptait plus de huit cents navires.

Jusque-là, Trieste, un peu rudoyée peut-être dans ses priviléges de cité municipale, n'avait pas du moins à se plaindre dans ses intérêts de son contact avec l'Autriche ; sa prospérité naissante au contraire sortait en quelque façon tout armée de la lutte avec une puissance italienne. Je ne parle pas de l'époque révolutionnaire et impériale où Trieste subit le contre-coup de toutes les vicissitudes pour se retrouver en 1815 sous la loi de l'Autriche, formant avec l'Istrie et une partie du Frioul un gouvernement particulier dont elle

est la capitale, le gouvernement du *littoral*. Chose curieuse pourtant et qui met en relief ce qu'il y a de distinct dans la destinée de certaines villes, les événemens de la révolution et de l'empire n'avaient rien de défavorable pour l'Italie, à laquelle ils donnaient une commotion qui a puissamment servi à sa résurrection nationale; ils étaient mortels pour Trieste. La ville istriote n'avait pas trop souffert encore tant qu'elle était restée en dehors des combinaisons napoléoniennes, jusque vers 1809; elle avait même prospéré, parce que son port restait ouvert à l'Angleterre, parce que la marine dalmate, désertant Venise depuis 1797, s'était tournée vers elle. Lorsque Napoléon étendait ses conquêtes jusque sur ces côtes et les soumettait à son régime de blocus continental, Trieste périssait étouffée. Après quatre ans de ce régime, elle n'avait plus que vingt-huit navires au long cours!

Ce n'est qu'en 1815 que son commerce reprend son essor. C'est le commencement de l'histoire moderne de Trieste. Alors le port istriote, en retrouvant sa franchise, retrouve l'élément principal de sa puissance. D'année en année, sa population s'accroît pour finir par s'élever jusqu'à cent mille âmes; ses relations s'étendent avec une rapidité singulière, ses navires sillonnent les mers. Les maisons de négoce affluent, les institutions commerciales et maritimes se multiplient. La marine à vapeur fondée par le *Lloyd* en 1836 règne sur l'Adriatique, et s'empare la première des grandes communications avec le Levant. Trieste devient le centre d'un immense mouvement d'affaires, avec l'Allemagne sans doute, mais pas plus avec l'Allemagne qu'avec d'autres et même moins. Alors aussi s'accentue de plus en plus la rivalité avec Venise, rivalité évidemment favorisée par l'Autriche. Ce que Venise perd, Trieste le gagne, si bien que, quelles que soient désormais les destinées politiques des deux villes, il est infiniment probable que rien ne sera changé dans les conditions économiques où la fortune les a placées l'une vis-à-vis de l'autre. Venise, en renaissant à la vie nationale, en retrouvant par la liberté un mouvement nouveau, restera probablement encore un grand et magnifique musée, — pourvu que l'Autriche ne la dépouille pas trop. Sa jeune rivale de l'autre bord de l'Adriatique restera la cité commerciale. L'importance croissante de Trieste ne s'est vue un moment atteinte que lorsque le réseau des chemins de fer de l'Europe centrale est venu lui disputer l'approvisionnement de l'Allemagne, lorsque le commerce des denrées coloniales, pour ne citer qu'un exemple, au lieu de passer par l'Adriatique, a pris la direction de Hambourg, allant par l'intérieur jusqu'à Laybach et Gratz. Trieste n'a été reliée que la dernière au grand réseau allemand, et elle en a souffert.

Il reste à savoir ce que les derniers événemens produiront pour cette reine nouvelle du commerce de l'Adriatique. On a recherché plus d'une fois les causes auxquelles Trieste devait sa prospérité et sa grandeur, et les Allemands n'ont pas manqué de voir la première de ces causes dans les rapports qui unissent le port triestin au corps germanique. Rien n'est plus douteux cependant. Ce n'est point assurément parce qu'elle est autrichienne, c'est encore moins parce qu'elle a été habillée diplomatiquement à l'allemande, que Trieste a pris ce prodigieux développement qui en a fait une des premières places de l'Europe. Elle a dû sa prospérité à sa position et à la liberté, — liberté économique j'entends, — qui lui a été laissée; elle l'a due aussi au déclin de Venise et à cette nécessité d'un grand centre maritime et commercial dans l'Adriatique entre le Levant, l'Italie et l'Allemagne. De cet ensemble de causes est sortie la fortune exceptionnelle de cette ville, italienne par la géographie, cosmopolite par ses intérêts, universelle par destination, sorte de Hambourg de l'Adriatique, ou, mieux encore, cité libre et active de ces contrées qu'on a appelées une Suisse maritime, cité du négoce qui semble trouver comme une image parlante de son caractère et de sa destinée dans la position matérielle où elle est assise, baignée par la mer, enfermée à ses deux extrémités entre les vastes établissemens du *Lloyd* et la gare du chemin de fer. C'est ce qui explique la difficulté que les revendications de l'Italie éprouvent à faire leur chemin de ce côté. Le problème de la nationalité de ce littoral triestin n'est pas près d'être tranché. L'Italie a cependant gagné aux derniers événemens, même sous ce rapport. Trieste reste autrichienne, elle n'est plus allemande, elle n'a plus sur elle cette ombre de la confédération germanique qui la faisait presque inviolable. Elle est rendue à sa destination naturelle de ville neutre pour ainsi dire. C'est bien assez. La question ne retrouverait une gravité immédiate et décisive que si, l'empire autrichien se dissolvant dans quelque crise nouvelle, l'Allemagne arrivait pour recueillir son héritage sur le littoral de l'Adriatique. Ce jour-là, ce ne serait pas la Prusse qui serait l'alliée de l'Italie, et la France, ce me semble, n'aurait point intérêt à ce que Trieste, cessant d'être autrichienne, passât à l'Allemagne au lieu de devenir italienne.

Ceci est l'avenir, et cet avenir, l'Italie, après tout, n'a point tort de le réserver moralement, même dans l'intérêt du midi de l'Europe. Pour le moment, la solution de toutes ces questions de territoire ne se présente ni avec assez de clarté, ni avec un caractère assez pressant de nécessité pour s'imposer à l'Italie et à l'Autriche. L'une et l'autre restent dans les positions que la fortune des armes a marquées, et c'est là vraisemblablement que la paix les fixera.

Seulement quelle sera l'efficacité, la sécurité de cette paix? La question n'est pas la même sur tous les points, dans le Trentin et sur l'Isonzo, comme je le disais. En faisant la part des nécessités de la défense italienne vers le Tyrol, l'Autriche, sans céder ce qu'on n'a pu lui prendre d'un autre côté, arriverait sans doute à une paix qui n'aurait plus pour unique bouclier la puissance de ses armes. Elle ferait un acte d'intelligente politique auquel le gouvernement italien n'aurait le droit de répondre qu'en montrant dans ses rapports nouveaux le même esprit d'équité et de conciliation. La frontière de l'Isonzo, adoptée du côté de Frioul, est, à tout prendre, la frontière de l'ancien royaume d'Italie. L'Autriche reste, il est vrai, maîtresse des dangereux passages des Alpes : elle peut bâtir un nouveau quadrilatère; l'Italie a aussi le sien aujourd'hui sur l'Adige. Dans cette limite de l'Isonzo, l'Italie est assez puissante, assez vigoureusement membrée dans son territoire pour se détourner de ces questions de frontières, et pour mettre la main à ce qui serait pour elle une bien autre défense, à son organisation définitive, à la fusion de ses intérêts, à la régularisation de ses finances, au développement de ses ressources intérieures, surtout à la consolidation de sa liberté, de cette liberté par laquelle elle a vaincu, par laquelle elle peut s'affermir. C'est là l'œuvre à laquelle elle doit aujourd'hui consacrer tous ses efforts, si elle veut rester à la hauteur de sa fortune. L'Italie ne serait menacée que si, après une telle victoire de sa nationalité, elle tombait dans de vulgaires et stériles discordes, si son incapacité politique ne savait pas achever ce que sa hardiesse et son habileté ont su entreprendre. Il n'y a pas de frontière qui puisse garder un peuple en dissolution contre l'envahisseur, comme aussi il n'y a pas d'envahisseur assez hardi pour passer une frontière, ne fût-elle qu'un ruisseau, quand derrière ce ruisseau il est sûr de trouver un peuple compacte, viril et libre.

CHARLES DE MAZADE.

VERSAILLES

LÉGENDE.

I.

« J'ai trop régné, j'ai trop vécu! »
Et, branlant sa tête caduque,
Morne, il pleurait sous sa perruque
Les larmes du lion vaincu.

Benoîtement emmitouflée,
Dans sa causeuse de Beauvais,
Jaune, grassote, l'œil mauvais,
La gorge de pudeur gonflée,

La Maintenon (1) au grand vieillard
Faisait vis-à-vis dans la chambre;
Au dehors grelottait décembre,
Partout la neige et le brouillard.

Partout ce deuil expiatoire
Auquel rien n'échappe ici-bas,
Partout cet immense trépas
De la nature et de l'histoire;

Partout ces douloureux retours
Cachés au fond de toutes choses!
Printemps d'hier, où sont tes roses?
Roi de France, où sont tes amours,

(1) Voyez dans le salon du Grand-Couvert à Versailles ce beau portrait (qui semble parler) de dévote bourgeoise si complétement en désaccord avec la grâce exquise, toute mondaine, de l'émail de Petitot et le convenu allégorique du *Baptême du duc de Bourgogne.*

Et ces jeunes ans que tu pleures?
As-tu dans le cœur seulement
L'espoir en Dieu qu'avidement
Tu cherches dans ton livre d'heures?

Salomon! où tes Montespan
Sont-elles? où sont tes armées,
Tes généraux, tes Renommées
Aux ailes vastes d'un empan?

Où sont tes traits, Phébus superbe?
Roi des rois, où sont tes dauphins?
Dieu, qui connaît l'homme et ses fins,
A fauché les lis avec l'herbe.

Assez de ces *nec pluribus*
Impar, de tout ce train qui piaffe!
Assez d'emblèmes, de paraphe,
De gloriole et d'attributs!

O jours d'ivresse et de démence,
Évanouis comme un parfum!
Ce grand olympe de Lebrun
A disparu dans l'ombre immense...

Et de tous ces dieux qu'embrassait
L'universelle idolâtrie,
De cette fantasmagorie
Dont le spectacle éblouissait,

De cette gloire à grand orchestre
Qui remplissait le vaste parc,
De ces Apollon dieux de l'arc,
De ces robustes Hypermnestre,

De ces vainqueurs, de ces héros,
Pour leurs amours d'apothéoses
Épuisant les métamorphoses :
Cygnes, béliers, aigles, taureaux;

De ces Pan, de ces Méléagre,
De ces Junon dont l'heure a fui,
Voilà ce qui reste aujourd'hui :
Une béguine, un vieux podagre!

Ce cacochyme à l'œil bridé,
Ce nez corbin qui se déploie
Comme un vieux bec d'oiseau de proie,
Ce front sous sa houppe ridé (1),

Ce teint jaune comme la cire,
Cette bouche où manquent les dents,
Cette chair molle aux coins pendans :
Est-ce vous? est-ce bien vous, sire?

Quoi! ce spectre parcheminé,
Ce squelette en sa souquenille,
Ce vieillard maussade et jonquille,
C'est l'Apollon enrubanné

De cette héroïde fantasque!
Le maître auguste et souverain
Dont partout le marbre et l'airain
Vous montrent l'armure et le casque!

Quoi! ce fantoche, ce magot,
Jouet d'un prêtre et d'une duègne,
C'est le monarque du grand règne,
C'est le modèle de Rigault,

Le danseur de cet intermède
Qui dura cinquante ans, mordieu!
Le Jupiter à cordon bleu,
L'Adonis et le Ganymède!

Le triomphateur sans pareil,
Plastronné devant et derrière,
Et qui, dans sa vaste carrière,
A tant abusé du soleil!

II.

Vers lui, Phœbus et météore,
Les cœurs se tournaient éperdus;
Il conduisait à bras tendus
Les fougueux coursiers de l'Aurore!

Et le char, plein de ses chansons,
De ses lauriers, de ses trophées,

(1) Voyez le grand médaillon en relief et à perruque *vraie* conservé dans la chambre à coucher.

Sur les campagnes étouffées
Passait, dévorant les moissons.

A l'éclat de rire immodeste
Se mêlaient parfois des sanglots;
Le dieu, lançant ses javelots,
Poursuivait sa course céleste.

Et l'Élégie aux yeux en pleurs,
Roulant de nuée en nuée,
Allait, mollement secouée,
Aimer, souffrir, mourir ailleurs.

Vanité ! le char de lumière
A rencontré sur son chemin
Cet autre roi du genre humain
Qui porte une faux pour bannière !

Et le Temps d'un coup d'aile a tout
Renversé, brisé, mis en poudre;
Mais dans la tempête et la foudre
Phaéton est resté debout !

Il a survécu, triste vie
Vouée aux deuils mystérieux !
Mélange sombre et curieux
Des rois d'Eschyle et d'Isaïe !

Thésée, OEdipe, Agamemnon,
Saül qui se relève et tremble :
Tout cela se fondant ensemble
Dans l'époux de la Maintenon !

Il cause avec Dieu tête à tête,
Règle son compte en bon chrétien :
« Voici le mien, voilà le tien,
A chacun sa peine et sa fête !

« Je conviens que j'ai mal usé
Souvent; je sais que ton église
Dit : « Malheur à qui scandalise ! »
Et j'ai beaucoup scandalisé.

« Mais ma grandeur fut sans exemple,
Réponds : le méconnaîtrais-tu?

Mais j'ai prié, j'ai combattu
Pour le triomphe de ton temple!

« J'ai béni ton nom redouté,
Confessé ta gloire profonde;
J'ai bâti Versailles, ce monde
A l'instar de ma majesté!

« Tu me reproches La Vallière,
Les grossesses de Montespan,
Et mes débauches de sultan
Attirent sur moi ta colère!

« Mais ces péchés dont à tes pieds
J'ai tant pleuré l'ivresse infâme,
Dis, Seigneur, au fond de mon âme,
Ne les ai-je pas expiés?

« Oui, que le malheur me visite :
J'ai trahi ton commandement,
Je fus luxurieux, gourmand,
J'ai vécu comme un parasite,

« Me gorgeant de cent biens divers;
Partout le seul, partout le maître,
Partout absorbé dans mon être
Qui rayonnait sur l'univers.

« Mais, pour racheter tant de honte,
Tant de crimes par moi commis,
Seigneur, j'ai sur tes ennemis
Fait peser ma main lourde et prompte!

« L'édit de Nantes retiré,
L'hérésie, effroyable plaie,
Disparaissant comme une ivraie,
Du sol par le fer labouré;

« Les dragonnades, les Cévennes,
L'âme sauvée à travers tous,
Tant d'efforts, de haine et de coups,
Seigneur, sont-ce là choses vaines? »

III.

Dans son fauteuil fleurdelisé,
En proie à l'angoisse suprême,
Ainsi causait avec lui-même
Le grand roi par l'âge brisé.

Monologue tragique et sombre!
Lutte dont vibrait tout son corps!
« Souffrez-vous, sire? » dit alors
La Maintenon sortant de l'ombre.

« Ce n'est rien, madame! » Et soudain
La duègne se reprit à lire;
Mais dans cette tête en délire,
Le monologue allait son train.

Quels pensers mornes et funèbres
L'assaillirent en ce moment?
Quel spectacle, quel châtiment
L'épouvanta dans les ténèbres?

Vit-il, du haut de ces sommets,
Où la Mort entraîne ses hôtes,
Le poids énorme de ses fautes
Peser sur sa race à jamais?

Au loin, dans la nuit sans étoile,
Sous un ciel tout rayé de sang,
Vit-il se dresser menaçant
Un échafaud qu'un crêpe voile?

On ne sait; mais il se leva
Pâle, terrible, atrabilaire,
Et, foudroyant de sa colère
Le ciel où gronde Jéhovah,

S'écria, l'œil cerclé de bistre,
La voix rauque : « C'est inoui!
Après ce que j'ai fait pour lui! »
Puis retomba, calme et sinistre.

HENRI BLAZE DE BURY.

LA PRUSSE

ET

LA NOUVELLE ALLEMAGNE

LETTRE A M. A. FORCADE (1).

Monsieur,

J'ai sous les yeux votre chronique du mois dernier. Le sujet principal en est la dernière guerre allemande et la transformation de l'Allemagne. Dans quelle mesure ces grands événemens répondent-ils aux intérêts de l'Europe en général et à ceux de la France en particulier? Telle est la question que vous posez. Le résultat de vos réflexions est conditionnel. Avec une haute intelligence et une pleine impartialité, vous reconnaissez le droit du peuple allemand de se donner une nouvelle constitution qui lui assure l'unité; mais vous vous demandez si l'agrandissement actuel de

(1) Les considérations récemment exposées par la *Revue* sur les événemens qui sont en train de transformer la constitution de l'Allemagne ont déterminé un ancien député prussien, M. Henri de Sybel, dont le mérite comme historien et publiciste est justement apprécié parmi nous, à nous adresser les pages que nous publions ici. C'est le caractère et la portée de la politique prussienne définis par un penseur et libéral prussien dont les opinions ont un grand poids en Allemagne. Ceux même qui en France ne sont pas prêts à souscrire aux conclusions de M. de Sybel ne regretteront point de connaître les argumens politiques et historiques par lesquels un Allemand d'intelligence élevée explique et justifie le présent et l'avenir de la politique prussienne. Les esprits loyaux tiendront compte en tout cas à M. de Sybel, qui a consacré des études très distinguées à l'histoire de notre grande révolution, des sentimens de sympathie qu'il professe pour la France. Les idées de cet écrivain ne sont point d'ailleurs une inspiration de circonstance. Ancien adversaire de M. de Bismark, qu'il a virilement combattu pendant le conflit parlementaire, il avait exposé, il y a plusieurs années, dans un écrit sur l'Allemagne et l'empire allemand, des vues conformes à celles qu'il nous fait connaître aujourd'hui.

la Prusse porte réellement en soi un tel caractère, s'il est vraiment un produit de la volonté nationale et du progrès historique, ou s'il n'est au contraire que l'œuvre fortuite d'une ambition dynastique et personnelle. Ce qui, dans le premier cas, serait justifié et bienfaisant, devrait être considéré, dans le second cas, comme inquiétant, comme périlleux peut-être pour la France et pour l'Europe. « La victoire de la Prusse, dites-vous, pose le problème de la façon la plus nette et la plus redoutable. »

En prenant la liberté de vous adresser quelques remarques, ce n'est pas une réfutation que j'ai en vue, c'est une simple explication. Je ne prendrais pas sur moi de critiquer un jugement français sur des intérêts français; mais quand le jugement dépend de la question de savoir si certaines aspirations se réalisent sur le sol germanique, vous permettez à un observateur allemand de prendre la parole pour donner sur les affaires de son pays quelques éclaircissemens consciencieux.

Et d'abord de quoi s'agit-il? Quel est le but que s'efforcent d'atteindre la Prusse et ses adhérens allemands? Les traités de Nikolsburg et de Prague donnent à ces questions une réponse précise. La Prusse reconnaît l'intégrité du territoire autrichien, en échange de quoi l'Autriche lui reconnaît le droit de régir l'Allemagne du nord, soit par la voie d'annexion soit par une constitution fédérale, et de chercher à constituer par des traités particuliers avec l'Allemagne du midi une union nationale ayant des liens plus lâches. Un pareil résultat diffère essentiellement des systèmes qui avaient été proposés depuis 1848 par les libéraux pour la réforme de la confédération germanique. Il n'a rien à faire avec les souvenirs romantiques à la gloire des anciens empereurs, avec les plans radicaux du parti démocratique de 1848, avec l'empire aux 70 millions rêvé par les partisans de l'Autriche. De tout cela, il n'est aujourd'hui nullement question. On est devenu plus modeste, plus pratique, plus prudent. On a appris qu'il ne suffit pas, pour constituer un grand empire, de rédiger une série de paragraphes de constitution fort innocens. On a vu, précisément par l'exemple de l'Autriche, qu'un grand amas d'élémens disparates et contradictoires ne garantit ni la force ni la sécurité. On ne songe plus qu'à s'affermir; on fortifie le pouvoir de l'état dirigeant de telle sorte qu'il puisse en toute occasion étouffer une malveillance rebelle. On n'attire dans le nouvel état fédératif que des princes sur la bonne volonté desquels on puisse compter. Les états plus éloignés du sud ne restent attachés au nord que par le Zollverein et par des traités conformes au droit des gens. Après avoir élevé souvent des protestations dédaigneuses contre la cupidité de la Prusse, ils en sont dès aujourd'hui à craindre qu'on ne les annexe pas; mais on laisse à l'avenir ces soins-là, on ne fait qu'unir ce qui semble prêt à rester uni. Ainsi s'offrent à la Prusse nouvelle d'abord un territoire continu de près de 24 millions d'habitans, puis les territoires de la confédération de l'Allemagne du nord, avec 5 millions, indépendamment des états membres du Zollverein dans l'Allemagne méridionale, qui représentent environ 9 mil-

lions. Ces derniers ne peuvent pas encore être comptés au nombre des éléments de la puissance militaire de la Prusse; mais on voit qu'alors même que l'avenir apporterait une alliance plus intime avec eux, le chiffre total ne monterait pas au-delà de 38 millions, chiffre qui représente la population de la France, entièrement centralisée. Qu'un tel chiffre atteint par l'Allemagne ait paru aux yeux des hommes d'état français constituer un danger pour leur pays, c'est à quoi ne m'avait pas préparé tout l'orgueil national dont je suis capable. Leur sentiment national à eux-mêmes se serait-il abaissé jusqu'à leur faire voir un péril dans le voisinage d'un peuple égalant en nombre leur nation? ou bien serait-il si maladroitement surexcité que la saine vigueur d'un peuple voisin leur parût inconciliable avec l'honneur de leur pays?

Il est vrai qu'ils ne se placent pas à ce point de vue. Leurs motifs sont plus sérieux et plus graves. Ils invoquent avant tout les précédens historiques dont l'interprétation ne leur semble pas favorable au nouvel ordre de choses en Allemagne. Ils rappellent la politique traditionnelle par laquelle la France a depuis trois siècles édifié son indépendance et sa grandeur, et ils remarquent avec beaucoup de raison que la « pensée immuable » de cette politique a été de s'opposer à l'ambition de la maison de Habsbourg. Depuis les guerres de François Ier contre Charles-Quint, la France a tout fait, disent-ils, pour empêcher l'Autriche d'étendre sa domination sur toute l'Allemagne, et elle s'est bien trouvée pour elle-même de cette politique. Conséquemment ne serait-il pas imprudent de laisser aujourd'hui la Prusse étendre à son tour une pareille domination?

Ce raisonnement repose, si je ne me trompe, sur une confusion de choses très diverses, confusion souvent commise, il est vrai, en Allemagne même par d'excellens patriotes. On croit, parce que Charles-Quint, entre autres dignités, possédait celle de souverain allemand, qu'on peut considérer en lui le type et le représentant de la nationalité allemande au même titre que François Ier, par exemple, l'était de la nationalité française. Rien ne répond moins à la réalité. Charles-Quint était empereur romain, roi d'Espagne, souverain de Naples, de Milan, d'Amérique. Il était, à la vérité, de famille germanique et duc de l'Autriche allemande; mais sa langue maternelle n'était pas l'allemand : c'était le français; ses idées n'étaient pas allemandes, mais espagnoles; ses ministres dirigeans n'étaient pas Allemands, mais Bourguignons, Espagnols, Italiens; puis, quand il pensa le temps venu d'être le maître, non pas seulement de nom, mais de fait, c'est avec une armée hispano-italienne qu'il soumit les pays allemands. En un mot, il fut le représentant suprême non pas certes de l'unité nationale, mais de cette domination universelle théocratique du moyen âge, de cet *imperium urbis et orbis* qui faisait de ceux qui en étaient revêtus les ennemis de la liberté des individus et des peuples dans toutes les parties du monde au même titre. Envers les rois de France mettant obstacle à ce système pour défendre la liberté de la patrie, les Allemands non moins que

les Français ont été reconnaissans, et cette politique a profité justement à la France, qui représentait ainsi le droit naturel et réel de l'indépendance nationale contre un despotisme mystique et une ambition universelle. Aussi longtemps que la France a observé cette ligne de conduite, elle s'est glorieusement accrue; mais lorsque ses souverains, comme il est arrivé sous Louis XIV et Napoléon Ier, ont pour leur propre compte aspiré à la domination universelle, ils ont attiré sur leurs peuples, à la suite de brillans triomphes, les catastrophes de Malplaquet et de la Bérézina. Le principe de l'indépendance nationale contre la doctrine de la conquête universelle, voilà la vraie politique traditionnelle de la France, la politique pratique et glorieuse. Est-ce donc aujourd'hui, quand ce principe est plus énergiquement que jamais affirmé par son gouvernement, est-ce aujourd'hui que la France voudrait empêcher la nationalité allemande de se constituer? Est-ce aujourd'hui qu'elle méconnaîtrait le droit d'une nation de régler ses propres destinées, et qu'elle voudrait reculer ainsi, par une sorte de suicide, jusqu'à imiter Louis XIV?

Il est vrai que l'empereur François-Joseph d'Autriche n'est pas aussi fort que son puissant ancêtre Charles-Quint, il s'en faut de beaucoup : Frédéric II et Napoléon Ier, les armes de la France en 1859 et les armes prussiennes en 1866 y ont mis bon ordre; mais la tradition politique de l'empereur d'Autriche actuel n'est pas autre que celle des empereurs d'Autriche du moyen âge. Comme la vieille maison de Habsbourg, la moderne Autriche est la négation vivante du droit national. A l'intérieur, elle a un pied sur la Bohême slave et l'autre pied sur les Magyars hongrois; au dehors, elle a cherché depuis les traités de 1815 à courber sous sa domination d'une main l'Italie, de l'autre main l'Allemagne, et l'on était à Vienne si naïvement pénétré de la conviction de ce droit éternel au despotisme, que toute tentative de réforme y était considérée comme un attentat public contre lequel on n'imaginait que l'anéantissement par la proscription. Lorsqu'en 1850 la Prusse souhaita d'améliorer la constitution allemande, le ministre prince Schwarzenberg s'écriait à Vienne : « Il faut avilir la Prusse pour la démolir. » Lorsqu'en 1859 Napoléon III rappela l'indépendance que les traités assuraient à l'Italie centrale, ce fut encore un ministre autrichien qui déclara que le but réel de la guerre de la part de l'Autriche était le renversement de Napoléon III et le rétablissement de Henri V. « C'est ce que nous voulons, disait-il, ni plus, ni moins. » Il n'a manqué qu'une chose, comme on sait bien, la force suffisante, pour exécuter cette furieuse sentence; mais la ferme volonté ne manquait pas de traiter Prusse et France au XIXe siècle comme Charles-Quint avait traité au XVIe les protestans allemands et le roi François Ier. En vain les temps sont changés : la voix de la liberté et du droit parle aujourd'hui dans tous les cœurs, la force du sentiment national est vivante dans toute l'Europe, tout s'est renouvelé; seule, la politique des hommes d'état de Vienne est restée immuable.

En France, tout le monde à peu près sait ce qu'il en a coûté à l'Italie

d'avoir été soumise à la domination de l'Autriche, et la grande majorité des Français a salué avec une réelle sympathie l'émancipation italienne. L'oppression que subissait l'Allemagne n'a pas paru si dure; aux yeux de l'étranger du moins, les conséquences n'ont pas apparu là aussi évidentes qu'au pied de l'Apennin. Le protestantisme avait été préservé dans toute une moitié de la nation; le progrès de la Prusse opposait à l'ambition des Habsbourg de fortes barrières; une importante littérature nationale s'était élevée à laquelle l'Autriche ne prenait aucune part, mais qu'elle était impuissante à étouffer. Et pourtant, si l'Autriche n'était plus assez puissante pour opérer une conquête immédiate de l'Allemagne, elle possédait assez de force encore pour empêcher son développement national et pour assurer de la sorte à ses propres tendances une influence dominatrice. L'Autriche n'a pas procédé chez nous en conquérante, comme en Italie, mais elle s'est réglée sur l'ancienne maxime *divide et impera*. Elle a su semer dans Berlin la défiance entre le roi et le peuple, et si, trente années durant, le parti réactionnaire a eu la haute main à la cour de Prusse, ç'a été son ouvrage. C'est elle qui a garanti à nos petits princes leur souveraine toute-puissance à l'égard de leurs sujets en les affranchissant de leurs obligations nationales. De la sorte elle était sûre de leur parfaite soumission dans toutes les affaires allemandes. C'était là, à vrai dire, toute la signification pratique des traités de 1815, et vous imaginez donc aisément quels échos la parole d'Auxerre : « je déteste les traités de 1815 » a dû rencontrer sur le sol allemand. Combien de fois n'a-t-on pas entendu Français et Anglais déclarer que, pour eux, la constitution fédérale allemande était un inintelligible chaos! Il est naturel en effet que l'inintelligent soit inintelligible. Que diriez-vous à Paris d'une constitution qui donnerait en France au marquis de Carabas ou au roi d'Yvetot le droit d'empêcher tout changement légal, qui concéderait au maire de Bordeaux ou au préfet de Lyon la puissance d'arrêter tout changement dans le tarif des douanes, qui reconnaîtrait aux rois de Belgique et d'Espagne le pouvoir de rendre impossible l'établissement d'une nouvelle forteresse? Nous n'avions pas moins, nous autres Allemands, de trente rois d'Yvetot à qui, sous la protection de l'Autriche, la constitution fédérale assurait ces monstrueux pouvoirs. Oui, jusqu'aux changemens des dernières années, les rois de Danemark et de Hollande, en leur qualité de souverains du Holstein et du Limbourg, avaient le droit de s'opposer par leur *veto* à tout progrès national. Il est vrai que, si Prusse et Autriche étaient d'accord sur un point, ces petites cours ou ces cours étrangères n'osaient faire en général aucune opposition; mais un tel accord, étant donnée la politique de l'Autriche, ne pouvait se réaliser que si la Prusse, abandonnant la cause de la patrie, s'était jointe à l'Autriche. Un Français, pour trouver dans l'histoire de son pays des phénomènes analogues, doit remonter jusqu'en plein xve siècle. Rappelez-vous Louis XI et Charles le Téméraire. Supposez que le duc de Bourgogne soit sorti vainqueur de sa lutte contre les Suisses, qu'il ait transmis tous ses états, y

compris Bourgogne et Lorraine, à son gendre Maximilien d'Autriche, et qu'à celui-ci Charles-Quint ait succédé avec toute cette puissance : si vous vous représentez la situation faite à François Ier par de telles suppositions, vous avez à peu près l'image de la situation de la Prusse dans la confédération allemande présidée par l'Autriche. La nation française aurait-elle supporté pendant cinquante années de telles conditions?

Eh bien! la nation allemande a eu cette patience, peut-être parce qu'elle a le sang plus calme que la nation française, mais surtout, il faut le dire, parce que malheureusement elle était accoutumée depuis des siècles à un état de démembrement et d'anarchie, parce que la longue existence de ces petites cours germaniques avait développé une multitude d'intérêts égoïstes dans le sens du vieux système. — Quand la nation allemande demandait la liberté de la presse, on lui déclarait que l'Autriche ne pourrait pas la supporter, et en bons confédérés que nous étions, il nous fallait y renoncer nous-mêmes. S'agissait-il d'une réforme de l'armée fédérale (de cette même armée fédérale qui a récemment cueilli les tristes lauriers du prince Charles de Bavière et du prince Alexandre de Hesse), on opposait la maxime que dans aucun cas la réforme ne devait porter atteinte à la souveraineté des trente roitelets, car l'Autriche n'avait-elle pas besoin, pour son influence, que ces souverains-là restassent indépendans? La nation saluait-elle avec enthousiasme les premiers commencemens d'une flotte allemande dans la Baltique et dans la Mer du Nord, l'Autriche et la diète se hâtaient de faire vendre à l'encan les bâtimens de cette jeune marine qui n'avait pas deux années de vie, mais dont le développement aurait pu profiter en quelque chose à la Prusse, cette rivale détestée. Quand les chemins de fer apportèrent aux relations européennes une extension imprévue, — sur tous les points de l'Allemagne les frontières des petits états ou les caprices des petits princes créèrent d'innombrables obstacles. Ici on voulait que la voie eût une largeur différente de celle des voisins, et on rendait ainsi le transit des wagons impossible; là il fallait qu'une voie ferrée fît un long détour pour ne pas couper le parc du château princier, ou bien, plusieurs états construisant en commun, chacun d'eux rejetait le papier-monnaie de l'autre; certains petits princes refusaient, eux, tout consentement, et il fallait que la voie ferrée s'arrêtât à leur frontière. Pendant près d'un demi-siècle, Nassau et Darmstadt imposèrent la navigation du Rhin, Mecklenbourg et Hanovre celle de l'Elbe; toutes les réclamations de la Prusse, de la France, de la Hollande, restèrent inutiles : la constitution fédérale ne donnait aucun moyen d'imposer des bornes à l'avidité fiscale de ces petits états. La France, pendant la nuit du 4 août 1789, s'est débarrassée de ses douanes intérieures; mais chez nous l'Autriche, sur ce terrain comme sur les autres, a défendu la cause du morcellement et de l'isolement, et il a fallu, pour atteindre le but, que la Prusse luttât sans interruption pendant dix ans. Le traité de commerce avec la France a été retardé de plus de deux années, au grand détriment de notre population industrielle et com-

merçante, parce que l'Autriche, comme naguère dans la question de la liberté de la presse, déclara qu'elle ne pourrait supporter l'abaissement des tarifs. Les petits souverains appuyèrent son dire, et il fallut que l'Allemagne restât sous le joug de l'ancien système. Vint ensuite notre traité de commerce avec l'Italie : il eut un sort semblable, car l'Autriche fit à peu près un *casus belli* d'une pensée quelconque de relations commerciales avec ces Italiens qui s'étaient permis de chasser de Florence et de Modène deux archiducs!

Vous accorderez assurément, monsieur, qu'un tel état de choses, pour une grande nation civilisée, devenait intolérable. Il y fallait, n'est-ce pas? remédier à tout prix, sous peine de conserver au milieu même de l'Europe une cause perpétuelle de trouble. L'histoire de la confédération germanique n'est que l'histoire d'une perpétuelle maladie, avec une suite de convulsions et de crises violentes ou cachées. A peine la constitution fédérale est-elle fondée, en 1815, commence le malaise intérieur, et les libéraux d'alors invoquent déjà l'unité allemande. En 1819, le prince de Metternich, en suscitant le fantôme d'une prétendue révolution démocratique, réussit à gagner le roi de Prusse au système conservateur de la cour de Vienne, et ainsi, appuyé sur la Prusse elle-même, il triomphe de nos unitaires. La même chose se reproduisit en 1833, car, en dépit de toutes les mesures de police, un profond mécontentement survivait dans la nation, et la secousse de juillet 1830 avait suffi pour provoquer de violentes convulsions dans une moitié de l'Allemagne. Encore une fois la Prusse se laissa entraîner, effrayée qu'elle était par les tendances républicaines des chefs du mouvement, à faire cause commune avec Vienne et Francfort; mais à peine Frédéric-Guillaume IV était-il monté sur le trône, en 1840, que la situation changea. Malgré ses tendances conservatrices et féodales, ce prince intelligent comprit tout d'abord qu'il fallait changer l'état des choses, si l'on voulait éviter la ruine et de la Prusse et de l'Allemagne. Ses projets de réforme, qui marquaient des intentions bonnes et modérées, furent accueillis à Vienne avec une mauvaise humeur mal déguisée, et, avant qu'il eût réussi à secouer l'apathie du vieux prince de Metternich, l'orage de 1848 éclata. Il n'y avait d'ailleurs en Allemagne aucun des fermens qui d'ordinaire enfantent les grandes révolutions, point de famine dans les campagnes, point de dénis de justice envers les populations, point d'oppression religieuse; mais partout on s'élevait contre l'insuffisance de la constitution fédérale, et de partout, avec une rare unanimité, le mot d'ordre fut d'invoquer un parlement germanique. On sait comment la tentative échoua. Le parlement, emporté par son zèle démocratique et doctrinaire, ne sut pas s'entendre avec le roi de Prusse. Frédéric-Guillaume refusa la couronne impériale et fit ensuite l'essai d'un système modéré de réforme; mais pendant ce temps l'Autriche avait subjugué les rebelles de Vienne et de Hongrie : elle posta son armée sur la frontière hongroise et arracha au roi de Prusse, ami de la paix, une renonciation à

tout changement de la constitution fédérale. Ce n'étaient que quelques instans de répit dans une situation intolérable. Le désaccord des deux puissances éclata dès 1854 à l'occasion de la guerre de Crimée; l'ébranlement de la guerre d'Italie de 1859 suscita le *National Verein*, qui commença tout aussitôt une vive agitation en faveur du nouveau parlement et de l'hégémonie prussienne. En 1861, M. de Beust, le ministre de Saxe, alla jusqu'à dire que la constitution fédérale, telle qu'elle avait subsisté jusque-là, était hors d'usage. En 1862, l'empereur François-Joseph alla plus loin, en déclarant devant la réunion de princes qui siégeait à Francfort que c'était le chaos. Malheureusement les offres étaient de telle nature que le ministre de Bade, M. de Roggenbach, dit officiellement que cela s'appelait « donner à la nation une pierre au lieu de pain. » Une réunion des députés allemands, aussi bien que le ministre de Prusse, M. de Bismark, déclinèrent en même temps d'une manière décisive le projet de réforme impériale. Lorsque dans les mêmes années la Prusse offrit de son côté une organisation meilleure de l'armée fédérale avec la convocation d'un parlement, le dédain recommença comme en 1850 à Vienne et à Francfort, à Munich et à Dresde; dès l'année 1863, l'irritation était à son comble, et le débat qui survint à propos du Slesvig-Holstein fut non pas la cause, mais l'occasion fortuite de l'explosion qui suivit.

Vous voyez que pendant cinquante années la question allemande n'a pas cessé un moment de s'affirmer. Lorsqu'aujourd'hui on parle d'arbitraire et d'ambition dans la manière de traiter cette grande affaire, l'histoire répond que l'arbitraire et l'ambition datent de 1815, et ont alors imposé à l'Allemagne un état de choses impossible; la destruction de cet état de choses n'a été l'œuvre ni du hasard ni de convoitises individuelles; c'est un résultat de nécessités nationales. L'intérêt bien entendu des nations voisines de l'Allemagne et de l'Europe entière est de voir disparaître un tel foyer de perpétuel malaise et de révolution.

Ce n'est pas vous, monsieur, qui dédaignez et comptez pour rien ces vœux de l'Allemagne. Après avoir exprimé, il est vrai, quelques doutes, vous acceptez finalement comme conciliable avec les intérêts de la France l'achèvement de l'unité allemande, mais cela sous une expresse condition. « Nous voulons croire, dites-vous, à la modération qu'on prête à la Prusse; nous estimons le peuple prussien, et nous assisterons sans chagrin à sa fortune, s'il consolide par une franche liberté intérieure les conquêtes qu'il doit aux armes; mais si son succès n'était que le succès d'une dynastie et d'une cour, si ses ressources accrues ne devaient être que l'instrument d'un pouvoir arbitraire, on serait bien obligé de se tenir en défiance et en éveil. » Rien de plus juste que votre réserve; tout dépend de cette question, si la nouvelle Allemagne veut s'abandonner à l'ambition des armes ou se livrer aux travaux de la paix, si elle est le commode instrument d'un souverain qui veut conquérir ou bien le sol fécond de la liberté. Cependant vous avez, ce me semble, répondu vous-même à cette

question quand vous avez dit : « Derrière le gouvernement prussien, et quelles que soient les défectuosités constitutionnelles de ce gouvernement, il y a un vrai peuple moderne. On sent bien là une nation fécondée par les travaux intellectuels et par les travaux matériels d'une industrie avancée, assouplie à une savante discipline militaire, et sachant appliquer jusqu'à son armement quelque chose de la précision scientifique. Il faut rendre justice à cette armée recrutée de soldats qui savent lire, et dont le plus grand nombre venait à peine de quitter les travaux de la vie civile. » Il est impossible, monsieur, de mieux exprimer que vous ne l'avez fait dans ces lignes ce qui est la réalité; mais il me paraît que voilà notre question résolue. Oui, dans le fait, le peuple prussien est un peuple « vraiment moderne; » or l'esprit moderne n'est-il pas dans son essence l'ennemi déclaré de l'esprit de guerre et de conquête? L'esprit moderne n'a-t-il pas horreur des sacrifices et des calamités infinies qu'entraîne toute guerre n'ayant pas pour but l'unique défense nationale? Cet esprit moderne n'est pas autrement fait en Allemagne que partout ailleurs; au contraire le cours de notre histoire le montre s'appliquant chez nous avec une double intensité aux travaux de l'intelligence et de la paix. Notre unité nationale a eu pour première ennemie la passion des conquêtes, qui a entraîné les revers de nos anciens empereurs. Le premier pas vers le réveil de notre conscience nationale a été non point un sanglant triomphe de guerre, mais bien la création d'une grande littérature moderne. Ce que nos empereurs ont détruit, nos poètes et nos philosophes ont commencé de le réédifier, et ce travail du siècle précédent, ce siècle-ci l'a continué par d'analogues tendances. Pendant que la diète fédérale semblait éterniser notre morcellement, le progrès d'une jeune industrie rapprochait toujours plus intimement nos provinces. Notre littérature avait marqué la première étape sur la voie de notre unité nationale; pour seconde étape, nous avons eu le Zollverein. A mesure que sur ce terrain le parti politique des unitaires allemands se constituait avec plus de solidité, ce même parti se débarrassait plus franchement de toutes les tendances de notre moyen âge. Ceux qui réclament pour eux-mêmes le droit de l'unité nationale ne peuvent avoir dans la pensée de disputer ce même droit aux autres. N'avons-nous pas été accusés et honnis par les partisans de l'Autriche pour avoir salué avec sympathie la délivrance de la Lombardie et souhaité l'alliance naturelle entre l'Italie et l'Allemagne? Or le gouvernement prussien, qui a désormais pris en main les efforts du parti unitaire, ne montre pas d'autres intentions que celles que je viens de dire. En dépit de sa complète victoire, il n'a pas convoité une seule parcelle du territoire autrichien. Les territoires polonais qu'il a acquis pendant le dernier siècle lui paraissent un enrichissement fort douteux; il est loin de souhaiter un accroissement de ses possessions slaves. S'il a mis fin avec une grande décision à la domination danoise dans les duchés de l'Elbe, il ne s'en est pas moins mon-

tré fort disposé, dans le traité de Nikolsburg, à rendre au Danemark, s'il le souhaite, les districts de la frontière nord du Slesvig dont les habitans parlent danois. La nation allemande ne demande rien aux autres nations, elle veut seulement avoir la libre disposition de ses propres affaires. Elle décline les réclamations étrangères au moment où elle fait plier sous la loi du bien public ses petits souverains, et elle a le droit d'agir ainsi, parce qu'elle sait bien que le développement de son bien-être ne fait de tort à aucun de ses voisins. Ce ne sera pas un dommage pour la France si désormais nul épisode intérieur de l'histoire d'Allemagne ne donne la tentation à quelque futur hôte des Tuileries de « brûler le Palatinat; » mais ce sera un grand profit, même pour la France, si l'achèvement de notre réforme intérieure nous met en état de faire monter notre importation française de 200 à 400 ou 600 millions. Sans doute notre unité nous rendra plus forts et plus propres à la guerre qu'auparavant, mais elle servira en même temps les plus graves intérêts du commerce, de l'industrie, de la civilisation, et détournera les esprits des voies de la guerre vers celles de la paix et de la liberté. La devise d'Olivier Cromwell est celle de l'Allemagne d'aujourd'hui : *pax quæritur bello.*

Jetez un regard sur les institutions par lesquelles l'Allemagne a préparé ses guerres; chaque détail vous révélera cette pensée, que la paix est le but de l'existence nationale, et que la guerre n'est justifiable que comme un inévitable moyen assurer la paix. La constitution militaire de la Prusse repose sur ces deux principes : que tout citoyen doit le service de la landwehr et que tout citoyen doit venir aux écoles. Parmi les 600,000 hommes qui en ce moment sont sous les armes, il y en a à peine 20,000 qui n'ont pas reçu l'instruction des écoles primaires; tous les autres en savent assez pour lire chaque jour, en temps de paix, leur journal, — pour s'enquérir, s'ils sont cultivateurs, des services que rend la chimie à l'agriculture, — pour suivre chaque semaine dans les villes, s'ils sont artisans, des entretiens scientifiques. Environ 80,000 de ces soldats, — abstraction faite des officiers et sous-officiers, — ont suivi les études des gymnases, des universités ou des écoles polytechniques. Ces hommes appartiennent à toutes les professions : ils sont fonctionnaires, savans, médecins, commerçans, fabricans; la mobilisation de l'armée les arrache d'un coup à leur activité féconde pour les jeter au milieu des dangers. Chacun d'eux est prêt à exposer sa vie pour la défense de la patrie; mais chacun d'eux aspire au moment de la paix et est fort exempt, je vous assure, de tout accès d'ambition militaire. Sur le pied de paix, la troupe de ligne compte 200,000 jeunes gens de vingt à trente ans, qui font dans les régimens une école de trois années, après lesquelles ils rentrent dans la vie civile suffisamment exercés en vue de nécessités nouvelles, mais aussi très pénétrés du souhait de ne se voir éloignés du champ, de la fabrique ou du cabinet par aucun semblable appel; 12,000 soldats tout au plus dans toute l'armée se vouent par profession à

cette carrière, tandis que, si je ne me trompe, ce chiffre est dix fois plus fort en France.

Voilà par quelle organisation l'armée prussienne atteint ce degré de capacité intellectuelle que vous lui reconnaissez. Il est bien clair toutefois qu'une pareille institution demande aux citoyens de terribles sacrifices. Avec une telle armée, on peut, dans un moment donné, accomplir l'incroyable; mais ce qu'on n'obtiendrait à aucun prix d'elle, ce serait l'état de guerre en permanence, tel que le créerait une passion de conquête toute dynastique. Chez nous, la mobilisation est un fléau qui frappe sur chaque ferme, sur chaque bureau, sur chaque foyer; il n'y a pas une seule branche de l'administration publique ni de l'industrie qui ne soit atteinte par l'appel de la landwehr. Le pays, croyez le bien, ne peut s'imposer de tels sacrifices que dans les crises suprêmes; notre constitution militaire est incomparable pour la solide défense et pour l'énergique offensive de peu de durée; elle est complétement incapable de servir une politique de guerre et de conquête durable. Vous recommandez au gouvernement français l'adoption de notre système militaire : je puis vous certifier qu'une telle mesure serait accueillie par l'Allemagne avec la plus grande joie, comme un gage de paix et de sécurité. Rien n'est plus répandu à l'étranger que cette maxime, que la Prusse est éminemment un état militaire. La maxime est vraie, si on entend par là que la Prusse impose à ses citoyens les plus durs sacrifices en vue de la défense du pays; mais elle serait entièrement fausse, si on voulait dire par là que ses institutions, comme par exemple les institutions suédoises du XVIIe siècle, sont calculées en vue d'un état de guerre offensif ou permanent. Bien plus, l'histoire de notre jeune patrie montre que, depuis sa création, les provinces qui la composent ont traversé des périodes de paix comme aucune époque antérieure n'en avait connu. — Le vrai fondateur de la monarchie prussienne et de son organisation militaire a été le roi Frédéric-Guillaume Ier. Il a régné de 1714 à 1740, et pendant ce long règne il a été à peine trois ans en campagne. Son successeur, le grand Frédéric, pendant un règne de quarante-six ans, agrandit l'état par l'acquisition de trois provinces, et cependant pour onze années de guerre il a compté trente-cinq années de paix. Les deux monarques suivans, contemporains de la révolution française et du premier empire, ont, pendant cette période de bouleversement, de 1792 à 1815, porté les armes sept années. Puis vient une période de paix d'un demi-siècle, interrompue quelques mois par les petites guerres contre le Danemark en 1848 et 1864, ainsi que par la répression de l'émeute de Bade en 1849. Somme toute, vingt-cinq années de guerre en cent cinquante ans! Examinez l'histoire de la France, de la Russie, de l'Autriche : à compter depuis 1714, vous avez atteint ce chiffre avant 1789. L'état qui a su agrandir son territoire plus rapidement que tous ses autres voisins s'est montré aussi le plus disposé vers la paix entre toutes les grandes

puissances de l'Europe. Le motif de ce phénomène frappant est le même qui, encore aujourd'hui, explique les résultats de la politique prussienne. L'histoire de Prusse n'est qu'en apparence une série de conquêtes dynastiques; elle n'est autre chose en réalité que l'édification lente, normale, essentiellement défensive, de la nationalité allemande. Et ce caractère, elle continuera de le conserver. Passionnée de guerre et indomptable, elle le sera partout où il s'agira de conserver l'intégrité du sol ou de repousser des ingérences étrangères; mais en l'absence de tout trouble extérieur elle n'aura d'aspirations que pour le travail créateur de la paix. Plus elle avancera vers l'entier accomplissement de son œuvre tout allemande, plus elle s'inspirera des tendances libérales, plus elle s'affranchira de la centralisation administrative.

Dès à présent, l'état prussien contient incomparablement plus d'élémens de *self-government* que l'étranger ne le saurait croire en voyant cette organisation militaire. Les villes sont administrées par des autorités issues de l'élection; l'action du gouvernement y est limitée à un contrôle qui a principalement pour objet de protéger les contribuables contre des dépenses exagérées de la part de l'administration communale. Les fonctionnaires placés à la tête des *cercles*, et dont la compétence répond à celle des sous-préfets en France, sont choisis par les propriétaires fonciers de chaque cercle et proposés à la nomination du roi. Nulle affaire importante n'est par eux décidée sans l'avis d'une assemblée de notables des villes et des campagnes. Plusieurs cercles forment une *province*, dans laquelle une assemblée annuelle des grands et petits propriétaires fonciers a, sous sa direction immédiate, plusieurs branches de l'administration publique, et doit être consultée pour l'introduction des lois intéressant la circonscription. Si vous ajoutez qu'en aucun pays de l'Europe les fonctionnaires ecclésiastiques de toute confession ne jouissent d'une plus grande autonomie qu'en Prusse, que toutes les universités du pays sont par quelques côtés des corporations et s'administrent en partie elles-mêmes, que le roi ne nomme au grade d'officier, ni dans les troupes de ligne ni dans la landwehr, un candidat non accepté par le corps des officiers, ses futurs collègues, — vous reconnaîtrez d'innombrables germes d'une entière indépendance politique, quelque imparfaitement que la vie parlementaire se soit développée dans ce même pays. Ces germes se sont accrus à mesure que l'état a grandi. Le gouvernement a toujours su ménager le caractère particulier des provinces annexées, tout en sauvegardant la part de centralisation nécessaire. C'est un monarque aussi absolu que Frédéric II qui a conservé en grande partie et même développé dans la Silésie et la Frise orientale des institutions devenues chères aux populations. Le comte de Bismark est aujourd'hui occupé à régler sur les mêmes principes les rapports du Hanovre, de la Hesse, de Nassau avec la couronne prussienne. On doit espérer que de mêmes causes produiront de mêmes effets, et que les acquisitions de

Guillaume Ier s'unifieront avec l'état aussi facilement et aussi vite que les conquêtes de Frédéric II.

Tout cela cependant, je le sais, ne répond pas encore à la principale objection, au reproche mille fois répété dans toute l'Europe que le ministère Bismark s'est montré depuis son premier jour l'adversaire le plus brutal des droits parlementaires et du système constitutionnel. Comment croire, ajoute-t-on, qu'il puisse sortir de là pour toute l'Allemagne une autre unité que celle d'un commun asservissement? Lorsque le comte de Bismark mit sur le tapis la question allemande, tout le monde dit : Cela finira, comme le ministère Manteuffel a commencé, par une honteuse soumission à l'Autriche. — Quand il proposa le parlement allemand, l'opinion publique déclara qu'on n'y songeait pas sérieusement; quand il proposa en vue de ce parlement le suffrage universel, on parla d'un ridicule tour de bateleur; quand enfin la guerre commença sérieusement, il n'y eut qu'une voix dans le parti libéral pour dire que, si la Prusse était victorieuse, c'en était fait de la constitution et de la liberté, et que le triomphe sur l'Autriche amènerait à l'intérieur le coup d'état et le gouvernement du sabre. Cependant, comme vous le voyez, le contraire de ces jugemens et de ces prophéties s'est réalisé. C'était sérieusement qu'on parlait de réforme fédérale, de parlement allemand et de suffrage universel. Le roi, qui avant la guerre refusait obstinément toute concession à l'opposition libérale, a songé, au retour d'une suite de victoires sans exemple dans l'histoire de la Prusse, non pas au coup d'état, mais à la conciliation. Il a reconnu l'illégalité de l'état de choses antérieur, il a demandé au parlement un bill d'indemnité, il a promis la présentation du budget en temps légal. Le motif de cette conduite, qui a surpris beaucoup d'esprits et qui fait honneur à l'intelligence politique et au caractère du roi, c'est que, pour tout homme d'état prussien sans exception, la question de l'unité allemande est incontestablement une école de libéralisme. Il s'agit de la limitation ou de l'anéantissement de trente souverainetés dont chacune, aux yeux des légitimistes, est aussi inattaquable que celle des Hohenzollern. Il s'agit de trente cours ayant une autorité de droit divin et une nombreuse parenté princière, toute une suite de nobles hauts et bas dont les relations ont du poids à Berlin tout aussi bien qu'en aucun autre lieu d'Europe. Quiconque veut établir l'unité allemande ou seulement une fédération de l'Allemagne du nord ne peut faire autrement que de pratiquer à chaque pas une brèche dans toute cette parenté princière ou nobiliaire. Au point de vue féodal et légitimiste, il n'y a point de possibilité pour une telle réforme : elle ne peut être réalisée que par un homme d'état qui regarde la souveraineté non comme un bien de famille, mais comme une fonction publique, laquelle, comme toute autre, doit se régler sur les nécessités nationales. Rien donc de plus naturel que la sympathie du parti féodal et légitimiste en Prusse pour les petits souverains et la vieille constitution fé-

dérale, rien de plus explicable que son penchant continuel vers l'Autriche. Ce fut ce parti qui trois fois en cinquante ans, en 1819, en 1834, en 1850, exploita la répugnance qu'inspiraient au gouvernement prussien les idées révolutionnaires pour retenir la Prusse dans la dépendance de Vienne et de Francfort.

C'est ce même parti qui est aujourd'hui mécontent au plus haut degré du puissant essor que la Prusse vient de prendre sous la conduite du comte de Bismark. Il maudit l'alliance avec celui qu'il appelle « le roi-voleur, » Victor-Emmanuel; il pleure et gémit sur ce qu'il nomme la guerre fratricide contre les régimens tchèques et magyars de l'empereur d'Autriche; il fait tous ses efforts pour ramener sur leurs trônes le pieux roi de Hanovre, l'austère électeur de Hesse, le chevaleresque duc de Nassau. Les relations de ce parti atteignent aux sphères les plus élevées; il a des représentans dans le ministère; la chambre des seigneurs est presque toute à lui, et le roi aussi bien que le comte de Bismark, qui représentent en face de ce parti les intérêts non douteux de l'état prussien et de la nation allemande, se trouvent plus fortement entravés par cette résistance silencieuse, mais incessante, que par leurs dissentimens avec le parti du progrès. Dans l'état de choses actuel, la cause de la liberté politique et parlementaire en Prusse et la politique allemande du comte de Bismark sont solidaires. Et ce singulier phénomène reparaît dans les territoires annexés ou alliés: les masses libérales de la population bourgeoise et industrielle se prononcent pour l'unité et pour l'alliance avec la Prusse; les fonctionnaires, les nobles, les boutiquiers des petites résidences sont pour le rétablissement des anciens souverains et détestent la Prusse. Ainsi se dessine la position de notre gouvernement, avec des lignes très précises, sinon très simples. Comme les partisans de l'ancien ordre de choses sont très forts dans certains territoires isolés, il faudra que çà et là le gouvernement procède par des mesures énergiques. Quant au parti prussien, comme il est décidément libéral, le gouvernement devra regarder de plus en plus les institutions libérales comme le but de ses efforts. Un tel but n'est pas facile à atteindre; il l'est d'autant moins que les libéraux n'ont pas oublié les anciens malentendus, et qu'ils sont encore bien éloignés d'une pleine réconciliation avec le ministère, qui cependant ne peut éviter une rupture ouverte avec l'ancien parti conservateur. Quel sera le résultat final, et qui osera le prédire? Une chose est sûre, c'est que ceux qui mettent obstacle aux efforts tout allemands du comte de Bismark rendent service non pas à la cause de la liberté et de la constitution parlementaire, mais bien aux partis féodaux et légitimistes en Allemagne et en Europe. Vous, monsieur, qui vous déclarez réconcilié avec l'unité allemande, si le gouvernement prussien se voue loyalement à la cause de la liberté intérieure, vous devez, je pense, retourner la phrase. — Faites-vous des vœux pour la liberté intérieure en Prusse? Demandez au gouvernement prussien de ne pas faiblir

dans la cause allemande. Si le ministère Bismark, ce qu'à Dieu ne plaise, devait échouer dans cette question, il n'y aurait pas le moindre doute sur ce qui suivrait. Ce ne serait pas le parti du progrès ni les anciens libéraux qui hériteraient du ministère; on aurait une réaction comme en 1850. Les admirateurs des petites cours, les adorateurs de l'Autriche prendraient le gouvernail. C'en serait fait des bons rapports entre l'Allemagne, la France et l'Italie, car ni en France ni en Italie il n'y a de dynasties légitimes aux yeux de ce parti. Une telle issue, ce me semble, ne serait favorable ni à la cause de la paix ni à celle de la liberté.

Heureusement notre avenir se présente aujourd'hui avec de meilleures apparences. A Berlin, les difficultés s'aplanissent; la chambre des députés commence à subordonner aux intérêts de la cause allemande tous les autres vœux de la chambre haute, et le gouvernement montre, pour sa part, autant de modération que de fermeté. Il paraît indubitable que le parlement fédéral se réunira sous peu de mois. Sans doute on ne fera pas voter isolément les habitans du Hanovre, de la Hesse, du Holstein, sur leur union avec la Prusse ou bien sur la fédération de l'Allemagne du nord; de même on ne permettra certes pas au roi de Saxe de rester le maître des troupes saxonnes, et d'entraver ainsi la constitution militaire de la confédération. Verrait-on là une violence? Je ferais remarquer qu'il ne s'agit pas pour ces territoires d'une annexion à un pays étranger, ni de la création d'un nouvel état; la seule question est d'organiser en vue des intérêts communs les relations des diverses provinces comprises dans les limites actuelles de l'Allemagne. Or il est bien naturel de ne laisser voter sur une pareille question que les représentans de la nation tout entière et non pas les provinces elles-mêmes. Il n'en est pas autrement en France; ce ne sont pas les habitans d'un département qui peuvent disposer de sa condition politique, c'est le pouvoir législatif commun à tout le pays. Les Allemands du Hanovre et de la Hesse, du Holstein et de la Saxe auront à établir en commun avec les Allemands de la Prusse, dans une grande assemblée représentative, la future constitution nationale. On y verra se produire les doutes, les controverses, les haines politiques, les dissentimens des partis : tout cela ne manquera pas. Aux partisans des princes déchus, aux zélateurs des souverainetés locales se joindront les hommes qui, tout en admettant l'unité allemande, n'approuvent pas la forme sous laquelle elle se produit. Il faudra, de la part de nos gouvernans, beaucoup de patience, de sagesse et de fermeté pour atteindre en peu d'années au but; mais, croyez-moi, ce but sera atteint parce qu'il faut qu'il en soit ainsi, ou bien que notre nation périsse. Toute dissidence sur les moyens se taira finalement devant l'évidente nécessité et devant la grandeur du but. Ce que nous devrons à l'ordre nouveau se résume en deux paroles : sécurité à l'égard de l'extérieur, libres rapports au dedans. Pour obtenir ces deux choses, il faut de grandes réformes dans toutes les parties de l'administration publique; il faut dans tous les terri-

toires allemands de nouvelles institutions militaires, de nouvelles lois civiles, de nouveaux règlemens douaniers et industriels. Ce sont là des réformes presque aussi profondes que le fut la refonte de l'organisation française en 1789; mais une longue préparation les aura rendues plus faciles, et il est permis d'espérer que la régénération intérieure s'accomplira par la voie pacifique et parlementaire, maintenant que les armes ont fait leur œuvre en écartant l'Autriche, qui était l'obstacle absolu. Dans un cas seulement, une évolution plus rapide et toute violente serait à craindre : cette éventualité se réaliserait, si nous étions destinés à voir ce que la France a vu en 1791, l'ingérence étrangère venant ruiner notre œuvre intérieure. Ce que le peuple français subit alors fatalement, nous le subirions aussi : le sentiment national s'enflammerait dans toutes les parties de l'Allemagne, et les débats parlementaires dégénéreraient en convulsions révolutionnaires. Conservateurs et libéraux, unitaires et particularistes se réuniraient dans une lutte commune. En dépit de tous les dissentimens antérieurs, l'Allemagne du nord se joindrait à l'Allemagne du midi; toutes les provinces endeçà et au-delà du Mein se grouperaient sous la conduite de l'homme d'état qui les conduirait le plus vite et le plus sûrement contre l'assaillant du dehors. Tout petit souverain qui oserait alors se ranger du côté de l'étranger serait brisé avec la même patriotique fureur que mit le peuple français, en 1793, à broyer les amis et les soldats de la coalition, les prêtres de la Vendée, les émigrés de Coblentz. L'œuvre de l'unité allemande, œuvre de paix et de progrès par son essence même, œuvre d'opposition contre la politique toute de conquête des anciens empereurs germaniques, deviendrait, elle aussi, révolutionnaire et guerrière. L'Allemagne, au milieu du tumulte des armes, perdrait sans nul doute ses libertés, et au lieu d'offrir une source de paix à l'Europe, elle lui deviendrait une occasion de périls. Puissent la claire vue des choses, la sagesse des gouvernemens et la modération des peuples nous préserver de telles calamités! Pour ce qui est de nous, Allemands, nous plaçons au premier rang de nos vœux les rapports d'une sincère amitié avec la France, afin de substituer aux anciennes jalousies l'émulation dans la voie des lumières et de la production; nous souhaitons une entente qui repose sur l'entière base d'un respect réciproque. Cela conquis, nul des deux grands pays ne troublera l'autre dans l'organisation de ses affaires intérieures, nul des deux n'inquiétera l'autre par d'égoïstes exigences à propos de son progrès national. Nos deux nations ont assez souvent montré qu'elles ne redoutent pas la guerre; elles peuvent désormais déclarer sans crainte pour leur honneur qu'elles sont affamées de paix.

HENRI DE SYBEL.

Bonn, 5 septembre 1866.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1866.

La guerre d'Allemagne et les changemens qu'elle a opérés dans la constitution germanique n'ont jusqu'à présent produit d'autre effet officiel en France que la démission de M. Drouyn de Lhuys, celui de nos ministres qui avait eu entre ses mains depuis l'origine jusqu'à la fin les questions dont la solution a si prodigieusement surpris l'Europe. Il va sans dire que nous ignorons les incidens particuliers qui ont déterminé la retraite de M. Drouyn de Lhuys. On ne peut cependant voir la sortie d'un homme de ce mérite avec une indifférence silencieuse.

La première pensée qui vient à l'esprit à propos de la démission du dernier ministre des affaires étrangères, c'est qu'en dépit des théories modernes sur la responsabilité, la nature et la force des choses reprennent leurs droits; il est impossible aux ministres de décliner la responsabilité politique. Nous avons eu occasion d'en faire plus d'une fois la remarque en ces dernières années, nos ministres des affaires étrangères ont conservé en matière de responsabilité les scrupules et les procédés du régime parlementaire. Le chef de l'état peut ou doit, dans l'intérêt général et permanent du pays, modifier sa politique selon les circonstances; le ministre des affaires étrangères ne peut point désavouer devant un échec ou un obstacle insurmontable les idées et le système qui ont inspiré sa conduite. C'est ainsi que nous avons vu le portefeuille des affaires étrangères abandonné par M. Walewski lorsque l'idée de l'unité italienne prévalut définitivement contre le système fédératif imaginé dans le traité de Zurich, par M. Thouvenel quand l'empereur voulut essayer de la prolongation du *statu quo* à Rome, aujourd'hui enfin par M. Drouyn de Lhuys, quand il est avéré que la France renonce à toute immixtion ou ingérence dans les affaires d'Allemagne, quand il est convenu qu'il ne sera point donné suite aux espérances d'accroissement territorial que la lettre du 11 juin avait montrées à la France,

quand il est certain qu'une politique qui avait assisté depuis quatre ans à l'éclosion de plusieurs graves difficultés européennes avec des airs de prudence savante et des attitudes avantageuses nous laisse, en face de révolutions considérables accomplies auprès de nous, au point où nous étions auparavant. Ce n'est point une conclusion inconsidérée de constater que la fin de la carrière ministérielle de M. Drouyn de Lhuys coïncide avec un mécompte au moins temporaire éprouvé par une des ambitions raisonnables de la France. Contentons-nous de noter en passant, à ce propos, que la conduite des affaires serait simplifiée, que les modifications de système se produiraient avec une opportunité plus heureuse, si l'on consentait à pratiquer régulièrement les principes de la responsabilité ministérielle et de l'homogénéité des cabinets solidaires, tels que les établit et les recommande l'expérience politique des peuples modernes.

Nous manquerions d'équité, si nous avions la prétention de porter un jugement absolu sur la politique extérieure que M. Drouyn de Lhuys a suivie pendant quatre années. La connaissance de bien des élémens de la cause nous fait encore défaut. Ce que l'on peut dire à première vue et sans prévention fâcheuse contre un honorable serviteur du pays, c'est que l'étoile du bonheur n'a pas lui sur le dernier ministère de M. Drouyn de Lhuys. Qu'on en repasse les incidens principaux. Les deux premiers actes de ce ministre furent à l'adresse de l'Italie et des États-Unis. M. Drouyn de Lhuys signifia à l'Italie par une note célèbre l'ajournement indéfini de la question romaine, et il a assez vécu pour signer la convention du 15 septembre. — L'essai d'intervention dans les affaires des États-Unis fut plus malencontreux encore. M. Drouyn de Lhuys eut l'étrange idée d'offrir la médiation de la France entre le gouvernement légal de la république américaine et la rébellion du sud. Tout le monde est d'acord qu'une puissance étrangère, de quelque prétexte qu'elle couvre une pareille intervention, ne peut point commettre une démarche plus blessante envers un grand état indépendant, obligé de réprimer une rébellion intérieure, que de lui proposer de traiter avec cette rébellion sur le pied de l'égalité. Offrir une semblable médiation au gouvernement américain, c'était lui proposer de s'avouer vaincu, c'était offenser gratuitement un grand peuple en péril. Nous n'avons eu heureusement en cette circonstance que l'inconvénient d'une manifestation stérile. La Russie ni l'Angleterre ne voulurent s'associer à ce projet de médiation, qui n'eût pu aboutir, si on lui eût donné suite, qu'à la plus désastreuse des guerres. L'Union américaine, jugée par le ministre français avec si peu de clairvoyance, est puissamment et glorieusement sortie de ses difficultés, et M. Drouyn de Lhuys a dû avoir mainte occasion de regretter ses essais de médiation spontanée, lorsqu'il a eu à négocier plus tard au sujet du Mexique avec le cabinet de Washington. Qui niera aujourd'hui, hélas! qu'il eût été bien plus sage alors d'arrêter les développemens de l'entreprise du Mexique que de proposer aux

Américains de traiter avec des rebelles sur le pied de l'égalité? M. Drouyn de Lhuys n'eut pas plus de bonheur en Europe. En 1863 survinrent les complications polonaises. Nous croyons à la sincérité du zèle que notre gouvernement déploya en faveur de la Pologne, mais il est permis aujourd'hui de se demander avec douleur pourquoi les effets de ce zèle tournèrent en définitive contre les intérêts dont on prenait la défense. Il y avait une insurrection en Pologne : une négociation publique, dans laquelle la France, l'Angleterre et l'Autriche adressaient à la Russie des représentations solennelles, était pour cette insurrection une excitation énergique. Il y avait quelque chose d'inhumain à poursuivre cette négociation qui poussait des martyrs à la mort, si l'on n'avait point la certitude de pouvoir secourir efficacement la Pologne. Des philanthropes et des publicistes, en se livrant aux ardeurs de la propagande, ne donnent du moins le change à personne sur la nature de leur concours; on n'a point à espérer d'eux des arrêts souverains dans les discussions du droit international et des armées sur les champs de bataille. En présence de populations insurgées, des gouvernemens ne peuvent, sans une imprévoyance cruelle, faire de la propagande à la façon des philanthropes et des publicistes; ils ne doivent parler que quand ils ont la volonté d'agir. Le gouvernement français n'eût pas hésité sans doute à combattre pour la Pologne, s'il eût recruté des alliés; la faute fut de commencer et de poursuivre la controverse publique des notes diplomatiques sans s'être assuré les alliances auxquelles la Frances subordonnait son entrée dans la lutte active. Avant de donner des encouragemens aux Polonais et d'irriter le patriotisme russe, on eût dû être assuré du concours de l'Angleterre et de l'Autriche ou de l'une au moins de ces puissances. Or il n'était guère permis d'entretenir des illusions à cet égard : l'Angleterre en effet avait dès le principe déclaré qu'elle ne prendrait point les armes pour la Pologne, et on pouvait prévoir à quoi aboutiraient les irrésolutions de la politique autrichienne. Il était imprudent et inhumain d'attendre des accidens ou de la conclusion dialectique d'un débat de chancellerie la formation des alliances militaires qui eussent pu sauver ou soulager la Pologne. On vit avec un serrement de cœur la triste fin de la question polonaise. Cette péripétie dut vivement frapper le gouvernement français; on sentit l'effet de cette émotion généreuse dans l'expédient de la proposition d'un congrès œcuménique. L'idée du congrès était, elle aussi, une conception de philosophe plutôt qu'une combinaison de politique. Au lieu de résoudre les questions, elle les posait toutes avec éclat; elle révélait et entretenait par une secousse violente le malaise et l'inquiétude du continent européen. Une question toute pratique et qui pouvait donner lieu à des combinaisons positives et sérieuses s'offrit à la mort du roi de Danemark. Par une merveilleuse rencontre, l'Angleterre prenait à cœur la question des duchés de l'Elbe; on aurait pu lier avec elle sur ce terrain une solide partie. Il s'agissait là de faire respecter, non point

les dispositions des traités de 1815, mais une convention récente, une convention du règne. On pouvait d'ailleurs, en protégeant un état faible contre les convoitises brutales d'un grand état, se maintenir dans la ligne des meilleures et des plus sûres traditions de la politique française. On négligea systématiquement cette honnête et grande occasion; on n'y vit qu'un sujet de puériles et taquines représailles contre l'Angleterre. On affecta l'impartialité, on eut l'air de prendre ses aises pour assister à la série des complications qui allaient naître. L'Allemagne avait une proie, elle ne tarderait pas à se diviser pour le partage; il était commode de surveiller ces luttes en spectateur et d'en faire tourner à peu de frais les chances à son avantage. On pouvait, par une déclaration nette et catégorique en faveur soit de la Prusse, soit de l'Autriche, rendre la guerre impossible, tout en assurant une réforme de la confédération allemande et la restitution de Venise à l'Italie. On a mieux aimé la politique du laisser-faire. De bonnes gens, avec la meilleure intention d'être profonds et habiles, se croyaient près de réaliser à leur profit le vieil adage : *inter duo dimicantes*. On a poussé la circonspection jusqu'à s'exposer à voir une grande crise européenne éclater et se terminer sans que la France eût assuré sa liberté d'action par de suffisans préparatifs militaires. Au bout de ces réticences significatives, de ces finesses complexes, de ces cautèles, comme auraient dit nos pères, on sait ce qui est arrivé : partis pour être évêques, nous sommes revenus meuniers. M. Drouyn de Lhuys n'hésite point à reconnaître son échec, puisqu'il abandonne une tâche qui convenait si bien aux antécédens de sa carrière et aux qualités de son esprit.

Il y aurait à tirer de ce dénoûment plusieurs leçons instructives. Il est probable que M. Drouyn de Lhuys eût rendu un plus grand service à l'empereur, si, ayant abordé la crise d'Allemagne, commencée il y a trois ans, avec des idées fermes et bien arrêtées, il se fût moins livré au hasard des accidens, et eût, en cas de dissentiment, offert plus tôt sa démission. Quand la fermeté d'esprit s'allie avec le dévouement et avec le respect, elle est la qualité la plus utile qu'un chef d'état puisse rencontrer dans un ministre, quelle que soit la forme constitutionnelle du gouvernement. Nous n'avons nullement l'idée d'évoquer ici les anciennes polémiques sur les droits des assemblées représentatives et les prérogatives du pouvoir exécutif. La pratique de nos institutions actuelles nous apprend suffisamment que la chambre représentative a le droit de prendre la parole sur les affaires extérieures de la France. Ce droit, elle ne l'a point exercé dans la question qui vient de se résoudre. Tout le monde a remarqué le soin particulier avec lequel on a dissuadé la chambre de s'éclairer, d'éclairer le pays et le gouvernement lui-même par une discussion opportune des affaires allemandes. On eût dit la vieille jalousie des chancelleries d'ancien régime contre le débat public des affaires étrangères. Cependant après l'événement qui oserait dire que le silence n'a point eu plus d'inconvéniens que la discus-

sion n'aurait pu en produire? N'est-il pas évident que le gouvernement eût puisé dans la manifestation des opinions diverses des indications profitables, et que la pensée publique eût pu se prononcer en connaissance de cause en faveur du système qui aurait paru d'avance le plus sage et le plus national? Un autre enseignement sort de cette triste expérience. Les combinaisons politiques qui tiennent à s'entourer de mystère sont celles qui manquent de précision, de suite et de netteté, celles qui probablement demeurent flottantes dans l'esprit des hommes qui les ont conçues et qui se réservent de les modifier suivant les tâtonnemens de l'action. Des combinaisons de ce genre pouvaient se poursuivre et se développer au fil des événemens dans les temps où les intérêts sociaux et économiques du plus grand nombre étaient éloignés des conseils des gouvernemens: elles ne vont plus à l'esprit et aux besoins des sociétés contemporaines. Les plans de politique étrangère ne peuvent plus être l'œuvre solitaire d'un homme ou de quelques-uns. Pour être sains et féconds, il faut maintenant qu'ils soient compris, adoptés, voulus par les masses nationales. Les grandes lignes de la politique des peuples éclairés et industrieux ne comportent plus le secret; elles doivent être tracées en traits éclatans dans l'opinion publique. La politique internationale moderne ne peut plus être capricieuse, tortueuse, ambiguë; l'école de l'art pour l'art n'y est plus possible. Il lui faut le grand air, la grande lumière, la simplicité et la droiture des desseins, le modeste aveu des fautes ennobli par l'honnêteté des intentions, la prompte correction des conduites erronées. Avec une politique franchement avouée, qui ne craindra point de se confronter sans cesse à l'opinion publique, on s'épargnera dans l'avenir les inquiétudes, les agitations, les déceptions, les amertumes que les peuples ont si souvent rencontrées dans les aventures extérieures de leurs gouvernemens. Une politique qui se croirait infaillible pourrait seule avoir la prétention de se dérober au contrôle d'une discussion opportune et efficace; malheureusement les événemens ne nous ont appris à connaître depuis quelques années que des politiques très faillibles.

Nous avons, à l'heure qu'il est, à faire usage de ces enseignemens dans une question très urgente, celle du Mexique. Nos objections à l'entreprise du Mexique, à la fin qu'on lui avait assignée, à la façon dont elle a été conduite, sont anciennes, et nous n'avons plus à les reproduire. C'est encore là du passé; c'est du présent et de l'avenir qu'il faut s'occuper. Comment allons-nous conclure l'affaire du Mexique? Là est la question du moment. Pour le gouvernement et pour le pays, ce qu'il y a de mieux à faire aujourd'hui, c'est de prendre une résolution rapide et radicale. Il faut partir de l'idée qu'il serait absurde, qu'il ne serait pas viril de prolonger d'un seul instant une erreur universellement reconnue. Quand on s'est décidé à rappeler du Mexique l'armée française, l'on a cru et l'on a annoncé que le retour pourrait s'effectuer en trois rapatriemens successifs, le premier étant indiqué pour le mois de novembre prochain. Les bons esprits s'alar-

mèrent de ce projet d'évacuation partielle et graduelle. Il leur semblait périlleux d'affaiblir notre armée au moment où les forces relatives et l'audace de nos adversaires allaient être augmentées par notre retraite, et d'attirer peut-être ainsi sur nos derniers bataillons tout l'effort de l'ennemi. La question du départ était d'ailleurs dominée par l'intérêt de l'état politique où nous laisserions le Mexique. L'empereur Maximilien persisterait-il seul dans l'entreprise où il nous a suivis, et où il est manifeste aujourd'hui qu'il n'a pu nous rendre aucun service? ou bien renoncerait-il à l'aventure et reviendrait-il en Europe avec nous? Dans le cas d'une abdication de Maximilien, pouvions-nous quitter le Mexique avant d'avoir donné à ce triste et malheureux pays le temps d'organiser un gouvernement à sa guise, avec lequel il nous fût permis de négocier et d'établir les relations futures de la France? Pour être résolues de la façon la moins fâcheuse, on se convaincra, avec un peu de réflexion, que ces diverses questions doivent être tranchées simultanément. Il faut savoir si Maximilien reste ou s'en va, et il faut, pour que la sécurité et la dignité de notre armée soient sauvegardées, que le rapatriement de nos troupes s'accomplisse non successivement, mais en une seule fois. Ce sont évidemment le pressant examen et la solution catégorique de ces questions que l'empereur confie au général de Castelnau en l'envoyant au Mexique chargé d'une mission pénible sans doute, mais dont les résultats peuvent servir grandement les intérêts de la France.

L'important dans cette opération difficile de la fin de notre expédition, c'est de couper court au mal et de ne point laisser traîner les choses. Pour nous, qui n'avons point confiance dans l'implantation au Mexique d'une dynastie impériale, nous voudrions que l'empereur Maximilien prît le parti de la retraite. En tout cas, il est à désirer que l'armée française, pour se retirer dans la plénitude de sa force, se concentre à Mexico et descende en masse vers le littoral. Le point d'honneur militaire et l'intérêt que nous avons à occuper le second port du Mexique nous obligeront sans doute à reprendre Tampico. Maîtres de la Vera-Cruz et de Tampico, nous pourrons organiser l'embarquement simultané de nos soldats et retenir d'ailleurs les deux villes maritimes les plus importantes du Mexique jusqu'à ce que nous ayons pris les arrangemens nécessaires avec le nouveau gouvernement. Si l'on ne perd pas de temps, comme nous avons devant nous la saison favorable, la marche de nos troupes vers les ports du golfe et leur embarquement pourraient avoir lieu dans l'espace de six mois. Pour en finir d'un seul coup avec cette mésaventure mexicaine, le gouvernement agirait sagement s'il réglait la question financière en même temps que les questions politique et militaire. Tout le monde sait que des emprunts ont été émis en France par l'empereur Maximilien. Les porteurs de ces fonds sont presque tous Français. Ils n'ont reçu aucune garantie de l'état en France; ils n'ont en conséquence aucune réclamation légale à faire valoir contre le gouvernement. Cependant, si l'on se plaçait sur le terrain de l'équité, il paraîtrait

excessif de les abandonner sans compensation aux chances d'une banqueroute mexicaine. Ils ont été fortement encouragés, on ne le niera point, à souscrire à ces emprunts; on leur promettait, car on était encore dans les illusions, que la France maintiendrait son concours à l'empire mexicain jusqu'à ce que cet empire fût capable de vivre par sa propre force; la portion la plus considérable du produit des emprunts a servi au remboursement des frais de guerre de la France, et par conséquent a payé des dépenses françaises. La situation des porteurs de rentes mexicaines a été prise en considération par le gouvernement français dans la convention financière conclue le 30 juillet dernier avec l'empire du Mexique. Un prélèvement de la moitié des revenus des douanes est accordé par cette convention au gouvernement français, et devra faire face au service des emprunts et au remboursement d'une somme de 250 millions due par l'empire mexicain à la France. Cette convention donnerait des dividendes certains aux porteurs d'emprunt, si le gouvernement de l'empereur Maximilien pouvait nous assurer en fait le prélèvement qu'il nous accorde en droit. En ce moment même, l'état des choses n'est plus conforme à la convention, puisque Tampico n'est plus au pouvoir des impérialistes, puisque la seconde ville de l'empire au point de vue du revenu douanier est aux mains des juaristes. Il nous paraît même douteux que l'empereur Maximilien ait des ressources suffisantes pour payer le coupon d'emprunt qui échoit au mois d'octobre prochain. Quand on songe que nous sommes allés au Mexique pour obtenir en faveur de nos nationaux des indemnités qui ont été fixées à une quinzaine de millions, il serait triste, on en conviendra, de laisser en présence d'une délégation sur un débiteur à peu près insolvable des rentiers français devenus créanciers du Mexique pour une somme d'environ 300 millions effectivement versés. Le gouvernement français ne peut manquer d'étudier avec une vive sollicitude la situation des porteurs de fonds mexicains. Il y a là un véritable passif de guerre qu'on ne saurait laisser en souffrance le jour prochain où l'on liquidera le passif politique de la question mexicaine. Il faut que le gouvernement prenne encore sur ce point une résolution mâle et finale.

En dehors de cette question spéciale du Mexique, qui réclame des mesures énergiques et promptes, il serait désirable aussi, pour rétablir l'esprit public dans une bonne assiette, que le gouvernement pût trouver une occasion de faire connaître sa pensée sur la politique qui convient à la France dans l'état actuel de l'Europe. En présence des faits accomplis, cette pensée ne saurait être que pacifique. Nous allons voir se dérouler en Allemagne les conséquences naturelles de la politique prussienne. Nous avons déjà dit qu'il nous paraissait devenu oiseux de répéter les critiques que nous avons dû adresser aux procédés politiques de M. de Bismark. Nous avons exprimé l'opinion que les libéraux français devaient éviter de reporter injustement sur le peuple prussien les préventions que la cour de Ber-

lin leur a pu inspirer, qu'ils devaient prendre garde de blesser le patriotiste allemand en croyant n'atteindre que les actes répréhensibles d'une politique arbitraire, qu'ils devaient surtout se défendre de ces mouvemens d'irritation qui pourraient rallumer des antagonismes de races contraires au meilleur esprit de notre époque. Nous ne conseillerions pas à notre gouvernement d'aller lui-même au-delà d'une manifestation générale de sentimens pacifiques dans les premières communications qu'il aura sur ce sujet avec le public. Il n'y a point à faire ostentation d'aucune préférence affectée dans le système des alliances. Les alliances d'engouement et de théorie qui n'ont pas d'objet positif et déterminé n'ont jamais eu d'heureux résultats dans ce pays. On en a eu en France plusieurs exemples, celui de Louis XV par exemple, quand, avec son étroite obstination, il se lia aux intérêts de l'Autriche, et plus récemment celui de l'alliance anglaise, qui n'a jamais été plus compromise que lorsqu'on la décora de la dénomination superlative d'entente cordiale. Il n'y aurait point lieu de s'égarer aujourd'hui vers le mirage de l'alliance prussienne. Après avoir obtenu de grands succès, la Prusse tente une grande expérience. Elle nous présente un spectacle instructif et intéressant que nous devons aborder sans préjugés, et où nous pouvons trouver d'utiles enseignemens. L'Allemagne sera-t-elle identifiée à la Prusse? Voilà l'expérience qui est en train de s'accomplir. La majorité des libéraux prussiens et allemands pensent résolûment que l'initiative prussienne doit fonder l'unité germanique. Une très petite minorité au contraire, transportant sur les résultats la responsabilité des moyens employés, nie la légitimité et la vitalité de l'œuvre prussienne. Nous respectons les quelques députés prussiens qui osent encore résister au torrent du succès, et qui protestent en faveur des principes. Cependant nous nous connaissons trop en révolutions, nous autres Français, pour ignorer que les résultats légitimes d'une révolution peuvent survivre aux procédés violens, arbitraires, employés souvent par les acteurs de ces terribles scènes. Quoi qu'il en soit, les partisans de l'œuvre prussienne ne manquent point d'argumens robustes pour soutenir leur cause. On en peut juger par les pages remarquables qui nous sont adressées par M. Henri de Sybel à l'occasion des opinions développées dans ces chroniques. Nous n'avons point la pensée d'exprimer en ce moment les dissidences qui nous séparent de M. de Sybel. Tout le monde, nous en sommes sûrs, reconnaîtra que des convictions appuyées sur une pareille solidité de philosophie historique et soutenues avec un si ferme accent sont dignes de respect et doivent donner à réfléchir. Voilà bien les pensées et les sentimens que les peuples civilisés nourriraient les uns envers les autres et échangeraient entre eux le jour où ils auraient leur franche autonomie, où ils posséderaient le *self-government* complet, où ils ne risqueraient plus d'être détournés de leur voie par les routines de l'ancien régime monarchique. C'est parce que nous sommes sûrs que les idées et le ton de

M. de Sybel sont les idées et le ton du grand libéralisme allemand que nous n'avons jamais cessé de dire qu'une Allemagne unie et fédérative à l'américaine n'inspirerait à la France aucune appréhension, aucune inquiétude. Entre M. de Sybel et nous restent malheureusement les traditions et les procédés d'une monarchie énergique, opiniâtre et ambitieuse.

L'autorité de M. Sybel confirme d'ailleurs les idées que nous avons émises sur la nécessité, devenue manifeste pour la France, d'accroître notre effectif disponible en cas de guerre à cause des proportions qu'ont prises les forces militaires de la Prusse. Il faut augmenter par un remaniement de notre système de recrutement la force défensive de notre pays. En nous avertissant par ses derniers succès de cette nécessité, la Prusse nous a rendu un véritable service et créé à notre patriotisme un nouveau devoir, qui, nous n'en avons nul doute, sera rempli. Nous ne sommes point surpris que notre gouvernement, éclairé par la lumière intime de la responsabilité, ait compris ce devoir sur-le-champ. L'effectif de la France doit être établi sur de telles bases qu'il puisse fournir un million de soldats; c'est dans ces termes que nous avons posé au lendemain des victoires prussiennes le problème, et c'est dans ces termes, nous n'en doutons point, qu'il sera résolu. Le système militaire prussien est en vérité une forte création de l'esprit moderne; il est sorti d'une inspiration patriotique de Stein; il a été l'objet du travail d'une intelligence aussi puissante que celle de Guillaume de Humboldt; il a été mis d'abord à exécution par un praticien militaire des plus expérimentés, le général Gneisenau. Ce fut le bonheur de cette combinaison d'avoir été conçue et appliquée dans une de ces crises d'infortune nationale qui émeuvent jusqu'au fond de l'âme les peuples destinés à vivre et à grandir. Ce qu'un mélange d'enthousiasme et de stoïcisme patriotique fit en Prusse, l'intelligence raisonnée d'une évidente nécessité politique le fera en France plus aisément. Notre population est trop considérable pour que l'obligation de fournir un million d'hommes en cas de guerre la soumette à des conditions aussi dures que celles qui pèsent sur les populations prussiennes. Le régime actuel de notre recrutement nous procure déjà 600,000 hommes, divisés, comme on sait, en armée active et en réserve, un peu moins de 400,000 hommes pour l'armée active, un peu plus de 200,000 pour la réserve. Pour arriver au million, il n'est besoin que de 400,000 hommes, à qui il s'agit de donner l'instruction militaire, et qui sont à placer dans des cadres. En Prusse, pour arriver au chiffre d'un million de soldats, il faut que toute la population mâle soit soumise à l'obligation du service militaire, et reste pendant dix-neuf ans assujétie à la mobilisation en cas de guerre. Chez nous, pour obtenir le complément des quatre cent mille hommes, on pourrait restreindre la période de mobilisation à dix ans au lieu de dix-neuf. La France possède environ trois millions d'hommes ayant de vingt à trente ans. C'est sur ces trois millions qu'il y aurait à prélever les quatre cent mille hommes qui nous manquent.

On voit que le plus grand nombre des adultes mâles de vingt à trente ans pourrait demeurer affranchi encore des obligations du service spécial de notre troisième ban. Les dispositions d'exemption indiquées pour la mobilisation dans notre loi sur les gardes nationales pourraient ici s'appliquer sur une grande échelle. D'ailleurs la facilité avec laquelle les Français acquièrent l'instruction militaire, l'exactitude avec laquelle ils la conservent, permettraient de ne prendre qu'un temps très court pour leur instruction aux hommes de la garde nationale mobilisable. L'expérience de nos soldats de la réserve est à cet égard très encourageante. L'instruction suffisante est donnée à ces soldats en cinq mois répartis sur deux années. Jusqu'à la septième année, dans les occasions où on les réunit, on voit ces hommes retenir tout ce qu'ils ont appris du maniement des armes et de la manœuvre, et, dans leurs courtes réunions annuelles, montrer les qualités et l'aplomb des bonnes troupes. Sans fatiguer la nation, en la relevant au contraire à ses propres yeux par une participation plus large et plus active aux exercices militaires et aux préparatifs de la défense nationale, on pourra donc constituer à la France une vigoureuse réserve qui la mettra à l'abri de toute agression. Cette incorporation d'une plus grande masse d'hommes dans les divers degrés du service militaire permettra même avec le temps d'apporter des soulagemens à la condition des catégories qui en supportent aujourd'hui toute la charge. Il sera possible par exemple d'abréger d'une année, de réduire de sept ans à six la durée du service dans l'armée active. Nous sommes au surplus de l'avis de M. de Sybel sur l'influence pacifique que doit avoir tout système de recrutement qui répartit sur un plus grand nombre de citoyens les obligations du service militaire. Des armées ainsi composées tendent à s'alimenter de plus en plus, pour ainsi dire, d'esprit civil, et le pouvoir politique n'en peut disposer qu'en ces occasions rares et solennelles où derrière une guerre apparaissent avec éclat l'intérêt national et le devoir patriotique.

Voilà un des côtés par lesquels nous pourrons tirer profit de l'expérience prussienne. Nous ne demandons pas mieux que de recevoir de la Prusse d'autres enseignemens. Nous faisons des vœux par exemple pour qu'elle excite notre émulation par le progrès de ses institutions parlementaires. Soit que la chambre prussienne soutienne des luttes heureuses contre l'excès de l'initiative monarchique, soit qu'un homme d'état contrarié par son souverain dans ses projets de grandeur nationale, comme cela peut arriver un jour à M. de Bismark lui-même, cherche dans l'appui du peuple une force qu'il n'obtiendrait plus de la faveur royale, nous assisterons avec intérêt à ces compétitions généreuses par lesquelles se forment et s'accroissent les libertés populaires. Tout ce qui va se passer en Prusse est bien fait pour attirer notre attention. Les plus petits incidens parlementaires ont leur intérêt. Nous ne parlons pas des votes prévus de la seconde chambre en faveur du bill d'indemnité et de la loi des annexions;

c'est un règlement de compte de la victoire qui allait tout seul. La discussion de la loi sur le parlement fédéral ne fait encore que piquer notre curiosité sur les destinées futures de cette représentation fédérale qui va se superposer au mécanisme constitutionnel de la Prusse. Ce parlement émanera du suffrage universel, les provinces annexées y seront représentées, les souverainetés indépendantes conservées dans la confédération nouvelle y auront aussi des représentans. Tout cela ne sera pas simple. Les prétentions prussiennes peuvent d'ailleurs çà et là se heurter à des obstacles. Si le roi de Hollande refuse, comme on le dit, de placer ses possessions allemandes dans les cadres du système prussien, n'y a-t-il pas là en germe une autre question des duchés? Heureusement ou malheureusement en ce cas la France ne serait pas éloignée de l'objet du litige. Un petit conflit parlementaire curieux comme un objet d'archéologie est la lutte qui s'établit entre la commission de la chambre et le ministère à propos de la demande du crédit extraordinaire de 60 millions de thalers destinés par moitié à solder les frais de guerre et à constituer l'ancienne réserve de la couronne de Prusse. La commission ne veut donner que la moitié du crédit, ce qu'il faut pour payer les dépenses de guerre; elle refuse de reconstituer la réserve. Cette réserve est un morceau intéressant de curiosité historique; c'est au trésor lentement amassé par le bizarre Frédéric-Guillaume Ier que son fils, le grand Frédéric II, attribue principalement les premiers succès de son règne et la conquête de la Silésie. Dans cette première moitié du XVIIIe siècle, la possession d'un trésor de cette importance assurait à un souverain une grande supériorité sur ses adversaires; elle lui donnait le nerf de la guerre. Depuis ce temps, la conservation d'un trésor a toujours été regardée à Berlin comme un élément essentiel de la grandeur prussienne. Avec les facilités de crédit de notre époque, un tel système de thésaurisation n'a plus d'utilité, et ne serait plus dans le cas de la Prusse qu'une superstition puérile. C'est ce que comprend la commission de la chambre populaire; elle comprend aussi autre chose, elle sait que la couronne, dans une phase de lutte avec l'assemblée qui vote le budget pourrait, pendant un certain temps, au moyen de son trésor défier la chambre et faire prévaloir sa volonté contre une opposition du parlement. Il lui paraît non-seulement inutile, mais dangereux de laisser une telle arme aux mains de la couronne. C'est le motif de son refus. La chambre soutiendra-t-elle la commission, qui défend sa prérogative essentielle? se montrera-t-elle aussi coulante que les ministres en ont témoigné l'espérance? Si elle vote les conclusions de la commission, sera-t-elle frappée de dissolution, comme certains journaux berlinois l'en menacent? Une dissolution semblable serait un plaisant incident. Nous nous apprêtons ainsi à observer la Prusse dans son travail intérieur, sans lui faire mauvais visage. Il n'est pas probable que la France lui crie : Holà! tant que le cabinet de Berlin ne portera point ses visées au-delà du Mein.

La paix entre l'Autriche et l'Italie ne tardera certainement point à être

conclue. Il est temps que ces deux états puissent consacrer toute leur attention à leurs affaires intérieures. On parle beaucoup de réformes du côté de l'Autriche; cette puissance ne peut reprendre une force durable qu'à la condition de donner une satisfaction entière aux vœux d'autonomie des quatre groupes nationaux qui maintenant la composent, et de trouver le moyen de concilier dans le pouvoir central les intérêts communs de ces autonomies diverses. Il y a longtemps que la cour de Vienne cherche en tâtonnant à composer ce faisceau de nationalités; elle pourra se consoler de ses revers, si elle réussit dans sa nouvelle tentative. Quant à l'Italie, les difficultés qu'elle rencontre devant elle touchent moins au fond des choses; elle a l'entière unité de race; il lui reste à organiser son administration intérieure et ses finances. Les difficultés financières de l'Italie sont considérables sans doute, mais elles ne deviendraient inextricables que si un ministre maladroit cherchait des soulagemens temporaires dans des expédiens qui augmenteraient les charges de l'Italie et aviliraient son crédit. L'œuvre de la formation nationale est achevée; que le gouvernement italien aborde l'organisation de ses finances par des mesures larges et solides en matière d'économies réalisées, de taxes publiques et d'appels au crédit, et l'Italie verra bientôt s'ouvrir pour elle une ère florissante. Nous avons bien le droit, nous Français, de former de tels vœux et de concevoir ces espérances au sujet de ce peuple à qui l'indépendance complète est désormais rendue. C'est la seule de nos entreprises contemporaines, — les Italiens ne s'offenseront point de cette parole, — qui ait réussi. Si nous ne nous trompons, le dernier acte du concours que nous avons prêté à l'émancipation italienne n'est pas dépourvu d'un certain caractère de dignité simple. Après les tracasseries et les méprises mutuelles qui suivirent la publication de la note du *Moniteur* du 5 juillet, nous avons eu la chance de trouver enfin un dénoûment heureux. Nous avons échappé au fracas inutile et vaniteux de l'envoi d'une escadre à Venise dont il a été question un moment. C'est un simple général français qui, sans bruit et sans luxe d'état-major, va recevoir d'un général autrichien la remise de ces grandes places fortes et de ces villes renommées qui seront désormais le boulevard de l'indépendance italienne, et qui les transmet à son tour aux officiers du roi Victor-Emmanuel. Notre intervention au-delà des Alpes, commencée par le mouvement des armées et le tumulte des batailles, ne pouvait se terminer d'une façon plus amicale et plus douce. L'imagination italienne devrait être frappée du caractère de cette scène; les Italiens ne sauraient nous en vouloir du prix que nous avons attaché à être représentés par un seul général dans la formalité suprême de l'affranchissement de leur patrie.

E. FORCADE.

UN TOURISTE EN PALESTINE.

S'embarquer à Marseille, relâcher à Malte ou à Messine, prendre à Alexandrie le bateau de correspondance qui dessert la ligne de Syrie et toucher

terre à Jaffa, voilà l'itinéraire qui vous mène en moins de quinze jours de Londres ou de Paris sur les côtes de la Palestine (1). Les étapes en sont fixées d'avance avec la ponctuelle exactitude d'un service régulier qui ne laisse rien d'imprévu aux hasards du voyage : tout au plus, si la saison est défavorable, le touriste sera-t-il forcé de passer devant Jaffa sans s'y arrêter et de n'atterrir qu'à Saint-Jean-d'Acre, à l'ombre du Mont-Carmel; mais à peine a-t-il mis le pied en Terre-Sainte qu'il peut prendre, s'il lui convient, les allures d'un voyageur de l'ancien temps. Au port de débarquement, ou de préférence à son passage par Alexandrie, il engagera un drogman qui se charge à prix convenu de fournir les chevaux et les bêtes de somme, les vivres et les tentes, en un mot tout ce qu'il faut pour voyager avec aise et commodité en un pays où il n'y a ni routes, ni voitures publiques, ni hôtelleries. Tout à la fois pilote et cicerone, cet homme organise une caravane, la dirige et la ravitaille, veille à tout, connaît les meilleurs lieux de halte en guide expert qui y est déjà passé plus d'une fois, s'entend au besoin avec les maraudeurs arabes auxquels il prendrait fantaisie de lever tribut sur les voyageurs qu'il patronne. Il sait associer les attrayantes fatigues d'une excursion à travers le désert avec la sécurité et le confortable des pays civilisés. Rien qu'à cette heureuse combinaison des mœurs patriarcales et des habitudes européennes, on devine que beaucoup d'Anglais visitent la Palestine. L'art de guider les voyageurs y est devenu une industrie.

En quel pays au monde plus qu'en Palestine s'accommoderait-on volontiers de ces pérégrinations lentes et vagabondes à travers monts et vallées? Ce n'est pas là une contrée qu'on veut parcourir à vol d'oiseau; la course rapide d'un chemin de fer ne laisserait que des regrets; sur les coussins mal rembourrés d'une voiture, on craindrait de n'avoir qu'un coup d'œil négligent pour les points les plus remarquables de la route. A cheval et à petites journées, on savoure en détail les souvenirs que réveille chaque endroit de cette terre privilégiée. De la Méditerranée à la Mer-Morte, de Jérusalem à Samarie, il n'est pas une montagne, une fontaine ou un ruisseau qui ne se rattache en quelque point aux faits les mieux connus de l'histoire sacrée. Le paysage évoque ces souvenirs, l'imagination les complète. Les narrations bibliques redeviennent présentes à l'aspect des lieux qui en ont été le théâtre.

La Judée eut-elle toujours l'aspect misérable et nu qu'on lui voit aujourd'hui? L'administration turque est-elle responsable de l'aridité du sol, de la pauvreté des villages, de l'incurie des habitans? On est tenté de le croire en retrouvant en certains endroits que leur situation protége contre les incursions des bédouins nomades, tels que la vallée de Nablous ou les jardins de Jaffa, de la verdure, des arbres, des cultures et des eaux abondantes. Il faut savoir gré du moins aux conquérans arabes d'avoir laissé subsister,

(1) *Eastward*, by Norman Macleod, one of her majesty's chaplains; London 1866.

— par insouciance, il est vrai, et non par culte du passé, — les vestiges de l'ancien temps qui avaient échappé aux ravages des premiers envahisseurs. Par malheur ce qu'il en reste ne suffit pas pour permettre de retrouver toujours les lieux où se passèrent tant de scènes immortelles. En plus d'un point la légende s'est substituée à l'histoire; la superstition des siècles intermédiaires a consacré de douteux autels. Sauf les derniers actes de l'existence du Christ, il n'est pas un endroit dont on puisse dire avec certitude que le Sauveur s'y est arrêté. Il reste moins de traces encore de David et de Salomon, d'Abraham et de Jacob. Ici l'on a prétendu retrouver le tombeau d'Adam et celui de Melchisédech, ailleurs la pierre sur laquelle Jacob endormi vit en songe l'échelle qui conduisait au ciel; en réalité les Juifs ignorent eux-mêmes le véritable emplacement du temple de Jérusalem.

Jérusalem est aujourd'hui comme au moyen âge le rendez-vous de nombreux pèlerins appartenant aux diverses communions chrétiennes. Les Grecs et les Russes s'y rencontrent avec les Portugais; les Anglais y coudoient les Italiens. Prêtres ou laïques, catholiques ou dissidens, tous s'agenouillent dévotement en l'église du Saint-Sépulcre. A côté de ces pieux voyageurs que la ferveur religieuse conduit en Palestine, il est bon nombre d'intrépides érudits qui se proposent de reconstituer au moyen des livres sacrés la géographie de la Terre-Sainte. Nulle étude ne peut être plus attachante que de secouer la poussière d'un passé si vivace et de rechercher, la bible en main, sur le sol de la Judée les traces des grands événemens qui s'y accomplirent. Si les monumens sont en ruines, si les pierres en sont dispersées, la terre est encore ce qu'elle fut autrefois. La Mer-Morte et le lac de Tibériade ont conservé le même niveau; les montagnes subsistent; les fontaines et les puits, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire sainte, sont autant de repères pour les explorateurs de notre époque. De telles investigations cependant seraient trop souvent interrompues faute de ressources suffisantes, si la munificence des associations ou de riches particuliers ne venaient en aide aux voyageurs isolés. C'est ainsi que l'on a vu il y a quelques années une expédition conduite aux alentours de la Mer-Morte par M. le duc de Luynes, et qu'il s'est formé en Angleterre pour l'exploration de la Palestine une société dont on peut attendre avec confiance les savantes recherches. Ces patientes études préparent aux touristes futurs des guides plus éclairés que les vulgaires cicerones de notre époque. Le plus modeste voyageur peut, s'il est doué d'un esprit critique, concourir pour sa faible part à élucider les problèmes géographiques de la Terre-Sainte. C'est un exemple digne d'être signalé qu'en donne M. Macleod dans le récit de ses excursions en Orient.

H. BLERIY.

F. BULOZ.